



Juin 2021

# Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne

Un fil bleu du développement régional

Rapporteur·e·s

Jean KERHOAS et Suzanne NOËL



**CESER**

Conseil économique, social  
et environnemental régional

Fondations et expressions de la  
culture maritime en Bretagne  
Un fil bleu du développement régional

Deuxième assemblée de la Région Bretagne, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est un acteur essentiel de la démocratie participative. Il est composé d'hommes et de femmes issus d'horizons divers, qui représentent tous les courants de la société civile organisée et se réunissent pour débattre et construire.

Par sa composition pluraliste et ses méthodes de travail participatives, le CESER émet des propositions originales en prise directe avec les préoccupations des citoyens et des citoyennes. Instance consultative, il est un partenaire des élus régionaux et un outil d'aide à la décision politique. Ses avis et travaux éclairent et enrichissent l'élaboration des politiques publiques.

Les avis et travaux du CESER sont publics, disponibles en ligne et largement diffusés sous différentes formes. Ils peuvent faire l'objet d'une présentation publique par les rapporteurs, sur demande adressée au Président du CESER.

Pour mieux connaître le CESER et suivre son actualité, consultez le site [ceser.bretagne.bzh](https://ceser.bretagne.bzh)

Ce rapport a été présenté par les rapporteur·es devant l'assemblée du CESER réunie en session plénière le 7 juin 2021.

Les interventions en séance des membres du CESER relatives à ce rapport sont consignées dans le document « Avis » publié le même jour et disponible sur le [site du CESER](#).

Les derniers rapports de la section Mer-Littoral du CESER de Bretagne :

- [Vous avez dit marétique ? Des opportunités à saisir à la confluence de la mer et du numérique en Bretagne](#) (2019). Rapporteur·es : Daniel CLOAREC et Anne COUËTIL
- [La Bretagne et la mer à l'horizon 2040](#) (2017). Rapporteur·es : Chantal BEVILLON et Antoine DOSDAT
- [Produire ET résider sur le littoral en Bretagne !](#) (2017). Rapporteurs : Hervé MOULINIER et Gilles POUPARD



C'est au cours du quaternaire, il y a environ 2,6 millions d'années, que la géographie actuelle de la Bretagne s'est stabilisée pour en faire cette péninsule à l'extrême ouest de l'Europe. De cette histoire géologique est né un linéaire côtier exceptionnel, long de 2 700 km, parsemé de multiples îles et îlots et rythmé deux fois par jour par le mouvement des marées, dont le découpage alterne golfes, rades, baies, anses, abers et rias, falaises abruptes comme plages de sable blanc.

Cette géographie singulière compose l'*Armor*, ce pays de marins et de gens de mer qui fait face à l'*Argoat* (le pays des bois, l'intérieur). La relation forte de la Bretagne avec la mer a ainsi écrit une bonne partie de son histoire. Plus que dans toute autre région métropolitaine, ses femmes et ses hommes se sont en effet inspirés de la mer, ont produit et créé avec elle et se sont réunis autour d'une culture maritime plurielle, dont de nombreux épisodes restent à écrire.

C'est une part de ce récit que nous vous livrons aujourd'hui. La section Mer-Littoral du CESER de Bretagne a en effet voulu interroger ce qu'était devenue, en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, la culture maritime à laquelle nombre d'entre nous sommes profondément attachés.

A l'heure où nos dirigeants rappellent régulièrement que le XXI<sup>ème</sup> siècle sera maritime, où l'importance de préserver la mer n'a jamais été aussi forte, où le développement d'une économie maritime dynamique s'inscrit comme une perspective de relance après la crise sanitaire, où l'attractivité du littoral devient une problématique mondiale, où l'envie d'aller sur l'eau n'a jamais été aussi forte, nous nous devons d'explorer la culture maritime de la Bretagne sous toutes ses formes et ce qu'elle peut devenir demain. La suite de ce récit est en effet à écrire et nous souhaitons vous inviter à y contribuer.

Cet appel de la société civile représentée au sein du CESER prend aujourd'hui tout son sens, dans un contexte où les secteurs maritimes évoluent, où la recherche et les innovations en sciences marines, particulièrement fertiles en Bretagne, ouvrent chaque jour de nouveaux horizons pour faire naître des vocations et créer des emplois, protéger notre capital environnemental côtier et donner à celles et ceux qui le souhaitent la possibilité de vivre et de travailler sur ce littoral très convoité... En quelques mots, pour continuer à créer à partir de cette source perpétuelle d'inspiration que constituent nos écosystèmes marins et côtiers !

Saisir ces opportunités passe selon nous par la très forte acculturation du plus grand nombre aux enjeux maritimes et le développement de la culture maritime de toutes celles et ceux qui séjournent, qui vivent, qui travaillent, qui créent ou qui profitent de leur temps libre en Bretagne. Une culture maritime vivante, renforcée et renouvelée à l'aune de la réalité de ce XXI<sup>ème</sup> siècle, représente selon nous l'ingrédient essentiel pour concilier l'impératif d'un développement maritime créateur de richesses et d'emplois et l'indispensable protection de cet environnement fragile que nous avons reçu en héritage.

Ce récit est le fruit du travail collectif des membres du CESER, réunissant bien sûr des marins d'horizons professionnels variés mais aussi des personnes plus éloignées géographiquement ou professionnellement du maritime, mais tout aussi passionnées et apportant un regard neuf et complémentaire sur ces enjeux.

Cette étude n'aurait pas pu être menée à son terme sans l'investissement au quotidien de Marion OLLIVIER, d'Hoël MERRER et de Stéphanie VINCENT, qui nous ont permis de rencontrer de nombreux acteurs de la mer et du littoral, pour compléter et enrichir nos connaissances et réflexions et construire ce rapport qui, en s'appuyant sur une approche large de ce qu'est la culture maritime en Bretagne, formule un certain nombre de propositions pour continuer à tisser ce fil bleu du développement régional.

Les rapporteur-es : Jean KERHOAS et Suzanne NOËL

### PAYSAGE SONORE (indicatif)

- François BUDET. **Loguivy de la mer** (3'21). Album : Loguivy-de-la-Mer. EP Dolmen. 1960.
- Alain SOUCHON. **Le bagad de Lann-Bihoué** (7'42). Album : Toto 30 ans, rien que du malheur... RCA. 1979.
- Philippe PASCAL, Frank DARCEL. **Rue de Siam/Submarines and Icebergs** (7'00). Marquis de Sade. Album : Rue de Siam. 1981.
- Muriel LAPORTE. **C'est l'amour à la plage** (3'22). Interprétée par NIAGARA. Album : Encore un dernier baiser. Polydor. 1986.
- Louis CAPART. **Marie-Jeanne-Gabrielle** (4'18). Interprétée par TRI YANN. Album : Marines. Marzelle/Sony Music. 2003.
- Christophe MIOSSEC. **Brest** (3'04), Album : 1964, PIAS, 2004.
- Léo FERRÉ. **La mémoire et la mer** (5'29). Interprétée par Bernard LAVILLIERS. Album : Lavilliers chante Ferré. Barclays. 2009.
- Tristan NIHOUARN. **Les demoiselles de Loctudy** (3'58). Interprétée par Matmatah (feat. Les Goristes). Album : Antaology. La Ouache Production. 2015.
- Yann TIERSEN. **Porz Goret** (4'56). Album : Eusa. Mute. 2016.
- Thomas FERSEN. **Dans les rochers de Beg-An-Fry** (3'38). Album : Un coup de queue de vache. Editions Bucéphale. 2017.
- RAPHAEL. **Porzh Coton** (2'39). Album : Breizh eo ma bro. Smart/Sony Music. 2017.
- Alan STIVELL. **Tri Martolod** (new) (4'11). Album : Human~Kelt. WorldVillage/PIAS. 2018.
- Cécile CORBEL et Simon CABY. **Trois bateaux** (2'47). Interprétée par Cécile CORBEL. Album : Enfant du vent. Polydor/Universal Music France. 2019.
- Didier SQUIBAN. **La plage** (5'31). Album : One for... Coop Breizh. 2019.
- LADYLIKE LILY. **Sous le cyan** (3'27) Album : Echoes. Patchwork Productions. 2019.
- Yves-Marie LE GUILVINEC. **La pêche à la morue** (02'41). Interprétée par François MOREL (feat. Antoine SAHLER). Album : François MOREL chante Yves-Marie LE GUILVINEC - Tous les marins sont des chanteurs. Little Big Music. 2020.

**Rapporteur-es :** Jean KERHOAS et Suzanne NOËL

### **Membres de la section Mer-Littoral**

Jean-Pierre BAGEOT (à partir de janvier 2021)	Eau et rivières de Bretagne
Agnès BARBÉ (à partir d'octobre 2020)	Comités régionaux conchylicoles
Goulven BREST (jusqu'en août 2020)	Comités régionaux conchylicoles
David CABEDOCE (à partir de janvier 2021)	CCIR Bretagne
Danielle CHARLES-LE BIHAN	CFDT
Michel CLECH	REEB
Daniel CLOAREC	CFTC
Anne COUËTIL	SER – FEE
Stéphane CRÉACH	CGT
Antoine DOSDAT	Ifremer
Sophie JÉZÉQUEL	Chambre régionale d'agriculture
Jean KERHOAS	Nautisme en Bretagne
Jean-Yves LABBÉ	Bretagne Pôle Naval
Éric LE COURTOIS	CGT-FO
Olivier LE NEZET (à partir de mars 2021)	CRPMEM Bretagne
Suzanne NOËL (jusqu'en mai 2021)	Fédération des EPL
Antoine PIERCHON (jusqu'en décembre 2020)	Fédé B - FAGE - UNEF
Jean-Yves PIRIOU (jusqu'en décembre 2020)	Eau et rivières de Bretagne
Jehane PRUDHOMME (jusqu'en décembre 2020)	CRPMEM Bretagne
Patrice RABINE (à partir de janvier 2021)	Syndicat des entreprises artistiques et culturelles
David RIOU	CFDT

### **Personnalités extérieures de la section Mer-Littoral**

Erwann CHARLES  
Françoise GOURMELON  
Marc HEMON  
Céline LIRET  
Hervé MOULINIER  
Didier OLIVRY (jusqu'en décembre 2020)  
Ronan PASCO (à partir de mars 2021)  
Jean-Christophe PIOT (à partir de mars 2021)  
François POTIER (jusqu'en décembre 2020)

### **Accompagnement technique**

Marion OLLIVIER, cheffe du pôle Mer-Littoral  
Hoël MERRER, chef du pôle Mer-littoral (de janvier à septembre 2020)  
Stéphanie VINCENT, assistante du pôle Mer et littoral



# L'essentiel

## Synthèse du rapport

### La Bretagne, c'est la mer !?

Évidence pour les uns, provocation pour les autres, cette affirmation laisse peu de place à la nuance.

En réalité, la géographie, l'histoire de la Bretagne et les évolutions sociétales ont forgé une relation riche et plurielle entre la société régionale et la mer. Si certains pans de la culture maritime sont largement inscrits dans l'imaginaire collectif, comme les paysages de tempête, les grandes expéditions maritimes, le mouvement social des sardinières, les peintres de renommée mondiale, les exploits à la voile d'Éric Tabarly, d'autres marqueurs restent plus confidentiels, alors même qu'ils éclairent certaines réalités contemporaines : la production de *garum*<sup>1</sup> en baie de Douarnenez à l'époque romaine, l'épopée scientifique débutée en 1859 avec la création de la plus ancienne station biologique encore en activité à Concarneau, la traversée de la Manche au XIX<sup>ème</sup> siècle par les *johnnies* de Bretagne Nord allant vendre leurs oignons, l'enregistrement de la première association loi 1901 de France pour protéger les rochers de la Côte de granit rose, la naissance de la mytiliculture en baie du Mont Saint-Michel en 1954, la création des premières classes de mer à Logonna-Daoulas en 1964...

Parce qu'elle s'est nourrie de tous ces événements, parce qu'elle a accompagné les évolutions sociétales, parce qu'elle a marqué les manières de vivre et de travailler en Bretagne, et parce qu'elle est résolument vivante, la culture maritime est un véritable fil bleu du développement régional.

C'est ce fil bleu que le CESER choisit de dérouler ici, en décryptant d'abord l'ancrage régional de la culture maritime, ses principales empreintes, omniprésentes dans le paysage naturel, social et économique, puis en montrant la vitalité de toutes ses expressions contemporaines. Il s'appuie sur ce panorama pour montrer en quoi la culture maritime constitue une opportunité exceptionnelle au service du développement régional, pour peu que l'on fixe un cap et que l'on embarque le plus grand nombre à bord.

---

<sup>1</sup> Condiment à base de sardines, particulièrement apprécié des romains.

# 1. Empreintes et expressions de la culture maritime en Bretagne

## 1.1. Des paysages maritimes et côtiers emblématiques

La qualité et la diversité des écosystèmes marins et côtiers, et leurs relations fortes avec les milieux terrestres, fondent l'identité maritime de la Bretagne. Ces écosystèmes dessinent des paysages naturels remarquables et accueillent de nombreuses activités qui ont contribué à les façonner. Les paysages maritimes bretons sont ainsi imprégnés du mouvement des marées, de la force des éléments naturels, mais aussi d'une palette de couleurs et de formes révélées par la lumière changeante : le « *glaz* » de la mer, les coques multicolores des navires de pêche et de plaisance, les logos géants des voiles de bateaux de course, les cabines orange des navires de la SNSM, les bateaux gris de la Marine nationale, les damiers colorés des grands phares, le jaune ou le bleu métallique des grues portuaires, le bleu profond du homard breton...

Décors de conflits mondiaux, ces paysages sont maillés des maisons de douaniers, des forts construits sous Vauban, de nombreuses épaves ou des derniers vestiges du Mur de l'Atlantique, comme autant de rappels de la vocation défensive qu'ont eue ces sites dans l'histoire.

Ce sont ces paysages qui dominent les représentations collectives de la Bretagne. Immortalisés par des générations de peintres et d'écrivain·es, qu'ils inspirent, ils sont aussi recherchés pour les tournages de films, contribuant au rayonnement de la filière audiovisuelle régionale. Les îles, les phares, les navires ou certaines espèces marines sont élevés au rang d'emblèmes régionaux largement exploités dans les stratégies de marque.

## 1.2. Un rapport à la mer structurant pour les villes et les territoires

La genèse et l'évolution de nombreuses villes, littorales et intérieures, se mêlent à l'histoire des activités maritimes qui s'y sont implantées et les ont structurées. L'ouverture culturelle vers la mer s'est opérée d'abord autour de trois activités, qui ont connu chacune de grandes phases d'essor et de repli.

La **défense** qui, au-delà d'un bâti caractéristique réparti sur l'ensemble de la côte, a suscité l'implantation *ex nihilo* d'ensembles militaires d'envergure, dont celui de la rade de Brest, remarquable par son ampleur géographique et sa continuité historique, et qui occupe aujourd'hui encore un positionnement stratégique.

Les **activités de pêche et de cultures marines**, auxquelles nombre de ports bretons doivent leur existence et qui fondent un véritable patrimoine halieutique : Erquy et la coquille Saint-Jacques, Cancale dont le statut de ville fût accordé grâce à ses huîtres, Lorient et la pêche au merlu (qui a donné son nom à l'équipe de football), le Vivier-sur-mer et ses moules (première

appellation d'origine protégée maritime), le Pays de Cornouaille et les conserveries de sardines...

Les **fonctions portuaires et commerciales** ont soutenu l'essor de nombreuses villes, sur la côte mais aussi plus loin à l'intérieur des terres : par exemple Lorient née d'une base de la Compagnie des Indes ou Redon devenue l'avant-port de Rennes. Ces trafics ont favorisé le développement d'activités dérivées et fait la richesse de capitaines, armateurs et négociants qui ont mis en scène leur réussite et l'ont imprimée dans le patrimoine architectural (maisons fortes de Roscoff, demeures de négociants de Redon, malouinières de Saint-Malo...). Ces activités éclairent aussi la force du lien terre-mer puisque de nombreux ports, notamment estuariens, se spécialisent dans la distribution de sables et amendements calcaires, utilisés notamment par les agriculteurs pour l'alcalinisation de terres acides.

L'arrivée du train à partir des années 1860 a amené des villégiateurs de plus en plus nombreux sur les côtes bretonnes, conduisant à l'implantation de **stations balnéaires**, devenues des villes pour certaines (Dinard, Perros-Guirec, Trébeurden...). Laboratoires pour les architectes, elles ont offert une grande diversité d'équipements qui ont accru l'attractivité touristique de la Bretagne (villas et maisons de villégiature, cabines de plage, digues et promenades en front de mer, piscines naturelles et centres de thalassothérapie...).

Ces activités ont toutes profondément évolué et marqué durablement le patrimoine matériel et immatériel des territoires de Bretagne : on visite la Ville close à Concarneau, on se promène intramuros à Saint-Malo, on fait une pause au marché aux huîtres de Cancale, on prend le bateau pour rejoindre Groix ou Bréhat... Cet ancrage maritime a aussi singularisé leur offre culturelle et associative (fêtes et festivals maritimes, réhabilitations de vieux gréements, chorales de chants de marin, musées et établissements culturels dédiés aux enjeux maritimes, nombreux projets associatifs tournés vers la mer...).

Surtout, ces activités restent aujourd'hui, pour la plupart, une réalité économique et sociale : Lanildut, premier port goémonier d'Europe ; Lorient et Le Guilvinec, aux premiers rangs des ports de pêche français ; le Vivier-sur-mer/Cherruëix, plus important complexe conchylicole d'Europe... Elles composent de véritables « villes-ports » aux caractéristiques qui leur sont propres : enjeux d'interface entre les zones urbaines et portuaires, fort ancrage d'entreprises et de compétences maritimes, exercice de compétences spécifiques par les collectivités locales, offre de transport maritime urbain...

### 1.3. Une culture maritime ancrée dans les modes de vie

Si le « désir de rivage » ne prend une dimension collective qu'à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la mer a depuis toujours, au-delà de sa fonction productive, une place importante dans les modes de vie. Les pratiques individuelles ou collectives, professionnelles ou récréatives, sont ainsi imprégnées, avec plus ou moins d'intensité, de nuances maritimes, chaque personne composant son rapport à la mer au gré de ses centres d'intérêt et de son parcours.

**Des expériences artistiques.** Dans tous les domaines (peinture, roman, photographie, poésie, cinéma, bande-dessinée, polar, littérature jeunesse, musique, théâtre...), la diversité des créations révèle à quel point la mer et ses activités ont été et demeurent des sources

d'inspiration. La Bretagne comporte d'ailleurs une offre singulière de manifestations culturelles tournées vers la mer : salon « Livre et mer », festival cinématographique « Pêcheurs du monde », résidence d'artistes « Finis Terrae », salon du livre insulaire et bien d'autres.

**Des expériences nautiques.** Pêcher sur l'estran, mettre les voiles, concurrencer les grands skippers sur *Virtual Regatta*, plonger dans les vestiges de l'*Amoco Cadiz*... La mer est au cœur de nombreuses pratiques sportives en Bretagne : elle est l'une des régions où la pêche récréative, notamment la pêche à pied, est la plus ancrée ; elle se distingue en termes d'adhérents inscrits dans les fédérations de voile, de sports sous-marins, de canoé-kayak et de surf ; elle compte une quinzaine de bassins de navigation de plaisance réputés et contribue fortement à la dynamique nationale en matière d'immatriculation des navires de plaisance.

L'excellence sportive régionale est ainsi principalement tirée par la voile, qui représente une forte proportion de ses sportifs de haut-niveau et anime de nombreuses compétitions accueillies sur le territoire, dont certaines sont très populaires.

**Des expériences touristiques et culturelles.** Depuis leur origine, les stations balnéaires ont investi l'imaginaire maritime pour construire leur attractivité. Aujourd'hui encore, la côte et les plages figurent au premier rang des critères de choix de la Bretagne comme destination touristique, à tel point que la bande littorale concentre une large part de la fréquentation et de l'offre d'hébergements régionales. Elle offre aussi un riche panel de prestations touristiques et culturelles : musées, aquariums, activités nautiques, thalassothérapie...

Couvrant près d'un tiers du réseau régional de grande randonnée, le GR34, qui longe le littoral sur les traces des douaniers du XVIII<sup>ème</sup> siècle, s'inscrit ainsi comme un incontournable pour les vacanciers, originaires de Bretagne ou d'ailleurs, dont la balade constitue la principale activité.

**Des expériences alimentaires.** Langoustines, coquilles Saint-Jacques, homards, huîtres, bars... Les produits de la mer font en grande partie la réputation gastronomique de la Bretagne, avec l'aide de grands noms qui ont fait de la valorisation de ces produits leur spécialité, et d'une quinzaine de signes d'identification de la qualité et de l'origine (moules de bouchot AOP de la baie du Mont Saint-Michel, sardines pêchées à la bolinche label rouge...). D'autres produits, tels que les algues, restent à l'inverse méconnus et la consommation en produits de la mer est sensiblement inférieure à celle des produits carnés, en Bretagne comme en France.

**Des expériences professionnelles.** Environ 10 % des Breton·nes exercent un emploi en lien avec la mer, dans des secteurs diversifiés, et la Bretagne accueille un tiers des effectifs nationaux de recherche publique en sciences et techniques de la mer. L'ancrage régional et la transmission de compétences liées à la valorisation des ressources marines fait ainsi l'objet d'une mobilisation particulière : la région compte quatre lycées maritimes, une antenne de l'École nationale supérieure maritime et de nombreuses formations universitaires dédiées à la mer. La culture maritime est ainsi ancrée dans la vie économique, dans la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat, dans la formation professionnelle et l'enseignement supérieur...

## 2. La culture maritime, un « fil bleu » au service du développement régional

Aujourd'hui, la culture maritime s'exprime donc à travers une grande diversité de pratiques artistiques, culinaires, sportives, professionnelles et récréatives qui prennent appui sur des fondations patrimoniales solides. Cet entrelacs montre combien la culture maritime a coloré le territoire, dans son ensemble, avec des effets sur le développement régional qui vont bien au-delà de ce que l'on pourrait seulement imaginer.

La culture maritime est une source de bien-être et un facteur d'émancipation des personnes...

Elle suscite inspiration, innovation et exploration...

Elle est créatrice d'emplois et de valeurs...

Elle est source d'attractivité...

Elle invite à changer de regard sur les opportunités liées aux usages de la mer...

Elle est un vecteur de coopération entre acteurs et d'ouverture vers l'extérieur...

**Surtout, la culture maritime constitue un commun culturel et un atout que n'ont pas toutes les régions, et dont les effets démultiplicateurs forgent la conviction du CESER qu'elle est essentielle pour renforcer la maritimité de la Bretagne.**

Comme le CESER l'a montré dans son étude prospective de 2018, certaines tendances sont susceptibles de modifier le rapport culturel que la société entretient avec la mer : image désuète du patrimoine, perte d'attractivité de certains métiers maritimes, fragilisation de certaines filières, appréhension du milieu marin et des événements extrêmes amplifiés par le changement climatique, arrivées de nouvelles populations moins sensibilisées aux enjeux maritimes...

Pour autant, ce que le CESER retient et partage ici, au terme de son analyse, c'est que la culture maritime constitue un socle solide, qui continuera d'évoluer comme il l'a fait par le passé. Comme un pont entre passé, présent et futur, la culture maritime se nourrit des transformations de la société. Elle se construit, se recompose et s'élargit de génération en génération et toutes générations confondues, au gré des évolutions sociétales, de nouvelles pratiques et de nouvelles attentes, mais aussi sous l'impulsion d'une volonté politique.

Le CESER fait ainsi le pari résolument optimiste de cette conscience collective et de ce qu'elle peut apporter au développement régional, à l'aune des multiples transitions qui sont engagées en Bretagne, et ce malgré le contexte de crise majeure que nous traversons.

### 2.1. La culture maritime au service d'une attention accrue portée à la qualité des écosystèmes marins et côtiers

La culture maritime révèle un rapport privilégié et un fort attachement aux espaces marins et côtiers. Elle est une part du « continuum de patrimoines » mis en lumière par le CESER dans son étude sur la biodiversité, qui lie les patrimoines social, culturel, naturel mais aussi scientifique. L'ancrage maritime de la Bretagne et l'originalité de ses écosystèmes en font, dès

le XIX<sup>ème</sup> siècle, un terrain privilégié pour l'observation et la connaissance des milieux marins et côtiers avec l'installation du premier marégraphe à Brest et la création des stations biologiques de Concarneau et Roscoff. Plus tard, à Plouzané, s'implantera l'ancêtre de l'Ifremer tandis que l'Institut d'études marines constituera les fondations du futur Institut universitaire européen de la mer.

Une attention particulière aux enjeux environnementaux s'est développée à partir de ce double socle scientifique et affectif, liée à la géographie régionale, mais aussi aux empreintes laissées par certains événements traumatisants qui ont accompagné la prise de conscience collective et la structuration de nombreux mouvements associatifs : marées noires liées aux naufrages de l'*Amoco Cadiz*, de l'*Erika*, du *Prestige*, échouage du *TK Bremen*, marées vertes, autres pollutions physico-chimiques et microbiologiques, artificialisation des côtes et phénomènes de submersion.

Plus globalement, la montée en puissance des défis climatiques et écologiques mobilise de plus en plus les populations et motive leur volonté d'agir pour les milieux littoraux. Ce contexte explique un effort particulier porté à la résolution des conflits et la construction d'une culture de la concertation autour des enjeux maritimes, dont un des symboles est la création du Parc naturel marin d'Iroise, premier créé en France en 2007 mais dont les prémices remontent à 1989.

## 2.2. La culture maritime au service de l'ouverture vers une diversité d'usages et d'activités

Au cours de l'histoire, le rapport à la mer a constamment évolué au rythme du changement des pratiques et activités humaines. C'est ainsi la diversité des usages de la mer, et leurs évolutions, qui font la richesse de la culture maritime et de ses expressions.

La Bretagne présente l'avantage de regrouper une palette très complète d'activités liées à la mer, qui s'est diversifiée au fil des décennies : activités professionnelles, pratiques culturelles et sportives, habitudes alimentaires, créations artistiques... Cette pluralité des manières de produire et de créer à partir de la mer peut évidemment être source de conflits d'usages mais elle singularise le rapport entre la société bretonne et la mer. La culture maritime s'est ainsi construite et enrichie de la diversité de ces expériences et pratiques : les paysages maritimes inspirent les artistes dont les œuvres font rayonner la Bretagne, la biodiversité marine inspire l'innovation technologique...

Par des voies originales, la culture maritime donne à voir la complexité sous un jour différent. Elle met en lumière les interdépendances entre fonctionnalité des écosystèmes marins et côtiers, valorisation de nombreuses activités qui contribuent au dynamisme régional et richesse de savoirs et savoir-faire singuliers.

## 2.3. La culture maritime au service d'un esprit d'innovation et d'exploration

La Bretagne a constamment joué un rôle moteur dans les explorations et innovations maritimes : par exemple, les grandes épopées maritimes au départ des ports de Bretagne, la première utilisation d'eau de mer à des fins thérapeutiques à Roscoff en 1899 ou les nombreux records de traversée des océans et de tour du monde à la voile.

Région à la pointe dans de nombreux domaines maritimes d'excellence, la Bretagne accueille l'un des deux pôles de compétitivité nationaux dédiés à la mer, ainsi que de nombreuses pépites qui ont su mobiliser et renouveler des compétences historiques à l'aune d'enjeux contemporains : plus d'une centaine d'entreprises œuvrent à la production d'énergies marines renouvelables, différents projets visent à redéployer le transport maritime à la voile, une multiplicité d'entreprises composent la *Sailing Valley*...

Vivier de grands skippeur-es, la Bretagne est aussi un port d'attache pour une nouvelle génération d'explorateur-trices, que les voyages conduisent sur tous les océans du globe à bord des voiliers *Tara* et *Pen Duick VI*, du navire à hydrogène *Energy Observer*, du catamaran *Nomade des mers*, de la capsule sous-marine *Under The pole* ou encore de la plus grande partie des navires de la flotte océanographique française.

La culture maritime, mémoire des explorations et expérimentations passées, soutient cet esprit de découverte, d'innovation et de créativité, suscitant dans tous les domaines des expériences et aventures nouvelles.

## 2.4. La culture maritime au service du vivre et faire ensemble

La solidarité constitue un principe fondamental des relations entre navigants. Le secours et le sauvetage en mer, l'insertion sociale et professionnelle par la navigation, le développement des classes de mer, les mobilisations collectives après des marées noires... de nombreuses initiatives montrent comment la culture maritime a constitué un ciment au service des solidarités, de l'inclusion, de la cohésion sociale et territoriale. La mer s'avère ainsi être un lieu privilégié pour l'apprentissage du faire et du vivre ensemble.

Pourtant, de manière générale, l'attractivité démographique du littoral et ses effets en cascade sur la pression foncière favorisent l'accès des territoires maritimes aux plus hauts revenus et en éloignent, par effet inverse, les populations aux revenus les plus modestes. Au-delà du critère géographique, l'éloignement à la mer peut aussi être ressenti différemment selon les individus, en fonction de leur âge, de leur genre ou de leur catégorie sociale ou professionnelle : mobilité contrariée, appréhension ou méconnaissance du milieu marin, inégalité femmes-hommes dans les métiers de la mer, faible accès aux loisirs ou aux vacances...

La culture maritime ouvre un chemin pour dépasser ces inégalités sociales et territoriales.

Connaissance, diversité, créativité et innovation, esprit d'aventure et de découverte, coopération et ouverture, solidarité, insertion et inclusion... Voici esquissée, à grands traits, la force de cette culture maritime, de ce commun culturel que le CESER appelle maintenant à appréhender dans une dimension stratégique et politique : quelle ambition collective pour faire vivre et tisser ce fil bleu avec les générations futures ?

Chacun a un rôle à jouer pour faire vivre la culture maritime, mais le CESER retient ici deux voies : la voie d'une ambition politique partagée, affirmée par les acteurs publics, et la voie de l'acculturation du plus grand nombre aux enjeux maritimes, avec le rôle prépondérant des « passeurs de culture maritime ».

### 3. Incarner une ambition politique en faveur de la culture maritime : donner un cap !

Adoptée collectivement en 2018 par les acteurs régionaux réunis au sein de la Conférence régionale pour la mer et le littoral, la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral a reconnu le rôle prépondérant de la culture maritime dans la singularité régionale. Elle a souligné son caractère essentiel et indispensable pour « *faire de la mer un domaine de projection, un vecteur d'appartenance, une source d'inspiration et de créativité* » et « *pour faire émerger une conscience maritime et engager la transition maritime de la Bretagne, et plus globalement de la société* ».

Pour autant, quelques années après, le CESER ne peut que regretter le retard pris dans la mise en œuvre de cette stratégie, qui illustre un décalage : la culture maritime est largement revendiquée mais pas toujours appréhendée ou soutenue à la hauteur de l'importance qu'elle revêt en Bretagne.

Faire vivre la culture maritime, c'est faire en sorte qu'elle continue à être une source de création, d'innovation et d'expérimentation. L'impulsion est très largement donnée par la société civile qui crée et innove sans cesse, dans une multitude de domaines artistiques, scientifiques, professionnels, écologiques, sportifs, culinaires... mais sans une ambition collective, ces multiples initiatives manquent d'une boussole.

C'est pourquoi le CESER souligne que les acteurs publics de Bretagne ont la responsabilité collective de promouvoir et de soutenir la culture maritime, aux côtés des acteurs de tous milieux pleinement engagés pour faire vivre ces dynamiques culturelles et sociales. Si les collectivités de Bretagne y contribuent déjà, d'une manière ou d'une autre, le CESER perçoit l'intérêt de renforcer l'efficacité et la visibilité de leurs actions et de démultiplier leurs efforts, en saisissant les leviers offerts dans l'exercice de leurs compétences propres et partagées (culture, sport, tourisme, éducation populaire...).

Les **communes et EPCI**, en cultivant les attaches de leur population (permanente ou saisonnière) par différentes actions : aménagement de l'interface ville-port, valorisation des produits de la mer au sein de projets alimentaires territoriaux, soutien aux pratiques nautiques scolaires...

Les **départements**, parce qu'ils ont, en tant que collectivités cheffes de file de l'action sociale et de la solidarité des territoires, un rôle à jouer en faveur d'une culture maritime qui soit libre et accessible au plus grand nombre, par exemple dans le cadre de leur politique culturelle et sociale, de leurs responsabilités vis-à-vis des collèges ou de leur politique des espaces naturels sensibles.

Le **Conseil régional de Bretagne**, enfin, parce qu'il dispose de leviers pour soutenir la culture maritime dans la quasi-totalité de ses champs de compétences (valorisation du patrimoine maritime, vivacité et attractivité des métiers maritimes, démocratisation des sports nautiques, développement de l'éducation à la mer...).

Aux côtés des collectivités, l'**État** doit aussi s'engager en faveur de la promotion de la culture maritime, parce que ses missions en région sont, elles aussi, profondément marquées par cette originalité maritime : présence historique de la Marine nationale, nombreuses implantations d'administrations maritimes, innovations pédagogiques autour des enjeux maritimes...

## 4. Initier un cercle vertueux par l'éducation à la maritimité : embarquer le plus grand nombre !

Si la culture maritime s'est transmise de génération en génération, c'est parce qu'au fil des décennies, la société civile s'est impliquée pour la faire vivre, dans une approche active, engagée, parfois militante. Citons les réseaux qui se sont mobilisés dès les années 80 pour faire reconnaître et valoriser le patrimoine maritime, les milieux enseignants, associatifs et sportifs qui ont créé les classes de mer et accueilli des générations d'élèves originaires de toute la France, les acteurs de l'éducation au territoire et à l'environnement, fédérés dès 1992, qui ont œuvré de concert pour imaginer des actions innovantes d'éducation à la mer, les centres de culture scientifique, technique et industrielle qui ont cultivé un lien étroit avec les professionnel·les de la mer...

Ces « passeurs de culture maritime » ont acquis une solide expérience en matière d'acculturation aux enjeux maritimes et composé une offre multiforme d'actions à destination des différents publics :

- Une dizaine de musées de France intègrent une composante maritime (sur la quarantaine labellisée au niveau régional) et plus de 150 associations du patrimoine maritime participent à la vie sociale, culturelle et touristique régionale ;
- Près de 400 actions d'éducation à la mer sont recensées au sein du Réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne (REEB) ;
- Le groupement régional des aires éducatives de Bretagne joue un rôle pilote dans le développement des aires marines éducatives en métropole avec, aujourd'hui, plus de 200 zones labellisées et gérées de manière participative par des scolaires ;
- Les prestataires de nautisme scolaire ont accueilli plus de 180 000 élèves en 2019, dont une très forte proportion d'élèves scolarisés en Bretagne ;
- Le réseau régional de culture scientifique, technique et industrielle est sensiblement maritimisé, avec des figures de proue telles qu'Océanopolis, la Maison de la mer, Haliotika, la Cité de la voile et bientôt le centre 70.8 dédié aux innovations maritimes ;

- De nombreuses initiatives ont été lancées pour valoriser les métiers maritimes et renforcer leur attractivité (Campus des industries navales, salon *Pro & mer*, semaine de l'emploi maritime, association Breizh Mer...).

Le CESER souligne l'atout que représente cette multiplicité d'initiatives qui apparaissent comme un levier prioritaire à actionner pour initier un profond mouvement d'acculturation aux enjeux maritimes. Tout l'enjeu est d'assurer la démultiplication et la meilleure convergence de ces actions, et d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

## 5. Les préconisations du CESER

Alors qu'aujourd'hui la plupart des régions littorales françaises tendent à s'affirmer dans le domaine maritime, la Bretagne a plus que jamais intérêt à valoriser sa culture maritime et à l'inscrire durablement comme l'un des axes de différenciation des politiques régionales. Aux yeux de la société civile organisée réunie au sein du CESER, elle doit être davantage qu'un piment relevant le goût des discours et du marketing territorial. Elle doit être le ciment d'une politique maritime régionale affirmée.

### Préconisation n°1 : Réaffirmer la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral et construire son plan d'actions

Les ambitions d'une politique maritime régionale intégrée ont été posées au sein de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral adoptée en 2018, pour laquelle le Conseil régional de Bretagne avait produit sa feuille de route. Cependant, dans un contexte de crises successives (le Brexit puis la pandémie de Covid-19), les différents acteurs réunis au sein de la Conférence régionale pour la mer et le littoral n'ont pas véritablement construit ni déployé à ce jour leur plan d'actions. Ce retard est regrettable et le CESER invite donc l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral à œuvrer pour qu'un plan d'action soit mis en place, afin de donner enfin corps à cette politique maritime partagée pour la Bretagne.

Services de l'Etat en région comme collectivités territoriales, tous ces acteurs peuvent et doivent se mobiliser en ce sens, mais le CESER, à son niveau, s'adresse plus particulièrement au Conseil régional de Bretagne. En raison des responsabilités de chef de file que lui attribue la loi dans les domaines liés à la maritimité, ce dernier doit en effet impulser et coordonner cette mobilisation collective.

À l'aube d'une nouvelle mandature et dans le contexte de construction d'une « sortie de crise », le CESER invite la prochaine assemblée à incarner cette ambition maritime, avec la construction d'une politique régionale dont les actions en faveur de la mer et du littoral seraient plus visibles et mieux coordonnées entre les différents champs d'action sectoriels de la collectivité. Il s'agit à la fois de mieux valoriser, en Bretagne et au-delà, son engagement de longue date sur ces questions, mais aussi d'en démultiplier les bénéfices en favorisant la coordination, le suivi et l'évaluation des politiques sectorielles qui touchent les enjeux maritimes, et la meilleure compréhension de leurs interdépendances et effets conjoints. Le CESER appelle aussi le Conseil régional de Bretagne à décliner cette ambition dans les relations

contractuelles qu'il doit engager avec les autres niveaux d'action publique (contrats de partenariats avec les EPCI, contrat de plan État-Région...).

Cette mobilisation collective doit *in fine* positionner la Bretagne comme une figure de proue des enjeux maritimes et littoraux aux niveaux interrégional et national, dans cet esprit de coopération, d'ouverture et d'entraînement propre à la culture maritime et auquel est profondément attaché le CESER.

La mise en œuvre de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral devra donner une large place à la culture maritime et en promouvoir toutes les formes d'expression, car elles constituent le carburant de la maritimité à long terme. Dans ce but, le CESER accompagne cette préconisation de portée générale d'un ensemble de propositions destinées à guider l'action des acteurs publics, pour que la culture maritime continue à être un levier d'inspiration et de création, d'innovation et d'expérimentation, mais aussi de différenciation et de rayonnement de la Bretagne, dans tous les domaines.

## Préconisation n°2 : Communiquer (sur) la maritimité

L'un des premiers leviers pour mobiliser autour de la culture maritime, mais aussi pour la soutenir et la développer, c'est d'en faire un axe de communication infrarégional et suprarégional. La communication des collectivités territoriales, dont notamment celle du Conseil régional de Bretagne, doit prendre sa part dans la diffusion de la culture maritime et l'appropriation des enjeux maritimes, dans toute leur complexité.

Le CESER souligne l'intérêt, pour le Conseil régional de Bretagne, de porter, comme il a d'ailleurs pu le faire par le passé, une stratégie de communication permettant d'affirmer cette culture maritime en Bretagne, en France et en Europe, et prenant appui :

- Sur les emblèmes qui parlent au grand public (phares, îles, produits de la mer, sentier des douaniers...) mais aussi sur de nouvelles images-phares à créer, comme autant de points d'entrée dans la culture maritime ;
- Sur le vivier de gens de mer passionnés, qui sont une composante indissociable des paysages emblématiques de la Bretagne et, à ce titre, constituent les meilleurs ambassadeurs de sa maritimité ;
- Sur les médias et technologies de toute sorte (télévision, radio, presse quotidienne régionale, mais aussi jeux-vidéos, podcasts, médias en ligne et sites de diffusion vidéo, drones...), et notamment ceux qui ne sont pas directement dédiés à la mer, pour toucher un plus large public. Le podcast *Demi-Sel* du Conseil régional de Bretagne pourrait par exemple consacrer sa prochaine saison à la culture maritime sous toutes ses formes.

Plus largement, un événement annuel pourrait être organisé sous l'égide de la Conférence régionale pour la mer et le littoral, à l'occasion par exemple de la journée européenne de la mer ou de la fête de la mer et du littoral, pour mettre en lumière la culture maritime de la Bretagne, sous toutes ses formes, et valoriser ses forces vives.

## Préconisation n°3 : Promouvoir un libre accès à la mer et à ses activités

Dans une région comme la Bretagne, le libre accès aux espaces marins et côtiers est une composante essentielle de l'expérience de nature que le CESER a décrite dans son étude sur la biodiversité comme un besoin humain fondamental, dont la privation en période de confinement a montré toutes les conséquences psychologiques et sociales.

Cet accès à la mer englobe évidemment l'accès physique aux espaces marins et côtiers et à ce qu'ils procurent en termes de santé, de bien-être physique et psychologique, de détente et de loisirs, qui devraient bénéficier au plus grand nombre, mais aussi l'accès à un socle de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être nécessaires pour appréhender les enjeux maritimes dans toute leur complexité : savoir nager, connaître les principes de la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers, être sensibilisé aux risques naturels, connaître les métiers maritimes...

Les acteurs publics doivent être les garants de l'accès, pour tou-te-s et partout, à ce « *bagage maritime* » : le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (et l'éducation populaire) en ce qui concerne les scolaires, les collectivités territoriales vis-à-vis de leurs habitant-es permanent-es ou de passage... Le CESER appelle ces acteurs à soutenir et démultiplier les initiatives favorisant une plus grande continuité dans l'accès à la mer, tout au long des parcours de vie.

## Préconisation n°4 : Susciter l'envie de connaître la mer et de créer avec elle

Il est important que la richesse et la diversité des liens tissés avec la mer et des expressions de la culture maritime se transmettent à travers les générations. Il est tout aussi important qu'elles se renouvellent et se développent. Susciter l'envie de connaître la mer et de créer toujours davantage avec elle semble constituer le meilleur chemin pour construire une maritimité régionale. En ce sens, le CESER appelle à une posture permanente de recherche et de compréhension de ce qui nourrit la culture maritime et de ses dynamiques d'évolution.

Le développement de la culture maritime est aussi une affaire d'expériences. Parce que c'est leur diversité qui fait vivre la culture maritime de la Bretagne, le CESER appelle à multiplier les occasions de voir, de toucher, de goûter, d'entendre, de sentir la mer et ses activités : goûter les produits, écouter les professionnel-les, découvrir les chants de marins, peindre la mer, observer la biodiversité... Il s'agit de sensibiliser et permettre à chaque personne de tisser « son » lien avec la mer, au fil de ses expériences personnelles et professionnelles.

Voici quelques pistes de réflexion proposées par le CESER :

- Impliquer davantage certains secteurs dans l'acculturation aux enjeux maritimes : le système alimentaire, le secteur du tourisme, le monde artistique...
- Soutenir et développer la vivacité de l'édition maritime en Bretagne, sous toutes ses formes : roman, aventure, jeunesse, sciences, BD, photographie, édition numérique...

- Renforcer la place des produits de la mer dans la stratégie régionale du « bien-manger » et saisir les leviers pour valoriser ces produits, par exemple au sein des projets alimentaires territoriaux ou dans la restauration collective scolaire. Une *Semaine du goût maritime* pourrait par exemple être proposée pour mettre en lumière les produits de la mer de Bretagne et susciter de nouvelles habitudes de consommation ;
- Renforcer la pratique des sports d'eau, toutes disciplines confondues (natation en piscine, canoë-kayak en rivière, voile sur les étangs), dans l'idée de faire découvrir des sports que l'on peut ensuite pratiquer en mer.

## Préconisation n°5 : Investir dans l'éducation à la maritimité

La culture maritime constitue un véritable pan du patrimoine régional et un atout essentiel dans une grande région maritime. Aujourd'hui plus que jamais, l'intervention publique en soutien à sa transmission s'avère nécessaire. C'est pourquoi le CESER appelle à la construction collective d'un plan d'actions en faveur de l'éducation à la maritimité du plus grand nombre : enfants, adultes, visiteurs, professionnels, élu-es...

Cette éducation à la maritimité doit permettre de comprendre ce qui nourrit la culture maritime de la Bretagne et ses évolutions, et comment la présence de la mer a coloré ce territoire, dans toutes ses nuances. Elle s'appuie sur toutes les formes de création et de production artistique, culinaire, économique, scientifique, culturelle, touristique inspirées de la mer. Elle mise sur la diversité et l'excellence des acteurs régionaux pour tisser le lien à la mer, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Elle favorise les expériences sensorielles maritimes de toutes sortes et invite à appréhender la mer comme un milieu naturel soumis à des risques particuliers, mais aussi comme le support d'activités nombreuses.

## Préconisation n°6 : Inscrire les jeunes générations comme une priorité au long cours de l'éducation à la maritimité

Les jeunes générations sont des destinataires privilégiés de l'éducation à la maritimité. Elles constituent une priorité de l'effort collectif à conduire, au niveau national et *a fortiori* en Bretagne, où l'éveil maritime s'avère en effet indissociable de la construction, par chaque individu, de son rapport au territoire. Ainsi, de manière générale, le CESER appelle à augmenter le temps et les moments consacrés à l'éducation à la maritimité.

Concernant les scolaires, le CESER souligne la responsabilité naturelle de l'école dans la transmission d'un socle commun, d'un « bagage maritime » qui permette à chaque enfant de tisser son lien à la mer, quels que soient son lieu de résidence et son milieu social. Il appelle les parties prenantes de l'enseignement scolaire à intégrer le caractère essentiel de l'éducation à la maritimité en Bretagne et à définir les modalités permettant de soutenir et développer les initiatives pédagogiques rendues possibles par la force des relations humaines que des enseignant-es sensibilisé-es ont développées avec leurs partenaires locaux. Il réaffirme notamment son attachement aux classes de mer, qui devraient selon lui bénéficier à un plus grand nombre d'élèves.

La sensibilisation et la formation des enseignant·es et adultes encadrant·es constituent aussi un préalable indispensable, pour qu'ils développent leur propre éducation à la maritimité. En ce sens, le CESER invite les acteurs régionaux à être force de propositions et de contenus, par exemple auprès de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Bretagne (module optionnel maritime, communication des travaux de l'Observatoire régional de l'économie maritime...) ou des organismes de formation au BAFA. Ces expérimentations pourraient d'ailleurs bénéficier ensuite plus largement à d'autres régions maritimes.

En complément de l'action de l'Éducation nationale dirigée vers les scolaires, le CESER souligne l'intérêt pour les acteurs régionaux de renforcer l'éducation à la maritimité des jeunes, par le biais de leurs compétences en matière de jeunesse (Conseil régional) et en matière d'action sociale et d'insertion (Départements).

## Préconisation n°7 : Déployer l'ingénierie pédagogique au service de l'éducation à la maritimité des adultes

L'éducation à la maritimité des adultes doit mettre davantage à profit des moments privilégiés de vacances et de loisirs culturels, sportifs et touristiques pour renforcer l'appropriation des enjeux maritimes auprès des adultes et au sein des familles.

À l'ère du numérique notamment, la multiplication et la diversification des médias évoquant la mer, alliées à une capacité accrue de proposition et de personnalisation d'expériences maritimes et à un fort potentiel de diffusion grâce aux réseaux sociaux, ouvrent un large champ d'innovation à exploiter.

Le CESER propose de :

- Créer un label ou un réseau de guides professionnels maritimes ;
- Former davantage les conseillers en séjour touristique aux enjeux maritimes et aux prestations culturelles et touristiques proposées sur le territoire ;
- Encourager, en complément, la constitution de réseaux de « *greeters* » maritimes (bénévoles passionnés qui accueillent gratuitement des touristes lors d'une balade et à qui ils transmettent la connaissance de leur territoire) ;
- Renforcer la visibilité et la complémentarité de l'offre régionale en matière d'éducation à la maritimité, par exemple en construisant des parcours d'interprétation au départ de lieux réputés comme le sentier des douaniers ou les sites remarquables ;
- Valoriser l'offre régionale en matière de tourisme de découverte économique et lever les freins pour les professionnels qui souhaitent partager autour de leurs métiers (découverte des activités, dégustation de produits de la mer...) ;
- Initier des partenariats entre le Comité régional du tourisme et les regroupements de comités d'entreprises pour valoriser l'offre régionale en matière de découverte de la culture maritime.

## Préconisation n°8 : Miser sur les passeurs de culture maritime

Dans l'exercice de ses activités familiales, professionnelles, associatives ou électives, tout un chacun peut contribuer à l'appropriation des enjeux maritimes. Cependant, face à des sujets souvent complexes, les médiateurs professionnels ont un rôle essentiel à jouer et la qualité de la médiation qu'ils proposent est reconnue, en Bretagne et au-delà.

Parce que l'éducation à la maritimité s'opère sur le temps long et entre générations, elle mérite un investissement durable. Le soutien pérenne de ces acteurs et réseaux doit être placé au cœur de l'effort collectif en faveur de l'éducation à la maritimité, pour leur permettre de poursuivre et démultiplier leurs actions et leurs partenariats.

Le CESER propose de :

- Faire évoluer les principes et modalités d'accompagnement des actions d'éducation à la maritimité, pour assurer la stabilité et la santé économique des structures et soutenir les démarches partenariales entre les différents réseaux ;
- Valoriser au-delà du territoire régional cette compétence au croisement de l'ingénierie pédagogique, de la vulgarisation scientifique et de l'appropriation des enjeux maritimes : à l'heure où les régions se réapproprient leur façade maritime, ne serait-ce pas l'occasion d'exporter cette éducation à la maritimité « à la bretonne » ?
- Exploiter les opportunités offertes au croisement de l'ingénierie pédagogique et de la marétique (mot utilisé pour désigner les activités maritimes comme domaine d'application du numérique), afin de proposer des expériences maritimes virtuelles complémentaires des autres dispositifs d'éducation à la maritimité. Ce déploiement devrait toutefois s'effectuer avec une vigilance portée à la formation des professionnels de la médiation.

## Préconisation n°9 : Ouvrir les perspectives professionnelles maritimes dès le plus jeune âge

Le CESER a déjà souligné l'enjeu de valorisation des métiers de la mer et des formations à ces métiers. En tant que collectivité cheffe de file en matière d'orientation professionnelle, le Conseil régional de Bretagne dispose de leviers pour amener les élèves, le plus tôt possible, à envisager la mer comme une source d'emplois.

Aux côtés des actions déjà conduites, le CESER propose de :

- Renforcer la communication sur les métiers de la mer sur la plateforme IDEO d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, en y relayant par exemple des témoignages de professionnels, et l'élargir aux métiers qui ne sont pas spécifiquement maritimes au départ, mais qui peuvent le devenir ;
- Travailler l'articulation entre la compétence en matière d'orientation professionnelle et l'animation du réseau des centres de culture scientifique, technique et industrielle ;
- Sensibiliser davantage les conseillers d'orientation qui pourraient, de la même manière que les enseignants, avoir accès à des modules leur permettant de mieux appréhender les filières et métiers maritimes ;

- Décloisonner et partager les réflexions sur l'attractivité des métiers (y compris en élargissant au-delà des secteurs d'activités maritimes), pour aider les filières à objectiver l'image de leurs métiers, à renforcer leur présence sur les médias et réseaux sociaux...

Oui, la Bretagne, c'est la mer...  
et la culture maritime le précieux fil bleu de son développement !

# Sommaire

## du rapport

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>5</b>
Les fondations de la culture maritime en Bretagne	5
1. Culture maritime et patrimoine naturel	5
1.1. Des écosystèmes et des paysages marins et côtiers riches et variés	6
1.2. Un intérêt culturel pour la biodiversité	10
2. Culture maritime et patrimoine nautique	13
2.1. Les navires, moteurs de la culture maritime	13
2.2. Un patrimoine scientifique qui soutient l'exploration et l'exploitation des ressources de la mer	17
2.3. Les dispositifs de signalisation maritime, un patrimoine architectural au service de la sécurité et de la navigation	19
2.4. Les épaves, un patrimoine subaquatique support d'histoires maritimes	23
3. Culture maritime et patrimoine militaire	27
4. Culture maritime et patrimoine portuaire	31
5. Culture maritime et patrimoine halieutique	36
6. Culture maritime et patrimoine balnéaire	40
7. Culture maritime et patrimoine immatériel	44
En conclusion	47
<b>Chapitre 2</b>	<b>48</b>
Les expressions contemporaines de la culture maritime en Bretagne	48
1. La culture maritime dans les arts visuels et scéniques	48
2. La culture maritime dans la littérature	53
3. La culture maritime dans les productions audiovisuelles	59
4. La culture maritime dans la consommation	64
5. La culture maritime dans les pratiques touristiques et de loisirs	67
6. La culture maritime dans les activités sportives et de plein-air	73
6.1. Culture maritime et randonnées pédestres	73
6.2. Culture maritime et activités nautiques	75
6.3. Culture maritime et excellence sportive	84

7. La culture maritime dans les savoirs et savoir-faire	87
8. La culture maritime dans la vie démocratique et citoyenne	90
En conclusion	95

<b>Chapitre 3</b>	<b>96</b>
La culture maritime : un fil bleu à tisser collectivement	96

1. La culture maritime, un « fil bleu » au service du développement territorial	96
1.1. La culture maritime au service d'une attention accrue portée à la qualité des écosystèmes marins et côtiers	100
1.2. La culture maritime, au service de l'ouverture vers une diversité d'usages et d'activités	102
1.3. La culture maritime au service d'un esprit d'innovation et d'exploration	102
1.4. La culture maritime au service du vivre et faire ensemble	103
1.5. Quelle ambition collective pour faire vivre la culture maritime en Bretagne ?	103
2. Faire vivre la culture maritime par l'ambition politique	104
2.1. La culture maritime dans l'action publique locale	104
2.2. La culture maritime dans l'action départementale : des ambitions contrariées par la réforme territoriale ?	106
2.3. La culture maritime dans l'action régionale	108
2.4. La culture maritime dans l'action de l'Etat	111
3. Faire vivre la culture maritime par l'acculturation du plus grand nombre	114
3.1. Les acteurs du patrimoine maritime	114
3.2. La sphère scolaire	116
3.3. Les associations d'éducation à l'environnement	119
3.4. Les prestataires d'activités nautiques encadrées	120
3.5. Les acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle	122

<b>Chapitre 4</b>	<b>126</b>
Les préconisations du CESER	126

1. Incarner une ambition politique en faveur de la culture maritime : donner un cap !	126
2. Initier un cercle vertueux par l'éducation à la maritimité : embarquer tout le monde !	130

<b>Conclusion</b>	<b>135</b>
<b>Annexe</b>	<b>137</b>
<b>Remerciements</b>	<b>139</b>
<b>Glossaire</b>	<b>142</b>
<b>Table des matières</b>	<b>144</b>

# Introduction

## La Bretagne, c'est la mer !?

Cette relation sonne, pour certains, comme une évidence, tant et si bien qu'elle est utilisée comme accroche dans les discours et publications. Si le caractère maritime de la Bretagne semble profondément ancré, cette affirmation mérite pourtant d'être explorée et reconstruite, car elle masque une réalité géographique, historique et sociétale plus complexe, vraie en Bretagne comme dans d'autres régions maritimes.

D'abord, cette réalité est plus complexe sur le plan géographique, car proximité avec la mer et culture maritime ne vont pas forcément de pair. Le seul fait de bénéficier d'une proximité géographique avec la mer peut ne pas suffire pour accéder à la culture maritime. La notion même de proximité interroge puisqu'elle peut être ressentie différemment selon les territoires (jusqu'où dans les terres pénètre l'influence marine ?) ou les personnes (en fonction de leur âge, de leur emploi...).

Ensuite, cette réalité est plus complexe sur le plan historique. Les rapports entre la Bretagne et la mer ont constamment évolué dans le temps, sous l'influence de multiples facteurs. L'ouverture culturelle de la Bretagne vers la mer s'est ainsi opérée progressivement, autour d'activités dont l'évolution historique n'est pas linéaire : d'abord la pêche, le commerce maritime et la Défense, qui ont chacune connu de grandes phases d'essor et de repli, puis le développement relativement plus récent des loisirs. La vocation maritime de la Bretagne est par ailleurs intrinsèquement liée au destin de son arrière-pays. Ces deux histoires, celle de l'*armor* et de l'*argot*, s'entrecroisent<sup>2</sup> : exploitation des ressources marines en complément saisonnier d'activités agricoles, recrutement de main-d'œuvre paysanne dans les conserveries de poissons, développement des ports en lien avec l'industrie agroalimentaire...

Enfin, cette réalité est plus complexe sur le plan sociétal. Caractéristique des évolutions contemporaines, les individus entretiennent un rapport singulier à la mer, différencié selon leur profil et leurs parcours de vie : entre vocation professionnelle pour les uns, image à « liker » ou eldorado estival pour les autres, la mer est aussi une source d'inspiration artistique, une ressource alimentaire et énergétique et un milieu dont les fonctionnalités doivent être préservées. Sans compter que pour une partie de la population, la mer représente aussi l'inconnu.

Ainsi, les relations qui se tissent entre la mer et les populations sont sujettes aux perceptions individuelles et subjectives. Certaines d'entre elles peuvent d'ailleurs diverger. Pour ces raisons, il est difficile de les appréhender dans une dimension collective, à l'échelle de la

---

<sup>2</sup> Audition d'André LESPAGNOL, Professeur agrégé d'histoire, 9 janvier 2020.

Bretagne, mais aussi plus largement, comme l'exprime Bernard CADORET à la création de la revue *Le Chasse-Marée*, en 1981<sup>3</sup>.

« *Beaucoup de gens en France dépendaient, travaillaient ou aimaient la mer, mais chacun avec une sensibilité propre. Ce qui manquait, c'était précisément une culture maritime qui aurait regroupé toutes ces approches* ».

Bernard CADORET

La sociologie définit la culture comme ce qui est commun à un groupe d'individus et ce qui le soude. Dans un sens plus large, l'UNESCO définit la culture comme « *l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social* ». En tant qu'anthropologue, Frédérique CHLOUS s'appuie, elle, sur la définition plus ancienne de TYLOR (*Primitive culture*, 1871), qui couvre l'ensemble des aspects d'une vie en société : « *La culture est cet ensemble complexe qui inclut les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes, ainsi que les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société* ».

Ces définitions invitent à penser la culture maritime comme intrinsèquement plurielle. Elle couvre une diversité de pratiques, de savoirs, de savoir-faire, dans de multiples domaines (arts, lettres, sciences, modes de vie et de travail, métiers, lois...) et s'exprime par un ensemble de traits matériels, intellectuels et affectifs qui, parce qu'ils sont liés à la présence de la mer sur un territoire donné, revêtent une certaine singularité : en ce sens, qu'est-ce qui réunit, à l'échelle de la Bretagne, les multiples rapports individuels à la mer ? Cet ensemble pluriel est-il constitutif d'une culture maritime qui s'exprimerait en Bretagne plus fortement qu'ailleurs ? Si oui, quels en sont les traits saillants ?

Explorer la singularité et la diversité des rapports culturels entre la mer et la société en Bretagne, c'est l'un des objectifs de cette étude. Il s'agit aussi de mettre en perspective le rôle structurant de la culture maritime en Bretagne, dans trois dimensions :

- Comme une **composante à part entière de la culture en général, elle contribue au développement régional et au « faire société »** ;
- Elle est un support indispensable au développement durable des activités et usages maritimes et elle est **un levier pour renforcer la maritimité de la Bretagne, dans toutes ses dimensions** ;
- Elle est une opportunité pour valoriser la Bretagne et **un facteur essentiel de différenciation et d'attractivité**.

Cette démarche du CESER s'inscrit dans la continuité de ses précédents travaux dont le fil rouge, depuis la création de sa section Mer-Littoral en 1999, est de toujours mieux comprendre et faire reconnaître le rôle singulier joué par la mer en Bretagne. Nombre de ses travaux ont ainsi contribué à mieux caractériser la maritimité de la Bretagne, dans ses

---

<sup>3</sup> LE CHASSE-MAREE, *Pour une culture maritime. Propos de Bernard CADORET recueillis par Vincent GUIGUENO*, n°300, 2018.

dimensions environnementales et économiques notamment. En 2011, le CESER publie le rapport « *Milieux côtiers, ressources marines et société* », dans lequel il donne des clés pour comprendre la diversité et la richesse des écosystèmes marins et côtiers bretons. En 2014, dans l'étude « *Economie maritime en Bretagne : changeons de regard* », il insiste sur la nécessité d'envisager l'économie maritime de manière très large et de mieux connaître son poids réel et sa capacité d'entraînement sur le développement régional. Dans ce rapport, le CESER esquisse l'hypothèse que l'affirmation de la maritimité comme axe de développement de la Bretagne est portée par des dynamiques socioculturelles, qui méritent d'être davantage connues et caractérisées.

Cet effort de connaissance est rendu d'autant plus nécessaire que certaines actualités des dernières années reflètent le paradoxe d'une région qui s'est, la première, dotée d'outils de gouvernance et de planification, qui communique avec force autour de son image maritime, mais dont les actions ne semblent pas suffisamment à la hauteur de l'ambition initiale de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral de porter une politique maritime intégrée pour la région.

Face à ce constat, et alors qu'aujourd'hui, toutes les régions littorales emboîtent le pas à la Bretagne et cherchent à s'affirmer dans le domaine maritime<sup>4</sup>, il devient particulièrement opportun de conduire cette exploration, en suivant un point cardinal : le caractère vivant de la culture maritime. En effet, la culture maritime se construit ou se déconstruit, se modifie et s'aménage de génération en génération, à la lumière d'héritages historiques, au gré d'évolutions sociétales et de volontarisme politique. Elle s'exprime différemment selon les publics et les territoires.

« Pour déterminer une singularité dans la culture maritime, il est nécessaire de tenir compte de l'histoire, de la géographie, de l'environnement et de la composition sociale »

Frédérique CHLOUS, professeure d'ethnologie

Ce cap conduit le CESER à interroger l'ancrage régional de la culture maritime. Invité en cela par Frédérique CHLOUS<sup>5</sup>, il en a recensé les principales empreintes et marqueurs.

Cet ancrage régional se manifeste d'abord dans une dimension patrimoniale. Les écosystèmes marins et côtiers, les navires, les épaves, l'architecture, le bâti industriel, les fêtes... illustrent les liens historiques tissés entre la Bretagne et la mer. Ces éléments patrimoniaux dessinent un paysage culturel singulier. En ce sens, les composantes naturelles, matérielles, immatérielles du patrimoine maritime constituent **les fondations de la culture maritime en Bretagne** (chapitre 1).

---

<sup>4</sup> Voir plus loin, Chapitre 2, encadré « Culture maritime et politiques régionales : et ailleurs ? ».

<sup>5</sup> Audition de Frédérique CHLOUS, Professeure d'ethnologie (MNHN), 9 janvier 2020.

Cet ancrage régional se manifeste ensuite dans une dimension sociale, subjective, voire quasi affective. Les habitants et visiteurs de la Bretagne façonnent, au gré de leurs aspirations et de leurs parcours de vie, un rapport individuel à la mer qui colore les pratiques sportives et récréatives, la gastronomie, les arts (littérature, cinéma, design...), les métiers et savoir-faire, la vie démocratique... Ce sont les **expressions contemporaines de la culture maritime en Bretagne** (chapitre 2).

Ce tableau met en lumière la vitalité de la culture maritime en Bretagne et souligne, en miroir, à quel point elle est vitale. **Véritable « fil bleu » du développement régional**, elle participe au bien-être et à l'émancipation des personnes, elle est créatrice d'emplois et de valeurs, elle est source d'externalités positives pour d'autres secteurs, elle est un vecteur d'attractivité, de coopération et d'ouverture... Ce sont tous ses effets démultiplicateurs qui forgent la conviction du CESER que ce commun culturel constitue un socle solide et essentiel pour renforcer la maritimité de la Bretagne (chapitre 3). Cette culture maritime doit être soutenue et valorisée, pour ce qu'elle apporte aujourd'hui, mais aussi pour ce qu'elle peut apporter demain. Le CESER invite ainsi à appréhender l'avenir de la culture maritime dans sa dimension stratégique et politique : comment assurer sa diversité et sa vitalité en Bretagne ? Comment cultiver cette singularité territoriale ?

Le CESER parcourt ces questions et émet des propositions en faveur d'**une ambition politique continue pour faire vivre la culture maritime de la Bretagne et investir dans l'éducation à la maritimité** (chapitre 4).

# Chapitre 1

## Les fondations de la culture maritime en Bretagne

Les écosystèmes marins et côtiers, les navires, les épaves, l'architecture, le bâti industriel, les métiers, les fêtes maritimes... illustrent les liens historiques tissés entre la Bretagne et la mer. De nombreuses villes se sont développées par et pour la mer, autour d'activités liées à son exploitation (d'abord la pêche, le commerce maritime et la défense, puis le tourisme balnéaire), qui ont fait vivre de nombreuses personnes durant des décennies et modelé le rapport à la mer. Toutes ces activités ont laissé des empreintes, matérielles ou immatérielles.

A partir des années 80, ces traces ont suscité un regain d'intérêt car elles sont constitutives d'un « patrimoine maritime » très riche et toujours vivant, objet de nombreuses initiatives visant sa connaissance, sa préservation, sa restauration et sa valorisation. Celles-ci mobilisent des acteurs variés et soutiennent des dynamiques économiques, sociales, environnementales et culturelles importantes pour les territoires. En ce sens, le patrimoine maritime fonde la culture maritime de la Bretagne et, par ses différentes composantes, il dessine un paysage culturel riche et singulier, dont le CESER dégage ici les principaux reliefs : une composante naturelle, une composante matérielle (en mer et à terre) et une composante immatérielle.

### 1. Culture maritime et patrimoine naturel

Dans son étude de 2020 sur la biodiversité<sup>6</sup>, le CESER évoque « *un continuum de patrimoines* ». Il met en lumière les liens étroits entre patrimoine social, culturel et naturel en Bretagne et l'importance du lien terre-mer, qui s'expriment de part et d'autre des 2 700 km de côtes, à travers les paysages naturels, les mouvements des éléments naturels, des espèces animales et végétales emblématiques...

Nature et culture sont ainsi indissociables<sup>7</sup> et le patrimoine naturel de la Bretagne contribue fortement à la singularité de sa culture maritime.

---

<sup>6</sup> CESER DE BRETAGNE, *Biodiversité et société en Bretagne : cultivons les interactions !* Octobre 2020.

<sup>7</sup> Audition de Frédérique CHLOUS, Professeure d'ethnologie (MNHN), 9 janvier 2020.

## 1.1. Des écosystèmes et des paysages marins et côtiers riches et variés

Les écosystèmes marins et côtiers fournissent de nombreux services : services d’approvisionnement (exploitation des ressources marines), services de régulation (climat), services supports (cycles de l’énergie et de la matière) et services culturels<sup>8</sup>, ces derniers regroupant l’ensemble des aménités offertes par la mer et le littoral, en termes de bien-être, de loisirs, de tourisme mais aussi d’éducation, de recherche et de formation.

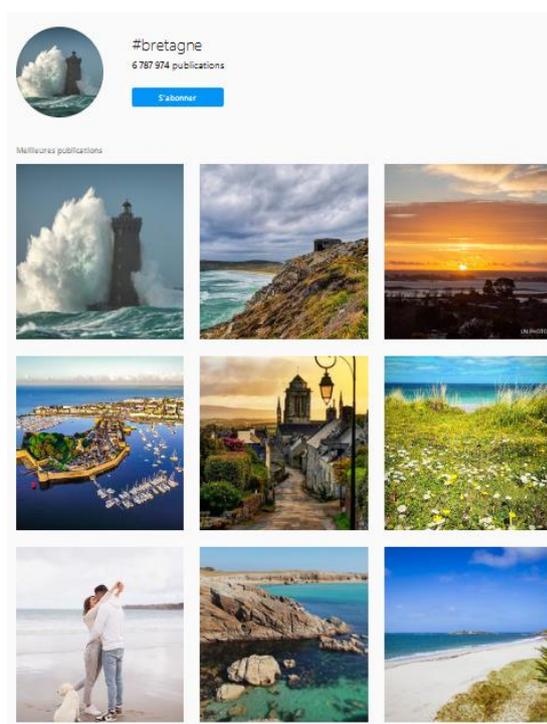
Ces aménités puisent leur source dans la dimension esthétique et culturelle des paysages marins et côtiers de la Bretagne, d’une grande richesse et d’une grande diversité : côtes basses (plages, dunes, cordons de sable et de galets, marais littoraux), côtes rocheuses et falaises entaillées de profonds estuaires, abers et rias, golfes, fonds sableux du pourtour des îles, forêts de laminaires, bancs de maërl, herbiers de zostères, zones d’estran... La Bretagne compte aussi près d’un millier d’îles et îlots, soit 70 % des entités insulaires de France métropolitaine<sup>9</sup>.

Ce patrimoine naturel prestigieux imprègne l’identité de la Bretagne. Il nourrit l’attractivité régionale et les représentations culturelles et institutionnelles.

- **Les paysages côtiers dominent l’image de la Bretagne**

La prédominance des paysages côtiers dans les représentations culturelles de la Bretagne s’observe dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle dans les cartes postales anciennes. Des statistiques menées sur la plateforme Cartolis du musée de la carte postale de Baud illustrent cette surreprésentation : sur 8 100 cartes postales analysées, 73 % représentent des paysages littoraux ; les motifs les plus récurrents sont la plage (23 %) et le rocher (12 %), contre moins d’1 % pour les fleuves ou les bourgs<sup>10</sup>.

Figure 1. Publications les plus populaires associées au #bretagne sur Instagram



Source : Instagram, capture d’écran du 25 mai 2021

<sup>8</sup> CESER DE BRETAGNE, *Milieux côtiers, ressources marines et société*. Décembre 2011.

<sup>9</sup> OBSERVATOIRE DE L’ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE (OEB), *La Bretagne concentre 70% des îles de France métropolitaine*, 26 novembre 2018. Ces îles représentent des objets administratifs et institutionnels à part : sur ce sujet, voir plus loin, Chapitre 2, 8. La culture maritime dans la vie démocratique et citoyenne, sur les îles.

<sup>10</sup> OEB, *Les paysages de la Bretagne littorale sont surreprésentés sur les cartes postales anciennes*, mis à jour le 22 juin 2020.

Aujourd'hui encore, la mer et le littoral occupent sans doute la première place dans l'imaginaire associé à la Bretagne. Sur Instagram, réseau social dédié au partage de photographies, le mot-clé #bretagne se voit souvent associé à des photographies de paysages maritimes et littoraux<sup>11</sup>. Il comptait plus de 6,7 millions d'occurrences au 25 mai 2021, plaçant la Bretagne au premier rang des régions en nombre de publications<sup>12</sup>.

Au-delà d'une simple compétition, cette popularité sur les réseaux sociaux a un intérêt économique indéniable, les paysages côtiers servant ici l'attractivité régionale. Cela ressort nettement des enquêtes de satisfaction réalisées par le Comité régional du tourisme<sup>13</sup> : 69 % des visiteurs-euses citent « la nature, les paysages, le littoral » comme premier facteur ayant motivé le choix de la Bretagne, devant « le patrimoine culturel et historique » (38 %). Ils sont 27 % à citer « la plage ».

Cette attractivité puise aussi sa source dans la dynamique des paysages côtiers, avec le mouvement des marées, les nuances de couleurs, la force des éléments naturels ou encore l'évolutivité du climat. Cela se mesure tout particulièrement lors des périodes de tempêtes, lorsqu'à chaque coup de vent, les promeneurs se ruent vers les côtes pour profiter du spectacle des éléments naturels. Fin janvier 2021, la photographie « Poséidon » de Mathieu RIVRIN, prise à Lesconil durant la tempête Justine, a ainsi fait le tour des réseaux sociaux<sup>14</sup>.

On constate le même engouement pour les marées, dont la baie du Mont-Saint-Michel accueille les plus grandes d'Europe<sup>15</sup>. Le perpétuel mouvement de va-et-vient de la mer façonne le littoral plusieurs fois par jour, faisant de l'estran breton une destination privilégiée des amateurs de pêche à pied lors des forts coefficients<sup>16</sup>. Dans le tramway de Brest, les voix et les éléments sonores qui ponctuent chaque arrêt varient au fil des heures et des marées, grâce à un programme informatique qui synchronise la bande sonore avec le mouvement de la mer<sup>17</sup>.

- **La reconnaissance du caractère remarquable des paysages côtiers**

La richesse et la vulnérabilité des espaces maritimes et littoraux, associées à la sensibilité environnementale de la population pour ces espaces, ont suscité la reconnaissance nationale et internationale de leur caractère remarquable, au travers d'instruments juridiques variés : labels de l'Unesco, grands sites de France, parcs naturels régionaux, parcs naturels marins, politique d'acquisition du Conservatoire du Littoral (Encadré suivant), espaces naturels sensibles des départements, sites classés (notamment ceux du Cap Sizun, qui figurent parmi les premiers classés au niveau national en 1909)... Ces sites font rayonner l'image maritime de la Bretagne, en France et dans le monde. La fréquentation des sites bretons du Conservatoire du littoral est ainsi estimée à 9 millions de visiteurs, sur un total de 40 millions à l'échelle

---

<sup>11</sup> LE TÉLÉGRAMME, « La Bretagne région au top sur Instagram », 6 octobre 2020.

<sup>12</sup> 3,6 millions de publications pour la Normandie, 2,8 millions pour la Corse et 761 000 pour l'Île de France par exemple, à titre de comparaison.

<sup>13</sup> CRT BRETAGNE, *Enquête tourisme Reflet 2016 sur la satisfaction des visiteurs*, 2016.

<sup>14</sup> FRANCE 3 BRETAGNE, « Un visage dans une vague », 5 février 2021.

<sup>15</sup> OEB, *Les plus fortes marées d'Europe sont en Bretagne*, 12 juin 2019.

<sup>16</sup> Voir plus loin, Chapitre 2, 6.2 Culture maritime et activités nautiques, sur la pêche récréative.

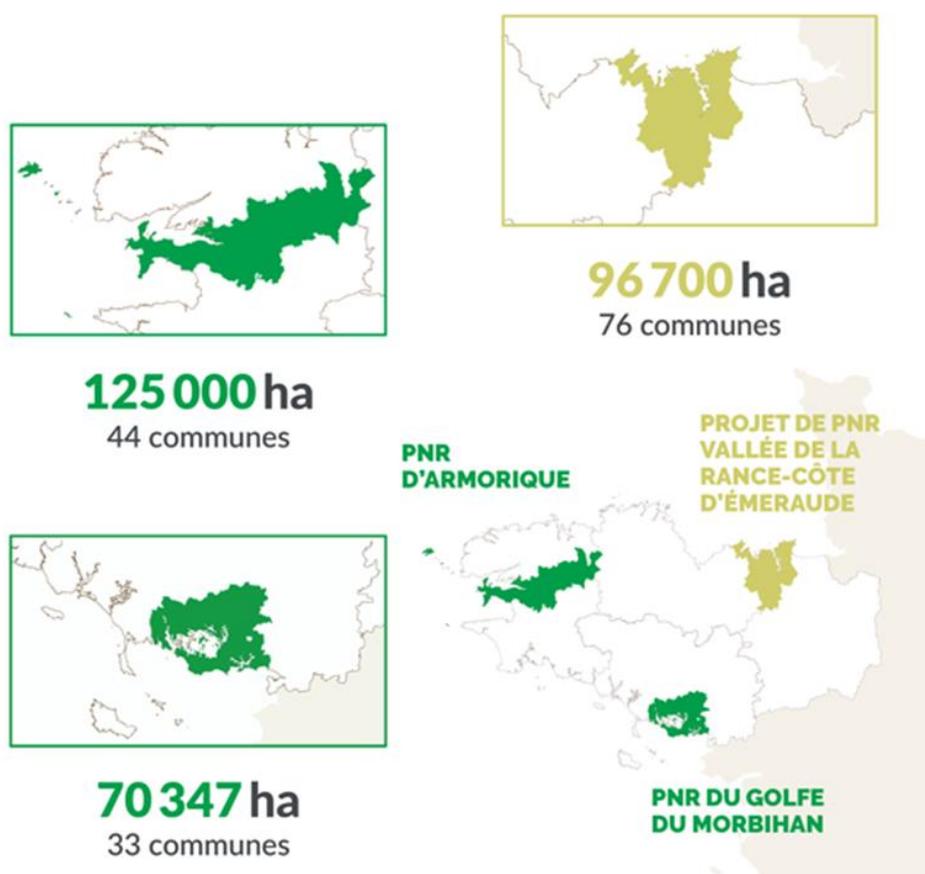
<sup>17</sup> Site du studio Audionaute, chargé du design sonore du tramway de Brest.

nationale. On estime que la plupart des visiteurs du littoral breton sont amenés à se rendre sur un site du Conservatoire, en particulier le Cap Fréhel (plus d'un million), la pointe du Raz (900 000) et le site de Ploumanac'h (800 000)<sup>18</sup>.

Le caractère maritime des parcs naturels régionaux de Bretagne les distingue de la plupart des autres parcs : « La forme péninsulaire de la région, leur confère un caractère maritime et une continuité terre - mer que n'ont pas la plupart des parcs »<sup>19</sup>. Cette maritimité apparaît très clairement dans les contours des deux parcs existants, le Parc naturel régional d'Armorique et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (créé en 2014), et de celui en projet dans la Vallée de la Rance (Figure suivante).

Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA), le deuxième créé en France en 1969, s'avance dans la mer d'Iroise (presqu'île de Crozon) et couvre les îles d'Ouessant, Molène et Sein, classées réserve de biosphère de l'UNESCO depuis 1988. En novembre 2019, le parc a par ailleurs candidaté au label Géoparc mondial Unesco pour la mise en valeur du patrimoine géologique. Il s'agirait du premier territoire titulaire du label sur la façade atlantique française, aux côtés de 140 autres sites à travers le monde<sup>20</sup>.

Figure 2. Les parcs naturels régionaux de Bretagne



Source : PNR d'Armorique, PNR du Golfe du Morbihan, Association CŒUR Émeraude, juillet 2019.  
Réalisation : Observatoire de l'environnement en Bretagne, septembre 2019.

<sup>18</sup> Éléments fournis par Didier OLIVRY, Délégation de rivages Bretagne, Conservatoire du littoral.

<sup>19</sup> OEB, *Les parcs naturels régionaux bretons : entre terre et mer*, mise à jour du 26 octobre 2020.

<sup>20</sup> Site du PNRA, rubrique *Le géopark Armorique*.

C'est en Bretagne qu'a été créé le premier parc naturel marin français en 2007 : le Parc naturel marin d'Iroise, qui couvre un espace maritime s'étendant du nord de l'archipel de Molène au sud de la Chaussée de Sein, et jusqu'à la limite des eaux territoriales à l'ouest.

En ce qui concerne les grands sites de France, il en existe trois en Bretagne, tous situés sur le littoral : la Pointe du Raz en Cap Sizun (2004), le Cap d'Erquy – Cap Fréhel (2019) et les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon (2018).

Enfin, près de 250 communes, soit un peu plus de 20 % du total des 1 200 communes bretonnes (la proportion monte à 30 % dans le Finistère, soit 50 % de la population)<sup>21</sup>, sont concernées par la loi du 3 janvier 1986 relative à la protection, l'aménagement et la mise en valeur du littoral, dite loi Littoral. Ce régime spécifique du droit de l'urbanisme, qui couvre donc une proportion importante du territoire régional, vise à préserver l'espace littoral et à en maintenir l'accès au public : obligation de prévoir des coupures d'urbanisation, extension de l'urbanisation en continuité avec les agglomérations et villages existants, obligation de préserver les espaces remarquables, extension limitée de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage, protection de la bande des 100 mètres.

#### **Culture maritime et paysages naturels<sup>22</sup> : et ailleurs ?**

Le Conservatoire du littoral est un établissement public dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral, menacées par l'urbanisation ou dégradées, pour en faire des sites restaurés, aménagés et pouvant accueillir le public dans le respect des équilibres naturels. Ce modèle, qui associe maîtrise foncière publique, gestion partenariale et ouverture gratuite au public, est unique au monde : l'outil qui s'en rapproche le plus est le National Trust, au Royaume-Uni, mais la différence est notable puisqu'il s'agit d'un dispositif privé qui fait appel aux dons et mécénats et fait payer l'accès aux sites protégés.

Sa création, dès 1975, témoigne d'une prise de conscience de la valeur écologique, sociale, économique et culturelle du littoral, avec l'ambition de préserver le tiers sauvage du littoral à l'échelle nationale. Actuellement, le Conservatoire du littoral en protège 18,32 %, avec de fortes variations selon les régions.

La Bretagne compte 150 sites environ (sur un total national de 750), représentant plus de 12 000 hectares acquis sur un total national de 210 000 hectares environ. Certains des sites bretons, comme ceux de la baie d'Audierne ou de la presqu'île de Crozon, s'étendent sur plus de 1 000 hectares. Paradoxalement, alors que la Bretagne est la région métropolitaine au linéaire côtier le plus important, le Conservatoire ne protège que 12,4 % de son littoral, contre plus de 25 % en Corse par exemple. Cela s'explique principalement par la très forte occupation du littoral breton (villes, hameaux, ports, pêche, conchyliculture, équipements industriels et militaires...). Il faut néanmoins rappeler l'action complémentaire d'autres opérateurs fonciers, principalement les départements<sup>23</sup> : ainsi, dans le Finistère, le total de linéaire protégé est de l'ordre d'environ 20 %, grâce à l'action conjointe du Conservatoire (4 500 ha) et du Département (4 600 ha dont près de la moitié sur le littoral).

Par ailleurs, le rythme d'acquisition en Bretagne est important mais il concerne souvent de petites parcelles, conséquence d'une urbanisation très dispersée (contrairement à d'autres régions). Ainsi, avec en moyenne 3 terrains acquis par semaine, la délégation de rivages Bretagne réalise près du tiers des acquisitions menées au niveau national, mais il s'agit souvent de faibles superficies (autour de 8 à 10 000 m<sup>2</sup>).

---

<sup>21</sup> Audition de Marie BEGUE, Conseil département du Finistère, 8 octobre 2020.

<sup>22</sup> Eléments fournis par Didier OLIVRY, Délégation de rivages Bretagne, Conservatoire du littoral.

<sup>23</sup> Voir plus loin, Chapitre 3, 2.2 La culture maritime dans l'action départementale.

## 1.2. Un intérêt culturel pour la biodiversité

L'objectif est ici de partager quelques éléments permettant de mieux appréhender le lien entre biodiversité et culture maritime en Bretagne. Il s'agit de présenter, dans les grandes lignes, la singularité régionale en matière de biodiversité littorale et marine et d'interroger l'intérêt culturel de ces espèces.

- **Un intérêt culturel marqué pour certaines espèces marines et littorales**

Certaines espèces sont communément admises comme étant emblématiques en Bretagne. Plusieurs oiseaux et mammifères marins sont ainsi volontiers associés aux paysages maritimes régionaux : dans sa sélection « *Six espèces animales marines à voir en Bretagne* »<sup>24</sup>, le Comité régional du tourisme énumère le grand dauphin, le requin-pèlerin, le phoque gris, le macareux moine, le pingouin torda et le fou de Bassan.

Cette popularité s'appuie sur une réalité scientifique puisque la Bretagne est la première région de France pour le nombre d'espèces d'oiseaux marins nicheurs, dont elle accueille 61 % de la population métropolitaine : grand gravelot, huïtrier pie, sterne de Dougall, pétrel tempête, goéland brun, goéland argenté et goéland marin... Quatre espèces d'oiseaux marins nicheurs se reproduisent seulement en Bretagne : le fou de Bassan, le pingouin torda, le guillemot de Troil et le macareux moine. L'archipel des Sept-Îles dans les Côtes-d'Armor constitue la plus grande réserve d'oiseaux marins de France.

La Bretagne est également une station de repos et de transit majeure pour les oiseaux côtiers hivernants. Elle compte une dizaine de sites d'importance internationale, qui accueillent au moins 1 % de l'effectif européen d'une ou plusieurs de ces espèces.

Les nombreux sites d'accueil recensés en Bretagne constituent des lieux privilégiés d'observation. A Ouessant, il peut y avoir par exemple jusqu'à 200 ornithologues amateurs qui, chaque automne, rejoignent l'île pour pratiquer la « coche »<sup>25</sup>. Cette discipline, dont le nom est tiré de l'habitude prise par les observateurs de cocher sur une liste d'oiseaux tous les noms des espèces vues au moins une fois dans leur vie<sup>26</sup>, revendique 1 500 inscrits originaires de toute la France dont 250 sont installés en Bretagne.

En ce qui concerne les mammifères marins, presque toutes les espèces répertoriées en France ont été observées au moins une fois en Bretagne : marsouin commun, grand dauphin et phoque gris, qui s'y reproduisent toute l'année, et des espèces plus saisonnières telles que le dauphin de Risso, le dauphin commun, le petit rorqual...

Toutes les espèces ne bénéficient cependant pas de cet engouement. Des chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle et de l'Université de Montpellier ont ainsi montré, à l'issue d'une étude conduite auprès de 3 500 internautes, que la capacité de l'homme à avoir de l'empathie et de la compassion pour d'autres êtres vivants varie selon les espèces (Figure

---

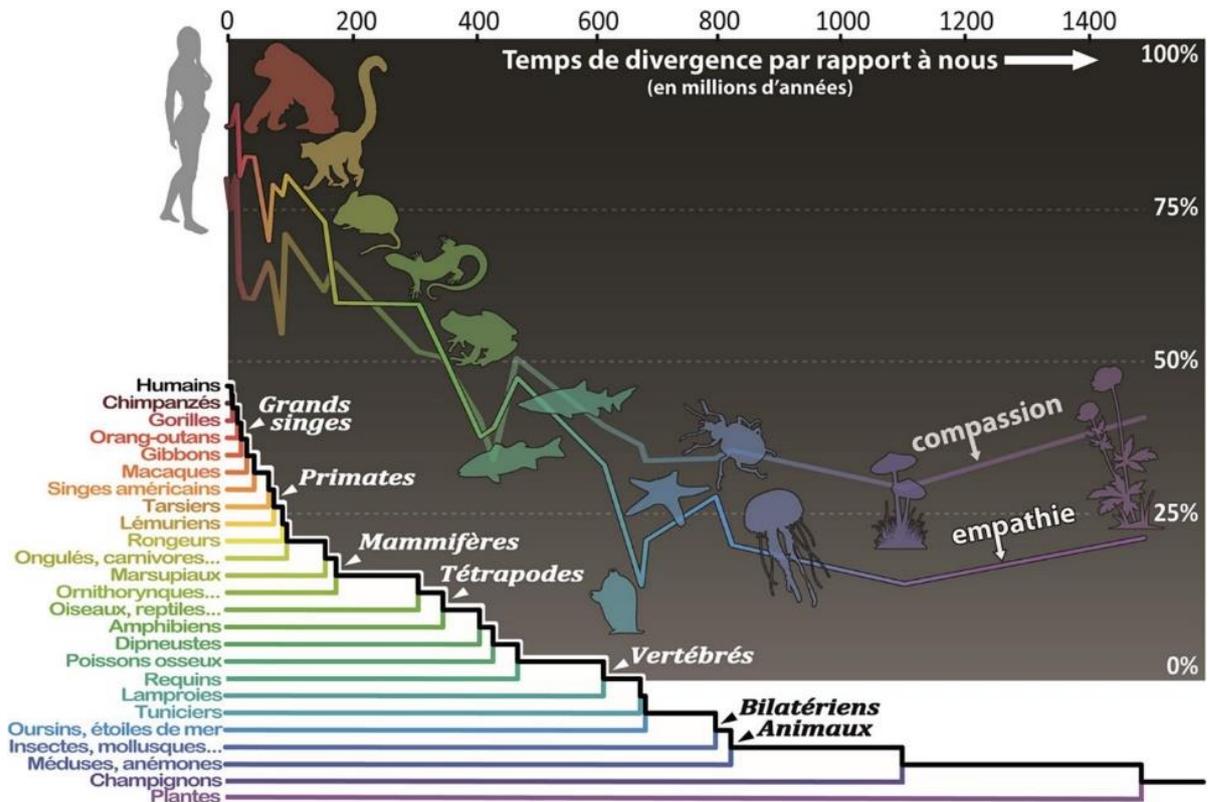
<sup>24</sup> CRT BRETAGNE, *Six espèces animales marines à voir en Bretagne*.

<sup>25</sup> LE MONDE, « A Ouessant, la "coche" au trésor des passionnés d'ornithologie ». 6 et 7 novembre 2020.

<sup>26</sup> Site [Les.cocheurs.fr](http://Les.cocheurs.fr).

suivante)<sup>27</sup> : « plus un organisme est évolutivement éloigné de nous, moins nous nous reconnaissons en lui et moins nous nous émouvons de son sort ».

Figure 3. Carte affective du monde vivant



Source : *Empathy and compassion toward other species decrease with evolutionary divergence time*  
 Aurélien Miralles, Michel Raymond, Guillaume Lecointre. *Scientific Reports*.2019. DOI à venir  
 MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, Publication de la première « Carte affective » du monde vivant,  
 20 décembre 2019.

Ainsi, en Bretagne, l'appréhension de la biodiversité marine sur le plan culturel reste partielle et fait l'objet d'un décalage important avec la réalité du vivant. Il en résulte que les poissons et invertébrés qui peuplent la colonne d'eau et les fonds marins semblent faire l'objet d'un intérêt culturel moindre. D'ailleurs, la connaissance de ces espèces reste encore aujourd'hui assez parcellaire, sur le plan scientifique comme auprès du grand public.

- **La perception de la richesse de la biodiversité marine et littorale reste une affaire d'initiés**

Ce qui fonde la singularité de la Bretagne en matière de biodiversité marine et littorale, c'est la diversité exceptionnelle de ses écosystèmes. Elle repose sur une grande variété de paramètres environnementaux, dont la combinaison induit une diversité d'habitats pour la faune et la flore (conditions hydrodynamiques, températures, salinité, apports nutritifs, substrats, bathymétrie...)<sup>28</sup>.

<sup>27</sup> MNHN, *Publication de la première « carte affective » du monde vivant*, 20 décembre 2019.

<sup>28</sup> CESER DE BRETAGNE, *Milieux côtiers, ressources marines et société*. Décembre 2011.

Grande vasière du golfe de Gascogne, ceintures de fucales, forêts de laminaires, bancs de maërl, herbiers de zostères, récifs d'hermelles, peuplements à haploops... Ces habitats sont de premier ordre dans le fonctionnement des écosystèmes côtiers et ils dessinent des traits caractéristiques de la Bretagne en matière de biodiversité marine et littorale<sup>29</sup>. Ils abritent une faune et une flore très riches : entre 3 000 et 5 000 espèces d'invertébrés différentes, de nombreux végétaux marins et littoraux (criste marine, chou marin, roquette de mer...), 640 espèces de macro-algues (Lanildut est le premier port européen de récolte d'algues), etc.

Cette richesse est méconnue du grand public. Pourtant, nombre de ces espèces sont d'intérêt : le narcisse des Glénan pour le botaniste, les forêts de laminaire, « *la plongée la plus typique à faire en Bretagne !* » pour les plongeurs<sup>30</sup>, l'ormeau, la Saint-Jacques, le homard et la langoustine pour les cuisiniers et fins gourmets<sup>31</sup>, ou encore les actifs marins, pour la pharmaceutique et la cosmétique. Selon Romuald VALLE, directeur scientifique de Phytomer, une entreprise implantée à Saint-Malo depuis 1972, « *depuis une dizaine d'années, toutes les marques utilisent des actifs marins (...) entre 2000 et 2010, 10% des soins visage convoquaient des molécules marines : en 2019, près de 20%* »<sup>32</sup>.

- **Une organisation sociale en faveur de la biodiversité marine et littorale**

Pour une présentation approfondie de la relation entre biodiversité et société en Bretagne<sup>33</sup>, le CESER renvoie à son étude d'octobre 2020 tout en soulignant ici l'ancrage des mouvements naturalistes en Bretagne.

L'attachement porté à certaines espèces se mesure par le niveau de mobilisation individuelle et associative en faveur de leur préservation et de leur sauvegarde. Leur importance culturelle apparaît très fortement en creux lorsqu'elles sont menacées ou subissent des pressions. Plusieurs de ces espèces sont en effet considérées en danger ou menacées d'extinction.

Nombre de partenariats se structurent autour de l'observation (sorties et croisières naturalistes), du recensement, du suivi et de la sauvegarde : Ligue de protection des oiseaux, Réseau national d'échouage, association pour l'étude et la conservation des sélaciens, association *Al Lark* sur l'étude des cétacés et la découverte du milieu marin... L'association Conservation Mammifères et Oiseaux Marins de Bretagne, qui regroupe depuis 2016, Bretagne Vivante, le Groupe Mammalogique Breton, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et Océanopolis, a par exemple développé « *une expertise unique en France* » en matière de secours et de soins portés à ces espèces, et notamment du phoque gris<sup>34</sup>.

On mesure aussi cet attachement à l'évolution du nombre de démarches de sciences participatives appliquées aux milieux littoraux et marins. Si les premiers programmes se sont concentrés sur les espèces terrestres, de nombreux programmes portent aujourd'hui sur la biodiversité marine : Phenomer sur la connaissance des algues marines, Reehab sur la

---

<sup>29</sup> OEB, *Le littoral breton héberge une biodiversité remarquable*, 12 juin 2020.

<sup>30</sup> Plaquette du CIBPL-FFESSM.

<sup>31</sup> Voir plus loin, *Chapitre 2, 4. La culture maritime dans la consommation*.

<sup>32</sup> LIBERATION, *La cosmétique marine, dopée par les biotechs bleues*, édition des 10 et 11 novembre 2020.

<sup>33</sup> CESER DE BRETAGNE, *Biodiversité et société en Bretagne : cultivons les interactions !* Octobre 2020.

<sup>34</sup> Site d'Océanopolis, *rubrique Centre de soins*.

distribution géographique des hermelles, le programme national de recensement des observations de requins pélerins, Fish&Click sur le recensement le matériel de pêche perdu en mer ou sur le littoral... Au niveau national, le nombre minimal de participants actifs à un programme de sciences participatives liées à la biodiversité est en augmentation constante depuis 2011. Entre 2018 et 2019, il a augmenté de 16 %<sup>35</sup>.

## 2. Culture maritime et patrimoine nautique

Au cours de l'histoire, le rapport à la mer a constamment évolué sous l'effet des pratiques sociales et économiques. La Bretagne présente l'avantage de regrouper une palette très complète d'activités liées à la mer, dont les empreintes sont visibles à terre et en mer. Le patrimoine nautique, dont on connaît surtout les navires, les grands phares, les épaves, témoigne ainsi de la diversité de ces manières d'appréhender la mer et de la richesse des savoir-faire qui se sont ancrés autour de son exploitation.

### 2.1. Les navires, moteurs de la culture maritime

Les navires s'inscrivent sans aucun doute comme les marqueurs parmi les plus emblématiques de la culture maritime en Bretagne. Ils sont « *l'outil par lequel les sociétés humaines ont valorisé la mer (...). Ils traduisent l'ingéniosité de ceux qui ont eu pour ambition de tirer parti des ressources de la mer, de l'utiliser comme espace de communication ou d'y affirmer la souveraineté des Etats au cours d'expéditions ou en assurant le contrôle et la défense des possessions continentales ou insulaires* »<sup>36</sup>.

Indispensables à l'exercice des activités maritimes, ils marquent les paysages de la Bretagne par la diversité de leurs fonctions, de leurs formes, de leurs couleurs. Ils sont le support de pratiques liées à la construction navale et à la navigation, parfois anciennes, et qu'il faut valoriser et transmettre.

- **Une diversité des navires qui reflète la richesse des activités maritimes**

Des coques en bois peint des bateaux traditionnels aux logos géants imprimés sur les voiles des bateaux de course, en passant par les cabines orange de la SNSM ou le gris de la Marine nationale, les navires sont les meilleurs marqueurs de la culture maritime et de la réalité des activités et métiers maritimes, en mer et dans les ports.

---

<sup>35</sup> NATURE FRANCE, *Évolution de l'implication des citoyens dans les sciences participatives liées à la biodiversité*, mise à jour le 26 octobre 2020.

<sup>36</sup> Jean-René COULIOU, in Alain MIOSSEC (s.dir.), *Dictionnaire de la mer et des côtes*, rubrique « bateau », pages 70 et suivantes, Presses universitaires de Rennes, 2012.



Copyright – CESER de Bretagne.

Audierne (AD), Auray (AY), Brest (BR), Camaret (CM), Concarneau (CC), Douarnenez (DZ), Le Guilvinec (GV), Lorient (LO), Morlaix (MX), Paimpol (PL), Saint-Brieuc (SB), Saint-Malo (SM) et Vannes (VA) : ces acronymes désignent les 13 ports d'immatriculation que compte la Bretagne, sur un total de 45 au niveau national (Outre-mer inclus)<sup>37</sup>.

Ces quartiers accueillent une proportion importante des flottes métropolitaines<sup>38</sup> : environ 30 % de la flotte de pêche, 17 % de la flotte de plaisance professionnelle<sup>39</sup>, un quart des immatriculations de plaisance, ainsi qu'une large part de la flotte océanographique française (l'une des trois plus grandes en Europe)<sup>40</sup> : le *Pourquoi Pas ?*, *L'Atalante*, *L'Antea*, le *Thalia* et l'*Albert-Lucas* à Brest, ainsi que le *Côtes de la Manche* et le *Neomysis* à Morlaix. Ils accueillent également de nouvelles générations d'explorateur·trices, embarqués à bord de navires comme *Tara Ocean* (Lorient), *Nomade des mers* (Concarneau), *Energy Observer* (Saint-Malo), la capsule sous-marine *Under The Pole* (Concarneau) ou encore *Grain de Sail*, parti en novembre 2020 de Saint-Malo à destination de New York pour relancer le transport à la voile.

Ainsi, qu'il s'agisse de *L'Étoile du Roy* à Saint-Malo, du remorqueur *Abeille Bourbon* ou des câbliers d'Orange à Brest, les navires sont des outils au service des activités maritimes mais aussi des éléments forts des paysages maritimes, qui contribuent à l'identité et à l'esthétique de leur ville d'attache. Le retour des bateaux de pêche, les départs de course au large et les parades de navires anciens sont de véritables spectacles qui attirent le public.

- **Une mobilisation pour la sauvegarde et la restauration des navires anciens**

Face au risque de voir disparaître certaines unités sous l'effet de l'évolution des techniques de construction et de navigation, les navires anciens ont été particulièrement concernés par le mouvement de sauvegarde du patrimoine culturel engagé dans les années 80. Cette patrimonialisation témoigne d'un attachement culturel aux pratiques et savoir-faire liés à la navigation et de la volonté de les valoriser et de les transmettre aux générations futures.

---

<sup>37</sup> Liste des initiales des ports d'immatriculation concernant tout type de navire, site du Ministère de la transition écologique, mis à jour le 29 octobre 2020.

<sup>38</sup> DIRM NAMO, *Synthèse socio-économique de la façade maritime NAMO*, Chiffres clés 2018.

<sup>39</sup> Le terme de « plaisance professionnelle » désigne le transport de passagers à bord d'un navire de conception de plaisance exploité professionnellement et conduit par un équipage ayant le statut de marin professionnel.

<sup>40</sup> IFREMER, *Rapport d'activités de la flotte océanographique française*, 2019. Opérée par l'Ifremer, la flotte océanographique française regroupe l'ensemble des moyens navals du CNRS, de l'Ifremer, de l'IPEV et de l'IRD.

Le Conseil culturel de Bretagne a dressé l'inventaire des navires du patrimoine dans son *Panorama économique des activités culturelles et patrimoniales en Bretagne* publié en 2016<sup>41</sup>.

L'intérêt patrimonial d'un navire peut être reconnu formellement par trois procédures :

- Les bateaux protégés au titre des Monuments historiques : le classement ou l'inscription au titre des monuments historiques sont accordés par l'Etat, sur la base de critères historiques et techniques. En 2019, la DIRM NAMO recensait 39 navires protégés au titre des monuments historiques et dont le port d'attache se trouve en Bretagne<sup>42</sup>, sur un total national de 153 navires en 2016 ;
- Les bateaux labellisés d'intérêt patrimonial : L'association *Patrimoine maritime et fluvial* a pour vocation d'inventorier, de sauvegarder, de préserver et de promouvoir le patrimoine maritime et fluvial national non protégé par l'Etat. Depuis 2007, elle délivre le label *Bateau d'intérêt patrimonial*, attribué plus largement que le statut des monuments historiques. Ce label entraîne une exonération du droit annuel de francisation et de navigation<sup>43</sup> et ouvre droit, auprès de certaines collectivités, à des avantages (ponton réservé, subventions...). En 2016, le rapport du Conseil culturel recensait plus de 315 bateaux concernés en Bretagne, sur un total de 1 000 bateaux labellisés par l'association ;
- Les bateaux de conception ancienne, construits avant 1950, font l'objet d'une réglementation administrative particulière, traduction dans le droit français d'une réglementation européenne.

Un même navire peut appartenir à plusieurs de ces catégories, qui accueillent tous types de navire : des bateaux de pêche, notamment d'anciens coquilliers de la rade de Brest, des navires de charge, des canots de sauvetage... Les ports de Bretagne accueillent 75 % des navires français d'intérêt patrimonial à usage collectif.

Entre 2011 et 2014, une catégorie particulière de navires du patrimoine a fait l'objet d'un plan d'action de la Région Bretagne et de ses partenaires (Nautisme en Bretagne, Comité régional du tourisme...). Le programme a consisté à soutenir des projets de valorisation de bateaux à voiles, publics ou privés, immatriculés dans un port breton. Au total, ce sont aujourd'hui 50 bateaux qui, regroupés sous l'appellation « Voiliers de Bretagne », sont exploités commercialement : en 6 ans, 65 000 clients ont été accueillis à bord, pour un chiffre d'affaire de 5,5 millions d'euros<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup> L'énumération qui suit s'appuie sur cet inventaire. CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Panorama économique des activités culturelles et patrimoniales en Bretagne*, 2016.

<sup>42</sup> DIRM NAMO, *Synthèse de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest*, septembre 2020.

<sup>43</sup> Le droit annuel de francisation et de navigation est une taxe due par les propriétaires de navires de plaisance ou de sport sous pavillon français, pour une utilisation en eaux maritimes.

<sup>44</sup> Audition de la Direction du tourisme et du patrimoine, Conseil régional de Bretagne, 18 juin 2020.

### Culture maritime et navires du patrimoine<sup>45</sup> : et ailleurs ?

Dans les années 90 et 2000, la mobilisation autour du projet de reconstruction d'une réplique de l'*Hermione*, frégate mythique qui transporta le Marquis de La Fayette vers la guerre d'indépendance des Etats-Unis, rappelle l'importance navale et militaire de l'arsenal de Rochefort durant près de deux siècles.

Si ce navire en particulier n'est pas protégé au titre des monuments historiques, car il s'agit d'une reconstruction, la région Nouvelle-Aquitaine accueille tout de même aujourd'hui la moitié des navires protégés au titre des monuments historiques : pinasses, bacs ostréicoles, lasses, chalutiers, gabarre, bateau pilote, drague à vapeur, remorqueur, baliseur, vedette, canot à moteur, yachts... En 2018, une collection de 41 navires de petite plaisance du Musée maritime de la Rochelle a également été protégée, afin de témoigner de l'essor de la plaisance et de ses évolutions technologiques au cours du XX<sup>ème</sup> siècle.

Dès 2003, cette flottille maritime et fluviale a fait l'objet d'une prise en charge particulière au sein de l'ex région Poitou-Charentes, confortée en 2016 à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, consistant à mettre en œuvre une « *politique de proximité pour préserver la mémoire immatérielle que constituent les pratiques et les savoir-faire liés à la construction navale et à la navigation* ». Cette politique vise à mieux accompagner les propriétaires des bateaux, à assurer le contrôle scientifique et technique de leurs restaurations et inciter à la protection de nouvelles unités.

La reconnaissance de l'intérêt patrimonial d'un navire s'accompagne de droits et obligations spécifiques pour son propriétaire. Elle vient soutenir des démarches de restauration, souvent coûteuses, et d'exploitation du navire (embarquement à la journée ou croisières, actions d'insertion professionnelle et sociale, présence lors des manifestations nautiques...).

Les retombées de la valorisation des navires du patrimoine sont économiques, touristiques, sociales... Les prouesses accomplies pour rénover ces bâtiments contribuent à entretenir des compétences développées au sein des nombreux chantiers navals qui ont parsemé la région (par exemple, le chantier du Guip est une référence mondiale dans la construction de bateaux en bois). Ces compétences, qui n'ont jamais quitté la Bretagne<sup>46</sup>, participent à la vitalité associative et inspirent des innovations en matière de construction, réparation et navigation. Leur transmission s'inscrit bien souvent aussi dans une perspective d'insertion sociale comme en témoigne l'histoire du *BEL ESPOIR*<sup>47</sup>, une goélette sur laquelle le père Michel JAOUEN faisait embarquer des jeunes en rupture avec la société. Le navire n'est plus en état de naviguer depuis 2017 mais l'association *Les Amis de Jeudi-Dimanche*<sup>48</sup>, qui en est propriétaire depuis 1968, a confié la réalisation d'une coque en acier aux Chantiers Piriou de Concarneau, sur laquelle sont installés tous les éléments récupérés de l'ancien bateau. Les travaux sont réalisés à Lannilis par des stagiaires et apprentis, encadrés par les formateurs de l'association.

---

<sup>45</sup> DRAC NOUVELLE-AQUITAINE, *Les bateaux monuments historiques en Nouvelle-Aquitaine*, mai 2017.

<sup>46</sup> Audition de Paul ROBERT, membre du Conseil culturel de Bretagne, 6 février 2020.

<sup>47</sup> LE POINT, *Dans le creux d'un aber, le "Bel Espoir" du père Jaouen en passe de renaître*. Article du 12 juin 2020.

<sup>48</sup> Site de l'association : [www.belespoir.com](http://www.belespoir.com)

## 2.2. Un patrimoine scientifique qui soutient l'exploration et l'exploitation des ressources de la mer

L'histoire entre la Bretagne et l'exploration maritime est ancienne. Elle prend sa source dans les premières expéditions maritimes lancées au départ des ports bretons à des fins diplomatiques, commerciales, religieuses ou scientifiques (Figure suivante).

En parallèle de ces expéditions qui ont vocation à explorer le monde, l'intérêt pour la mer en tant qu'objet de connaissance va progressivement s'étoffer :

- Au XVI<sup>ème</sup> siècle, Guillaume BROUSCON, auteur d'un *Manuel de navigation destiné aux pilotes bretons* (1548), fonde l'école de cartographie du Conquet ;
- Sous l'ordre de Louis XIV qui souhaite disposer d'une cartographie complète du royaume, des mesures du niveau de la mer sont effectuées dans le port de Brest dès 1679 ;
- En 1752, Louis XV entérine la création de l'Académie de marine à Brest, institution pluridisciplinaire sur les questions maritimes, que Sébastien BIGOT de MOROGUES avait pris l'habitude de réunir depuis 1745 ;
- En 1846, le premier marégraphe à enregistrement automatique et continu est installé dans le port de Brest<sup>49</sup> ;
- En 1859, la Station marine de Concarneau est créée ; elle constitue la plus ancienne au monde encore en activité. Seuls deux aquariums avaient précédé sa création : celui de Regent's Park à Londres (1853) et celui de Broadway (1856)<sup>50</sup> ;
- En 1872, Henri de Lacaze-Duthiers, professeur de zoologie à la Sorbonne, fonde la Station biologique de Roscoff, troisième station de ce type après celles de Concarneau et Naples. Entre 1910 et 1912, elle accueille l'artiste Mathurin MÉHEUT, venu observer et dessiner la biodiversité littorale. Il y pose les bases de son ouvrage *Étude de la mer 1913-1914*, publié sous la direction de Maurice PILLARD-VERNEUIL<sup>51</sup> ;
- Dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, le géographe Camille VALLAUX, enseignant à l'Ecole navale, fonde l'océanographie moderne. Ses principaux travaux portent sur la Bretagne.

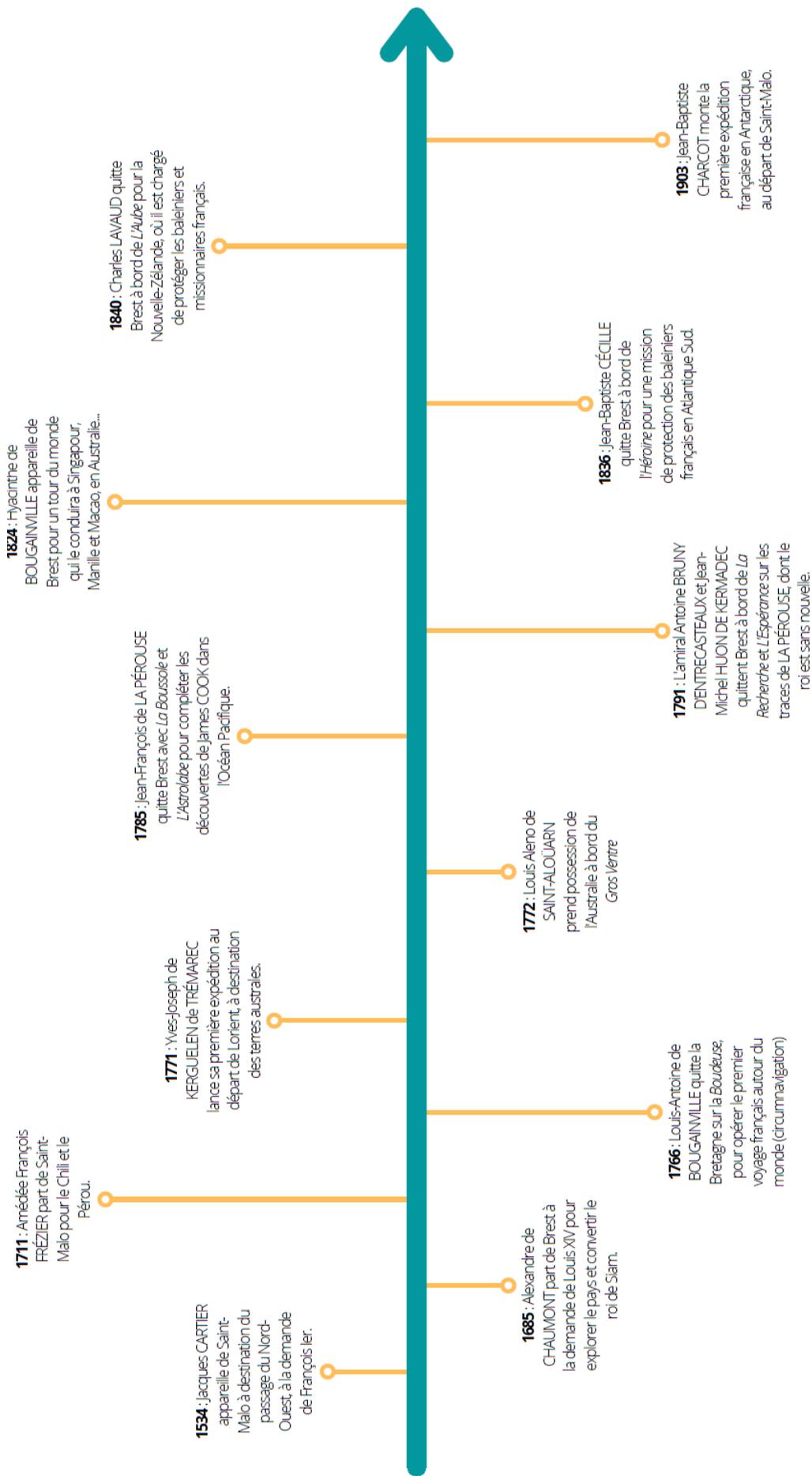
---

<sup>49</sup> WIKI-BREST, *Marégraphe*, mis à jour le 19 octobre 2018.

<sup>50</sup> Françoise PERON, in Alain MIOSSEC (dir.), *op. cit.* page 43.

<sup>51</sup> Michel GLEMAREC, Mathurin MEHEUT, *La biodiversité littorale vue par Méheut*. Nouvelle édition, Locus Solus.

Figure 4. Quelques explorations maritimes au départ de la Bretagne



Cette histoire soutient l'émergence d'une culture pluridisciplinaire de connaissance et de compréhension des enjeux maritimes. Elle fonde l'implantation d'un dense tissu de recherche en sciences de la mer, notamment à Brest avec l'implantation du Centre océanologique de Bretagne du CNEXO (ancêtre de l'Ifremer) en 1968, puis la construction d'un établissement principal du Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) en 1971. Des formations universitaires dédiées vont également se développer<sup>52</sup>. Selon Paul TREGUER, la volonté de l'UBO d'affirmer sa culture maritime s'exprime dès sa fondation en 1969, avec des spécialités en médecine (physiologie en milieu hyperbare) et en droit (droit de la mer et de l'économie des ressources maritimes). L'Institut d'études marines (IEM), socle du futur Institut universitaire européen de la mer, sera officiellement créé en 1975<sup>53</sup>.

Ce patrimoine scientifique va permettre à la Bretagne de devenir la principale zone de recherche en France sur les enjeux maritimes et soutenir, au fil des siècles, le développement de nombreuses activités pour exploiter les ressources offertes par la mer : défense, pêche et cultures marines, commerce, exploitation énergétique... La Bretagne fût par exemple une région pionnière dans l'exploitation des ressources énergétiques de la mer, activités à la base d'un patrimoine bâti atypique : moulins à marée, usine marémotrice de la Rance, éoliennes installées dès les années 1950-1960 sur une dizaine de phares isolés (Sept-Îles, archipel des Glénan, île Vierge...)<sup>54</sup>, premières éoliennes installées sur le littoral finistérien à la fin des années 90... et demain, les éoliennes offshore au large de la Bretagne !

### 2.3. Les dispositifs de signalisation maritime, un patrimoine architectural au service de la sécurité et de la navigation

En France, la signalisation maritime s'appuie sur plus de 6 000 dispositifs visuels, sonores ou radioélectriques, répartis sur l'ensemble du linéaire côtier français, et dont 45 % sont situés sur la façade Nord Atlantique-Manche Ouest (assez logiquement puisqu'elle est parmi les plus importantes en termes de linéaire côtier)<sup>55</sup>. Ces éléments de signalisation maritime (ESM) sont constitués de balises, tourelles, amers, feux de port, bouées, espars et, les plus remarquables sur les plans techniques, architecturaux et symboliques, les phares.

- **Un sursaut collectif pour préserver et valoriser ce « patrimoine national »**

S'ils ne constituent donc qu'une partie du dispositif de signalisation maritime, les phares en sont la composante la plus connue du grand public. Sur le plan administratif, l'appellation « phare » est réservée à un édifice réunissant au moins trois des quatre critères suivants : une fonction d'atterrissage (c'est-à-dire qui signale la terre pour les navires venant du large), une hauteur au-dessus du sol de plus de 20 mètres, une portée supérieure à 20 milles et/ou un ensemble bâti (en particulier des logements de gardien).

---

<sup>52</sup> Voir plus loin, [Chapitre 2, 2.2 La culture maritime et les savoirs et savoir-faire.](#)

<sup>53</sup> Paul TREGUER, *La mer pour avenir. Première partie : de l'IEM à l'IUEM*. 4 janvier 2016.

<sup>54</sup> Etienne ROGIER, « Des éoliennes sur les phares, histoire d'une spécialité française », *LE CHASSE-MAREE*, n°310, janvier 2020.

<sup>55</sup> Site de la DIRM NAMO, rubrique « Signalisation maritime - Phares & balises », mis à jour le 17 décembre 2020.

Construits à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils sont de plusieurs types : les phares situés à terre (qu'on surnommait les paradis), les phares construits sur des îlots inhabités (appelés les purgatoires, car on peut circuler autour en extérieur) et enfin, les phares isolés en pleine mer, desquels il est quasiment impossible de sortir (appelés les enfers, en raison des conditions de vie particulièrement éprouvantes et solitaires des gardiens).

Au cours des années 80-90, l'automatisation des feux, aujourd'hui contrôlés depuis la terre, entraîne le départ progressif des gardiens de phares. L'entretien des édifices par le service des Phares et balises de l'Etat s'avère coûteux et compliqué à assurer, avec des risques de dégradation voire de destruction. Des voix s'élèvent en faveur de la préservation des phares et des éléments qui y sont liés : maisons-feu, tourelles, bateaux-feux, bouées, baliseurs, navires de service, maisons de gardiens, outillages divers (optiques, lampes, signaux de brume...), archives et mémoire des constructeurs et gardiens... C'est dans ce contexte que naît en 2002, à l'initiative de passionnés, la Société nationale de protection des phares et balises (SNPB). L'association attire l'attention des politiques et du grand public sur les risques de dégradation de ce patrimoine et obtient qu'ils soient considérés comme « *un patrimoine national maritime à préserver* ».

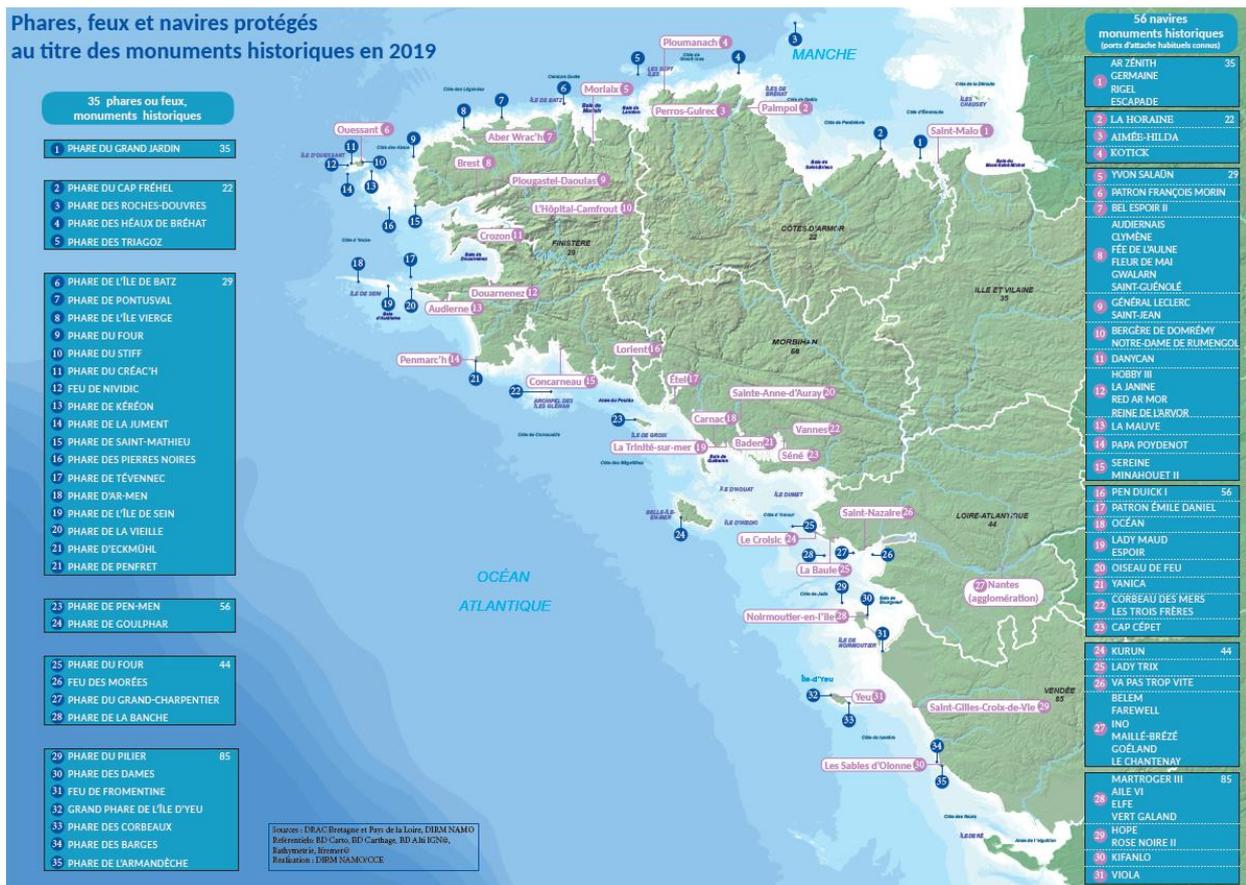
- **Des édifices qui assurent une fonction pratique et symbolique**

220 phares et feux remarquables sont recensés en France<sup>56</sup>, dont un tiers environ en Bretagne. Ils sont une vingtaine en région à être protégés au titre des monuments historiques (Figure suivante) : le phare de l'île Vierge (le plus haut d'Europe), le phare du Créac'h (l'un des plus puissants au monde) ou les Héaux de Bréhat (l'un des plus anciens phares français en mer) par exemple.

---

<sup>56</sup> MEDDE, *Les phares, patrimoine des côtes de France*, juillet 2014. Ce chiffre inclut des ESM qui ne répondent pas à la définition stricte du phare (au nombre de 135 au total).

Figure 5. Phares, feux et navires protégés au titre des monuments historiques en 2019 sur la façade NAMO



Source : Synthèse de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest, septembre 2020.

Aujourd'hui, la gestion patrimoniale des phares est à distinguer de leur fonction de balisage.

Les phares conservent leur fonction pratique. « Les grands phares d'atterrissage, qui au temps de la navigation traditionnelle permettaient de situer la terre pour les navires venant du large, ne sont plus aujourd'hui des repères indispensables pour les navigateurs professionnels. A l'heure du GPS et de l'électronique, ils sont un outil de dépannage, comme la bougie pour l'électricité. En revanche, les phares et les feux de guidage plus petits jouent un rôle toujours actif pour orienter les navires dans les entrées de port et les zones de navigation dangereuse ou resserrée »<sup>57</sup>. L'Etat est ainsi chargé de l'exploitation et de l'entretien du système de balisage : au niveau national, 750 agents des Phares et balises conduisent chaque année plus de 7 000 opérations de maintenance, dont 1 500 opérées dans le périmètre de la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest (DIRM NAMO)<sup>58</sup>.

Les phares ont aussi une fonction symbolique dans l'imaginaire collectif lié à la mer, voire même une fonction « d'emblème régional » de la Bretagne selon certains<sup>59</sup>. Leur esthétique, les personnages qu'ils évoquent (le gardien de phare solitaire) et leur exposition à la mer et

<sup>57</sup> MEDDE, *Les phares, patrimoine des côtes de France*, op. cit. Eclairage de Jean-Luc LE LIBOUX.

<sup>58</sup> DIRM NAMO, *Livret des phares et feux de la façade NAMO*, édition 2019.

<sup>59</sup> Audition de Paul ROBERT, FRCPM Bretagne, 6 février 2020.

au vent, sont sources d'inspiration dans l'architecture, la littérature<sup>60</sup>, la publicité, la photographie, le cinéma... « *Le phare est un symbole populaire de l'univers marin. Cartes postales, objets de décoration, supports publicitaires... ont exploité largement l'image du phare qui connaît toujours un grand succès* »<sup>61</sup>.

Le phare d'Ar-men a ainsi inspiré plusieurs romans et bandes-dessinées : *L'épave du Cynthia* de Jules VERNE et André LAURIE (1885), *Armen* de l'ancien gardien de phare Jean-Pierre ABRAHAM (1988), *Un feu s'allume sur la mer* d'Henri QUEFFELEC (1956), *Armen* de Briac (2008), *Armen, l'enfer des enfers* d'Emmanuel LEPAGE (2017) et *Sang de Sein* de Patrick WEBER et Nicoby (2018). Il a aussi donné son nom à une revue dont la ligne éditoriale est centrée sur la Bretagne et les cultures celtes. En octobre 2017, le phare de Tévennec a, quant à lui, accueilli l'équipe d'explorateurs de lieux historiques Mamytwink, lors d'une vidéo tournée aux côtés de la SNPB et qui totalise plus de 900 000 vues<sup>62</sup>. Il constitue aussi le décor du clip *King of Sea*, publié en décembre 2020 par Kwoon, un groupe de rock indépendant qui a pour habitude d'enregistrer des morceaux dans des espaces naturels insolites (d'autres vidéos ont été tournées à Lanzarote ou encore en Alaska)<sup>63</sup>.

Ces édifices sont ainsi un facteur d'attractivité touristique. Sur la quarantaine de phares ouverts à la visite en France (769 000 visiteurs en 2012), une quinzaine sont situés en Bretagne (205 000 visiteurs par an en 2012)<sup>64</sup>. Le phare d'Eckmühl (Penmarc'h) est ainsi l'un des édifices les plus visités du Finistère et celui de la Croix (Loguivy de la mer) est le seul phare en mer accessible au public (en kayak). Plusieurs phares proposent des prestations culturelles et touristiques insolites : résidence d'artistes au sémaphore d'Ouessant, hébergement haut de gamme perché en haut du Phare du Kerbel à Riantec, gîte patrimonial aménagé dans le phare de l'Île-Vierge à Plouguerneau, hébergement dans la maison de gardien de phare de l'île Louët à Carantec...

Le Département du Finistère accueillera bientôt le Centre national des phares. Il devrait devenir l'institution de référence pour la valorisation du patrimoine du balisage maritime, autour de trois axes : la construction d'un espace d'interprétation et de médiation à Brest, la rénovation du musée des Phares et Balises d'Ouessant et l'accès à la plateforme du phare du Créac'h, la construction d'un pôle de conservation et de restauration dédié aux collections nationales d'objets de la signalisation maritime.

---

<sup>60</sup> Voir la compilation de Dominique LEBRUN, dans *Le roman des phares*, publié chez Omnibus en 2005.

<sup>61</sup> MEDDE, *Les phares, patrimoine des côtes de France*, op. cit.

<sup>62</sup> MAMYTWINK, « Une nuit dans un phare maudit ! », YouTube, 25'40'', 17 octobre 2017.

<sup>63</sup> KWOON, « Live solo (king of sea) @Tevennec haunted lighthouse/France (Finistère) », YouTube, 8'45'', 22 septembre 2020.

<sup>64</sup> MEDDE, *Les phares, patrimoine des côtes de France*, op. cit.

**Et ailleurs ?**  
**Culture maritime et phares**

Comme son origine étymologique en témoigne (le mot vient de Pharos, du nom de l'île située au large d'Alexandrie, où fût installé le célèbre phare construit au début du III<sup>ème</sup> siècle avant J-C), l'histoire des phares débute sous l'Antiquité, autour de la Méditerranée. Au Moyen-Âge, les constructions se concentrent en Europe, puis se développent à partir des XIX et XX<sup>ème</sup> siècle sur l'ensemble des littoraux du globe. En 1611, la tour de Cordouan sera le premier phare bâti en France, dans l'estuaire de la Gironde.

Aujourd'hui, de nombreux pays s'engagent pour valoriser ce patrimoine (Maroc, Irlande...)<sup>65</sup>. En 1997, la Norvège a été le premier pays au monde à adopter un plan pour protéger ses 200 phares, bâtis entre 1830 et 1910, intégralement automatisés aujourd'hui. Vincent GUIGUENO souligne l'originalité de cette démarche, qui combine classement aux monuments historiques norvégiens et contractualisation entre les affaires maritimes et des partenaires publics ou privés pour la valorisation des édifices (accueil de séjours, prestations culturelles et sportives...)<sup>66</sup>.

## 2.4. Les épaves, un patrimoine subaquatique support d'histoires maritimes

Le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) recense et cartographie trois catégories d'« *objets ponctuels émergents du fond sous-marin et susceptibles d'entraver la navigation* »<sup>67</sup> : les épaves (constituées de tout ou partie d'un navire ou d'un avion), les obstructions (objet de nature artificielle encombrant le fond, par exemple un conteneur) et les roches sous-marines. 1 800 épaves sont localisés au large de la Bretagne<sup>68</sup>.

Dans sa thèse dédiée à l'émergence d'un « *patrimoine culturel sous-marin* », à partir de l'exemple des épaves de la mer d'Iroise, Typhaine CANN défend une approche « *kaléidoscopique* » de ces objets qui s'intègrent dans le temps (l'histoire) et dans l'espace (les paysages) : « *Promesse d'avenir grâce à sa vocation à fixer la faune et à jouer un rôle de récif artificiel, elle est aussi le reflet du passé, chargée de porter la mémoire des communautés maritimes locales* »<sup>69</sup>. Leur intérêt multiple, sur les plans historique, biologique, et aujourd'hui culturel et touristique, en font des éléments centraux du paysage maritime de Bretagne.

- **Ce patrimoine subaquatique porte la mémoire de l'histoire de la Bretagne**

Ce patrimoine porte les traces de l'histoire maritime de l'espace Atlantique. Il abrite notamment les vestiges des naufrages de la Marine marchande et des deux guerres mondiales, avec des unités célèbres comme l'*Isère*, qui transporta la statue de la Liberté à New-York, ou le U-boot 171 qui percuta une mine entre Lorient et l'île de Groix le 9 octobre 1942<sup>70</sup>. Des accidents plus récents, tels que les naufrages de l'*Amoco Cadiz*, de l'*Erika*, du

---

<sup>65</sup> MEDDE, *Les phares, patrimoine des côtes de France*, op. cit.

<sup>66</sup> Vincent GUIGUENO, « Norvège, l'autre pays des phares », *LE CHASSE-MAREE*, n°277, mai 2016.

<sup>67</sup> Site du SHOM : <https://diffusion.shom.fr/pro/ressources/bd-maritime-et-littoral/epaves.html>

<sup>68</sup> OUEST-FRANCE, *1800 épaves hantent les fonds marins de Bretagne*, 3 janvier 2020.

<sup>69</sup> Typhaine CANN, *L'invention du paysage culturel sous-marin : le traitement en patrimoine des épaves de la Mer d'Iroise et ses ambiguïtés*. Anthropologie sociale et ethnologie. UBO, Brest, 2014, page 52.

<sup>70</sup> Exemples cités par le CIBPL-FFESSM dans sa contribution écrite du 2 septembre 2020.

*Bugaled Breizh* ont aussi laissé des traces, visibles ou plus intimes, dans la culture maritime, telle qu'elle s'exprime aujourd'hui en Bretagne. L'association pour le développement de la recherche en archéologie maritime de Saint-Malo (ADRAMAR) en propose une cartographie en ligne, enrichie de sources bibliographiques et photographiques, sur l'Atlas Ponant, fruit d'une étroite collaboration entre l'association, le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du ministère de la Culture et la Région Bretagne<sup>71</sup>.

Ce patrimoine subaquatique est d'un intérêt archéologique majeur car ces épaves sont riches d'éléments permettant de mieux comprendre certains épisodes historiques clés. Ainsi, par exemple, la Région Bretagne, le Département des recherches archéologiques sous-marines du ministère de la culture et de nombreux partenaires scientifiques (Université de Bretagne sud, Ifremer, SHOM, ENSTA Bretagne...) se sont associés autour d'un projet d'envergure, visant à localiser les épaves de *La Cordelière* (dont la marraine fût Anne de Bretagne) et du *Régent*, qui ont sombré le 10 août 1512 au cours d'un combat opposant la Bretagne et l'Angleterre<sup>72</sup>. Cette quête suscite un vif intérêt scientifique et culturel : « *Bien plus qu'un mythe, les deux épaves constitueraient sans doute, si elles étaient retrouvées, des archives matérielles presque sans égal pour approfondir notre connaissance du monde maritime, de l'histoire militaire, de l'évolution des technologies et du fait social au crépuscule du Moyen Âge et à l'aube du XVIème siècle* »<sup>73</sup>. Ainsi, entre 1997 et 2019, quatre campagnes, restées infructueuses, ont été menées au large de Brest. Celle de 2019 a toutefois permis de découvrir l'épave d'un navire de commerce contemporain de *La Cordelière*.

La richesse de ce patrimoine subaquatique est liée à la nature même des fonds et à la présence de plateaux rocheux éloignés du littoral, propices aux naufrages et accidents. L'imaginaire collectif a ainsi particulièrement retenu le mythe des naufrageurs. La grande ordonnance de la Marine de 1681 condamne fermement cette pratique : « *ceux qui allumeront la nuit des feux trompeurs sur les grèves de la mer et dans les lieux périlleux pour y attirer et faire perdre les navires seront aussi punis de mort et leur corps attaché à un mât planté aux lieux où ils auront fait leur feu* ». Si cette légende des naufrageurs n'a semble-t-il pas de fondement historique, elle s'appuie sur le « droit de bris » et la pratique du pillage des épaves, bien ancrée socialement et économiquement<sup>74</sup>.

Ces épaves constituent surtout un rappel constant des dangers de la navigation et de la nécessaire humilité et solidarité qu'exige la mer. Elles portent la mémoire d'une culture du sauvetage historiquement ancrée chez les gens de mer, parfois au péril de leur vie. Les premières sociétés de sauvetage, ancêtres de la SNSM, apparaissent ainsi en France au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, sous la forme de structures locales fédérées au sein de la Société centrale de sauvetage. Elles se multiplient en Bretagne : Saint-Malo et Audierne en 1865, Groix, Ouessant et Roscoff en 1866, Le Conquet et l'île de Sein en 1867, et conduisent aussi à la création, en 1873 par l'avocat rennais Henri NADAULT DE BUFFON, des Hospitaliers-Sauveteurs Bretons<sup>75</sup>.

---

<sup>71</sup> L'Atlas Ponant est disponible sur : <https://www.atlasponant.fr/>

<sup>72</sup> Pour en savoir plus et suivre les avancées du projet : <https://www.lacordeliere.bzh/>.

<sup>73</sup> DRASSM, *Présentation devant le Conseil national de la recherche archéologique*, séance du 28 septembre 2018.

<sup>74</sup> WIKI-BREST, *Naufrageurs et pilleurs d'épaves*, dernière modification le 30 juin 2016.

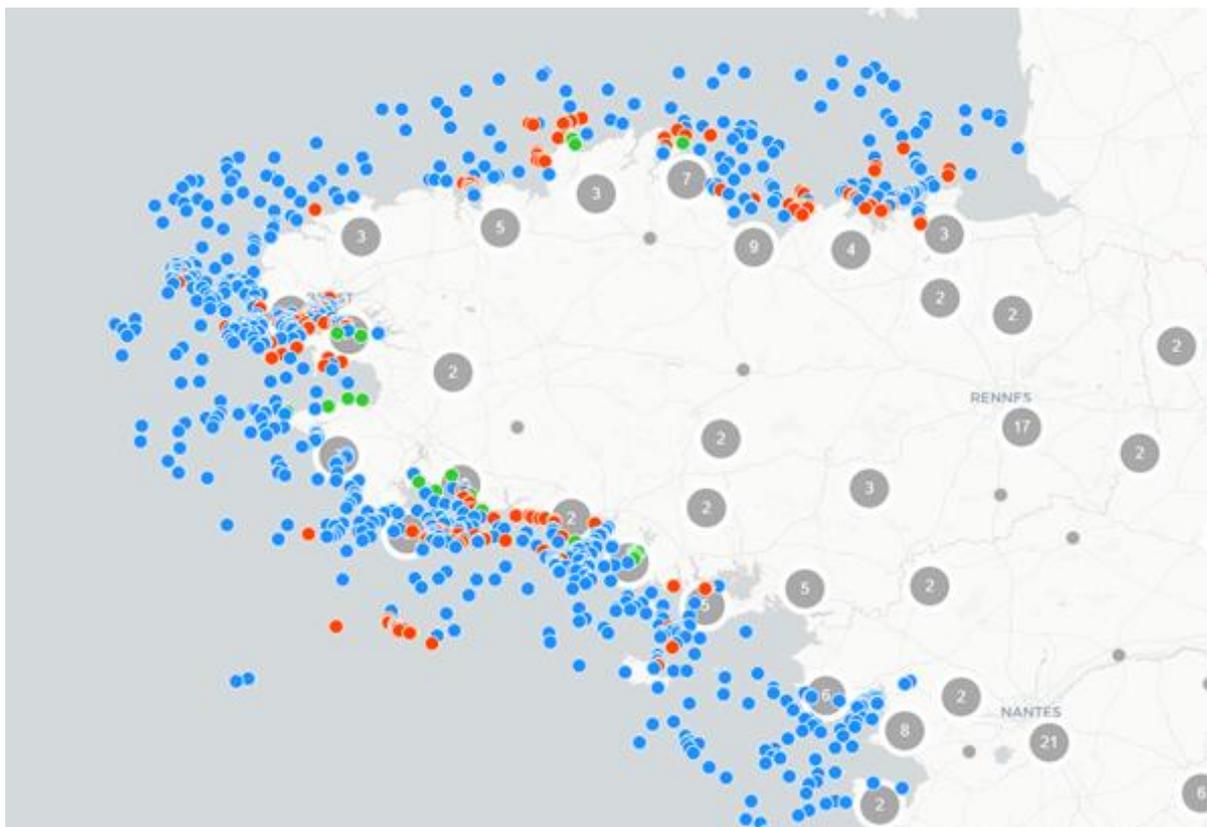
<sup>75</sup> Yves-Marie EVANNO, « *C'est l'homme qui prend la mer* », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*.

- **Un patrimoine subaquatique indissociable des paysages maritimes de Bretagne**

L'intérêt porté aux épaves n'est pas qu'historique, car ces objets ont aussi une fonction biologique (elles sont rapidement colonisées par la faune et la flore) et une fonction culturelle et touristique. Au fil des années, leur importance dans les paysages sous-marins a été mis en scène, par « *le traitement scénographique des épaves récentes et l'exploitation de leur potentiel touristique-culturel dans le cadre d'une stratégie de développement régional en mutation* »<sup>76</sup>.

De nombreuses offres culturelles (sentiers sous-marins aménagés, images sous-marines et plongée virtuelle, application géolocalisée...) valorisent ce patrimoine englouti, mais tout de même relativement accessible en Bretagne (à l'inverse des eaux rapidement profondes de la Méditerranée). Le comité de plongée estime ainsi à 1 200 le nombre de sites techniquement praticables (Figure suivante)<sup>77</sup> : par exemple, l'*Amoco Cadiz*, plus grande épave d'Europe qui repose à moins de 30 mètres, est réputée accessible pour les plongeurs de loisirs à partir du niveau 2.

Figure 6. Les sites de pratique en Bretagne



Le numéro désigne le nombre de clubs de plongée  
 En vert, les plongées accessibles depuis le bord  
 En bleu, les épaves  
 En orange, les autres sites

Source : CIBPL-FFESSM, 2020.

<sup>76</sup> Typhaine CANN, *op. cit.* Page 236.

<sup>77</sup> Contribution écrite du CIBPL-FFESSM, 2 septembre 2020.

En raison des conditions de mer et de la forte exposition des épaves à la corrosion, ces paysages sous-marins possèdent un caractère éphémère et évolutif, qui suscite l'innovation en matière de préservation et de transmission de cette mémoire. Les acteurs saisissent notamment les opportunités offertes par la marétique<sup>78</sup> : l'ADRAMAR a par exemple réalisé une modélisation 3D de l'épave du *Fetlar*, qui a sombré en 1919 et repose désormais à 26 mètres de profondeur au large de Saint-Malo. Une application propose une plongée virtuelle près de ce navire, qui risque de disparaître sous l'effet de la corrosion<sup>79</sup>.

### Culture maritime et patrimoine subaquatique : et ailleurs ?

Selon l'UNESCO, les fonds marins sont « *le plus grand musée du monde* »<sup>80</sup>. L'organisation estime à 3 millions le nombre d'épaves qui reposent ou ont reposé dans les eaux. Pour autant, elle souligne que le nombre de sites subaquatiques inscrits au patrimoine culturel de l'UNESCO est largement inférieur au nombre de sites terrestres. En 2001, l'adoption de la convention de l'UNESCO a constitué un premier pas en faveur de la protection de ce patrimoine culturel. Entrée en vigueur en 2009, elle appelle notamment les Etats membres à favoriser l'accès du public à ce patrimoine et à s'inspirer des « meilleures pratiques » recensées au niveau mondial : par exemple, le système d'information et de gestion du patrimoine de l'Andalousie (un millier d'épaves recensé), la démarche de valorisation des épaves du *Cap del Vol* et du *Cala Cativa* en Catalogne (exposition au Musée archéologique de Barcelone, visites guidées en scaphandre...), le musée d'archéologie subaquatique Furte de San José El Alto (Campeche, Mexique), itinéraire subaquatique de l'Archipel des Açores, etc.

En France métropolitaine, la Manche et les côtes méditerranéennes abritent un dense patrimoine archéologique sous-marin.

En 2009, la valorisation du patrimoine archéologique maritime de la Manche et de la mer du Nord a fait l'objet d'un projet de coopération territoriale au titre du programme Interreg IV A. Plusieurs partenaires belges, français et anglais (le DRASSM, l'*English Heritage* et l'Institut Flamand du Patrimoine) ont bénéficié d'un financement au titre du FEDER pour la conduite du projet « Atlas archéologique des 2 mers »<sup>81</sup>. La mutualisation des informations dans le cadre de ce projet a permis de reconstituer le paysage archéologique sous-marin de la Manche et de la mer du Nord (localisation des sites archéologiques, données contextuelles...) et de mener plusieurs opérations de prospections. Une base de données couplée à un système d'information géographique a également été mise en ligne pour diffuser et favoriser la connaissance de ce patrimoine archéologique transfrontalier<sup>82</sup>.

Le patrimoine archéologique sous-marin revêt une importance historique, économique et sociale sur toute la côte méditerranéenne. Il éclaire l'importance de la mer dans la culture méditerranéenne, comme le soulignait l'historien Fernand BRAUDEL (1902-1985), auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur la Méditerranée : « *La Méditerranée, c'est (...) mille choses à la fois. Non pas un paysage, mais d'innombrables paysages. Non pas une mer, mais une succession de mers. Non pas une civilisation, mais plusieurs civilisations superposées... Depuis des millénaires, tout conflue vers cette mer, bouleversant et enrichissant son histoire* »<sup>83</sup>. Cette histoire imprègne aujourd'hui le paysage culturel méditerranéen : nombreux musées d'archéologie sous-marine, siège du DRASSM (Marseille), organisation d'un festival mondial de l'image sous-marine (Marseille), nombreux sentiers sous-marins...

---

<sup>78</sup> CESER DE BRETAGNE, *Vous avez dit marétique ? Des opportunités à saisir à la confluence de la mer et du numérique en Bretagne*. Septembre 2019.

<sup>79</sup> Application *L'épave du FETLAR*, disponible sur Google Play.

<sup>80</sup> Site de l'UNESCO, rubrique [Patrimoine culturel subaquatique](#).

<sup>81</sup> Site *L'Europe s'engage en France*, projet [Valoriser le patrimoine archéologique maritime transfrontalier](#).

<sup>82</sup> Site de l'Atlas archéologique des 2 mers : <http://www.a2s-geoportal.eu>

<sup>83</sup> Citation de Fernand BRAUDEL, citée par la métropole Toulon Provence Méditerranée.

### 3. Culture maritime et patrimoine militaire

Dans l'histoire du rapport de la société et de la population à la mer, le littoral est d'abord une frontière qu'il faut défendre face aux multiples menaces venant de la mer, notamment anglaises s'agissant de la Bretagne. C'est via leur engagement dans la Marine nationale que de nombreuses personnes découvrent la mer et que la culture maritime s'est diffusée au sein des familles et sur les territoires.

Il existe ainsi un lien historique fort entre culture maritime et culture militaire : « *le littoral est une frontière et à ce titre, les côtes de la France furent très tôt dotées de fortifications (...). L'exemple du Finistère est de ce point de vue très révélateur. La stratification des systèmes de défense des côtes du département illustre la permanence des préoccupations militaires tout au long de l'histoire* »<sup>84</sup>.

Cette vocation défensive des côtes bretonnes est visible dans les paysages littoraux, maillés de vestiges d'époques diverses, et explique la genèse même de certaines villes.

- **Une continuité d'ouvrages défensifs le long du littoral breton**

La vocation défensive et militaire de la Bretagne s'exprime tout au long de son linéaire côtier, par une succession d'ouvrages liés à la surveillance et la défense, datant d'époques différentes mais dont certains sont très anciens (l'éperon barré de Lostmarc'h date de l'âge du fer) : feux, phares, sémaphores, fortifications, villes closes, maisons des douaniers, blockhaus (3 000 recensés entre Cancale et Pornic<sup>85</sup>, dont certains accueillent aujourd'hui des gîtes ou des musées), fours à boulet d'Erquy ou de Fort La Latte, bâtiment de pyrotechnie de Gâvres...

Ce bâti fait partie intégrante des paysages de Bretagne et témoigne de son héritage militaire et maritime. La richesse historique et l'intérêt contemporain de ces ouvrages qui ont traversé les âges sont à souligner. Selon Françoise PERON, près de 400 vestiges ont été recensés dans le Finistère, notamment en rade de Brest, en baie de Morlaix, à l'embouchure des estuaires, dans les îles et sur les côtes basses.

La presqu'île de Crozon, positionnée en entrée de rade, est l'un des sites de France où la diversité des fortifications est la plus importante. L'Office de tourisme propose, à l'occasion d'une balade dédiée, d'en découvrir une quinzaine qui ont eu un rôle majeur dans l'histoire militaire de la France du XVII<sup>ème</sup> au XXI<sup>ème</sup> siècle (Figure suivante)<sup>86</sup>.

Sur ce parcours, la Tour dorée de Camaret-sur-mer est inscrite depuis 2008 au patrimoine mondial de l'Unesco, comme un élément de « l'œuvre de Vauban », un ensemble réunissant une douzaine des fortifications les plus emblématiques de l'architecte sur le littoral français. Il s'agit du seul bien classé à l'Unesco situé en Bretagne, sur un total de 45 biens en France<sup>87</sup>.

---

<sup>84</sup> Françoise PERON, in Alain MIOSSEC (dir.), *op. cit.* « Fortifications littorales », pages 238 et suivantes.

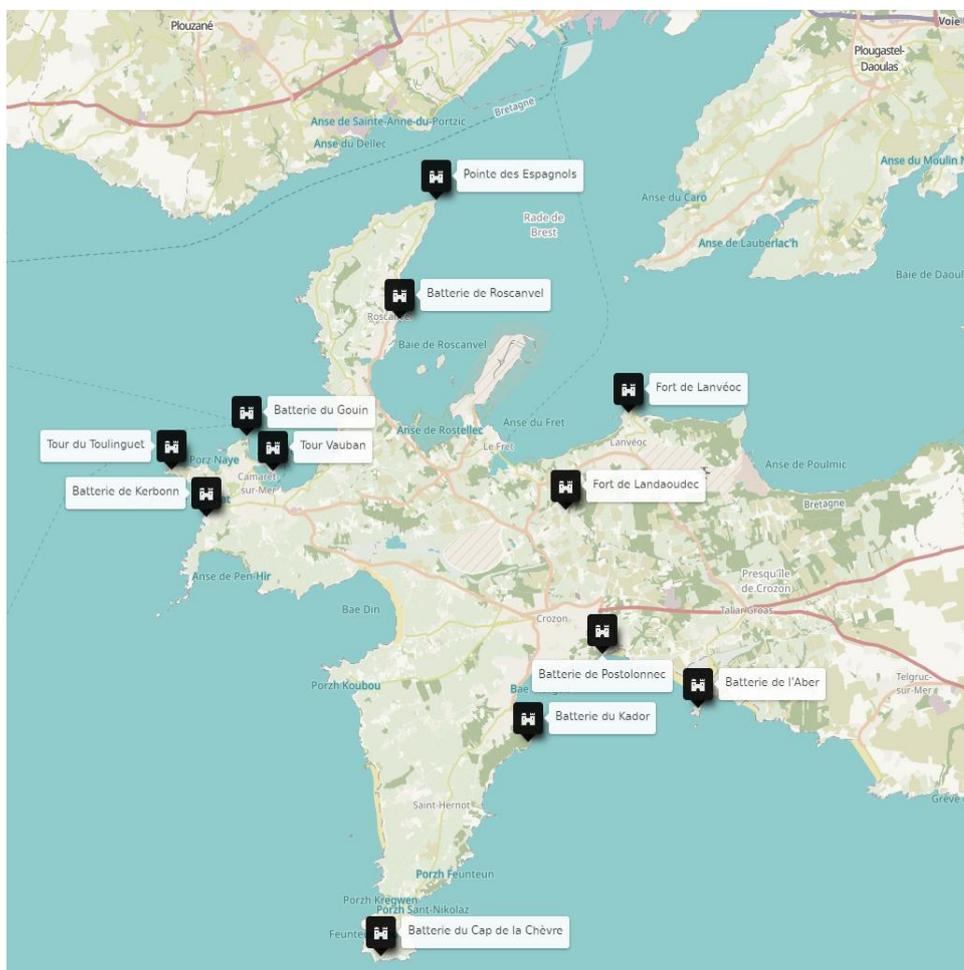
<sup>85</sup> Gwénaëlle BRON, « Tourisme et histoire : un guide des bunkers en Bretagne », *France 3 Bretagne*, 9 juillet 2020.

<sup>86</sup> Office de tourisme de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime, Dépliant « Les Fortifications de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime, de Vauban à nos jours ».

<sup>87</sup> Association des biens français du patrimoine mondial : <http://www.asso-france-patrimoine-mondial.org/>

Gage de notoriété et de rayonnement, cette inscription reconnaît la valeur universelle exceptionnelle de ces constructions, qui témoignent « *de l'apogée de la fortification bastionnée classique* »<sup>88</sup>, et encourage les collectivités locales impliquées dans leur gestion à mettre en œuvre des plans exigeants de conservation et de valorisation<sup>89</sup>.

Figure 7. La Route des Fortifications en presqu'île de Crozon



Sources : Dépliant « *Les Fortifications de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime, de Vauban à nos jours* ».

Traitement : CESER DE BRETAGNE, 2020

© Openstreetmap France | Données © les contributeurs OpenStreetMap

Hors carte, à l'ouest : le champ de tir de Pont-de-Buis.

Dans un autre registre, on peut citer les maisons des douaniers, qui parsemèrent les côtes au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ces bâtisses, disparues pour la plupart, couvraient l'ensemble du littoral français, chaque portion étant placée sous la responsabilité d'une brigade de douaniers chargés d'empêcher la contrebande. C'est le fameux sentier des douaniers, bien connu aujourd'hui des randonneurs<sup>90</sup>. L'inventaire du patrimoine culturel en Bretagne met en lumière le cas particulier de Séné<sup>91</sup> : « *Les guérites de douaniers sont construites à l'époque*

<sup>88</sup> Site de l'UNESCO, rubrique « [Fortifications de Vauban](#) ».

<sup>89</sup> Réseau des sites majeurs de Vauban, qui fédère les gestionnaires des 12 sites inscrits au patrimoine mondial.

<sup>90</sup> Voir plus loin, [Chapitre 2, 6.1 Culture maritime et randonnées pédestres](#).

<sup>91</sup> Site de l'inventaire du patrimoine, item « [Guérites](#) ».

où Séné produisait énormément de sel, avant l'effondrement des cours à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. (...) Certains contrebandiers ont l'idée d'utiliser le bateau en passant par le golfe du Morbihan. Afin de faire cesser ces trafics illégaux, les douanes décident d'installer une multitude de points de guet. Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, pas moins de treize postes de douaniers contrôlent la circulation du sel. On en trouve par exemple un à surveiller la rivière de Noyal, depuis le secteur de la Garenne, un sur la commune de Saint-Armel, à l'entrée de la rivière de Noyal, un sur l'île de Boède, et enfin un sur un point haut à l'entrée de la rivière de Vannes ». Seules deux de ces guérites sont encore visibles aujourd'hui, « elles font partie des rares vestiges rappelant l'activité salicole abandonnée à Séné ».

- **La construction d'ensembles militaires remarquables**

La vocation défensive du littoral breton a suscité l'implantation, parfois *ex nihilo*, d'ensembles militaires d'envergure, autour desquels ont fini par se structurer des villes. C'est notamment le cas de Lorient, de Saint-Malo et de Brest et ses abords, dont les fortifications constituent, avec la rade de Toulon, « l'un des ensembles militaires français les plus complets par leur continuité géographique, historique et leur variété »<sup>92</sup>.

Le développement du port militaire de Brest, construit en 1631 par Richelieu, se poursuit sous Colbert. La ville se dote d'un système défensif ambitieux, constitué de forts et de bastions implantés le long de la rade, et dont cinq d'entre eux restent visibles aujourd'hui (Penfeld, Questel Bras, Kéranroux, Montbarey et Portzic). Site majeur pour la construction et l'armement de la flotte royale au XVII<sup>ème</sup> siècle, il faisait alors travailler 12 000 ouvriers.

La dimension nationale de l'activité de défense est à souligner car elle explique le positionnement atypique de Brest au sein de son hinterland et de la Bretagne de l'époque. La ville est alors une sorte d'enclave militaire et commerciale, permettant à la France de prendre toute sa place dans le jeu mondial : « à la fin du Moyen-Age, Brest n'était qu'une bourgade, une ville de garnison enchâssée sur un éperon rocheux à l'embouchure de la Penfeld. Et ce n'est qu'avec le développement du port de guerre, et l'afflux de migrants qui a suivi, que la ville a commencé à croître pour ne plus cesser d'étendre son influence. Pour donner quelques chiffres, dans le dernier tiers du XVII<sup>ème</sup> siècle, la population serait passée de 2000 à près de 20 000 habitants, au moment où Brest devenait le premier port de guerre du royaume »<sup>93</sup>.

#### **Culture maritime et patrimoine militaire : et ailleurs ?**

Les fonds du Service historique de la Défense (SHD) sont répartis sur une dizaine de sites, dont Brest et Toulon qui détiennent le plus grand nombre d'archives<sup>94</sup>. Ils éclairent les liens étroits entre culture maritime et vocation militaire, depuis la création de la Marine nationale (anciennement Marine royale) en 1626 sous le règne de Louis XIII. Ainsi, dans toutes les villes qui ont eu, à un moment donné dans l'histoire, une vocation militaire, la Marine nationale a profondément coloré le tissu économique et social et laissé des empreintes fortes dans le patrimoine

<sup>92</sup> Françoise PERON, in Alain MIOSSEC (dir.), *op. cit.* « Fortifications littorales », pages 238 et suivantes.

<sup>93</sup> Typhaine CANN,, *op. cit.* page 103.

<sup>94</sup> Audition de Xavier LAUBIE, Service historique de la Défense (SHD), 6 février 2020.

culturel : implantations du musée national de la Marine à Brest, Toulon et Rochefort, Corderie Royale de Rochefort, visite du sous-marin *Le Redoutable* à Cherbourg (220 000 visiteurs par an)<sup>95</sup>.

Par exemple, l'importance militaire de Toulon ne s'est jamais démentie, comme en témoignent les nombreuses fortifications de bord de mer et anciennes batteries encore visibles le long de la côte varoise. Cette importance stratégique a constitué le point d'ancrage d'une culture maritime et militaire, qui s'observe encore largement dans la ville et ses alentours. Toulon est le siège de la préfecture maritime de la Méditerranée et sa base navale constitue l'une des trois bases métropolitaines actives de la Marine nationale (avec Brest/Lorient et Cherbourg). Si sa configuration, très contrainte spatialement, et son implantation dans la ville sont très différentes de Brest, son ampleur (dont la superficie dépasse de loin celle de Brest) et la répartition de sites militaires sur toute la côte varoise en font un pôle économique structurant pour le département du Var (1<sup>er</sup> employeur départemental avec 24 000 emplois civils et militaires), avec un effet d'entraînement sur toute la Région PACA (1 500 PME dans ce domaine)<sup>96</sup>.

### • Un patrimoine maritime militaire qui anime la vie économique et culturelle

La défense a fait l'objet, ces cinquante dernières années, de reconfigurations stratégiques et géographiques. Pour autant, malgré les changements de vocation et d'affectation de certaines emprises militaires, la relation entre culture maritime et activités de défense persiste, dans la vie économique régionale mais aussi dans l'imaginaire collectif, et cela se mesure dans l'appropriation des espaces publics : on se promène intramuros à Saint-Malo, on visite la Ville Close à Concarneau...

Le dynamisme de l'économie régionale peut ainsi encore compter sur les activités de défense : en 2014, la filière comptait, dans le périmètre de la base de défense de Brest-Lorient, 50 500 emplois en équivalents temps plein, soit près de 60 000 salariés<sup>97</sup>.

Brest continue à occuper un positionnement stratégique sur le plan militaire, avec le siège de la préfecture maritime de l'Atlantique, le centre opérationnel de la Marine et la base sous-marine de l'Île-Longue. Au-delà de cette réalité défensive, la ville a la volonté de conserver et d'entretenir ce caractère militaire et maritime, comme en témoignent les Ateliers des capucins, un site anciennement dédié à la construction/réparation navale militaire et réhabilité en un espace public ouvert à tous depuis 2017. Les choix opérés dans la rénovation illustrent l'expression d'un devoir de mémoire, de la part des politiques mais aussi des citoyens, de conserver la vocation maritime du lieu, voire de la développer. Une simple visite dominicale permet de voir à quel point les différentes générations s'approprient cet espace, dont la mise en scène mêle témoins d'histoire et pratiques sportives et culturelles : lieu de passage, de retrouvailles, de loisirs et de services (commerces, cinéma, médiathèque, salle d'escalade), hall d'expositions temporaires, esplanade géante pour les sports de glisse, le site héberge aussi les anciennes machines de construction et réparation navales, ainsi que le canot de l'Empereur construit pour Napoléon I<sup>er</sup> et réutilisé par Napoléon III. Les ateliers accueillent enfin le centre 70.8 sur l'innovation maritime, complémentaire d'Océanopolis et du musée de la Marine.

---

<sup>95</sup> FRANCE BLEU, *Il y a 20 ans : le sous-marin Le Redoutable rejoint la gare maritime de Cherbourg*, 3 juillet 2020.

<sup>96</sup> CCI VAR, *La filière défense, sûreté et sécurité dans le Var*.

<sup>97</sup> ADEUPA BREST BRETAGNE, *Impact économique de la défense sur le territoire de la base de défense de Brest-Lorient*, février 2016, 32 p.

A Lorient, la base sous-marine désarmée à la fin des années 90 a été réhabilitée pour accueillir de nouvelles activités, sans perdre sa vocation maritime. L'accueil d'écuries prestigieuses de course au large et de la Cité de la voile a permis de donner un nouveau souffle aux espaces délaissés par la Marine nationale.

## 4. Culture maritime et patrimoine portuaire

Dans son étude de 2008 en faveur d'une stratégie portuaire régionale<sup>98</sup>, le CESER a retracé l'évolution des sites portuaires bretons dans l'histoire, à l'aune de la relation entre commerce et exploitation des ressources marines. Si le littoral a d'abord été une frontière, c'est en effet le développement des échanges liés à la pêche et à l'extraction de sel, ainsi que le commerce de la Compagnie des Indes, qui ont fixé la population sur la côte et entraîné l'apparition de nombreux ports.

Au-delà des ensembles militaires cités plus haut, la construction urbaine, économique, sociale et culturelle de nombreuses villes de Bretagne est intimement liée aux activités portuaires civiles et commerciales, autour desquelles elles se sont structurées ou organisées. Gérard LE BOUEDEC distingue<sup>99</sup> :

- « *Les villes-ports des routes du sel et du vin sur l'Atlantique : Concarneau, Morlaix, Landerneau, Quimper, Redon... ;*
- *Les villes-ports céréalières de la Bretagne méridionale du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle : Quimper, Pont-Aven, Auray, Vannes... ;*
- *Les villes-ports maraîchères de la Bretagne septentrionale et occidentale : Lannion, Roscoff, Plancoët, Plougastel-Daoulas... ;*
- *Les villes-ports sardinières de Bretagne méridionale et occidentale : Douarnenez, Camaret, Concarneau, Port-Louis, Belle-Île... ».*

Jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, « *l'océan pilote l'essor breton* »<sup>100</sup>. La fonction portuaire revêt une importance essentielle en permettant le développement d'une économie régionale largement ouverte sur le monde.

- **L'émergence de « villes-ports » à l'interface entre la Bretagne et le monde**

Les fouilles archéologiques témoignent d'un rôle actif des ports bretons dans les échanges commerciaux, dès le II<sup>ème</sup> siècle avant J.C. Au fur et à mesure que les techniques de construction navale et de navigation s'améliorent, la mer devient un moyen de transport privilégié sur de longues distances. Le commerce et le transport de ressources régionales (seigle, froment, bois de tonnellerie, sardines...) permettent aux ports bretons de s'insérer dans les principaux flux et stimulent l'essor de villes comme Morlaix, Saint-Malo, Vannes...

---

<sup>98</sup> CESER DE BRETAGNE, *Pour une stratégie portuaire dans une région maritime*, janvier 2006.

<sup>99</sup> Gérard LE BOUEDEC, « La ville portuaire », in Jean-Yves ANDRIEUX (dir.), *Villes de Bretagne – Patrimoine et histoire*, octobre 2014, Presses universitaires de Rennes, pp 194-217.

<sup>100</sup> Yves MORVAN, *Demain la Bretagne, ou la métamorphose du modèle breton*. Editions Apogée, 1997.

L'époque coloniale donne une nouvelle envergure aux échanges commerciaux par la mer. Si les ports de Nantes et Bordeaux se spécialisent dans les échanges avec les Antilles, c'est le commerce avec les Indes qui fait de Lorient un grand port de commerce. L'histoire de la ville s'écrit ainsi avec celle du commerce dans l'océan indien, monopole détenu par la Compagnie des Indes.

En 1666, le directeur de la compagnie achète des parcelles à proximité de Port-Louis et y engage la création *ex nihilo* d'une base maritime et commerciale. La construction des premiers navires est engagée l'année suivante avec le *SOLEIL D'ORIENT*, qui aurait donné son nom à la ville. Dans les armoiries créées en 1744, la genèse maritime de la ville est clairement affirmée, puis cultivée au fil des générations (Figure ci-contre)<sup>101</sup>. Lorient se présente toujours aujourd'hui comme « née de la mer »<sup>102</sup>.

Figure 8. Armoiries de la ville de Lorient en 1965



Source : ©Archives de Lorient.  
[www.patrimoine.lorient.bzh](http://www.patrimoine.lorient.bzh)

La fonction portuaire soutient l'essor des principales villes régionales, faisant aussi la richesse des armateurs, capitaines et négociants qui vont mettre en scène leur réussite et l'imprimer dans le patrimoine architectural :

- Les maisons fortes d'armateurs et de négociants de Roscoff sont des demeures, parfois dotées d'entrepôts et d'éléments défensifs, situées en front de mer et datant de la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle ou du début du XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>103</sup> ;
- Les demeures d'armateurs et de négociants de Redon des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle rappellent la vocation et l'importance portuaire de la ville comme avant-port de Rennes ;
- Les malouinières de Saint-Malo sont des résidences rurales secondaires édifiées par les « Messieurs de Saint-Malo » (des négociants fortunés) dans l'arrière-pays malouin, entre la fin du XVII<sup>ème</sup> et durant la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>104</sup>. Elles ont été près de 300 à l'apogée des activités de la Compagnie malouine des Indes, mais il n'en subsiste qu'une centaine aujourd'hui<sup>105</sup>, des propriétés privées pour la plupart (la Picaudais, la Ville-Bague ou la Vauléruault, qui bénéficie d'un panorama sur la baie du Mont Saint-Michel).

<sup>101</sup> Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient, *Attribution d'armoiries à la Ville*.

<sup>102</sup> LORIENT AGGLOMÉRATION, *Lorient le mag*, numéro spécial Economie maritime. n°349, octobre 2020.

<sup>103</sup> Site de l'Inventaire du patrimoine, rubrique « Fortifications littorales privées ».

<sup>104</sup> Emmanuelle CHARPENTIER, *Le littoral et les hommes : espaces et sociétés des côtes nord de la Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Géographie. Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne, 2009, page 200.

<sup>105</sup> Site de l'Office de tourisme de Saint-Malo et de la baie du Mont Saint-Michel, *Les Malouinières, demeures d'armateurs et de corsaires*. Consulté le 11 février 2021.

Cet essor des activités commerciales et portuaires favorise le développement d'activités dérivées (voilerie, corderie, construction navale). Les forges d'Hennebont, par exemple, sont installées dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle à Inzinzac-Lochrist (Morbihan), à proximité du Blavet et du port de Lorient, pour fournir des tôles d'acier aux conserveries de poissons. La fermeture des forges est décidée en 1966, mais le bâtiment abrite aujourd'hui un écomusée destiné à transmettre la mémoire de ce passé industriel<sup>106</sup>.

Cet essor des activités commerciales et portuaires s'écrit aussi dans une logique de solidarité entre le littoral et l'intérieur des terres, puisque de nombreux ports de rias et de rivières assurent la distribution des productions agricoles, notamment céréalières de la côte Sud et de l'embouchure de la Vilaine, et maraîchères de la côte nord et ouest. Les ports jouent ainsi un rôle pivot dans l'articulation terre-mer qui fonde la dynamique économique de ces territoires. L'exemple du transport du sable coquillier et du maërl est à ce titre éclairant. Jacques BLANKEN a ainsi décrit le rôle essentiel de ces sables et amendements calcaires dans l'économie et la vie sociale de Bretagne<sup>107</sup>. Ils sont utilisés comme matière première pour la fabrication de chaux à destination des constructions mais aussi pour l'alcalinisation des terres acides, contribuant ainsi à la richesse agricole de certains secteurs (comme le Léon). De nombreux villages estuariens se sont adaptés pour accueillir cette activité, en construisant des ports spécialisés et des fours à chaux (exemple à Crozon) ou en développant des bateaux d'architecture dédiée afin de résister aux lourdes charges (gabares, chaloupes sablières...). L'activité concernait de nombreux ports, dont on perçoit encore les caractéristiques communes : Saint-Malo, Plancoët, Le Légué, Paimpol et le Trieux, Lannion, Morlaix, Lampaul-Plouarzel, Le Faou, Port Launay, Bénodet, La Forêt-Fouesnant, l'Aven, Le Pouldu, la petite mer de Gâvres.... Connue depuis des siècles, l'activité s'est « modernisée » et industrialisée à partir de 1750 jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle avant de régresser et de se spécialiser sur quelques sites comme Saint Malo.

Sans compter qu'un grand nombre de marins et de familles combinent, selon les saisons, des activités maritimes et agricoles : cette « pluriactivité », selon Gérard LE BOUEDEC, apparaît d'ailleurs comme « *un mode de vie parfaitement intégré par les habitants qui savent tirer parti de leur situation d'interface entre terre et mer* »<sup>108</sup>. Le lien entre terre et mer est aussi symbolisé par l'histoire des *johnnies*, des marchands d'oignons de Roscoff qui, à partir de 1815, traversaient la Manche pour vendre leur production (une quinzaine d'individus font encore régulièrement la navette entre Roscoff et l'Angleterre), puis plus tard par la création de la BAI en 1972 (devenue Brittany Ferries en 1974) : Alexis GOURVENNEC, son initiateur, souhaite permettre aux coopératives agricoles d'accéder au marché britannique.

A partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, la révolution industrielle, dans toutes ses facettes, et la transformation des trafics portuaires et de la nature des marchandises transportées constituent une rupture majeure. Au fil du temps, le commerce cesse d'être le moteur de la « *première province maritime française* »<sup>109</sup>. Malgré ce déclin et un positionnement modeste dans les trafics contemporains, l'héritage de l'histoire portuaire de la Bretagne subsiste

---

<sup>106</sup> Site de la mairie d'Inzinzac-Lochrist, Rubrique [Culture et loisirs](#).

<sup>107</sup> Jacques BLANKEN, *TRAEZH Sables Marins et Voiliers de Travail autrefois en Bretagne*. La Collection Bleue, SKOL VREIZH, 2020.

<sup>108</sup> Gérard LE BOUEDEC, *op.cit.*

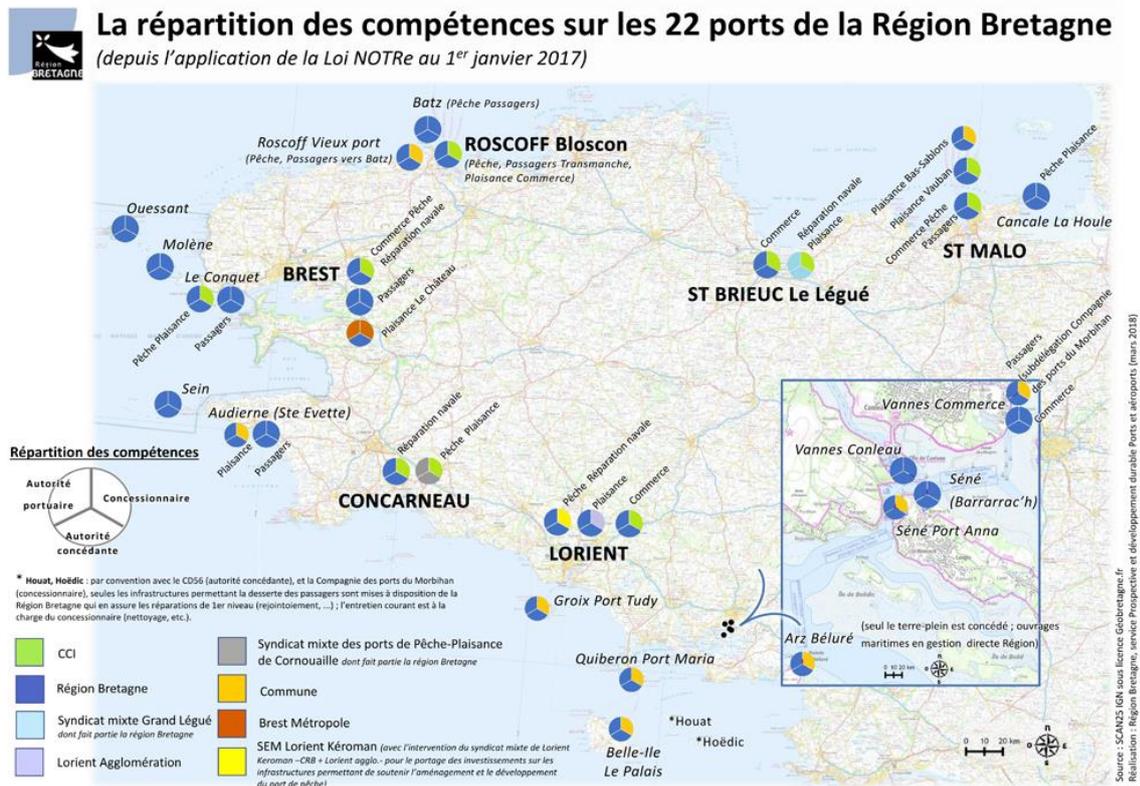
<sup>109</sup> Yves MORVAN, *op.cit.*

toutefois aujourd’hui sur les plans économique, social et urbain. « *Le port ne meurt pratiquement jamais mais connaît des périodes de croissance, de déclassement et de reconversion* »<sup>110</sup>. Aussi modestes soient-ils, ces « *petits ports* » ont constitué « *le substrat de base du rapport à la mer des populations littorales dans la longue durée* »<sup>111</sup>.

- **Des « villes-ports » structurantes du territoire régional**

Le nombre élevé de ports historiques a modelé l’organisation territoriale de la Bretagne : entre 1800 et 1950, ils étaient près de 300 selon l’Observatoire du patrimoine maritime et culturel et ce maillage a constitué un des moteurs de l’urbanisation et de l’aménagement<sup>112</sup>. Si la Bretagne ne possède pas aujourd’hui de « grand port maritime » (au sens administratif), elle continue à se distinguer par son réseau de ports répartis sur le territoire, de modeste ampleur mais qui accueillent une diversité d’activités (Figure suivante) : transport de marchandises ou de passagers, pêche et conchyliculture, défense, construction/réparation navale civile et militaire, plaisance.

Figure 9. Les activités accueillies dans les ports de la Région Bretagne



Source : Région Bretagne, mars 2018

<sup>110</sup> Gérard LE BOUEDEC, « Les trajectoires portuaires en Bretagne du XVe au XXe siècle », *Nuevo Mundo Nuevos*, Colloques, décembre 2016.

<sup>111</sup> Gérard LE BOUEDEC, « Les petits ports bretons du XVI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle », *Rives méditerranéennes*, 35/2010, décembre 2012.

<sup>112</sup> Laure OZENFANT, *Les villes portuaires de Bretagne, points d’appui d’une nouvelle urbanité littorale et d’identités maritimes à renouveler*. Présentation lors de la rencontre sur l’interface ville-port organisée par le réseau « Les Territoires innovent... pour des centres vivants » le 7 octobre 2020.

La fonction portuaire reste présente dans de nombreuses villes de Bretagne, composant des ensembles urbains aux caractéristiques architecturales, sociales, économiques et structurelles qui leur sont propres. Les équipements et ouvrages portuaires contribuent aussi à l'originalité de leurs paysages. À Brest par exemple, les silhouettes des équipements portuaires animent l'horizon : les formes de radoub cohabitent avec les ouvrages portuaires, notamment la grue Paindavoine n°4, qui n'est plus en service et qui a fait l'objet d'un classement aux monuments historiques (des démarches similaires ont été engagées à Nantes, Bordeaux et Nice)<sup>113</sup>.

Chaque port est indissociable de la ville qu'il a fait naître. Au-delà de leurs fonctions économiques, les sites portuaires sont devenus des objets d'urbanisme et des espaces publics attractifs auxquels les villes et leurs habitant·es témoignent leur attachement :

- En 2003, plusieurs acteurs malouins furent à l'origine de la constitution du réseau d'échanges économiques et culturels *Si tous les ports du monde*, qui réunit une vingtaine de membres dans le monde entier. De nombreux projets de reconquête et de réhabilitation des espaces portuaires sont engagés pour en faire, au moins partiellement, des espaces publics ouverts à tou·tes (Plateau des Capucins à Brest, Port du Légué à Saint-Brieuc...);
- L'association « Port d'intérêt patrimonial » a été créée en 2011 à l'initiative d'une vingtaine de maires de communes littorales bretonnes<sup>114</sup> : le label qu'elle a élaboré avec l'Observatoire du patrimoine maritime de l'Université de Bretagne Occidentale encourage la protection et la valorisation du patrimoine bâti à caractère maritime des communes littorales.

La géographie des principaux ports de Bretagne témoigne du défi représenté par l'intégration des activités et infrastructures portuaires dans la vie urbaine, qui influe sur l'aménagement des espaces publics<sup>115</sup>. Le lien ville-port ne va pas toujours de soi, notamment lorsque l'activité marchande, industrielle ou militaire des ports est mise à distance de la population, en particulier dans un contexte de sécurité et de sûreté maritimes renforcées depuis les attentats de 2001.

Cette combinaison des fonctions peut ainsi être source de difficultés et appelle des politiques d'aménagement différenciées, adaptées aux qualités urbaines, architecturales et maritimes de ces villes (les ports de Lorient et Saint-Malo sont par exemple complètement enclavés dans la ville)<sup>116</sup>. Dans plusieurs d'entre elles, il devient aujourd'hui usuel d'emprunter des navettes maritimes aussi facilement que des bus (par exemple à Lorient, Dinard, Saint-Malo, en rade de Brest...). Cela traduit un « réflexe » maritime nouveau et le retour à des modes de transport maritime, un peu oubliés jusqu'ici, qui réinterrogent les plans de transport urbain.

---

<sup>113</sup> Base de données *Mérimée*, Ministère de la culture.

<sup>114</sup> CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *op. cit.* page 226.

<sup>115</sup> Sur ce sujet : CESER DE BRETAGNE, *Bienvenue dans les espaces publics en Bretagne*. Février 2016.

<sup>116</sup> Laure OZENFANT, *op. cit.*

### Culture maritime et villes-ports<sup>117</sup> : et ailleurs ?

Leurs particularités en matière d'aménagement et de tissu économique, social et culturel ont conduit les villes-ports à se mobiliser collectivement à l'échelle mondiale au sein de l'Association internationale des villes-ports. Selon José SANCHEZ, responsable des projets internationaux et de l'Agenda 2030 au sein du réseau, « *les villes portuaires sont un tableau vivant, sur lequel chaque période historique laisse sa marque. Nous pouvons y voir évoluer nos sociétés et notre culture. Bien souvent, la ville tire son origine même du port, et celui-ci est son principal moteur d'expansion et de changement. Le progrès des technologies maritimes a bouleversé la morphologie du waterfront, et modifié profondément les activités qui s'y déroulent. Au gré des innovations, de nouveaux flux commerciaux, métiers ou pratiques sociales apparaissent et se recourent. Les villes portuaires d'aujourd'hui sont le résultat de cet enchevêtrement. Cette spécificité a servi à bâtir une identité portuaire particulière, fondée sur de multiples symboles et représentations - notamment artistiques, mais pas exclusivement. Aujourd'hui, alors que les temps sont durs, nous pouvons convoquer l'identité portuaire afin de maintenir le lien social entre les villes, les ports et les citoyens* »<sup>118</sup>.

La valorisation de la culture et de l'identité propres aux villes portuaires constitue l'un des objectifs du réseau qui réunit aujourd'hui 190 membres dans une cinquantaine de pays, avec cinq recommandations : aménagement de promenades et parcours ouverts à tous favorisant la compréhension des activités portuaires, intégration d'espaces ouverts au public donnant à voir le port et ses activités, installation de *Port Centers*, information au quotidien et par tous moyens des habitants (en particulier jeunes et scolaires) sur la vie du port et de la ville, programmation de manifestations culturelles sur le port.

Quelques initiatives peuvent être mises en lumière : ouverture du « Port center Côte d'Azur » dans le cadre du projet européen de coopération transfrontalière GritAccess visant à promouvoir le patrimoine maritime tyrrhénien ; création des premiers « Instawalks Ville Port »<sup>119</sup> par des étudiants sur le port de Rotterdam (2018) ou du Havre (2021) ; remise en lumière de l'importance du port de Dublin dans la conception et la construction de la ville grâce à la valorisation des archives portuaires ; organisation d'un festival « Italien Port Days » par le réseau des autorités portuaires italiennes, sur différents sites mais avec une stratégie de communication unifiée et des animations variées (visites portuaires, conférences, concerts et expositions)...

## 5. Culture maritime et patrimoine halieutique

Etel et la pêche au thon germon, Camaret et la pêche à la langouste, Saint-Malo et la pêche à la morue de Terre-Neuve, Erquy et la pêche à la coquille Saint-Jacques, Roscoff et la pêche à la sardine, Cancale et ses huîtres, Lorient et la pêche au merlu, Le Vivier et ses moules... « *De nombreux ports en Bretagne doivent leur existence aux activités halieutiques* »<sup>120</sup>, comme le souligne Jean-René COULIOU. Plus largement, les activités de pêche et cultures marines forment un patrimoine économique, social et culinaire qui contribue à faire rayonner l'image maritime de la Bretagne.

- **Des activités qui imprègnent le tissu social et économique de la Bretagne**

Dans son étude de 2008 sur les sites portuaires de Bretagne, le CESER a retracé dans les grandes lignes l'histoire de la pêche et des cultures marines :

---

<sup>117</sup> AIVP, *Dossier thématique : culture et identités portuaires*, novembre 2020.

<sup>118</sup> José SANCHEZ, *Actualité du 16 novembre 2020* publiée sur le site de l'AIVP.

<sup>119</sup> L'« instawalk » consiste à découvrir un lieu en prenant des photos avec son smartphone lors d'une promenade et en les partageant en direct sur l'application Instagram.

<sup>120</sup> Jean-René COULIOU, « Ports de pêche bretons et mondialisation, une adaptation permanente », *Géococonfluences*, juin 2019.

- La pêche s’est longtemps pratiquée sur l’estran ou à proximité des côtes. A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, Paimpol arme des navires à la grande pêche terre-neuvienne et, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les ports de Dahouët, Le Légué, Binic, Paimpol, Morlaix, puis Cancale, Saint-Servan et Saint-Malo arment des navires morutiers pour Terre-Neuve puis pour l’Islande à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. En Bretagne sud, l’activité se concentre sur la pêche à la sardine dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, en particulier dans les ports du Fret, de Camaret, Morgat, Douarnenez, Audierne, Concarneau, Doëlan, Port-Louis, Quiberon, Le Palais. La crise sardinière du début du XX<sup>ème</sup> siècle entraîne une diversification des métiers vers la pêche hauturière et une spécialisation des sites (langouste, thon germon, maquereau...);
- D’abord pêchés à pied ou dragués par des bateaux, les coquillages sont cultivés à partir du début du XIII<sup>ème</sup> siècle, avec la naissance de l’ostréiculture moderne dès 1853 (Saint-Servan, Cancale, Tréguier, rade de Brest) et les premiers élevages de moules sur bouchots en 1954 en baie de Cancale.

Les algues, quant à elles, sont récoltées depuis le Moyen-Âge mais leur exploitation devient industrielle à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, d’abord avec la production de soude pour les verreries puis avec la découverte de l’iode qui va permettre le développement de l’activité goémonière en Bretagne, particulièrement dans le Léon. Au cours de l’histoire, ces activités ont marqué le tissu économique et social de la Bretagne, et fait naviguer ses marins sur tous les océans du globe : « *l’exploitation ancienne et multiforme des ressources marines a marqué la société, l’économie et la culture régionales ; elle a secrété des images fortes qui collent à la réalité bretonne et contribuent à forger son identité* »<sup>121</sup>.

À Douarnenez par exemple, la sardine constitue la principale richesse, à tel point qu’elle inspire le surnom donné à sa population (les habitants sont appelés « *les penn sardin* »), et plusieurs milliers de personnes, principalement des femmes, sont embauchées dans les conserveries. Leurs revendications salariales de l’hiver 1924 résonnent d’ailleurs encore aujourd’hui comme un épisode marquant dans l’histoire des mouvements sociaux<sup>122</sup>.

C’est à ses huîtres que Cancale doit, quant à elle, son statut de ville, accordé en 1545 par François I<sup>er</sup> qui en est grand amateur.

Ces activités ont permis la constitution d’un système productif dédié à la transformation et à la valorisation des ressources marines, réunissant des spécialités et savoir-faire originaux : chantiers navals, conserveries de poissons (dont la Bretagne compte encore 50 % des emplois nationaux)<sup>123</sup>, fabricants de filets (dont Le Drezen, leader en la matière)...

Malgré des crises successives diverses<sup>124</sup>, la Bretagne reste un pôle halieutique d’importance au niveau national. Elle reste la première région de pêche avec 22 ports et halles à marées, qui concentrent plus de la moitié du tonnage national de poissons et de crustacés. Elle compte

---

<sup>121</sup> Jean-Pierre CORLAY, *Géographie et aménagement de la Bretagne*. Skol Vreizh. 1994. p. 86.

<sup>122</sup> Marine BELLOT, « 1924 : la grève victorieuse des Penn sardin ». *Femmes de l’ouest. Hors-série Histoire, L’Ouest à travers les archives de la presse*. Ouest-France. pp. 7-12.

<sup>123</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Rapport sur les filières halieutiques à la croisée des chemins*, présenté en session plénière du 15 octobre 2020.

<sup>124</sup> Sur ce sujet : Alain LE SANN (dir.), *Pêcheurs bretons en quête d’avenir*, Skol Vreizh, 2016.

aussi parmi les territoires où la concentration de poissonneries traditionnelles (sédentaires et ambulantes) est la plus forte, avec l'Île-de-France et le Sud-Est<sup>125</sup>. Le marché de la place des Lices, à Rennes, est l'un des plus grands marchés aux poissons de France.

Une frange de la population reste toutefois sensiblement éloignée, culturellement ou spatialement, de ces activités, avec des conséquences en termes de méconnaissance des activités et d'attractivité des métiers.

- **Un patrimoine halieutique qui contribue au rayonnement régional**

Ce patrimoine halieutique comporte deux composantes, l'une matérielle et l'autre immatérielle.

Ainsi, au-delà de leurs fonctions économiques, les ports, les navires et les équipements nécessaires à l'exercice des activités de pêche et de culture marines constituent des éléments caractéristiques et typiques des territoires maritimes : navires et engins de pêche, criées, casiers à huîtres, salinières, parcs ostréicoles ou encore les abris du marin, ces refuges créés dès 1899 par Jacques de THÉZAC, créateur de l'Almanach du marin breton, pour offrir aux marins-pêcheurs des lieux multifonctions confortables (centre de soins, cabarets et salles de jeux ou de lecture, salle de conférence et centre d'apprentissage...). Le premier abri de l'île de Sein est suivi d'une douzaine d'autres entre 1900 et 1933, jusqu'à ce que le concept ne périclite dans les années 1945-1950<sup>126</sup>. Certains de ces abris sont aujourd'hui protégés au titre des monuments historiques.

Tous ces éléments participent à façonner l'identité culturelle des territoires maritimes et jouent un rôle important dans l'image de la Bretagne toute entière. On doit ainsi souligner l'importance de lieux tels que le marché aux huîtres de Cancale (capitale mondiale de l'huître plate au XVIII<sup>ème</sup> siècle) ou la conserverie Alexis Le Gall de Loctudy (qui a vocation à devenir un centre d'interprétation). Les épisodes successifs concernant l'avenir de la glacière de Lorient témoignent aussi de l'ancrage de ces activités dans la mémoire collective et dans le paysage urbain et industriel des villes-ports : véritable prouesse du BTP lors de sa mise en service dans les années 1920, ce frigorifique fait de Keroman un port à la pointe de la modernité<sup>127</sup>. L'avenir de ces « *lieux hors du commun* », aujourd'hui désaffectés, a suscité de vifs débats, entre les partisans de leur démantèlement et ceux qui appellent à la réhabilitation culturelle de ce « *témoin fascinant qui ne pouvait qu'attirer le regard des nombreux artistes qui se sont imprégnés de l'activité portuaire* »<sup>128</sup>. En 2020, la décision a été prise de raser cet ensemble pour valoriser le foncier portuaire et développer la vocation halieutique du site.

La composante immatérielle de ce patrimoine halieutique recouvre l'ensemble des techniques et savoir-faire liés à la production, à la conservation et à la valorisation des produits de la mer,

---

<sup>125</sup> Shani LACOMBE, Marie LESUEUR, Morgane MARCHAND, Jean-Jacques MALARTRE, Stéphane GOUIN. 2016. Analyse des habitudes et attentes des acheteurs de produits de la mer frais. Rapport d'étude. Phase 1 du projet VALOCEAN. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST n°45, 58 p.

<sup>126</sup> DRAC BRETAGNE, Conservation régionale des monuments historiques, *Les abris du marin en Bretagne*, 2007.

<sup>127</sup> VILLE DE LORIENT, « Le port de pêche de Keroman », *Site des Archives et du patrimoine de la ville de Lorient*, 2018.

<sup>128</sup> Christophe HOYET/TRIGONE PRODUCTION, Ville de Lorient. 2003. *Lorient Keroman : slipway et glacière* [Vidéo]. Dailymotion.

à la réglementation et la gestion de ces ressources, mais aussi certaines représentations collectives, qui associent la Bretagne à un patrimoine culinaire composé de produits renommés, tels que la coquille Saint-Jacques, la langoustine ou les huîtres (exportées aux quatre coins du monde).

La pêche à la palourde du Golfe du Morbihan et l'élevage des huîtres de Cancale sont par exemple inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Plusieurs produits de la mer bretons bénéficient aussi de signes d'identification de la qualité et de l'origine des produits (SIQO)<sup>129</sup> :

- Les moules de bouchot de la baie du Mont Saint-Michel, première appellation d'origine protégée (AOP) octroyée à un produit de la mer français en 2011 ;
- La coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor est titulaire d'une indication géographique protégée (IGP) depuis 1998 ;
- Les moules de bouchot labellisées « Spécialité traditionnelle garantie » (référence au caractère traditionnel du produit) ;
- Une douzaine de labels rouge (conserves de thon albacore et de maquereau, sardines pêchées à la bolinche, saumon fumé tranché à la main, rillettes de saumon, turbot d'élevage, noix de coquilles Saint-Jacques surgelées, moules...).

Enfin, l'association BreizhMer, qui regroupe l'ensemble des professionnels de la pêche et de l'aquaculture de Bretagne, travaille à l'élaboration d'un label-marque qui permettrait à leurs produits de se démarquer et de fidéliser les consommateurs.

#### **Culture maritime et patrimoine culinaire<sup>130</sup> : et ailleurs ?**

L'appellation d'origine protégée (AOP) est un signe européen qui garantit que le produit a été transformé/élevé et élaboré dans une zone géographique déterminée. Il existe seulement une quinzaine d'AOP dans la catégorie des poissons, crustacés et mollusques, dont la moitié concernent des produits suédois et italiens (caviar de Kalix, moules de Scardovari ou sauce d'anchois de Cetara...), mais aussi croates (huîtres de la baie de Mali Ston) ou espagnols (moules de corde de Galice). Il existe aussi une dizaine d'AOP dans la catégorie du sel mais aucun en France : sel de mer d'Oriel (Irlande), sel de mer de l'île croate de Pag, fleur de sel du Rio Maior (Portugal)...

L'indication géographique protégée (IGP) est un signe européen qui désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu dans lequel se déroule au moins sa production, son élaboration ou sa transformation. Il existe une quarantaine d'IGP attribuées dans les catégories « sel » et « poissons, crustacés, mollusques et produits dérivés », dont 7 concernent des produits français : bulot de la Baie de Granville, anchois de Collioure, huîtres Marennes Oléron, sel de Camargue, sel de Guérande et sel de Salies-de-Béarn.

Le label Spécialité traditionnelle garantie (STG) est un signe européen protégeant une recette traditionnelle. Il existe 4 produits titulaires de ce label dans la catégorie des poissons, crustacés, mollusques et produits dérivés : les moules de bouchot de France, la morue portugaise traditionnelle, le « Hollandse nieuwe » (premiers harengs de la saison pêchés entre la mi-mai et la fin juin) et une préparation roumaine traditionnelle aux œufs de carpe (*salată tradițională cu icre de crap*).

---

<sup>129</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Les produits alimentaires de qualité et du terroir breton*. 30 mars 2021.

<sup>130</sup> Les définitions sont issues du site du ministère de l'Economie, rubrique *Les labels de qualité dans l'alimentation*, mise à jour le 15 décembre 2020. Les exemples de produits sont tirés de la base de données européenne eAmbrosia, consultée le 11 mai 2021.

Concernant le label rouge, exclusivement français et qui reconnaît la qualité supérieure d'un produit, plus d'une vingtaine de produits de la mer bénéficient de cette distinction<sup>131</sup> : bar, crevette, daurade, huître pousse en claire, huître fine de claires verte, truite/saumon frais et fumés, turbot, coquille Saint-Jacques, harengs fumés, filets de sardines pêchées à la bolinche, conserves de sardines, thon et de maquereau, sels marins et soupes de poissons.

## 6. Culture maritime et patrimoine balnéaire

Les archives exploitées par Emmanuelle CHARPENTIER dans le cadre de sa thèse sur les relations entre le littoral et la société sur les côtes nord de la Bretagne révèlent une pratique quotidienne du littoral chez les riverains, au moins dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Au-delà de ses fonctions économiques et productives, le littoral est un lieu de passage et « *un lieu de sociabilité et de plaisir, largement apprécié par ses habitants, qui s'y détendent, de compagnie dans les cabarets érigés sur la grève, ou qui s'y promènent avec leurs amis, à n'importe quelle saison. Ces promenades en bord de mer entretiennent les relations amicales et offrent également l'occasion de s'afficher en société. En effet, le littoral à cet égard est un espace public, largement fréquenté, notamment dans les places portuaires, en tant que prolongement de l'espace urbain* »<sup>132</sup>.

C'est à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle que le désir de rivage s'étend à de plus larges populations, notamment les « élites » terriennes. La maritimité acquiert une dimension plus collective et le « *rapport sentimental à la mer cesse d'être le seul privilège des populations côtières* »<sup>133</sup>. L'arrivée du train, à partir des années 1860, amène des baigneurs et villégiateurs de plus en plus nombreux sur les côtes bretonnes, conduisant à l'implantation de véritables stations saisonnières. Elles se distinguent sur le plan architectural et s'équipent pour permettre aux voyageurs de profiter des bienfaits de la mer en toute sécurité.

- **Des stations balnéaires aux caractéristiques architecturales typiques du bord de mer**<sup>134</sup>

Inspirée d'activités thérapeutiques observées autour des sources minérales (par exemple, autour des sources de Vaugarni et de la Fontaine-aux-eaux à Dinan), mais aussi de pratiques mondaines qui attirent les élites, l'activité balnéaire s'implante progressivement en Bretagne au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Philippe CLAIRAY et Johan VINCENT distinguent plusieurs phases dans le développement des stations (Figure suivante).

La première phase est constituée des « stations primordiales », fondées par des aristocrates souhaitant pratiquer le bain de mer (à des fins thérapeutiques, au début du moins). Ce sont les premiers « noyaux balnéaires » de Saint-Malo, où s'ouvre le premier établissement breton de bains de mer (1835), et de Dinard. Les anglais font partie des premiers estivants à s'installer

---

<sup>131</sup> [Site de l'Association des produits de la mer et de l'aquaculture Label rouge](#), consulté le 11 mai 2021.

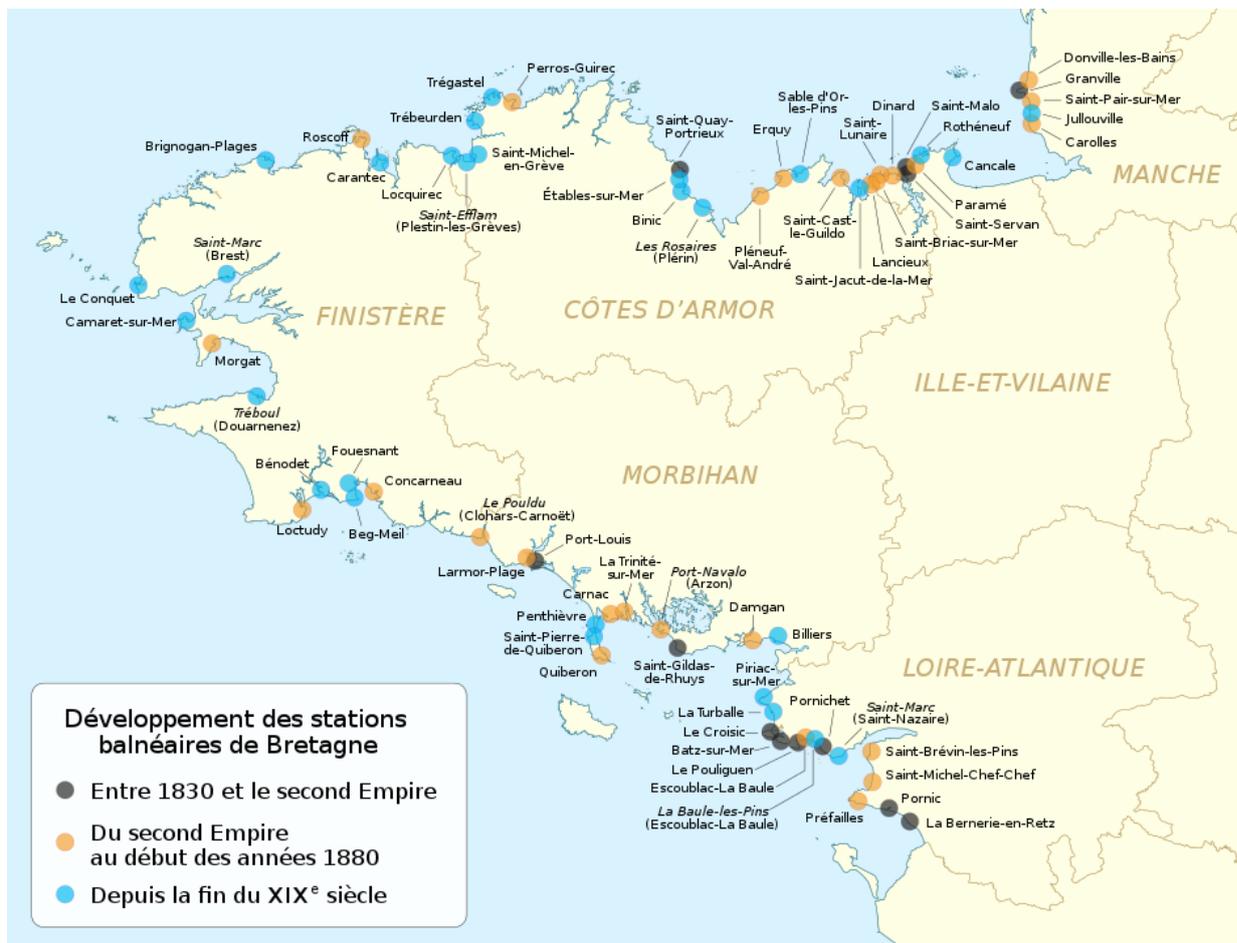
<sup>132</sup> Emmanuelle CHARPENTIER, *Le littoral et les hommes : espaces et sociétés des côtes nord de la Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Géographie. Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne, 2009, page 191.

<sup>133</sup> Paul CLAVAL, « La maritimité à la fin du XX<sup>e</sup> siècle », in Françoise PERON et Jean RIEUCAU (dir.), *La maritimité aujourd'hui*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1996, page 328.

<sup>134</sup> Philippe CLAIRAY et Johan VINCENT, « *Le développement balnéaire breton : une histoire originale* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 115-4, 2008.

dès 1836<sup>135</sup>. Selon les deux auteurs, la majorité des stations bretonnes remonte à la deuxième phase, entre 1860 et 1935 : elles se développent à proximité des premières sous l'influence de personnalités et d'investisseurs. Le dernier type est constitué des stations « orphelines », qui sont le fait d'une bourgeoisie locale et connaissent un développement plus modeste (Binic, Plougasnou, Le Conquet, Damgan...).

Figure 10. Les stations balnéaires en Bretagne, par périodes chronologiques d'émergence



Source : Philippe CLAIRAY ; Johan VINCENT (2008).

« Le développement balnéaire breton : une histoire originale ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 115 (4) : 201-233. Presses universitaires de Rennes. DOI :10.1051/sm/2013110. Retrieved on 2020-05-16.

© Sémhur / Wikimedia Commons / CC-BY-SA-3.0

### Culture maritime et pratiques balnéaires : et ailleurs ?

Si le thermalisme se pratique dès l'Antiquité et tout au long du Moyen-âge, la mode du bain de mer se développe en Angleterre au XVIII<sup>ème</sup> siècle, sous l'influence des travaux du docteur Richard Russel (1753), et se diffuse dans toute l'Europe en moins d'un siècle. Après les centres britanniques de Bath et Brighton, des stations s'implantent sur toutes les côtes européennes.

<sup>135</sup> Site de l'Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne : [Présentation du patrimoine balnéaire de Dinard](#).

En France, les premiers établissements de bains de mer ouvrent à Dieppe et Boulogne-sur-Mer vers 1785. Ils sont suivis, dans les années 1820-1830, d'Étretat, Arcachon, Granville, les Sables-d'Olonne, Royan et Pornic, puis de Saint-Malo–Saint-Servan, Le Croisic, Biarritz et Trouville entre 1830 et 1848. Après 1850, les stations se multiplient considérablement sur tout le littoral. La Villa Montebello de Trouville-sur-mer, à l'architecture qui imite le style des châteaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, accueille aujourd'hui un musée d'art et d'histoire réunissant une collection d'objets de peintures, estampes, photographies représentatives des premiers temps de cette histoire balnéaire<sup>136</sup>. Ces stations ont connu des mutations, certaines sont devenues des villes à part entière combinant fonctions urbaines et balnéaires. Aujourd'hui, elles sont une composante essentielle de l'attractivité touristique de la Bretagne. Leur architecture et la diversité des équipements qu'elles offrent pour profiter des aménités offertes par la mer ont sans aucun doute imprégné et cultivé l'imaginaire de la Bretagne, jusqu'à en faire une région touristique de premier ordre pour les séjours de mer<sup>137</sup>.

Cet imaginaire se nourrit de l'originalité architecturale de ces stations balnéaires investies par une élite qui souhaite d'abord « être vue ». Elisabeth JUSTOME, historienne de l'art, a notamment étudié le patrimoine balnéaire de la Côte de Granit Rose, à travers les exemples de Perros-Guirec, Trégastel et Trébeurden, « *des villes nouvelles, créées ex nihilo en bord de mer* »<sup>138</sup>. Les premiers baigneurs y sont accueillis dans des couvents-hôtels, par exemple le Castel Sainte-Anne, à Trégastel, tenu par des religieuses qui proposent également à la location des cabines de plage. Les premiers hôtels de voyageurs sont ouverts dans les années 1890 : l'Hôtel de la Plage construit à Perros-Guirec par un hôtelier parisien sur les conseils de son ami Ernest RENAN (1886), l'Hôtel Martret à Trébeurden (1895) et l'Hôtel de la plage à Trégastel (1895).

Progressivement, les premières maisons de villégiature sont construites, par exemple la villa Le Hédraou (premier casino de Perros-Guirec en 1901 puis centre de vacances des PTT à partir de 1954) ou la villa Rochefontaine, bâtie vers 1903 pour le peintre Raymond LEFRANC et la seule à être protégée au titre des monuments historiques<sup>139</sup>. Elles constituent de véritables terrains d'expérimentation pour leurs architectes, qui y mêlent des inspirations et styles variés (châteaux médiévaux, manoirs, chaumières...). Ces villas vont permettre l'essor d'une architecture typique du bord de mer, dont Elisabeth JUSTOME souligne la fonction d'agrément : conçues pour profiter de la mer et de ses aménités, ces maisons comportent des pièces de vie et de réception qui font face à la mer et sont équipées de grandes ouvertures, leur sous-sol est parfois équipé de cabines pour se dévêtir ou se réchauffer après le bain de mer...

Cette architecture repose aussi, dans une certaine mesure, sur l'arasement du cordon dunaire et la création rapide de digues, progressivement perçues comme indissociables du paysage et de la station balnéaire, traduisant la méconnaissance à l'époque des risques naturels littoraux.

---

<sup>136</sup> RESEAU MUSEES NORMANDIE, [Musée Villa Montebello](#).

<sup>137</sup> Voir plus loin, [Chapitre 2, 5. La culture maritime dans les pratiques touristiques et de loisirs](#).

<sup>138</sup> Elisabeth JUSTOME, Conférence « [Vue sur mer : L'architecture de villégiature sur la côte de Granit rose](#) », le 26 septembre 2020 à Lannion à l'initiative de l'ARSSAT.

<sup>139</sup> Ces villas sont enregistrées dans [la base Mérimée](#), qui recense le patrimoine architectural français.

Ce patrimoine et ses évolutions témoignent de l'émergence d'une culture balnéaire d'abord réservée aux élites et à la bourgeoisie, qui va se démocratiser dans un deuxième temps.

- **Un patrimoine balnéaire qui fonde les pratiques touristiques contemporaines**

Au fur et à mesure, ces stations investissent pour offrir à leur clientèle une multiplicité d'expériences et équipements balnéaires : promenades, digues, ports de plaisance, piscines naturelles, sanatorium et thalassothérapie ou encore cabines de plage (Saint-Lunaire, Dinard ou Port-Manech, qui en compte une soixantaine au début du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>140</sup>). Il s'agit aussi de sécuriser les pratiques et d'accueillir les familles en toute sécurité, d'abord en employant des guides-baigneurs au sein des établissements puis avec la formation des premières sociétés de sauvetage dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>141</sup>.

La thalassothérapie et la plaisance, qui constituent aujourd'hui des piliers de l'offre touristique régionale contemporaine, sont deux activités héritées de cette histoire balnéaire :

- La thalassothérapie (utilisation des bienfaits du milieu marin dans un but médical) se développe dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'invention de la cure marine par le docteur Lhoste à Saint-Malo (1850) et l'ouverture du premier centre de thalassothérapie de France à Roscoff (1899)<sup>142</sup> ;
- A partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, quelques pratiques de plaisance se développent, comme par exemple à Saint-Malo (l'un des plus anciens clubs de France datant de 1848). Puis, face au déclin de nombreux ports de cabotage et de pêche, la plaisance s'approprie les espaces laissés vacants et le mouvement s'intensifie. A partir des années 1950, un nombre croissant de stations s'équipent, permettant peu à peu la démocratisation de la plaisance<sup>143</sup>.

A partir des années 1910 et avec l'arrivée des congés payés en 1936, une nouvelle ère s'ouvre pour le développement balnéaire de la Bretagne et inaugure « *cette société de loisirs à laquelle tout le monde doit désormais pouvoir accéder* »<sup>144</sup>. A l'initiative du monde enseignant, des religieux, des communes mais aussi des comités d'entreprises, les colonies de vacances, et un peu plus tard les classes de mer, se développent sur tout le littoral atlantique et notamment en Bretagne. L'inventaire du patrimoine recense plus de 150 bâtiments dans la catégorie « colonies de vacances » : le centre de vacances installé depuis 1946 sur l'île de Groix dans un fort militaire du XVIII<sup>ème</sup> siècle (propriété de la ville de Colombes), la colonie de vacances des « Petits colons guingampais » de Landrellec à Pleumeur-Bodou construite au XX<sup>ème</sup> siècle, la colonie de vacances « Fondation May Lockwood » de Perros-Guirrec construite en 1930, et bien d'autres à Larmor-Pleubian, à Plougasnou, à Brignogan (colonie fondée par Renault), en presqu'île de Crozon (village vacances d'Air France)...

---

<sup>140</sup> FRANCE BLEU, « [A Port Manec'h, les cabines de plages ne prennent pas une ride](#) », 26 juillet 2017.

<sup>141</sup> Voir plus haut, [Chapitre 1, 2.4. Les épaves, un patrimoine subaquatique support d'histoires maritimes](#).

<sup>142</sup> Philippe CLAIRAY et Johan VINCENT, *op.cit.*

<sup>143</sup> Voir plus loin, [Chapitre 2, 6.2. Culture maritime et activités nautiques](#).

<sup>144</sup> CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE, [Catalogue d'initiatives en faveur du patrimoine maritime, insulaire et littoral breton](#), édité lors des Rencontres internationales du Patrimoine Maritime et Littoral des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018, à Saint-Malo.

Toutes ces évolutions constituent les fondations historiques de la station contemporaine : « *La station balnéaire bretonne apparaît comme modeste, fondée sur un tourisme à taille humaine. Ces spécificités ne sont pas récentes. Pour une partie d'entre elles, elles se retrouvent dans les racines de l'activité balnéaire en Bretagne qui commence au début du XIX<sup>ème</sup> siècle* »<sup>145</sup>.

## 7. Culture maritime et patrimoine immatériel

Ces multiples traces de la culture maritime dans le patrimoine naturel, urbain et économique de la Bretagne s'accompagnent d'indices immatériels. Au fil des générations, la mer a en effet imprégné les manières de vivre et de travailler, les habitudes et traditions, le patrimoine religieux (nombreux édifices possédant des ex-voto ou d'autres éléments à référence maritime, monuments de commémoration des périls en mer, rochers associés à des légendes...). Le récit de la christianisation de la Bretagne comporte ainsi de nombreux épisodes maritimes, notamment l'arrivée des saints en Armorique par la mer : Saint Maclou qui traverse la Manche dans une auge de pierre et donne son nom à Saint-Malo, Saint Brioc qui arrive sur un *curragh* et donne son nom à Saint-Brieuc... La mer est aussi présente dans de nombreux mythes fondateurs de la culture de la Bretagne, par exemple la légende de la ville d'Ys, qui inspire régulièrement de nouveaux artistes, notamment dans la littérature (jeunesse et bande-dessinée)<sup>146</sup>.

Au sens de l'Unesco, le « patrimoine culturel immatériel » comprend les traditions vivantes et orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel... Si, comme l'a souligné Paul ROBERT lors de son audition<sup>147</sup>, il est difficile de définir le périmètre maritime du patrimoine culturel immatériel, la notion a été mobilisée à partir des années 80 au sein des réseaux associatifs pour recenser et valoriser les chants et danses, les coutumes et traditions, les jeux, les mythes, contes et légendes, les techniques et savoir-faire, liés à la mer en Bretagne.

- **Une culture maritime ancrée dans le patrimoine oral**

Chants et célébrations maritimes, mémoires des gardiens de phare, récits des ouvrières de conserveries constituent, depuis des siècles, de précieux témoins des mutations sociales et économiques des territoires. Ils éclairent, de manière complémentaire, les processus d'inventaire et de sauvegarde du patrimoine matériel. Des mémoires de marins collectées par le Port-Musée de Douarnenez et l'association Emglev Bro Douarnenez ont par exemple montré l'importance culturelle et sociale des bistrots dans la vie quotidienne du marin de l'époque : rouages essentiels de la vie portuaire, ils étaient près de 400 à Douarnenez en 1920<sup>148</sup>.

---

<sup>145</sup> Philippe CLAIRAY et Johan VINCENT, *op. cit.*

<sup>146</sup> Par exemple : M.T. ANDERSON et Jo RIOUX, *Sœurs d'Ys*, Rue de Sèvres, 2020 ; RODOLPHE et Raquel ALZATE, *La Ville d'Ys*, tomes 1 et 2, Dargaud, 2013 ; Virginie GROSOS et Régine JOSÉPHINE, *Au pays d'Ys, la légende de la ville engloutie*, Coop Breizh/Beluga Editions, 2020.

<sup>147</sup> Audition de Paul ROBERT, FRCPM Bretagne, 6 février 2020.

<sup>148</sup> AR MEN, *Le bistro, l'autre abri du marin*, n°237, juillet-août 2020.

D'autres composantes du patrimoine immatériel, tels que les chants de marins, n'ont pas fait l'objet d'un recensement, même si, au-delà de leur aspect musical, ils présentent un intérêt historique, car ils font le récit de ce qui se passait sur les navires. Ils abordent également des sujets de la vie quotidienne et permettaient aux marins de passer le temps à bord. La volonté de faire vivre et transmettre cette connaissance se perçoit au travers des initiatives culturelles et associatives visant à réinterpréter ces chants : chorales de chants de marin, phénomène d'appropriation par des artistes contemporains, manifestations culturelles dédiées (par exemple le *Festival du chant de marin de Paimpol*, le festival *Les Voix Côtières* de Port-Louis ou encore les *Bordées de Cancale*).

Michel COLLEU souligne enfin que le patrimoine oral maritime est très présent dans la langue française, à travers le vocabulaire et les proverbes notamment. Le vocable maritime est également au cœur des stratégies de marque et il inspire de nombreuses appellations de produits ou de manifestations dont le contenu est parfois assez éloigné des sujets maritimes (les « Jeudi du Port » de Brest, « Lyrique sur Mer » à Port-Louis, etc.).

#### **Culture maritime et patrimoine immatériel : et ailleurs ?**

Dans son hors-série sur la mer publié en 2015<sup>149</sup>, la revue *L'Éléphant* invite à découvrir la culture de l'archipel des Marquises (6 îles habitées, 9 000 habitants), qui a inspiré de nombreux artistes (Paul GAUGUIN, Jacques BREL...). Si l'océan est omniprésent dans l'histoire et la vie de la population marquisienne, réputée pour ses connaissances navales et maritimes pointues, la culture de l'archipel et sa transmission a fait l'objet d'inquiétudes à la fin des années 90.

Afin de faire reconnaître leur singularité, les îles Marquises se sont engagées dans un processus d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO et de création d'une aire marine protégée. Le programme PALIMMA a été initié en 2013 pour appuyer ces deux démarches, afin de mieux connaître le patrimoine culturel liée à la mer aux Marquises et ses enjeux de protection et de valorisation<sup>150</sup>. Réunissant des ONG, des scientifiques et l'agence des aires marines protégées, le projet visait à co-construire avec la population un savoir accessible et partagé concernant le patrimoine culturel lié à la mer : arts culinaires, poissons, oiseaux, techniques médicinales liées à la mer, techniques de pêches, savoir-faire, savoirs de navigation, zones où il y a des maladies...

Ces typologies révèlent un rapport très étroit et symbolique à la mer : la population considère la mer comme son garde-manger, elle est source de vie, de contes et de mythes. Pour autant, plus de la moitié des éléments du patrimoine est considérée comme menacée par la population, qui évoque des craintes sur la gestion des ressources et sur la transmission des techniques de pêche et des savoirs de conservation et de préparation des aliments.

- **Une tradition de célébration des pratiques maritimes**

Les premières fêtes qui célèbrent la mer sont anciennes. Elles ont d'abord pour vocation de rendre hommage aux marins par des célébrations laïques ou religieuses (protéger les marins partis en mer, rendre hommage à ceux qui ont péri en mer, célébrer un retour de pêche...). A partir de l'après-guerre, elles acquièrent une dimension festive, dans la lignée de nombreuses fêtes rurales et urbaines qui animent alors la vie culturelle en Bretagne.

---

<sup>149</sup> L'ÉLÉPHANT, « *Aux Marquises, la renaissance d'une culture maritime* ». Août 2015.

<sup>150</sup> Audition de Frédérique CHLOUS, Professeure d'anthropologie, MNHN, 9 janvier 2020.

Cette tradition se perpétue avec le lancement des concours de la revue *Chasse-Marée* en 1986 à Douarnenez, puis les fêtes de Brest en 1992. Le concept essaime et les manifestations de ce type se multiplient sur les côtes bretonnes, françaises, et européennes<sup>151</sup>.

Françoise PERON en distingue quatre familles<sup>152</sup> :

- Les fêtes liées au monde maritime dans ses aspects sociaux, par exemple la fête des mouettes de Douarnenez ou celle des Filets bleus à Concarneau, créée en 1905 pour soutenir les pêcheurs et les ouvrières d'usines de conserveries, touchées par la raréfaction de la sardine ;
- Les fêtes liées à une pratique maritime historique (pêche à la langoustine, récolte du goémon ou du maërl...), comme la *Route du sable* à Trégarvan, organisée en mémoire des sabliers qui remontaient l'Aulne maritime depuis la rade de Brest ;
- Les manifestations contemporaines issues du mouvement de renaissance du patrimoine maritime des années 80, avec *Temps fête* à Douarnenez et les fêtes maritimes de Brest en cheffes de file ;
- Les fêtes mêlant les pratiques maritimes et les arts (par exemple, le festival proposé par l'association Kann-Ar-Loar de Landerneau ou encore le festival du Chant de marins de Paimpol).

Dans sa thèse publiée en décembre 2020, le sociologue Camille GONTIER distingue quant à lui deux modèles de fêtes maritimes : celles réunissant une communauté de pratiquants de voile traditionnelle et les fêtes dites « sociétaires » dont l'objectif est de valoriser un territoire<sup>153</sup>. Car il est vrai qu'aujourd'hui, chaque territoire revendique sa manifestation maritime, comme une véritable vitrine touristique qui vient rythmer la saison estivale : *Ports en fête* à Lorient, fête des langoustines de Locmiquélic, semaine du Golfe, fête des Filets bleus à Concarneau, fête maritime du Légué, *Terre & mer* à Morlaix, et même le Festival interceltique de Lorient, un objet composite né de plusieurs mouvements, parmi lesquels la Fête des ports bretons de 1969<sup>154</sup>. Ces fêtes bénéficient d'une image positive auprès du grand public, en ce qu'elles véhiculent des valeurs de lien social, valorisent la culture maritime, font partager l'intérêt pour la mer et ses métiers... Les enjeux économiques et touristiques sont conséquents. Le Festival du Chant de marins est par exemple structurant pour Paimpol et ses alentours<sup>155</sup> : en 2019, 180 000 visiteurs ont été dénombrés sur 5 jours. 93 % d'entre eux ont réalisé des dépenses à hauteur d'environ 54 euros par personne (hors billet d'entrée). 83 000 nuitées ont été recensées (36 000 de plus qu'à la même période l'année précédente, sans festival). Les retombées sont de l'ordre de 10 millions d'euros dans l'économie locale, soit une recette pour le territoire d'environ 3,7 euros pour 1 euro investi par la collectivité. Dans le Morbihan, la Semaine du Golfe génère 14 millions d'euros de retombées économiques, dont 7 millions proviennent de personnes extérieures au département<sup>156</sup>.

---

<sup>151</sup> Audition de Michel COLLEU, Cofondateur de la revue *Chasse-Marée*, 6 février 2020. Des événements organisés à Sète et à Falmouth, en Grande-Bretagne, sont inspirés de ces fêtes maritimes.

<sup>152</sup> François PERON, in Alain MIOSSEC, *Dictionnaire de la mer et des côtes*, op. cit. page 228.

<sup>153</sup> LE CHASSE-MARÉE, « *Fêtes maritimes : peut-on célébrer le patrimoine ?* », n°319, Février-mars 2021.

<sup>154</sup> Catherine BERTHO LAVENIR, « *Au-delà du folklore : le Festival interceltique de Lorient* », *Presses Universitaires de France*, 2012/4, Vol. 42, pages 719 à 731.

<sup>155</sup> CÔTES D'ARMOR DESTINATION, *Festival du chant de marin 2019. Chiffres clés*. 2019.

<sup>156</sup> LE TÉLÉGRAMME, « La Semaine du Golfe rapporte le jackpot », 16 janvier 2021.

## En conclusion

Ce patrimoine maritime, dans ses composantes riches et diverses héritées de l'histoire ou de la géographie, constitue des fondations solides et des points d'ancrage de la culture maritime de la Bretagne. Cette dernière revêt de multiples expressions contemporaines, qui prennent appui sur ce patrimoine et le réinterprètent à l'aune des transformations et des évolutions de la société.

## Chapitre 2

# Les expressions contemporaines de la culture maritime en Bretagne

Prenant appui sur un patrimoine maritime riche et multiforme, décrit au chapitre précédent et qui a nourri l’imaginaire de la mer en Bretagne, les habitants et visiteurs de la Bretagne expriment un rapport privilégié à la mer. Au gré de leur histoire familiale et personnelle, de leurs aspirations et de leurs parcours de vie, ils façonnent des expressions et des formes diverses de culture maritime.

Certaines réalités sociales, économiques, artistiques, culinaires ou sportives, traduisent ainsi une expression contemporaine, conscience ou inconsciente, de la culture maritime de la Bretagne. On en trouve un faisceau d’empreintes dans les arts (arts visuels et scéniques, littérature, cinéma...), dans les pratiques sportives et récréatives, dans l’alimentation et les biens de consommation, dans les métiers et savoir-faire, dans la vie démocratique...

## 1. La culture maritime dans les arts visuels et scéniques

« *Le chef-d’œuvre n’est pas prévisible* »<sup>157</sup> disait Max Jacob. Pour qu’une œuvre d’art visuel traverse le temps, il faut en effet qu’elle ait une qualité et une densité suffisantes ; il faut qu’elle soit ré-interprétable, rechargeable de sens. Depuis toujours, en Bretagne et dans le monde, les arts visuels jouent un rôle majeur dans l’évolution du regard porté à la mer. L’art donne du poids et de la valeur à l’attention, il développe l’attention, il voit des choses qu’on ne voit pas, « *il ouvre des yeux qui n’étaient pas fermés* »<sup>158</sup>.

La diversité des créations anciennes et contemporaines inspirées de la mer révèle cette étroite relation entre culture maritime et arts visuels. Les couleurs de la mer, le trait de côte, l’estran, les plages, les rochers, les mouvements des éléments marins, les lignes des navires, les naufrages, les métiers de la mer, les émotions des gens de mer, ont fondé l’« *originalité esthétique* » de nombreux artistes<sup>159</sup>. Leurs œuvres d’art ont nourri la culture maritime en général, et celle de la Bretagne en particulier. L’imaginaire de la mer et tout l’univers légendaire qui l’entoure sont constamment constitués, soulevés, déployés par les poètes, les écrivains, les peintres...

---

<sup>157</sup> Max JACOB, *Lettres à Claude VALENCE et à Théophile BRIANT*, page 73, Blackwell, Oxford, 1966.

<sup>158</sup> Jean-François PERRIER, festival d’Avignon 2009, à propos de « Ode maritime » de Fernando PESSOA, mis en scène par Claude REGY.

<sup>159</sup> Jean-René COULIOU, in Alain MIOSSEC (dir.), *op. cit.*, page 72.

### Culture maritime et arts : et ailleurs ?

L'exposition *La mer, terreur et fascination* organisée en 2005 par la Bibliothèque nationale de France et la ville de Brest (accessible en ligne) a retracé, dans les grandes lignes, l'histoire de la peinture maritime<sup>160</sup> : « Depuis la plus haute Antiquité, la mer a été une source d'inspiration pour les hommes et les artistes. Dans le panthéon antique, la mer prend les traits de Poséidon (Neptune pour les Romains) ou d'Amphitrite. Les artistes de la Renaissance et les peintres français du XVII<sup>ème</sup> siècle tel que **POUSSIN** (1594-1665) continue à la représenter sous cette forme, alors que dans le nord de l'Europe à la même époque, d'autres artistes (**VAN GOYEN**, 1596-1656) vont rechercher à reproduire des paysages plus réalistes. Au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les artistes s'intéressent de plus en plus à la mer (**Vernet**, 1714-1789). Les scènes maritimes changent progressivement. Les ports de commerce remplacent les ports de guerre, les paysages, les batailles navales (**CANALETTO**, 1697-1768 et **GUARDI**, 1712-1793). Le XIX<sup>ème</sup> siècle marque une nouvelle étape. L'océan devient pour les Romantiques le lieu d'un théâtre où se mêlent les tragédies, les légendes (**GÉRICAULT**, 1791-1824 et **ISABEY**, 1804-1886). Les artistes vont s'intéresser tout particulièrement aux mouvements des flots, aux détails qui les composent. Mais comment reproduire la tempête ou la vague ? Des peintres comme **TURNER** (1775-1851), **COURBET** (1819-1877) ou **MONET** (1840-1926) vont chercher à être au plus près de l'océan, à saisir au mieux son mouvement, ses colères et ses paysages ».

Plusieurs écoles de peinture ont ainsi réuni, partout dans le monde, des artistes maritimes : l'école de Pont-Aven bien sûr, mais aussi l'école des peintres de la Côte d'Opale (1877-1920), l'école de Honfleur (1824-fin XIX<sup>ème</sup>), ou encore l'école de La Haye (1870-1920). On peut citer quelques grands noms, et leurs œuvres :

<b>Katsushika HOKUSAI</b> (1760-1849, né au Japon)	<i>La Grande Vague de Kanagawa</i>
<b>Caspar David FRIEDRIC</b> (1774-1840, né en Prusse)	<i>Lever de lune sur la mer</i>
<b>William TURNER</b> (1775-1851, né au Royaume-Uni)	<i>Le dernier voyage du Téméraire</i>
<b>Théodore GÉRICAULT</b> (1791-1824, né à Rouen)	<i>Le radeau de la Méduse</i>
<b>Eugène DELACROIX</b> (1798-1863, né à Charenton)	<i>La barque de Dante</i>
<b>Ivan AÏVAZOVSKI</b> (1817-1900, né en Crimée)	<i>La Neuvième Vague</i>
<b>Johan Barthold JONGKIND</b> (1819-1891, né aux Pays-Bas)	<i>Honfleur, lever de soleil à l'entrée du port</i>
<b>Henri-Edmond CROSS</b> (1856-1910, né à Douai)	<i>La plage de Baigne-Cul</i>
<b>Georges SEURAT</b> (1859-1891, né à Paris)	<i>Le Bec du Hoc</i>
<b>Salvador DALI</b> (1904-1989, né en Espagne)	<i>Jeune fille debout à la fenêtre</i>

- **Les arts visuels, éléments fondateurs de l'image maritime de la Bretagne**

L'intérêt porté à la mer dans les arts picturaux est ancien. Aussi, les rapports entre arts visuels et culture maritime en Bretagne se présentent sous deux aspects. L'un est hérité du passé, l'autre est en perpétuel renouvellement. Le premier est très largement partagé parce qu'il s'est nourri de chefs-d'œuvre. Il prend sa source longtemps avant l'époque contemporaine, comme ce fut le cas avec la création du corps des peintres de la Marine. Le second est moins connu mais le deviendra si les œuvres contemporaines dont il s'imprègne traversent le temps.

L'engouement pour la peinture maritime se mesure dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, avec la création par Richelieu du corps des peintres officiels de la Marine, un titre attribué à quelques artistes d'abord chargés d'immortaliser les grandes batailles navales. Leur vocation et leur statut ont été progressivement élargis et ils sont aujourd'hui plus d'une quarantaine en exercice, dans des disciplines variées (cinéastes, photographes, graveurs, sculpteurs...)<sup>161</sup>.

<sup>160</sup> BNF/VILLE DE BREST, *La mer, terreur et fascination*, exposée au Quartz du 3 mai au 13 juillet 2005.

<sup>161</sup> Denis-Michel BOËLL et Jacques ROHAUT, *Les Peintres officiels de la Marine*, Locus Solus, octobre 2020.

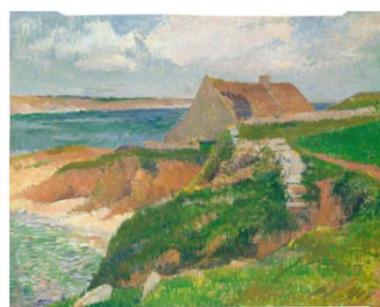
La relation étroite entre la mer, la Bretagne et les artistes puise ses origines dans la tradition de la peinture de paysage. Françoise PERON relate ainsi comment les artistes-peintres et les photographes ont « *éduqué et orienté le regard de générations successives d'individus...* »<sup>162</sup>. Avec l'émergence des cartes postales, la photographie tend en effet « *à diffuser une image romantique et exotique de la Bretagne : paysages sauvages, architecture typique, costumes traditionnels, fêtes religieuses comptent parmi les sujets privilégiés des photographes. L'espace littoral, qui enveloppe la pointe finistérienne du nord au sud, y tient une grande place. De tous temps, les chasseurs d'images ont cherché à le saisir dans tous ses aspects : les paysages naturels et la côte en tempête, inhospitalière et source de naufrages, la mer célébrée lors des fêtes maritimes, les différentes activités littorales et portuaires, la vie sur les îles rythmée par l'arrivée des navettes, ou encore les portraits des habitants du littoral finistérien* »<sup>163</sup>.



*Les drames de la mer*, Paul GAUGUIN  
1889, Etampe, Petit Palais, musée des Beaux-arts  
de la Ville de Paris



*Rochers à Port-Goulphar, Belle-Île*, Claude MONET  
1886, hst, 66 x 81,8 cm, Art Institute de Chicago,  
Wildenstein 1095



*The Island of Raguenez, Brittany*, Henri MORET  
1890/1895, oil on canvas, Ailsa Mellon Bruce  
Collection, National Gallery On Art

La thématique maritime s'inscrit encore aujourd'hui comme une composante de la vitalité culturelle de la Bretagne et de la recherche artistique de nombreux artistes contemporains, parmi lesquels Marcel DINAHET, Cécile BORNE, Nicolas FLOC'H, Yann KERSALE, Yvan SALOMONE, ou encore Anne SMITH. Leurs œuvres abordent des enjeux sociétaux très larges, qui contribuent à renouveler l'imaginaire de la mer en Bretagne.

<sup>162</sup> Françoise PERON, in Alain MIOSSEC (dir.), *op. cit.* pages 367 et suivantes.

<sup>163</sup> Florence LEHOUX, *Bretagne du bout du monde*, Snoeck/Gent, 2015. Ce livre célèbre 150 ans de photographies du littoral en Finistère.

Figure 11. Paysage artistique : quelques artistes et œuvres

### PAYSAGE ARTISTIQUE : quelques artistes maritimes en Bretagne

- Claude MONET (1840-1926) : *Port Donnant, Belle-Île*
- Paul GAUGUIN (1848-1903) : *Pêcheur et baigneurs sur l'Aven*  
*La vague*  
*Rochers sur la côte bretonne*  
*Bretonnes près de la mer*  
*Ramasseuses de varech*
- Paul SIGNAC (1863-1935) : *Les balises, Saint-Briac*
- Émile BERNARD (1868-1941) : *Le port à Saint-Briac*
- Maurice DENIS (1870-1943) : *Régates à Perros-Guirec*  
*Port de Ploumanac'h*
- Pablo PICASSO (1881-1973) : *Famille au bord de la mer*  
*Deux femmes courant sur la plage*  
*Baigneuses sur la plage*
- Mathurin MÉHEUT (1882-1958) : *Départ vers le large*  
*Les filets bleus*  
*Débarquement de poissons*  
*Pêche à la sardine en canot en baie d'Audierne*
- Marc CHAGALL (1887-1985) : *La fenêtre sur l'île de Bréhat*
- Pierre DE BELAY (1890-1947) : *Les pêcheurs de Concarneau*
- Yvonne JEAN-HAFFEN (1895-1993) : *Bretagne terrestre et maritime*  
*Les Traouïeros à Ploumanac'h*  
*Le Cap Fréhel*
- René-Yves CRESTON (1898-1964) : *Déchargement des huîtres*
- Jean LE MERDY (1928-2015) : *Tempête à Trévignon*  
*Chalutiers à Lesconil*

- **Des créations qui soutiennent des dynamiques culturelles multiformes**

La mer est présente dans toutes les disciplines artistiques : art contemporain, sculpture, arts de rue, arts du spectacle, gravure, design... Dans le cadre de leur processus de recherche et de création, les artistes impulsent une diversité de dynamiques culturelles liées à la production, à la valorisation, à la diffusion et à la mise en débat des œuvres maritimes, au travers d'expositions, de festivals, de publications... On peut citer la revue biennale de photojournalisme *IL(e)S*, qui s'intéresse à la vie sur les îles du Ponant, ou encore l'association *Les ateliers du bout de la cale* (Locmiquélic, Morbihan), qui encourage la rencontre entre navigateurs, acteurs maritimes et artistes au sein de la revue *Le Décalé*. Quelques

manifestations dédiées au théâtre vivant mettent aussi en scène le littoral : le festival de Binic, le festival des Rias à Quimperlé ou encore le festival Lynceus à Binic, dont les représentations ont lieu sur la plage et dans le port. En 2020, le collectif In Vitro a investi le port de pêche de Lorient, pour une représentation de son polar théâtre « Série Noire »<sup>164</sup>.

Plusieurs résidences d'artistes favorisent également le rapprochement de la sphère artistique avec la mer : le Centre du monde à Belle-Île-en-mer, la Villa Rohannec'h qui surplombe le port de Saint-Brieuc, le programme Finis Terrae installé dans le sémaphore du Créac'h sur l'île d'Ouessant...

Le rapport à la mer est aujourd'hui au cœur du projet commun des écoles supérieures d'art de Brest, Lorient, Quimper et Rennes, réunies au sein de l'Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB). Depuis quelques années, l'identité de l'EESAB est en effet fortement associée à la mer sur la scène européenne. L'école propose plusieurs enseignements dédiés et accueille une unité de recherche spécifique *Demain l'océan*. Acte fondateur de cette renommée, le projet *B.O.A.T* illustre le lien entre enseignement artistique et culture maritime : jusqu'en 2018, un ancien chalutier à voile aménagé par les élèves et enseignants a navigué au large de la Bretagne et permis aux artistes de s'exprimer aux côtés des scientifiques et professionnels.

Ces différentes créations et initiatives, parce qu'elles parlent de la mer, contribuent à enrichir et animer la culture maritime. Si ce n'est pas leur fonction première, les arts visuels participent de ce fait aussi à la prise de conscience, à la médiation et à la mise en débat autour des enjeux maritimes et littoraux<sup>165</sup> :

- Préoccupations environnementales et vulgarisation scientifique : par exemple, le spectacle de théâtre sonore *Donvor* dans le cadre d'une collaboration entre Teatr Piba et l'Ifremer. L'Université de Bretagne Occidentale et l'Institut universitaire européen de la mer cherchent aussi à renforcer les liens entre arts et sciences et développer les collaborations nationales et internationales, en proposant des résidences d'artistes et en organisant un festival Arts et sciences (festival RESSAC) ;
- Valorisation des métiers de la mer : exemple du *Lamaneur*, une œuvre géante de l'artiste Paul BLOAS installée sur le port de Brest ;
- Valorisation des produits de la mer : le *gyotaku*, un art japonais consistant à reproduire des empreintes de poissons, est enseigné aux élèves de la formation de cuisine de l'Ifac de Brest.

---

<sup>164</sup> LE TÉLÉGRAMME, « Un polar théâtral qui prend aux tripes à Keroman », 9 octobre 2020.

<sup>165</sup> Audition de l'Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB), 5 mars 2020.

## 2. La culture maritime dans la littérature

« On ne peut pas assigner à résidence un poème, une nouvelle, un roman ; le destin de l'œuvre est imprévisible ; tracer d'avance les chemins qu'elle empruntera est simplement impossible »<sup>166</sup>. Il n'est pas évident, même après quelques décennies, d'assigner une œuvre littéraire à la culture maritime.

Dans son anthologie, Simon LEYS montre toutefois la place prédominante que la mer occupe dans le patrimoine littéraire français<sup>167</sup>, comme une source d'inspiration pour des générations d'écrivain·es (Figures suivantes). La mer a ainsi été constamment figurée, iconisée, transfigurée par la littérature (principalement d'abord le roman et la poésie), notamment en Bretagne avec par exemple « *La légende de la mort* » d'Anatole LE BRAZ.

S'il est difficile de circonscrire le cercle des auteur·rices maritimes et d'évaluer le volume d'écrits, la thématique fait l'objet d'un intérêt marqué dans la vie littéraire et cette culture maritime est maintenue ouverte et créatrice par les écrivains d'aujourd'hui. Deux éléments permettent d'apprécier le rapport entre culture maritime et littérature en Bretagne, sous toutes ses formes : la contribution de la mer à la vitalité éditoriale régionale et l'existence d'une offre de presse dédiée.

### Culture maritime et littérature : et ailleurs ?

René MONIOT-BEAUMONT, fondateur de la Maison des écrivains de la mer de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et auteur d'une *Histoire de la littérature maritime* en 2008, considère que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France sont les trois principaux pays où se concentrent les écrivains maritimes<sup>168</sup>.

Une quinzaine de prix francophones qui récompensent des œuvres maritimes<sup>169</sup> : Grand prix de l'Académie de marine, Prix Albatros, Grand prix de la mer de l'Association des écrivains de langue française, Prix du Cercle de la mer, Prix Corail du livre de mer, Prix Écume de mer, Prix Encre Marine, Prix Éric Tabarly du meilleur livre de mer, Prix de la FNAAM, Prix Gens de mer, Prix Livre et Mer, Prix du livre insulaire, Prix Marine Bravo Zulu (ex prix Marine & Océans), Prix Mémoires de la mer, Prix Place de Fontenoy, Prix Le Livre du Nautic, Prix Vent du large...

---

<sup>166</sup> Roland FICHET, *L'audit poétique, Extension du domaine de la langue*, 2020.

<sup>167</sup> Simon LEYS, *La mer dans la littérature française. De François Rabelais à Pierre Loti*, Robert Lafont, février 2018.

<sup>168</sup> OUEST-FRANCE, « *Une compilation de la littérature maritime* ». Article du 11 janvier 2014.

<sup>169</sup> MINISTERE DE LA CULTURE, *A l'abordage de la littérature maritime*, 29 janvier 2020.

## PAYSAGE LITTÉRAIRE

### Quelques grands noms du roman/essai maritime

- **François-René DE CHATEAUBRIAND**
  - *Tableaux de la nature - La mer* (1784-1790)
  - *Les Martyrs* (1809)
  - *Mémoires d'outre-tombe* (1848)
- **Victor HUGO**
  - *Les Contemplations* (1856)
  - *La Légende des siècles* (1859, 1877, 1883)
  - *Les Travailleurs de la mer* (1866)
  - *L'Homme qui rit* (1869)
- **Ernest RENAN**
  - *L'Âme bretonne* (1854)
- **Jules VERNE**
  - *Vingt Mille Lieues sous les mers* (1869)
  - *Les Révoltés de La Bounty* (1879)
- **Pierre LOTI**
  - *Mon frère Yves* (1883)
  - *Pêcheur d'Islande* (1886)
- **Anita CONTI**
  - *Racleurs d'océans* (1953)
  - *L'Océan, les Bêtes et l'Homme ou l'ivresse du risque* (1971)
- **Henri QUÉFFLEC**
  - *Un recteur de l'île de Sein* (1945)
  - *Tempête sur Douarnenez* (1951)
  - *Un royaume sous la mer* (1957)
- **Julien GRACQ**
  - *[Guérande] La Presqu'île* (1970)
- **Per-Jakez HELIAS**
  - *Le Cheval d'orgueil* (1975)
  - *Bretagne aux légendes I. La mer* (1967)
- **Benoîte GROULT**
  - *Les vaisseaux du cœur* (1988)
- **Xavier GRAAL**
  - *Le cheval couché* (1977)
- **Michel LE BRIS**
  - *Un hiver en Bretagne* (1996)
  - *Bretagne entre vents et amers* (1996)
- **Olivier DE KERSAUSON**
  - *Mémoires salées* (1985)
  - *Vieil océan* (1990)
  - *Homme libre... toujours tu chériras la mer !* (1994)
  - *Ocean's songs* (2008)
- **Hervé HAMON**
  - *Besoin de mer* (1997)
  - *L'Abeille d'Ouessant* (1999)
  - *Dictionnaire amoureux des îles* (2020)
- **Yann QUÉFFLEC**
  - *Dictionnaire amoureux de la Bretagne* (2013)
  - *Dictionnaire amoureux de la mer* (2018)
  - *La mer et au-delà* (2020)
- **Irène FRAIN**
  - *Quand les Bretons peuplaient les mers* (1979)
  - *La Maison de la source* (2000)
  - *La Côte d'amour* (2001)
- **Frédéric CIRIEZ**
  - *Des néons sous la mer* (2008)
- **Tanguy VIEL**
  - *Paris-Brest* (2009)
  - *Article 353 du Code pénal* (2017)

## PAYSAGE POÉTIQUE

### Quelques figures de la poésie maritime

- **Alphonse DE LAMARTINE**
  - *Méditation - [Adieux à la mer]* (1822)
- **Victor HUGO**
  - *Les chants du crépuscule - [Au bord de la mer]* (1835)
  - *Les voix intérieures - [Une nuit qu'on entendait la mer sans la Voir / Soirée en mer]* (1837)
  - *Les rayons et les ombres - [Écrit sur le tombeau d'un petit enfant au bord de la mer]* (1840)
  - *Les châtiments - [Le chant de ceux qui s'en vont sur mer]* (1853)
  - *L'année terrible - [Pendant que la mer gronde]* (1872)
  - *Toute la lyre - [Me voici ! C'est moi ! Rochers, Plages]* (1888, 1893)
- **Charles BAUDELAIRE**
  - *Les fleurs du mal - [L'homme et la mer]* (1857)
- **Stéphane MALLARMÉ**
  - *Brise marine* (1865)
- **Tristan CORBIÈRE**
  - *Les Amours jaunes* (1891)
- **Paul-Pierre ROUX**
  - *Les litanies de la mer* (1899)
  - *Prières à l'océan* (1927)
  - *La ligne de cœur - [Dialogue marin]* (1927)
- **Max JACOB**
  - *Le cornet à dès - [Vie et marée]* (1917)
  - *Poèmes bretons* (1931)
- **Victor SEGALEN**
  - *A Dreuz an Arvor* (1899)
- **Fernando PESSOA**
  - *Ode maritime* (1915)
- **Eugène GUILLEVIC**
  - *Carnac* (1961)
- **Louis-René DES FORÊTS**
  - *Les mégères de la mer* (1967)
- **Georges PERROS**
  - *Poèmes bleus* (1962)
  - *La Pointe du Raz dans quelques-uns de ses états* (1973)
- **Heather DOHOLLAU**
  - *Dans l'île* (1985)
- **Paol KEINEG**
  - *Journal d'un voyage à pied le long de la rive sud de la rade de Brest en hiver* (2009)
  - *Johnny Onion descend de son vélo* (2019)
- **Christian PRIGENT**
  - *Météo des plages* (2010)
- **Yvon LE MEN**
  - *La clé de la chapelle est au café d'en face* (1999)
  - *Le poids d'un nuage* (2017)

- **La thématique maritime contribue à la vitalité éditoriale de la Bretagne**

La filière du livre est importante en Bretagne. Toutes thématiques confondues, plus de 1 200 ouvrages ont été publiés en 2018 par les éditeurs ayant leur siège social en Bretagne<sup>170</sup>. Les écrits maritimes contribuent à la vitalité de cette vie littéraire, avec de nombreuses publications chaque année, couvrant un large spectre de genres littéraires (poésie, documentaire, roman d'aventure, polars, bande-dessinée, littérature jeunesse...).

La mer est ainsi présente au catalogue de l'ensemble des éditeurs généralistes installés en Bretagne (éditions Ouest France, Locus Solus, Coop Breizh, éditions Cristel...) : une trentaine d'ouvrages sur ce thème ont été édités par les Editions du Chasse-Marée et plus de 130 sont recensés dans la catégorie maritime du catalogue de Coop Breizh. Par ailleurs, la proportion importante d'ouvrages publiés sur la Bretagne, proportionnellement au total des publications, induit de fait une présence importante des sujets maritimes dans l'édition régionale, envisagés sous l'angle de l'histoire ou du patrimoine.

La contribution de la thématique maritime à la vie littéraire en Bretagne se mesure aussi par certaines manifestations originales, qui célèbrent le lien entre mer et littérature (festivals, prix, résidences d'écrivains...) : le festival *Les Etonnants voyageurs* de Saint-Malo, dont le nom s'inspire d'un poème de Baudelaire dédié au voyage maritime (environ 20 000 festivaliers quotidiens), le festival *Livre et mer* de Concarneau, le Salon international du livre insulaire d'Ouessant, ou encore *Lire à Pénerf*, qui organise chaque année une « dictée de la mer ».

De tous temps, la littérature maritime a constitué une porte d'entrée privilégiée dans le monde maritime. Son horizon s'est élargi en même temps que la notion de maritimité<sup>171</sup>, la conduisant à aborder un champ de plus en plus large de sujets : aux narrations d'explorations navales et de pirateries, se sont ainsi peu à peu ajoutés des récits relatant le quotidien des travailleurs de la mer, la course au large, les problématiques environnementales...

Ce mouvement est particulièrement perceptible dans la bande-dessinée, dont il faut souligner l'actualité particulière ces dernières années (Figure suivante). Des fictions et sagas célèbres mettent en scène la mer et ses activités et plusieurs succès éditoriaux récents dans la « BD documentaire » témoignent aussi de la pertinence de ce support comme vecteur d'information et de mise en débat des sujets de société. La *Revue Dessinée* a ainsi ouvert à plusieurs reprises ses pages aux sujets maritimes, avec notamment les reportages de Christian CAILLEAUX sur la vie à bord de la frégate *Floréal* (2013) et du navire d'exploration *Tara Océan* (2018) et une enquête sur la vie quotidienne des pêcheurs du Guilvinec (2019)<sup>172</sup>.

---

<sup>170</sup> LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE, *Chiffres-clés 2019 du livre et de la lecture en Bretagne administrative*, 2019.

<sup>171</sup> Audition de Serge AILLERY, La maison des écrivains de la mer, 27 août 2020.

<sup>172</sup> « 40e rugissants, marins d'eaux dures », *La Revue Dessinée* n°1, 2013 ; « Une goutte dans l'océan », *La Revue Dessinée* n°21, automne 2018 ; « Les travailleurs de l'amer », *La Revue Dessinée* n°24, été 2019.

## PAYSAGE LITTÉRAIRE

### Quelques grands noms de la bande-dessinée maritime

- **François BOURGEON**
  - *Les passagers du Vent*. Série en 8 tomes (1979 - en cours) chez Glénat, Casterman et 12 bis
- **Patrice PELLERIN**
  - *L'Épervier*. Série en 10 tomes (1994 - en cours) chez Dupuis puis Soleil
- **BRIAC**
  - *Armen* (2008), aux Editions Le Télégramme
- **Bernard GIRAudeau et Christian CAILLEAUX**
  - *R97, les hommes à terre* (2008) chez Casterman
- **François DEBOIS et Serge FINO**
  - *Les chasseurs d'écume*. Série en 8 tomes (2013-2020) chez Glénat
- **Emmanuel LEPAGE**
  - *Ar-Men, l'Enfer des enfers* (2017) chez Futuropolis
  - *Les voyages d'Ulysse* (2016) scénarisé avec Sophie MICHEL, aux Éditions Daniel Maghen
- **Nicolas MALFIN**
  - *Cézembre*. Série en deux tomes (2019) chez Dupuis (Aire Libre)
- **Patrick WEBER et NICOBY**
  - *Ouessantines* (2013) chez Vents d'Ouest
  - *Belle-Île en père* (2015) chez Vents d'Ouest
  - *Sang de Sein* (2018) chez Vents d'Ouest
- **Serge FINO**
  - *Seul au monde*. Série en 5 volumes (2019-...) chez Glénat
- **Philippe CHARLOT et Stéphane HEURTEAU**
  - *Phare Ouest : l'ultime épopée des Terre-Neuvas* (2019) chez Bamboo Eds

## PAYSAGE LITTÉRAIRE

### Quelques reportages dessinés maritimes

- **Emmanuel LEPAGE**
  - *Voyage aux îles de la Désolation* (2011) chez Futuropolis
  - *La lune est blanche* (2014) chez Futuropolis
- **Gwénola MORIZUR et Fanny MONTGERMONT**
  - *Bleu Pétrole* (2017) chez Grand Angle
- **Clément BELIN et COSTÈS**
  - *Fortune de mer* (2018) chez Futuropolis
- **Inès LERAUD et Pierre VAN HOVE**
  - *Algues vertes, l'histoire interdite* (2019) chez La Revue Dessinée - Delcourt
- **Christian CAILLEAUX**
  - *Cahiers de la Mer de Chine, à bord de la goélette scientifique Tara* (2018) chez Aire Libre - Dupuis
- **Malo DURAND, Erwan LE BOT, JIWA**
  - *Beautemps-Beaupré - De l'océan à la carte* (2021) chez Locus Solus

#### • La mer comme élément différenciant de l'offre de presse régionale

L'histoire de la presse régionale témoigne aussi de la contribution de la thématique maritime à la vie éditoriale en Bretagne. Typhaine CANN souligne ainsi que « *la vie quotidienne des "gens de mer" (...) est devenue un thème non négligeable de la presse d'information régionale, dès le début du vingtième siècle* »<sup>173</sup>.

Aujourd'hui, les deux grands quotidiens régionaux que sont *Le Télégramme* (dont le siège social est à Morlaix) et *Ouest-France* (dont le siège social est à Rennes) disposent chacun d'une branche maritime : *Mer & marine*, une revue en ligne appartenant au groupe Télégramme, et Infomer, une filiale du groupe SIPA Ouest-France qui édite plusieurs journaux, revues et ouvrages spécialisés.

L'offre de presse régionale se caractérise ainsi par un ensemble de publications spécialisées, dont certaines d'envergure nationale, qui abordent tous les enjeux de la mer et du littoral et dont les principales sont :

- L'hebdomadaire *Le Marin*, colonne vertébrale d'Infomer consacrée à l'économie maritime et dont le premier numéro remonte à octobre 1946 ;
- Le *Chasse-Marée*, créée en 1982 et rachetée par Infomer en 2009. La revue se distingue par sa démarche de valorisation du patrimoine maritime et elle sera à l'initiative des fêtes de Douarnenez en 1986<sup>174</sup>. En 2020, sa ligne éditoriale a été refondue pour envisager la culture maritime d'aujourd'hui sous toutes ses formes<sup>175</sup> ;

<sup>173</sup> Typhaine CANN, *op. cit.* page 152.

<sup>174</sup> Audition de Michel COLLEU, Cofondateur de la revue *Chasse-Marée*, 6 février 2020.

<sup>175</sup> FRANCE INTER, *Le Chasse-Marée et la culture maritime*. Emission *Le vif de l'histoire* du 28 janvier 2021.

- *ArMen*, une revue généraliste sur la Bretagne créée en 1986 (par l'équipe du *Chasse-Marée*, mais aujourd'hui détenue par la société *142 mille lieux*, à Quimperlé), qui fait la part belle aux sujets maritimes, comme le laisse présager son titre emprunté au phare de la chaussée de Sein.

Leur diffusion reste toutefois sans doute limitée à un public professionnel, d'initiés ou de passionnés. Souhaitant élargir ce cercle et aller plus loin dans la diffusion des sujets maritimes, le groupe Ouest-France a lancé, en 2015, le trimestriel gratuit « *La mer, notre avenir* » distribué avec le quotidien. Une vingtaine de numéros ont été publiés à ce jour et un cahier dédié aux enfants accompagne chaque édition du supplément depuis avril 2021.

### 3. La culture maritime dans les productions audiovisuelles

La présence de la mer représente une force évidente de la Bretagne pour les industries audiovisuelles<sup>176</sup>. La culture maritime apparaît comme un élément structurant de ces filières, à plusieurs niveaux.

Elle s'exprime d'abord dans les contenus diffusés au cinéma et à la télévision, les deux médias à plus fort impact, mais aussi au sein de médias émergents (podcasts, médias en ligne...). Elle soutient ainsi la créativité des auteurs et réalisateurs et participe à la diversité des productions régionales. La culture maritime constitue également un atout technique, qui permet à la Bretagne de proposer une expérience de production et de tournage différenciante par rapport à d'autres régions.

- **La mer est depuis toujours présente au sein des productions audiovisuelles**

*La Glu* (1913), les quatre adaptations de *Pêcheurs d'Islande* (1915, 1924, 1933 et 1958), *Les travailleurs de la mer* (1917) ou encore *L'homme du large* (1920) et *La porte du large* (1936)... Une plongée dans la Cinémathèque de Bretagne, qui abrite le patrimoine cinématographique régional, rappelle que « *la mer est la star des films tournés en Bretagne* » : dès les débuts du cinéma, documentaires et fictions mettent en scène la mer, les marins, les îles, les vacances à la plage mais aussi certains clichés comme le vieux loup de mer, la femme qui désespère du retour de son mari parti en mer, la sirène qui entraîne les marins<sup>177</sup>...

La mer et ses activités continuent à abreuver de nombreux films, reportages, podcasts ou médias en ligne avec par exemple, parmi les productions récentes :

- Les livres, films et web-séries du trio *Lost in the Swell* formé par Ronan GLADU, Aurélien JACOB et Erwan LE GOFF, qui racontent leurs aventures à la recherche des spots de surf les plus reculés au monde ;

---

<sup>176</sup> Cette partie s'appuie sur des éléments fournis par Bretagne Cinéma, qui regroupe les acteurs régionaux dédiés à l'accompagnement des filières audiovisuelles et constitue la porte d'entrée pour tous les porteurs de projets.

<sup>177</sup> ARC, CINEMATHEQUE DE BRETAGNE, COTE OUEST ET DAOLAGAD BREIZH. *Exposition Bretagne et cinéma*, réalisée en 1995 à l'occasion du premier siècle du cinéma puis mise à jour en 2005 pour l'ouverture du nouveau site Internet de la Cinémathèque de Bretagne.

- Le podcast *Maison Mer* d’Anouk EDMONT et Virginie de ROCQUIGNY ;
- La série « *Nomade des mers, les escales de l’innovation* » diffusée sur Arte, qui suit le voyage de Corentin de CHATELPERRON à la découverte des low-techs, à bord d’un catamaran parti de Concarneau ;
- Les vidéos du créateur de contenu Alexandre CALVEZ à la découverte des entreprises Armor Lux et Algo, tournées en partenariat avec la marque Bretagne (qui cumulent chacune plus de 100 000 vues).

Les chaînes de télévision dotée d’une ligne éditoriale locale, à savoir Tébéo, TVR et France Télévision avec lesquelles le Conseil régional de Bretagne est lié par un contrat d’objectifs et de moyens, font la part belle à la culture maritime. Dans le documentaire, difficile de ne pas citer l’émission *Thalassa*, rendez-vous hebdomadaire incontournable d’envergure nationale, pendant plus de quarante ans, mais aussi, et davantage centrée sur la Bretagne, la série de reportages *Histoires de mer*, diffusée sur France Bleu Breizh Izel durant l’été 2020, le mensuel *ID-îles*, dédié à l’entrepreneuriat sur les îles du Ponant et diffusé sur Tébéo, Tébésud et TVR ou encore l’émission *Littoral, le magazine des gens de mer*, proposée par France 3 Bretagne et qui atteindra bientôt le millier de numéros.

Du côté de la musique, les créations maritimes les plus connues sont sans doute les chants de marin, que François MOREL a réinterprété dans son livre-album *Tous les marins sont des chanteurs* (2020). Une cinquantaine de chorales en ont fait leur spécialité au niveau régional selon le Répertoire national des associations<sup>178</sup>. Au-delà de ces chants qui accompagnaient le travail embarqué, de nombreux musicien·nes revendiquent encore une inspiration maritime : Didier SQUIBAN, Yann TIERSEN, ou encore l’Orchestre national de Bretagne avec son programme de concerts *Projet Ponant*. Depuis 2018, les travaux du laboratoire BeBest sur les paysages sonores sous-marins (cris de crustacés, bruits des moteurs de navires, crissements des icebergs) sont exploités dans le cadre du projet « Sonars » mené avec la Carène (salle des musiques actuelles de Brest Métropole<sup>179</sup>). Des musiciens sont accueillis en résidence pour s’approprier ces sons et en faire la matière première de leurs créations.

Plusieurs festivals audiovisuels bretons proposent un contenu centré sur les thématiques maritimes : le Festival du film de l’aventure océanographique de Brest (créé en 2000), le Festival des Aventuriers de la mer de Lorient (5<sup>ème</sup> édition en 2020), le Festival du film et de l’image des mondes sous-marins de Trébeurden (5<sup>ème</sup> édition en 2020), le Festival du film insulaire de Groix (depuis 2001), le Brest Surf Film Festival (4<sup>ème</sup> édition en 2021) et le Festival de films Pêcheurs du monde (12<sup>ème</sup> édition).

---

<sup>178</sup> Le Répertoire national des associations, dont les données sont accessibles sur [Data.gouv.fr](https://data.gouv.fr), répertorie les associations loi de 1901 dont le siège est en France (métropole et outre-mer, à l’exclusion des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), qui ont été créées ou ont déclaré un changement de situation depuis 2009. Elles y sont classées selon leur objet social. Elles n’ont toutefois pas l’obligation de déclarer leur dissolution.

<sup>179</sup> Site de La Carène, rubrique [Projet Sonars](#).

## Culture maritime et productions audiovisuelles : et ailleurs ?

Figure 12. Quelques autres festivals dédiés à la mer, en France et en Espagne



Dans un secteur où la quasi-totalité des acteurs sont implantés en région parisienne, la mer contribue à faire de la Bretagne un environnement propice à la création et au développement de projets audiovisuels : en cela, la culture maritime participe au maintien et au rayonnement de la création audiovisuelle en région. Le groupe Ouest, implanté depuis 2006 à Plounéour-Trez, s'assume ainsi comme « *laboratoire européen de décentralisation culturelle* » et souligne le « *cadre de rêve* » que constitue le littoral de la Côte des légendes pour les auteurs. Dans le Finistère, le Pôle Audiovisuel Douarnenez Cornouaille défend la technicité du tournage en mer et promeut son expertise en la matière : « *Nous pourrions aussi nous ancrer professionnellement dans le milieu maritime qui nous environne, mettre en place des formations de prises de vue en mer, créer une spécialisation mer et cinéma. Je pense qu'il y a un fort potentiel de développement de la filière du fait de cet espace maritime protégé* » conclut Fred Prémel<sup>180</sup>.

<sup>180</sup> FILMS EN BRETAGNE, *Pôle audiovisuel Douarnenez Cornouaille : Acte I*, 16 novembre 2018.

- **Des décors au cœur de l'attractivité régionale pour les tournages**

Depuis 1936, Bretagne Cinéma recense 336 longs-métrages comportant un ou plusieurs lieux de tournage en Bretagne<sup>181</sup>, depuis *Le Chien Jaune* (1932) à *A good Man* (2020), en passant par *Armageddon* (1998) ou *Un long dimanche de fiançailles* (2004). Le littoral de Bretagne a par exemple accueilli le tournage du clip *La Banane* de Philippe Katerine (2010) et de la publicité Hermès (initialement programmé en Sardaigne avant le début de la crise sanitaire).

Trois facteurs déterminent le choix d'un lieu de tournage : les décors, le soutien des acteurs publics<sup>182</sup> et les ressources humaines et techniques disponibles localement. Selon le bureau d'accueil des tournages, pour une grande majorité des films tournés en région, les décors ont été un élément déterminant du choix de la Bretagne, fortement associée à la mer au niveau national.

Littoral réputé préservé et sauvage, diversité des paysages îliens combinant bourgs, espaces naturels et paysages maritimes... Ces décors constituent le principal facteur d'attractivité de la Bretagne vis-à-vis des tournages. Parmi les lieux les plus prisés par les équipes, figurent Quiberon, Fréhel, Belle-Île... Ces sites étant aussi particulièrement sensibles sur le plan environnemental, Bretagne Cinéma et le Conservatoire du littoral travaillent de concert pour sensibiliser les équipes, le plus en amont possible, à leur préservation.

Particulièrement recherchés, certains éléments comme les phares et les ports permettent à la région de se différencier. Il en existe évidemment dans d'autres régions mais la Bretagne se caractérise par une concentration importante et une diversité lui permettant de répondre à des demandes bien précises des équipes (tournage dans l'univers des conserveries de sardine par exemple).

Les zones militaires et les bases navales sont une vraie spécificité régionale, grâce aux sites de Brest et à l'ancienne base sous-marine de Lorient (un décor unique au monde), et des demandes régulières sont reçues pour tourner en ces lieux : le réalisateur danois Thomas VINTERBERG avait retenu Brest pour le tournage de son film *Kursk* en 2018. Le ministère des Armées mène d'ailleurs une politique volontariste en ce sens, avec la création, au sein de sa Délégation à l'information et à la communication, d'une « Mission Cinéma » qui accompagne les auteurs dans leurs échanges avec l'institution<sup>183</sup>. Un programme de résidences permet aussi aux scénaristes d'être accueillis en immersion sur le terrain ou dans des entités militaires.

Finalement, c'est l'ensemble de la filière audiovisuelle régionale qui dépend de cette image de la Bretagne, associée à la mer et aux paysages et activités qui y sont liés. Bretagne Cinéma travaille d'ailleurs pour élargir cette image et montrer que la région offre aussi des décors urbains ou ruraux. Il s'agit de faire profiter un maximum de territoires des retombées économiques de ces tournages, qui s'apprécient en termes de retombées directes (emplois de figurants et techniciens locaux, hébergement et restauration des équipes, locations de lieux...) et indirectes (notoriété, fréquentation touristique, couverture presse...). Les études

---

<sup>181</sup> OUEST-FRANCE, « Le département où il y a le plus de tournages », 15 novembre 2020.

<sup>182</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Projet stratégique breton en faveur du cinéma et de l'audiovisuel*, juin 2019.

<sup>183</sup> Site du ministère des Armées, rubrique « Mission Cinéma ».

menées à l'échelle nationale montrent qu'1 euro dépensé par une collectivité pour soutenir un tournage engendre en moyenne 7,62 euros de retombées locales (6,62 euros de retombées directes et 1 euro lié au tourisme)<sup>184</sup>.

Figure 13. Paysage cinématographique

**PAYSAGE CINÉMATOGRAPHIQUE**  
Quelques longs-métrages ou fictions tournés en Bretagne

- ***L'île aux trente cercueils*** de Marcel CRAVENNE (1979)  
Série tournée en partie dans le Morbihan (Quiberon, Arradon)
- ***L'homme au masque de fer*** de Randall WALLACE (1998)  
Long-métrage tourné dans le Finistère (Château du Taureau)
- ***L'équipier*** de Philippe LIORET (2004)  
Long-métrage tourné à Ouessant et autour de Brest
- ***En solitaire*** de Christophe OFFENSTEIN (2013)  
Long-métrage tourné à Lorient
- ***Commissaire Dupin*** (2014 - en cours)  
Série tournée dans le Finistère et les Côtes d'Armor
- ***Peur sur la base*** de Laurence KATRIAN (2017)  
Fiction tournée sur la base sous-marine de Brest
- ***Kursk*** de Thomas VINTENBERG (2018)  
Long-métrage tourné sur la base sous-marine de Brest
- ***Volontaire*** d'Hélène FILLIÈRES (2018)  
Long-métrage tourné sur la base sous-marine de Brest
- ***Meurtres à Belle-Île*** de Marwen ABDALLAH (2019)  
Fiction tournée à Belle-Île
- ***Portrait de la jeune fille en feu*** de Céline SCIAMMA (2019)  
Long-métrage tourné en partie à Quiberon
- ***L'esprit de famille*** d'Éric BESNARD (2019)  
Long-métrage tourné dans le Morbihan
- ***Le mystère Henri Pick*** de Rémi BEZANÇON (2019)  
Long-métrage tourné à Crozon et alentours
- ***Le chant du loup*** d'Antoine BAUDRY (2019)  
Long-métrage tourné sur la base sous-marine de Brest
- ***Meurtres à la Pointe du Raz*** de Laurent DUSSAUX (2020)  
Fiction tournée dans le Finistère
- ***A good man*** de Marie-Castille MENTION-SCHAAR (2020)  
Long-métrage tourné à Groix

<sup>184</sup> CENTRE NATIONAL DU CINÉMA, *L'impact des tournages sur le tourisme*. 23 janvier 2018.

## 4. La culture maritime dans la consommation

Le secteur de l'alimentation témoigne d'un mouvement à l'œuvre plus généralement dans la consommation. Ainsi, au-delà des critères comme le besoin, le prix ou la qualité, l'acte d'achat du consommateur peut être motivé par une part d'irrationalité, ce que les marques exploitent largement. La thématique maritime est largement utilisée comme un levier pour susciter la consommation et comme un argument de vente à part entière, particulièrement en Bretagne.

- **Les produits de la mer comme vitrine de la Bretagne**

Huîtres, coquilles Saint-Jacques, langoustines et homards, comptent parmi les « produits phares » de la gastronomie régionale et contribuent au rayonnement, notamment touristique, de la Bretagne. Pour autant, même si le rapprochement entre produits de la mer et Bretagne est largement admis, la réalité est plus nuancée : tous les produits de la mer ne bénéficient pas de la même réputation, certains d'entre eux sont même particulièrement peu valorisés : les algues, notamment, puisqu'en 2014, le projet IDEALG soulignait que près de 40 % de la population française ne connaît aucun nom d'algues parmi les six espèces les plus utilisées en alimentaire<sup>185</sup>.

Le décalage entre image et réalité se confirme du point de vue de la consommation régionale en produits de la mer, assez contrastée selon les types de restauration.

En ce qui concerne la consommation du quotidien, les données disponibles sont nationales : les français consomment 34 kg de produits de la pêche par an et par habitant, avec un pic au moment des fêtes (58 % de poissons de pêche, 11 % de poissons d'élevage, 21 % de coquillages et crustacés d'élevage et 10 % de coquillages et crustacés pêchés)<sup>186</sup>. La consommation a progressé ces dernières années mais reste sensiblement inférieure à la consommation de produits carnés (86,9 kg par personne et par an en 2015). Seulement 20 % de la population consomment régulièrement des algues (au moins une fois par mois), principalement intégrées à des plats issus de la cuisine japonaise. Selon FranceAgrimer, un ménage de l'Ouest (régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) achète tout de même 1,4 fois plus de produits de la mer frais que la moyenne des ménages français.

En restauration hors foyer, la plupart des cartes des restaurants gastronomiques ou semi-gastronomiques offre une place privilégiée aux produits de la mer. Des cuisiniers de renom ont d'ailleurs construit leur réputation sur la valorisation de ces produits (Olivier ROELLINGER, Nathalie BEAUVAIS...). Dans la catégorie « Produits de la mer » en particulier, le guide Michelin recense 18 tables en Bretagne, dont deux étoilés (*Aux Pesked* à Saint-Brieuc et *Manoir de Lan-Kerrelec*), plaçant la région à la première place devant l'Île de France (16 tables), la région PACA (15 tables), la Nouvelle Aquitaine (11 tables) et la Normandie (10 tables).

---

<sup>185</sup> Quentin LE BRAS, Léa RITTER, Dimitri FASQUEL, Marie LESUEUR, Sterenn LUCAS, Stéphane GOUIN. 2014. *Etude de la consommation des algues alimentaires en France. Programme IDEALG Phase 1. Etude nationale*. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST n°35, 72 p.

<sup>186</sup> FRANCEAGRIMER, *Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2019*. Octobre 2020.

Ainsi, si la plupart des restaurants de bord de mer surfent sur l'image des produits de la mer, « *le rapport entre la mer et les cuisiniers s'est distendu et les deux univers se méconnaissent souvent, amenant à des difficultés de travailler ensemble en direct ou par l'intermédiaire du mareyeur* »<sup>187</sup>. Pour Xavier HAMON, cette situation révèle une perte de savoir-faire sur le travail du poisson, sa préparation, sa cuisson et sa conservation. Plus généralement, certaines espèces dites « nobles » cristallisent l'intérêt culinaire, au détriment d'espèces méconnues ou tombées en désuétude, alors même qu'elles sont produites localement. Pour pallier cette difficulté, la Destination Quimper Cornouaille s'est associée aux Restaurateurs Pointe Bretagne pour travailler sur la mise en valeur des produits locaux et notamment des poissons oubliés.

Dans la restauration collective, notamment la restauration scolaire qui relève de la compétence des collectivités territoriales, des initiatives sont à souligner ces dernières années :

- Dans le cadre de son plan d'action pour mieux manger dans les lycées, dont il est propriétaire, le Conseil régional de Bretagne accompagne les équipes de restauration pour améliorer la saisonnalité et l'approvisionnement local des produits. Le renforcement de l'offre en produits de la mer constitue l'un des axes d'action avec la mise en relation des cuisiniers et des mareyeurs. Ce plan a été récompensé par un prix national en février 2021<sup>188</sup> ;
- Dans le cadre de son projet alimentaire territorial<sup>189</sup>, Lorient Agglomération porte une attention particulièrement aux produits de la mer et forme les équipes de restauration pour qu'ils soient en mesure d'accompagner les enfants dans cette consommation ;
- En matière d'aide alimentaire, le travail de l'association *Les paniers de la mer* doit aussi être souligné. Née en 2014 à Plonéour-Lanvern, l'association collecte, dans 5 ports de pêche français (Lorient, Saint-Malo, Penmarc'h, Fécamp et Boulogne) les poissons considérés comme moins nobles, difficiles à vendre ou voués à la fabrication de farines, qui sont transformés par des salariés en insertion puis distribués dans les réseaux d'aides alimentaires du territoire (1,2 million de portions distribuées en 2019)<sup>190</sup>.

- **Les stratégies de marques et le grand public se réapproprient la symbolique maritime**

Sur de nombreux produits de consommation courante, slogans et logos défendent un ancrage maritime et exploitent la symbolique tirée de cet univers.

Un exemple emblématique est celui de Produit en Bretagne, dont le logo, un phare, est utilisé par 420 entreprises adhérentes sur 5 500 produits différents. Les enquêtes soulignent la notoriété de cette marque régionale : 97 % des personnes en Bretagne reconnaissent son logo (49 % en dehors de la Bretagne) et 78 % indiquent en faire un indice de préférence. C'est aussi le phare qui illustre un soda régional devenu célèbre jusqu'à déstabiliser le leader mondial du

---

<sup>187</sup> Site de l'USPG, 2021.

<sup>188</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Guide pratique des achats publics à l'attention des acteurs de la filière pêche*, avril 2020.

<sup>189</sup> LORIENT AGGLOMÉRATION, *Lorient le mag*, numéro spécial Economie maritime. n°349, octobre 2020.

<sup>190</sup> Site de l'association : [www.panierdelamer.fr](http://www.panierdelamer.fr)

marché. Enfin, la marque « Savoir-faire Île du Ponant » joue aussi sur cet ancrage maritime en faisant la promotion des produits fabriqués sur les îles.

Plutôt traditionnellement considérées comme des produits bon marché dont la production fût historiquement ancrée en Bretagne, les boîtes de sardines se démarquent également. Des entreprises comme Connétable (créée en 1853) ou La Belle-Îloise (créée en 1932) ont cultivé cet ancrage et, mêlant l'esthétique de la boîte et la qualité gustative du produit<sup>191</sup>, elles ont renouvelé l'image de la conserve de poissons pour en faire quasiment un objet de collection et un achat incontournable du bord de mer (et cela, très largement au-delà de la Bretagne : la Belle-Îloise dispose d'un peu moins d'une centaine de points de vente en France, qui sont majoritairement implantés sur le littoral)<sup>192</sup>.

Le secteur alimentaire n'est pas le seul concerné. La tendance s'observe aussi dans d'autres univers, à l'aune de la réappropriation, par le grand public et les marques, de nombreux codes et motifs maritimes : le phare, les coquillages et crustacés, le marin, la mer, les rayures...

C'est particulièrement le cas dans le prêt-à-porter : « *Marinière, pull, pantalon à pont, caban, vareuse, ciré, bottes, chaussures bateau, maillot de bain... Le vestiaire marin infuse depuis des lustres dans la mode, dans le prêt-à-porter comme le luxe* »<sup>193</sup>. S'il n'est pas spécifique à la Bretagne, l'exemple de la marinière est éclairant. Cette composante du vestiaire militaire a en effet été réappropriée par les couturiers et le grand public et de nombreuses entreprises bretonnes exploitent aujourd'hui ce symbole : Armor Lux (leader avec 500 000 marinières vendues chaque année<sup>194</sup>), Le Minor, Breizh Club, A l'Aise Breizh... Début 2021, la Marine nationale a d'ailleurs lancé sa propre marque, « *construite autour de ses codes esthétiques et de son univers professionnel et proche de la mer* » et commercialisée sur sa boutique en ligne<sup>195</sup>.

Nombre d'éléments empruntés au monde maritime sont ainsi déclinés sur des vêtements, des sacs, de la décoration ou des jeux, et quelques succès régionaux sont à signaler : Guy Cotten et son ciré mythique associé à la Bretagne ; 727 Sailbags, créateur lorientais de sacs en voile recyclée, qui vient d'ouvrir son premier magasin aux Etats-Unis ; les Mini Mondes, fabricant de jouets qui s'est associé à François GABART pour la création d'un catamaran en plastique recyclé ; La Loutre, une marque de papeterie connue pour ses affiches colorées revisitant les villes et points d'intérêts régionaux...

---

<sup>191</sup> LA GRENOUILLE À GRANDE BOUCHE. *Vingt milles mets sous les mers*, n°4, octobre 2019.

<sup>192</sup> Sorlin CHANEL, « La Belle-Îloise, bien conservée ». *Stratégies*, 10 septembre 2020.

<sup>193</sup> LIBÉRATION, « *Poisson : le cuir à l'ouvrage* ». Libé des océans. Edition des 10 et 11 novembre 2020.

<sup>194</sup> Florence RAJON, « Armor-Lux, Jean-Paul Gaultier... Pourquoi la marinière fait toujours vendre », *Capital*, 4 juillet 2018.

<sup>195</sup> MARINE NATIONALE, Communiqué de presse du 6 mai 2021.

## 5. La culture maritime dans les pratiques touristiques et de loisirs

Très récemment, la mobilisation nationale en faveur du libre accès à l'océan, formée à l'occasion de la crise sanitaire liée à la covid-19, a eu un retentissement important en Bretagne. Le débat sur la réouverture des plages a ainsi largement occupé l'espace médiatique au moment du déconfinement, témoignant de l'importance, dans la vie quotidienne de nombreux citoyennes et citoyens, de la mer et des pratiques qui y sont associées, et des tensions engendrées lorsqu'ils sont privés du libre accès à cet espace naturel dans leur temps libre.

La bande littorale est ainsi le lieu d'exercice privilégiée de nombreuses pratiques thérapeutiques, ludiques et récréatives : thalassothérapie, sports nautiques, plaisance et pêche récréative, mais aussi activités culturelles et muséales... Elle entraîne l'attractivité régionale et concentre la fréquentation touristique de la Bretagne.

- **Le littoral concentre la fréquentation touristique**

Comme on l'a vu plus haut, c'est avec la desserte ferroviaire des principaux pôles régionaux, concentrés à l'époque sur les côtes (la côte nord via la ligne Paris-Brest dès 1865 et la côte sud via la ligne de Paris-Nantes, prolongée jusqu'à Quimper en 1863)<sup>196</sup>, que débute l'histoire touristique de la Bretagne. Dès cette période, les stations balnéaires investissent dans l'imaginaire maritime et en font un pilier de leur stratégie d'attractivité<sup>197</sup>.

La mer, le littoral et la culture maritime sont clairement associés à la région : la côte et les plages sont ainsi les premiers éléments cités par les touristes lorsqu'ils décrivent la région, suivis par les fruits de mer. Ces résultats sont à mettre en parallèle des données qui ressortent sur les principaux critères de choix de la Bretagne comme destination de vacances : sa nature, ses paysages et son littoral (69 %), son patrimoine culturel et historique (38 %), mais aussi ses plages (26 %) et sa gastronomie (19 %)<sup>198</sup>.

En ce qui concerne les lieux de séjour, le littoral concentre l'offre d'hébergement régionale : 76 % des lieux de séjours se situent ainsi sur la côte, contre 24 % à l'intérieur des terres. A l'occasion de leur séjour, les visiteurs privilégient des activités gratuites<sup>199</sup> : 90 % d'entre eux citent la balade, notamment dans des villes ou sites naturels littoraux, et 42 % citent la plage et la baignade. Les activités payantes arrivent dans un second temps avec la visite de sites historiques, la découverte des spécialités locales ou les promenades en mer (près de 25 %). Moins de 10 % d'entre eux pratiquent des sports nautiques et de glisse.

---

<sup>196</sup> ENCYCLOPEDIE DE BROCELIANDE, *L'histoire des chemins de fer en Bretagne*, mis à jour le 13 août 2020.

<sup>197</sup> Johan VINCENT, *L'intrusion balnéaire ; les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2007, p.131-135.

<sup>198</sup> CRT BRETAGNE, *Etude Reflet 2016*, op. cit.

<sup>199</sup> *Idem*.

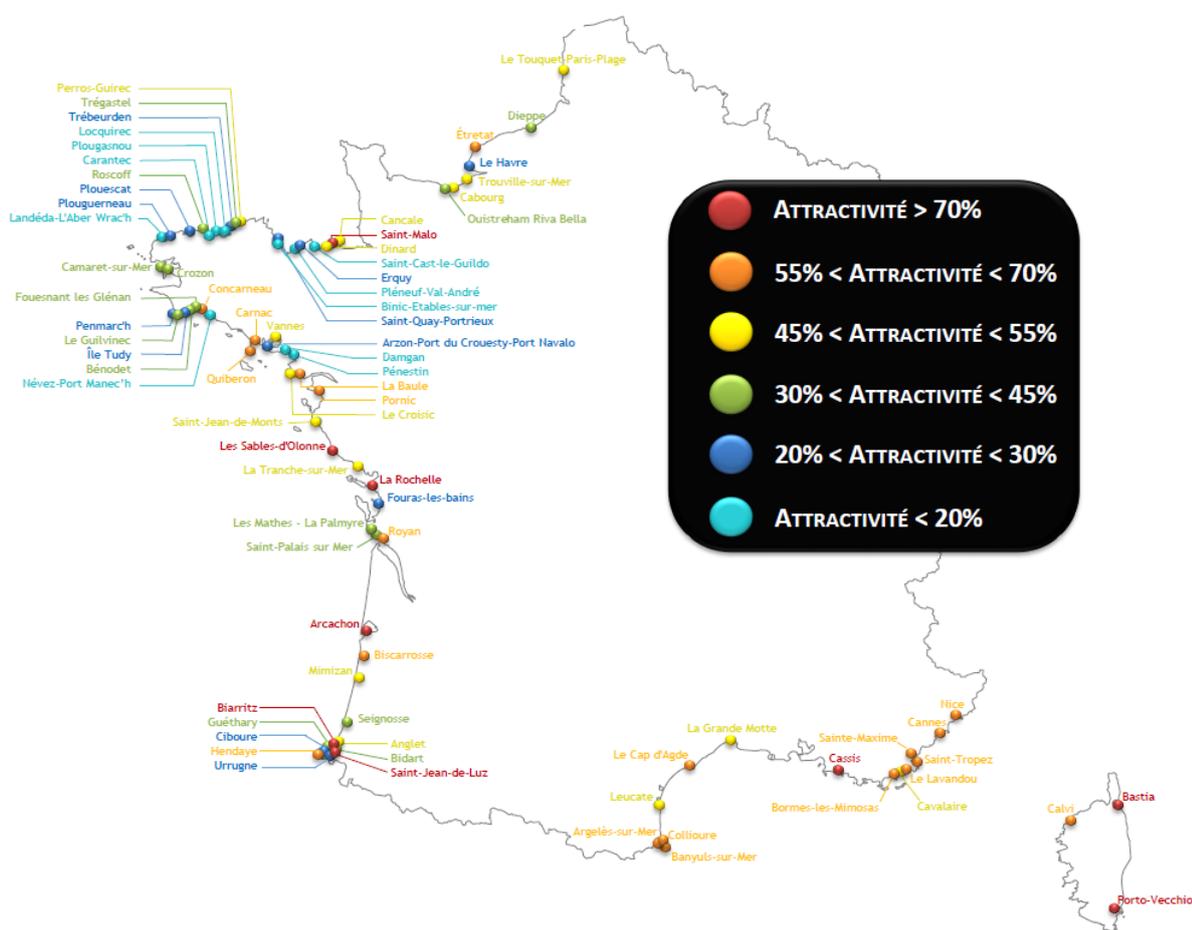
## Culture maritime et tourisme balnéaire : et ailleurs ?

En 2019, le Comité régional du tourisme a conduit une étude sur la notoriété et l'attractivité des stations littorales<sup>200</sup>.

Quelques stations bretonnes tirent la notoriété régionale avec Saint-Malo, qui arrive à la 7<sup>ème</sup> place des 100 stations spontanément citées par les touristes, mais aussi, plus loin dans ce classement, Brest, Quiberon, Carnac, Dinard, Vannes, Perros-Guirec, Concarneau, Bénodet, Lorient, Cancale, Belle-Île-en-mer et Douarnenez. Parmi les 25 stations balnéaires préférées des français, figurent quatre bretonnes : Saint-Malo (9<sup>ème</sup> position), Belle-Île-en-mer, Quiberon et Perros-Guirec.

Les stations bretonnes apparaissent globalement moins attractives que leurs homologues, notamment méditerranéennes mais la Bretagne bénéficie d'une image plutôt positive, et qui s'améliore après un premier séjour pour 78 % des visiteurs français<sup>201</sup>. Elle est particulièrement privilégiée par les couples et les familles, ainsi que par une clientèle française sensible aux questions environnementales.

Figure 14. Attractivité des stations balnéaires françaises



Source : CRT Bretagne, *Notoriété et attractivité des stations littorales françaises*, septembre 2019

<sup>200</sup> CRT BRETAGNE, *Notoriété et attractivité des stations littorales françaises*. Septembre 2019.

<sup>201</sup> CRT BRETAGNE, *Motivations et affinités. Les attentes des touristes français*. Juillet 2015.

- **Une connotation maritime présente au sein des équipements culturels de Bretagne**

Le caractère maritime de la Bretagne a une influence sur la nature de ses grands équipements culturels et touristiques, gérés sous des régimes variés : musées, aquariums, centres d'interprétation, centres de culture scientifique, technique et industrielle...

Abordant des facettes variées de la culture maritime, ces équipements offrent aux habitants de la Bretagne, permanents ou de passage, un riche panel de prestations culturelles et touristiques maritimes qui viennent s'ajouter aux fêtes maritimes évoquées plus haut, et aux manifestations sportives<sup>202</sup>. On peut ainsi souligner la complémentarité de l'offre culturelle et touristique proposée en Bretagne autour des enjeux liés à la mer (Figure suivante).

La culture maritime apparaît ici comme l'un des facteurs de différenciation de l'offre culturelle et touristique de la Bretagne : par exemple, sur la quarantaine d'établissements disposant du label « Musées de France » en Bretagne, 10 ont une connotation maritime importante.

Un panorama de la fréquentation des musées, centres d'art, centres scientifiques et parcs à thème en 2014 dans les sept principales villes bretonnes, édité par la fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, permet d'apprécier la place de ces équipements dans l'offre régionale<sup>203</sup> :

- A Brest, sur les sept sites ayant dépassé les 10 000 entrées, on en compte trois avec une composante maritime forte : le centre Océanopolis avec plus de 400 000 entrées, puis le musée national de la Marine et le musée de la Tour Tanguy, avec respectivement 70 000 et 15 000 entrées ;
- A Lorient, les enjeux maritimes sont au cœur des trois sites ayant dépassé les 10 000 entrées (musée de la Compagnie des Indes, Cité de la Voile et le sous-marin Flore) ;
- A Vannes et Saint-Malo, les aquariums arrivent chacun très largement en première place en termes de fréquentation (près de 100 000 entrées pour celui de Vannes et plus de 300 000 entrées pour celui de Saint-Malo) ;
- A Saint-Malo, le Fort national et le Musée du Long cours - Cap Hornier figurent aussi parmi les cinq sites les plus fréquentés (entre 10 000 et 20 000 entrées).

---

<sup>202</sup> Voir plus loin, Chapitre 2, 6.3. Culture maritime et excellence sportive.

<sup>203</sup> FEDERATION DES AGENCES D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE BRETAGNE, *Destination(s) Bretagne : les villes, moteurs d'une nouvelle attractivité touristique*, juin 2017.



Certains équipements dépassent les 10 000 entrées annuelles dans d'autres villes bretonnes, par exemple le Musée de la pêche de Concarneau ou Haliotika au Guilvinec, même si ces chiffres doivent être nuancés : pour le musée de la pêche par exemple, le nombre de visiteurs est sans commune mesure avec la fréquentation touristique de la Ville Close, qui figure parmi les monuments historiques les plus visités en Bretagne avec plus d'1,5 millions de visiteurs par an (or, le musée de la pêche est installé dans la Ville Close)<sup>204</sup>.

Plusieurs de ces équipements ont bénéficié d'une fréquentation en hausse ces dernières années (58 500 visiteurs pour Haliotika en 2019, soit une progression de 5,5 % par rapport à 2018), avec une clientèle principalement départementale et régionale. D'autres équipements bénéficient à l'inverse d'une notoriété qui va bien au-delà de la Bretagne. C'est par exemple le cas d'Océanopolis, 5<sup>ème</sup> CCSTI et 3<sup>ème</sup> aquarium de France, dont un visiteur sur deux réside en-dehors de la Bretagne<sup>205</sup>.

Les projets de construction ou de rénovation d'équipements culturels maritimes engagés à Saint-Malo (musée d'histoire maritime) et Brest (centre 70.8 dédié aux innovations maritimes et centre national des phares et balises) témoignent de l'attractivité générée et d'un certain dynamisme de ce secteur d'activités, en tout cas avant la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19.

#### **Culture maritime et équipements culturels : et ailleurs ?**

Dans son rapport remis en 2014 au ministère de la Défense, la mission de réflexion sur le patrimoine culturel maritime conduite par Erik ORSENNA et Benedict DONNELLY souligne la profonde transformation du « *paysage muséographique maritime* » français dans les deux dernières décennies<sup>206</sup>. De nombreux projets sont venus compléter l'offre historique du musée national de la Marine (basé à Paris) et de ses implantations (Brest, Port-Louis, Toulon et Rochefort). Ces équipements culturels sont largement soutenus par les collectivités territoriales, dans une recherche de cohérence avec le tissu et l'histoire locale.

↳ Région Hauts-de-France : le musée portuaire de Dunkerque, le centre Nausicaá à Boulogne-sur-mer, le musée radiomaritime d'Outreau, le centre de découverte de la pêche en mer Maréis d'Étaples...

↳ Région Ile-de-France : le musée naval de Sarcelles, l'aquarium tropical de la Porte Dorée et le sous-marin *L'Argonaute* à Paris...

↳ Région Normandie : la Cité de la mer de Cherbourg, la maison de l'Armateur et le musée Dubocage de Bléville du Havre, MuséoSeine de Caudebec-en-Caux, les Pêcheries-Musée de Fécamp, le musée d'art et d'histoire balnéaire de Trouville-sur-mer (Villa Montebello), le musée-aquarium de Dieppe, le musée maritime, fluvial et portuaire de Rouen, l'aquarium-musée de Granville...

↳ Région Nouvelle-Aquitaine : le musée maritime de La Rochelle, le Centre international de la mer de Rochefort, le musée Mer Marine de Bordeaux, le Bunker de La Rochelle, la Cité de l'océan de Biarritz...

↳ Région Occitanie : le musée de la mer de Sète, le musée de l'Ephèbe et d'archéologie sous-marine du Cap d'Agde, Planet Océan à Montpellier...

<sup>204</sup> Site Internet de la ville de Concarneau, rubrique « Visites et tourisme », mise à jour le 8 mars 2017.

<sup>205</sup> Audition d'Anne ROGNANT, Océanopolis, 10 septembre 2020.

<sup>206</sup> Benedict Donnelly, Erik Orsenna et Emmanuel de Fontainieu. *Rapport Mission de réflexion sur le Patrimoine Culturel Maritime Pour le Ministre de la Défense*. 2014.

↳ Région PACA : le musée d'histoire maritime de Saint-Tropez, le musée subaquatique et le musée de la réparation navale de Marseille, le musée de la mer de Cannes, le musée d'archéologie d'Antibes, l'Institut océanographique Paul Ricard de Six-Fours-les-Plages...

↳ Région Pays de la Loire : Escal'Atlantic à Saint-Nazaire, le bâtiment-musée naval du Maillé Brézé de Nantes, le sous-marin *L'Espadon*...

Aux équipements muséographiques et culturels, il faut également ajouter les prestations de tourisme de découverte économique, dans lesquelles les savoir-faire liés à la mer sont bien représentés : visites d'entreprises, visites de criées, visites portuaires, dégustation directe de produits de la mer... Ainsi, selon l'association Entreprise et découverte<sup>207</sup>, sur les dix entreprises les plus visitées en Bretagne en 2019, six ont un caractère maritime affirmé :

- Biscuiterie de la pointe du raz de Plogoff (Finistère) : 165 636 visiteurs ;
- Conserverie Courtin de Trégunc (Finistère) : 148 200 visiteurs ;
- Biscuiterie de Pont-Aven (Finistère) : 130 088 visiteurs ;
- Biscuiterie de Concarneau (Finistère) : 112 103 visiteurs ;
- Crieée du Guilvinec et centre Haliotika (Finistère) : 58 500 visiteurs ;
- EDF usine marémotrice de la Rance à La Richardais (Ille-et-Vilaine) : 37 815 visiteurs ;
- Conserverie La Belle-Îloise à Quiberon (Morbihan) : 34 000 visiteurs ;
- La Ferme marine de Cancale (Ille-et-Vilaine) : 25 310 visiteurs ;
- Algoplus à Roscoff (Finistère) : 16 000 visiteurs ;
- Ouest-France à Rennes (Ille-et-Vilaine) : 10 915 visiteurs.

- **La mer au cœur de parcours tournés vers la santé, le soin et le bien-être**

Comme on l'a vu plus haut, les vertus de la mer en matière de santé et de bien-être ont donné lieu à une implantation historique, en Bretagne, d'équipements de santé et de soin tournés vers la mer.

Les centres de thalasso-thérapie et les nombreux hôtels-spas marins, piscines d'eau de mer contribuent à différencier l'offre culturelle et touristique de la Bretagne. Le syndicat France Thalasso regroupe une cinquantaine d'établissements au niveau national, qui accueillent plus de 500 000 curistes par an<sup>208</sup>. Une dizaine de ces établissements sont implantés en Bretagne (Saint-Malo, Dinard, Roscoff, Douarnenez, Bénodet, Concarneau, Quiberon, Belle-Île, Arzon et bientôt Perros-Guirec), auxquels il faut ajouter les nombreux hôtels-spas marins et piscines d'eau de mer (Plougonvelin par exemple).

Plus récemment, le développement de la prescription d'activité physique par les médecins traitants suscite aussi de nouvelles perspectives. A l'image du centre nautique de l'île-Tudy où elle est particulièrement plébiscitée depuis sa création en 2018<sup>209</sup>, plus d'une centaine de structures commercialisent sans doute aujourd'hui une activité de marche aquatique santé.

---

<sup>207</sup> ENTREPRISE ET DECOUVERTE, *La visite d'entreprise. Les nouveaux chiffres 2020 en Bretagne*. Juillet 2020.

<sup>208</sup> Stanislas du GUERNY, « Coup de jeune pour la thalasso-thérapie ». *Les Echos*, le 21 juin 2019.

<sup>209</sup> OUEST-FRANCE, « Au centre nautique, de la marche aquatique sur prescription médicale », 23 novembre 2020.

## 6. La culture maritime dans les activités sportives et de plein-air

Selon le baromètre du sport<sup>210</sup>, 65 % des habitants de Bretagne déclaraient avoir pratiqué une activité sportive ou physique en 2018. Le rapport de licenciés par habitants place ainsi la Bretagne parmi les régions les plus sportives de France avec les Pays de la Loire. La plupart des pratiquants évoquent, comme au niveau national, la recherche de santé, de bien-être et de convivialité.

L'exercice de deux catégories d'activités révèle la spécificité d'une région maritime :

- La randonnée pédestre, l'une des activités sportives les plus pratiquées par les français, notamment durant leurs vacances, et la principale activité pratiquée par les touristes qui séjournent en Bretagne ;
- Les activités nautiques, envisagées largement (sports de glisse, plaisance, pêche récréative...).

### 6.1. Culture maritime et randonnées pédestres

Avec plus de 200 associations affiliées au comité régional de la Fédération française et plus de 17 000 licenciés en 2019, sans compter les individuels, la randonnée pédestre compte un grand nombre de pratiquants en Bretagne<sup>211</sup>. Elle représente la première activité sportive des français en vacances et, en ce qui concerne précisément la Bretagne, l'étude Reflet citée plus haut confirme que la balade à pied est la principale activité pratiquée par les touristes.

En ce sens, les 20 000 kilomètres d'itinéraires balisés de Bretagne constituent un véritable « outil de marketing territorial »<sup>212</sup>. Ils se répartissent entre sentiers de grande randonnée (GR®), sentiers de grande randonnée de pays (GR®P) et sentiers de promenades et randonnée (PR).

- **Le GR®34 comme *hot spot* de randonnées pédestres**

Les GR® et GR®P de Bretagne offrent 6 000 kilomètres de sentiers (Figure suivante). Le plus renommé d'entre eux est le GR®34, qui couvre le sentier des douaniers durant plus de 2 000 kilomètres, du Mont Saint-Michel à Saint-Nazaire. Cela le rend unique, puisque la plupart des itinéraires français mesurent entre 100 et 300 kilomètres. Initié en 1968 près de Lannion par Emile ORIAN, président régional des auberges de jeunesse, il a fêté ses 50 ans d'existence en 2018<sup>213</sup>.

---

<sup>210</sup> Sandra HOIBIAN (dir.), Patricia CROUTTE et Jörg MULLER, *Baromètre national des pratiques sportives 2018*, CREDOC, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, janvier 2019.

<sup>211</sup> COMITE FFRANDONNEE BRETAGNE, *Dossier de presse 2020*.

<sup>212</sup> LABORATOIRE VIPS<sup>2</sup>, Projet IMTERPED, *Actes du symposium de Saint-Brieuc*, 5 et 6 juin 2019.

<sup>213</sup> AR MEN, *GR 34, un tour de Bretagne sur le chemin des douaniers*, n°236, mai-juin 2020.

Figure 16. Les itinéraires GR et GRP de Pays de Bretagne



Source : Comité régional de la Fédération française de randonnée pédestre.

En 2019, une étude d'envergure publiée par le Comité régional du tourisme, la première du genre réalisée sur un itinéraire de randonnée<sup>214</sup>, a permis de dresser le panorama global de la fréquentation du GR® 34 et d'en mesurer les retombées économiques pour le territoire.

Selon cette enquête, 9,1 millions d'utilisateurs ont fréquenté le sentier en 2018, générant 202 millions d'euros de retombées économiques globales (taxe de séjour, location, équipement, vêtements...). La répartition entre touristes et excursionnistes (98 % de bretons qui partent pour deux à trois heures) est nuancée selon les sites : les excursionnistes sont majoritaires autour des grandes villes (Brest, Saint-Brieuc, Lannion, Quimper et Lorient), tandis que la part de touristes est plus importante de Trébeurden à Perros-Guirec, autour de Saint-Malo, Cancale, Fréhel, Quiberon, les Abers, la pointe d'Iroise et le Cap Sizun... 20 % de ces touristes sont des primo-visiteurs, qui ont identifié le GR® 34 comme l'une des principales activités à faire en Bretagne. La possibilité de randonner est un argument important dans le choix de la destination pour 80 % d'entre eux.

<sup>214</sup> Audition de Jessica VISCART, Comité régional du tourisme, 5 mars 2020.

Figure 17. Panorama de la fréquentation du GR®34



Source : COMITE REGIONAL DU TOURISME DE BRETAGNE, GR34, « Le sentier des douaniers. Enquête de fréquentation – Retombées économiques - Etude 2018 », avril 2019.

## 6.2. Culture maritime et activités nautiques

Plaisance, pêche et autres activités nautiques sont un marqueur explicite du lien existant sur le plan culturel entre la mer et la société en Bretagne. Ces pratiques, fortement ancrées en région, témoignent d'une certaine « culture de la navigation », qui s'exprime différemment selon qu'on soit plaisancier à voile ou à moteur, surfeur ou véliplanchiste, ou même adepte de régates en ligne...

Le baromètre national des pratiques sportives place ainsi les sports aquatiques et nautiques à la 3<sup>ème</sup> place des univers sportifs les plus prisés par les français, après les familles marche/course (40 %) et forme/gymnastique (22 %). Cet univers recouvre une quinzaine d'activités, qui bénéficient sans doute d'un engouement général pour les sports de nature et de plein air qui se sont largement diversifiés ces dernières années<sup>215</sup> : nage/natation, plongée sous-marine, apnée/plongée libre, longe-côte, snorkeling/nage avec palmes, pêche sportive,

---

<sup>215</sup> Sandra HOIBIAN (dir.), *op. cit.*

nage en eaux vives/hydrospeed, aviron, voile, planche à voile, surf et glisse sur vague/bodyboard, canoë-kayak et sports de pagaie, rafting, kitesurf, ski nautique/wakeboard, paddle.

- **Savoir nager, premier critère d'accès à la mer et à ses activités**

La capacité à nager apparaît comme l'activité sportive nautique la plus « naturelle » et comme le premier critère d'accès à la mer et ses activités. La natation fait d'ailleurs partie intégrante des programmes scolaires depuis de nombreuses années, même si l'approche pédagogique a sensiblement évolué, d'une vocation hygiéniste à une finalité de prévention des noyades puis d'éducation à la citoyenneté<sup>216</sup>.

Apprendre à nager est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportives, qui décrivent plusieurs niveaux dont la maîtrise est attestée par des tests programmés au cours de la scolarité. Cet impératif a été réaffirmé en 2019 lors du lancement du Plan « Aisance aquatique » par Roxana MARACINEANU, ministre des Sports et ancienne nageuse professionnelle.

Pour autant, 1 français sur sept déclarent ne pas savoir nager selon Santé publique France<sup>217</sup>. En Bretagne, 80,4 % des personnes interrogées déclarent savoir nager. La région n'arrive ainsi qu'à la huitième place derrière les régions PACA/Corse (89,2 %), Ile-de-France (85,2 %), Auvergne Rhône Alpes (84,4 %), Occitanie (83,1 %), Pays de la Loire (81,5 %), Grand Est (81,5 %) et Nouvelle Aquitaine (80,8 %).

Sans compter qu'il existe des disparités importantes, selon l'âge ou le sexe notamment :

- Toutes générations confondues, 87,9 % des hommes déclarent savoir nager, contre 73,6 % des femmes ;
- Les 15-24 ans déclarent savoir nager à plus de 95 %.

- **Des bassins de navigation qui font la réputation de la Bretagne pour la plaisance**

La plaisance s'est démocratisée à partir des années 1960, et les infrastructures dédiées se sont multipliées sur l'ensemble du littoral français. Aujourd'hui, avec une quinzaine de bassins de navigation qui offrent une diversité de pratiques (Figure suivante) et près de 80 000 places de ports ou mouillages<sup>218</sup>, la Bretagne compte indubitablement parmi les régions attractives pour la navigation de plaisance.

---

<sup>216</sup> Raphaël LE CAM, Adrien GUILLORET, *Brève histoire de l'enseignement de la natation*, 2016.

<sup>217</sup> Gaëlle PÉDRONO, Jean-Baptiste RICHARD, Bertrand THÉLOT et le groupe Baromètre santé 2016. *Capacité à nager des 15-75 ans de France métropolitaine. Analyse des données des Baromètres santé 2010 et 2016*. Bull. Epidémiol. Hebd. 2017;(18);361-9.

<sup>218</sup> DREAL BRETAGNE, *L'accueil des navires de plaisance en Bretagne dans la perspective d'une gestion intégrée des zones côtières*. Juillet 2011.

Figure 18. Les bassins de navigation de plaisance de Bretagne

1. Côte d’Emeraude – Rance Maritime
2. Baie de Saint-Brieuc – Trieux maritime
3. Côte de granit rose orientale – Jaudy maritime
4. Côte de granit rose occidentale – baie de Lannion
5. Baie de Morlaix
6. Léon oriental
7. Côte des abers
8. Rade de Brest
9. Baie de Douarnenez
10. Baie d’Audierne
11. Bassin des Glénan – Odet maritime
12. Cornouaille orientale – Aven – Belon – Laïta
13. Rade de Lorient – ria d’Etel
14. Baie de Quiberon – golfe du Morbihan
15. Baie de Vilaine – Vilaine maritime – presqu’île de Guérande

Source : DREAL Bretagne, 2011

En 2019, la DIRM NAMO recensait 227 625 navires de plaisance immatriculés en Bretagne<sup>219</sup>, avec une augmentation d’environ 13 % en 10 ans. Elle contribue ainsi largement à la flotte active de France métropolitaine. Comme ailleurs en France, les bateaux à moteur sont majoritaires mais la région se distingue par une part plus importante de voiliers. Les bateaux de petite taille (moins de 6 mètres) sont par ailleurs prédominants.

La plupart des plaisanciers ont une pratique individuelle. Aussi, les associations d’usagers ne doivent pas représenter plus de 10 % du total des pratiquants. Cette dynamique associative s’organise autour de trois regroupements principaux :

- La Fédération nationale de la plaisance et des pêcheurs sportifs de France (FNPPSF), a priori la plus implantée en Bretagne et présidée par un costarmoricain. Les départements du Finistère, des Côtes d’Armor et du Morbihan comptent, avec le Var, le plus de clubs affiliés à la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer ;
- L’Union nationale des associations de navigateurs (UNAN), née du regroupement, en 1992, de cinq associations du golfe du Morbihan et aujourd’hui présidée par un plaisancier du sud de la France ;
- La Fédération nationale des plaisanciers de l’Atlantique et de la Méditerranée (FNPAM), de création plus récente mais assez bien représentée en Bretagne.

Si le statut patrimonial du bateau a évolué et que les pratiques sont nuancées selon les classes d’âge, le fort essor d’outils et de plateformes diverses pour favoriser la copropriété, la location et le cobaturage témoigne d’un attachement à la plaisance et d’une volonté de naviguer qui persistent au fil des générations et restent profondément ancrés. Les activités de plaisance subsistent, même si les formes de pratique évoluent.

---

<sup>219</sup> DIRM NAMO, *Synthèse socio-économique de la façade maritime NAMO*, Chiffres clés 2019.

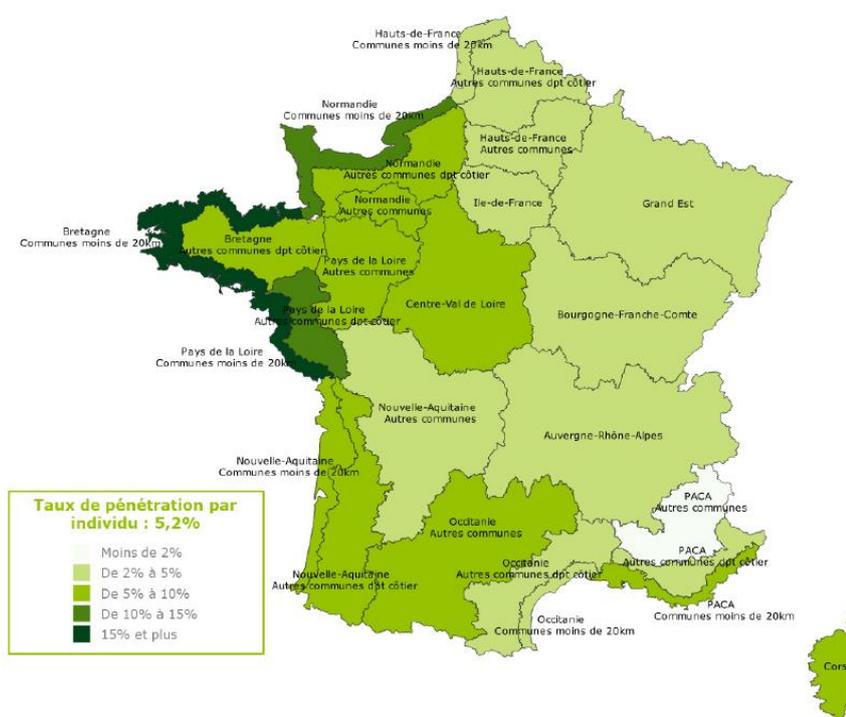
- **Des pratiques de pêche récréative ancrées sur le territoire**

Pêche à pied, pêche embarquée ou pêche sous-marine sont pratiquées à des fins récréatives en Bretagne (évidemment aussi professionnelles, ce sera développé plus loin) mais il est difficile d'évaluer précisément l'ancrage de ces activités, que les individus pratiquent souvent de manière isolée : l'adhésion à une association ne représenterait par exemple que moins de 10 % des pratiquants de pêche à pied récréative<sup>220</sup>. Les chiffres revendiqués par les structures fédératives sont donc sans aucun doute, à nouveau, en-deçà des pratiques réelles.

En 2018, FranceAgrimer a estimé que la population des pêcheurs en mer, en bord de mer ou à pied, de 15 ans et plus, s'élevait à 2 743 400 individus en France métropolitaine et en Corse (dont 1 480 800 qui pratiquent exclusivement la pêche à pied)<sup>221</sup>.

La Bretagne est l'une des régions où les pratiques de pêche récréative sont les plus importantes (Figure ci-contre).

Figure 19. Les pratiquants de pêche récréative en France en taux de pénétration dans la population (données novembre-décembre 2017)



Source : FRANCEAGRIMER, *Évaluation de l'activité de pêche de loisirs en France métropolitaine (dont la Corse), Les Etudes Pêche et aquaculture, décembre 2018.*

En ce qui concerne plus précisément la pêche à pied récréative, les sources bibliographiques s'accordent sur son ancrage culturel fort et ancien<sup>222</sup>. On trouve des traces écrites de cette activité dès 1720-1730, au sein des comptes rendus d'amirauté de Brest, Saint-Malo et Saint-Brieuc : « *la fréquentation des estrans propices à ce type de pêche est particulièrement importante au moment des grandes marées, à Plouguerneau, Landéda, Penvenan, Pleumeur-Bodou, autour de l'île Grande ou Kéerty* »<sup>223</sup>.

<sup>220</sup> Marion BOURHIS et Frédérique CHLOUS, « Une diversité d'acteurs pour une gestion participative de la pêche à pied de loisir. Retour réflexif sur le projet LIFE+ Pêche à pied de loisir ». *Les cahiers du CFPCI*, n°8, pp. 159-175.

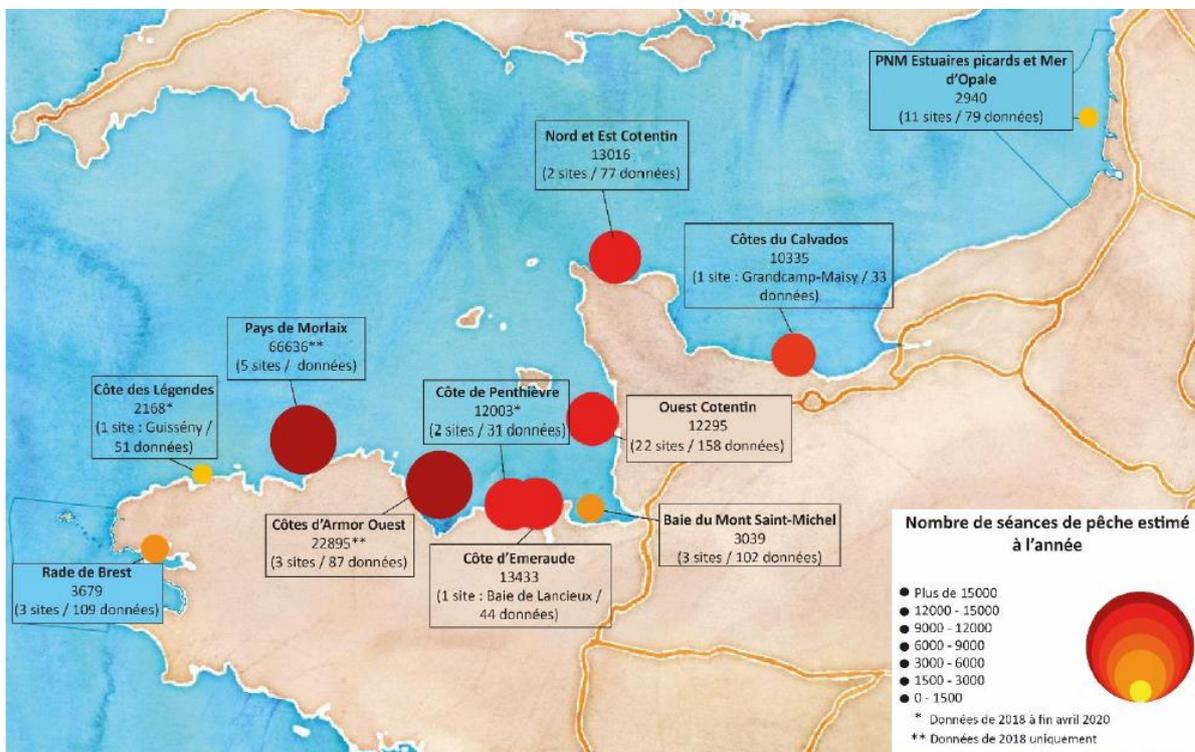
<sup>221</sup> FRANCEAGRIMER, *Évaluation de l'activité de pêche de loisirs en France métropolitaine (dont la Corse), Les Etudes Pêche et aquaculture, décembre 2018.*

<sup>222</sup> Marion BOURHIS et Frédérique CHLOUS, *op. cit.*

<sup>223</sup> Emmanuelle CHARPENTIER, *op. cit.* page 169.

L’ancrage contemporain de la pêche à pied se mesure à l’occasion des grandes marées et lors de comptages réalisés sur l’estran, notamment dans le cadre de l’Observatoire de la pêche à pied de loisir Manche - Mer du Nord : en 2018, toute la côte entre Cancale et Morlaix apparaissait comme très fréquentée (Figure suivante).

Figure 20. Estimation du nombre de séances de pêche moyen par territoire, de 2018 à 2020



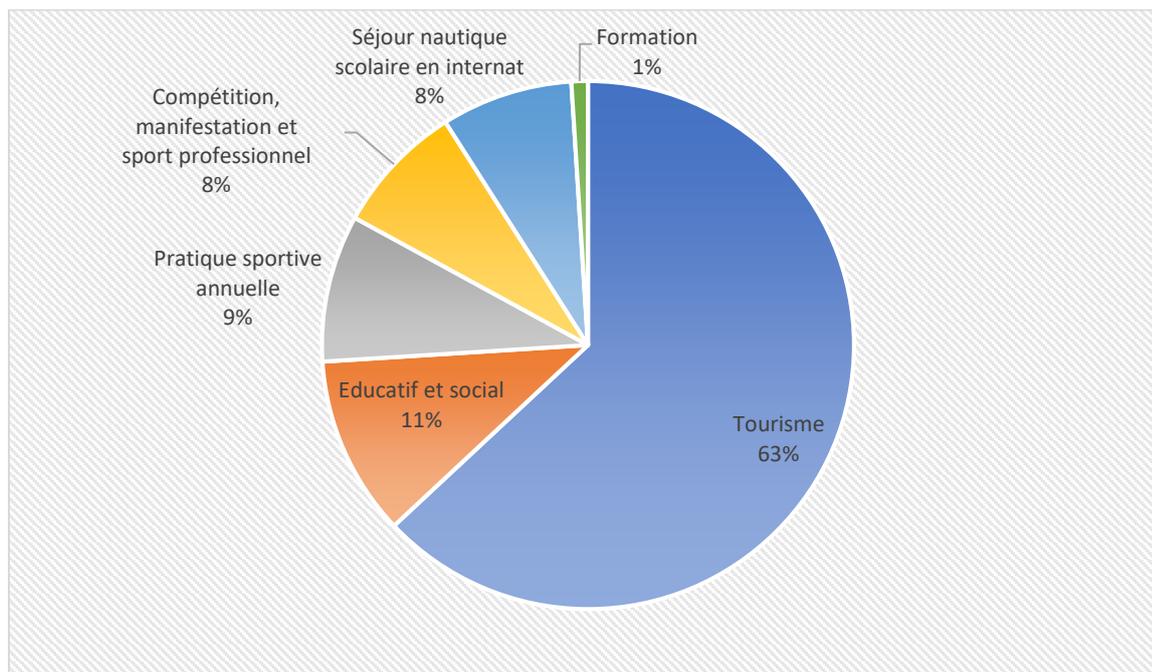
Source : OBSERVATOIRE DE LA PÊCHE A PIED DE LOISIR MANCHE - MER DU NORD, Rapport d'analyse des données à l'échelle de la façade, 2019.

- **La démocratisation des sports nautiques**

En 2017, 1,1 million de clients ont pratiqué une activité nautique encadrée dans l’une des plus de 700 structures réparties sur le littoral et les plans d’eau intérieurs, soit +30 % en 10 ans (Figure suivante)<sup>224</sup>.

<sup>224</sup> NAUTISME EN BRETAGNE, Chiffres clés Tourisme, sports nautiques et bord de mer, Données 2017.

Figure 21. Clients ayant pratiqué dans une structure en 2017, par catégorie



Source : Nautisme en Bretagne, données 2017

Ces chiffres appellent quelques remarques :

- Le nautisme scolaire (tous niveaux et toutes prestations confondues, c'est-à-dire demi-journée, journée et classe de mer) a concerné 187 640 élèves en 2019, dont 159 824 élèves scolarisés en Bretagne (26 % du total des élèves)<sup>225</sup> ;
- Certaines catégories de pratiquants sont moins présentes sur l'eau, notamment les 15-20 ans et les populations éloignées géographiquement du littoral, qui évoquent des obstacles liés au manque de temps et à l'accessibilité des zones de pratique (coût et moyens de transport) ;
- Il y a aussi un décalage entre les personnes qui déclarent vouloir aller sur l'eau (plus d'une personne sur deux) et la part des activités touristiques en lien avec le nautisme : moins de 10 % des touristes ayant séjourné en Bretagne indiquent avoir pratiqué des sports nautiques. Parmi les réticences, sont évoquées le manque de temps ou d'intérêt mais aussi la météo et l'eau jugée trop froide, ou encore une appréhension de l'eau. Ceux qui pratiquent sont majoritairement des touristes français (84 %), souvent originaires de la région parisienne et qui disposent de résidences secondaires<sup>226</sup>.

La croissance globale des pratiques s'explique par une meilleure accessibilité des pratiques et une diversification importante de l'offre (2 000 offres nautiques différentes sont proposées aujourd'hui en Bretagne, soit +13 % en 5 ans). Certaines nouveautés font l'objet d'un développement soutenu, par exemple le stand-up paddle (+135 % en 5 ans) ou la randonnée palmée, pour laquelle la région a d'ailleurs été pilote.

<sup>225</sup> NAUTISME EN BRETAGNE, *Le nautisme scolaire en Bretagne, chiffres clés*, Données 2019. Pour en savoir plus, voir [Chapitre 3, 3.4. Les prestataires d'activités nautiques encadrées.](#)

<sup>226</sup> Audition de Jessica VISCART, Comité régional du tourisme, 5 mars 2020.

### Culture maritime et activités nautiques : et ailleurs ?

A titre de comparaison, la filière nautique en région Pays de la Loire évalue à 500 000 le nombre de pratiquants dans les 400 structures qui proposent des prestations nautiques, pour un total de 24 millions d'euros de chiffre d'affaires<sup>227</sup>. L'importance de cette filière pour le développement régional a donné lieu en 2018 à l'adoption d'un Plan d'actions pour l'avenir du nautisme en Pays de la Loire, par lequel le Conseil régional s'engage à accompagner la structuration de la filière et le développement d'un nouveau modèle de plaisance.

En région PACA, le chiffre d'affaires des 788 prestataires d'activités nautiques (dont 365 spécialisés sur la plongée) est évalué à 88 millions d'euros, étant précisé que la région compte sept départements et plus de 5 millions d'habitants. 75 168 licenciés sont recensés au sein des fédérations de sports nautiques, principalement en voile et plongée<sup>228</sup>.

Le fait que toutes les régions disposant d'une façade maritime soient engagées dans une démarche de connaissance et de promotion de la filière nautique témoigne de l'importance culturelle de ces pratiques récréatives et sportives et de leur contribution au développement de ces territoires.

Ces chiffres ne donnent toutefois qu'une vision partielle de la réalité, puisque la pratique en-dehors des structures est de plus en plus importante<sup>229</sup>, en particulier chez les plus jeunes et dans certaines disciplines : la ligue de Bretagne de surf évalue par exemple à 50 000 individus le nombre de pratiquants libres, alors qu'elle enregistre moins de 2 000 licenciés<sup>230</sup>.

Ces pratiques individuelles sont particulièrement difficiles à appréhender et on estime qu'un quart seulement des pratiquants d'activités sportives est licencié d'une fédération. En nombre de licenciés, la Bretagne se distingue tout de même dans plusieurs disciplines : la voile, les études et sports sous-marins, le canoé-kayak et le surf (Figures suivantes).

---

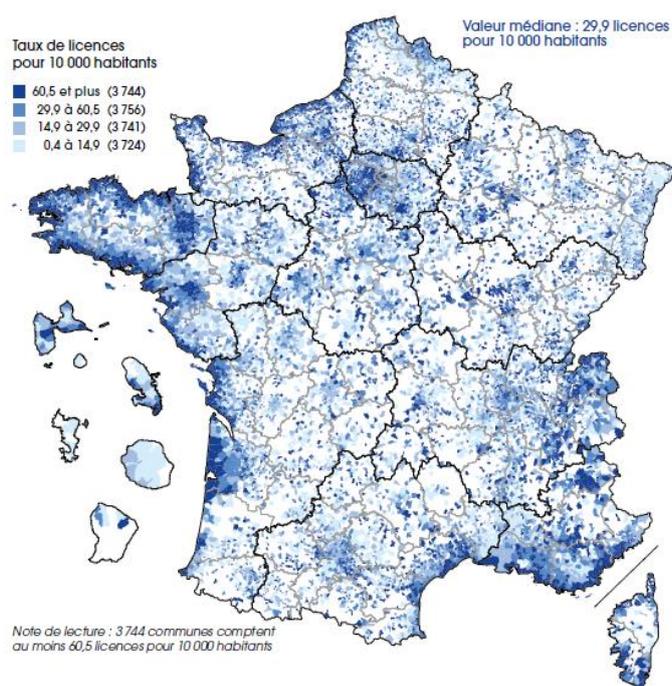
<sup>227</sup> REGION PAYS DE LA LOIRE, *Les retombées économiques du nautisme en Pays de la Loire*, Données 2017-2018.

<sup>228</sup> REGION PACA, *Le nautisme en Provence – Alpes – Côtes d'Azur*, novembre 2019.

<sup>229</sup> LE TÉLÉGRAMME, *Sport. Pourquoi les Bretons jouent de plus en plus solo*, 21 octobre 2019.

<sup>230</sup> Site de la Ligue de surf de Bretagne, [ligue-bretagne-surf.bzh](http://ligue-bretagne-surf.bzh).

Figure 22. Répartition des licences par commune (Fédération française de voile)

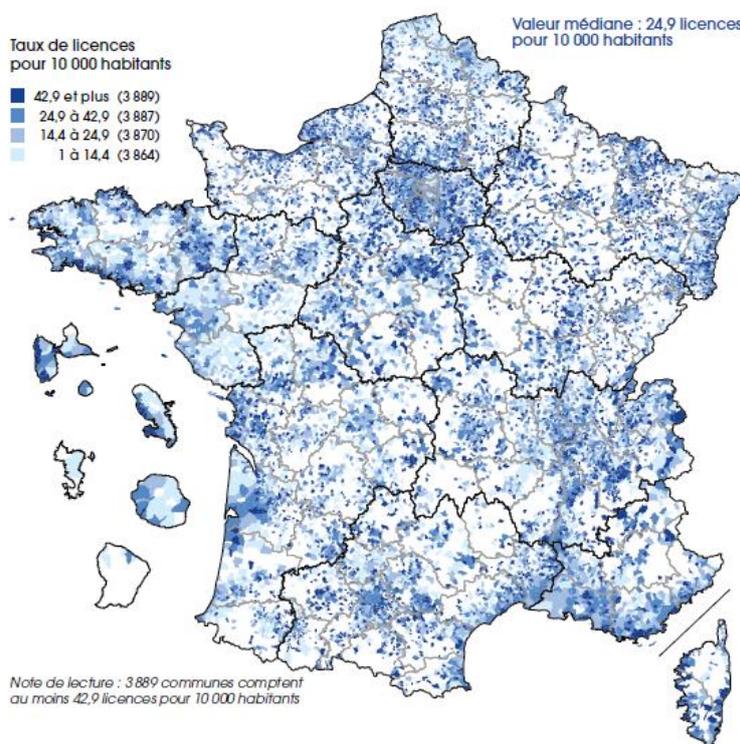


La **voile** compte plus de 50 000 licenciés en 2018-2019.

Elle se place au classement des cinq disciplines comptant le plus de licenciés en Bretagne, aux côtés du football, du tennis, de l'équitation et du basket-ball (avec respectivement 150 000, 42 000, 35 000 et 33 000 licenciés)<sup>231</sup>.

Figure 23. Répartition des licences par commune (Fédération française d'études et sports sous-marins)

La **plongée** compte plus de 15 000 licenciés en 2018-2019), ce qui place la Bretagne à la 3<sup>ème</sup> place des régions derrière l'Île-de-France et PACA (en nombre de pratiquants). Cette activité se distingue par une forte proportion d'adhérents de proximité, qui pratiquent à l'année<sup>232</sup>. Elle bénéficie aussi d'une répartition homogène sur le territoire régional, y compris dans les zones non-littorales, car les clubs s'implantent à proximité des piscines (où se déroulent les entraînements à l'année).



<sup>231</sup> GREF BRETAGNE, *Les chiffres clés du sport en Bretagne*, avril 2019.

<sup>232</sup> Éléments fournis par le CIBPL-FFES, dans sa contribution écrite du 2 septembre 2019.

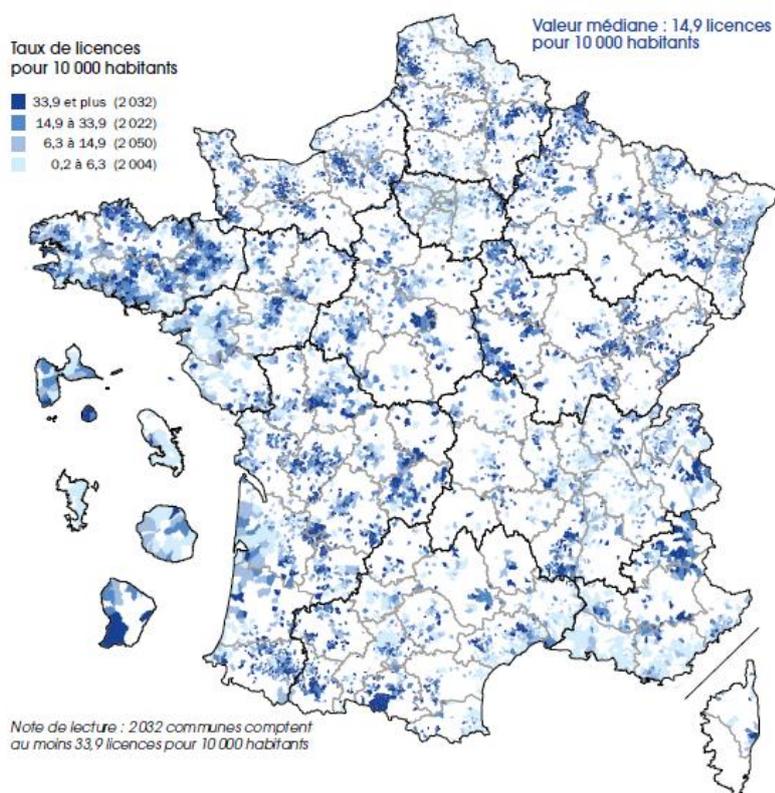
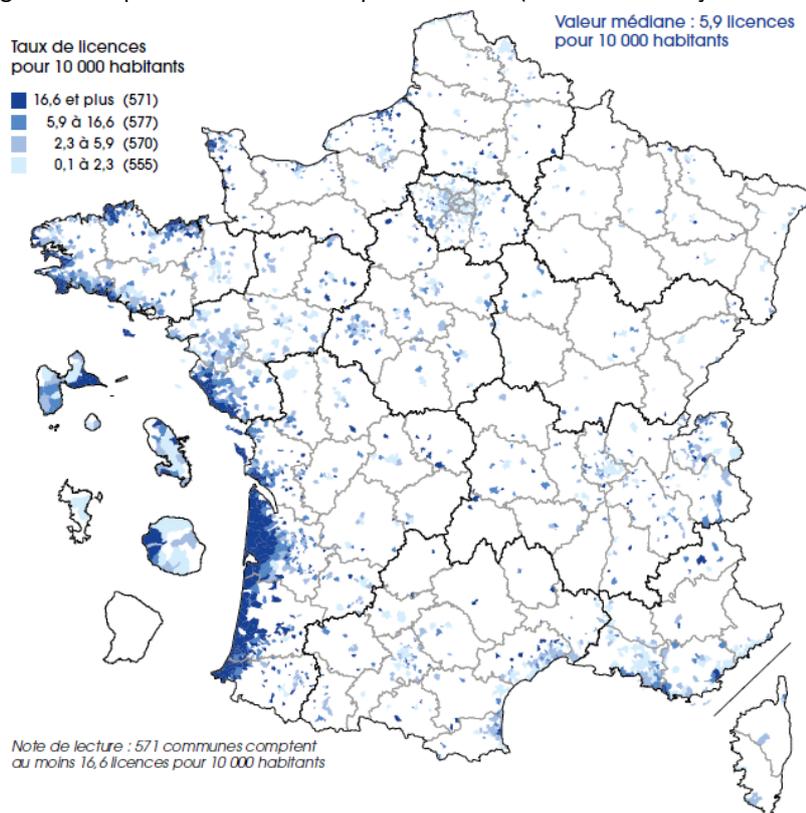


Figure 24. Répartition des licences par commune (Fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie)

Figure 25. Répartition des licences par commune (Fédération française de surf)



Source : ces quatre cartes sont extraites de l'Atlas des fédérations sportives, édition 2019  
Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - INJEP.

### 6.3. Culture maritime et excellence sportive

La culture maritime s'exprime aussi dans le sport de haut niveau. La reconnaissance du caractère de haut niveau d'une discipline sportive s'appuie sur trois éléments :

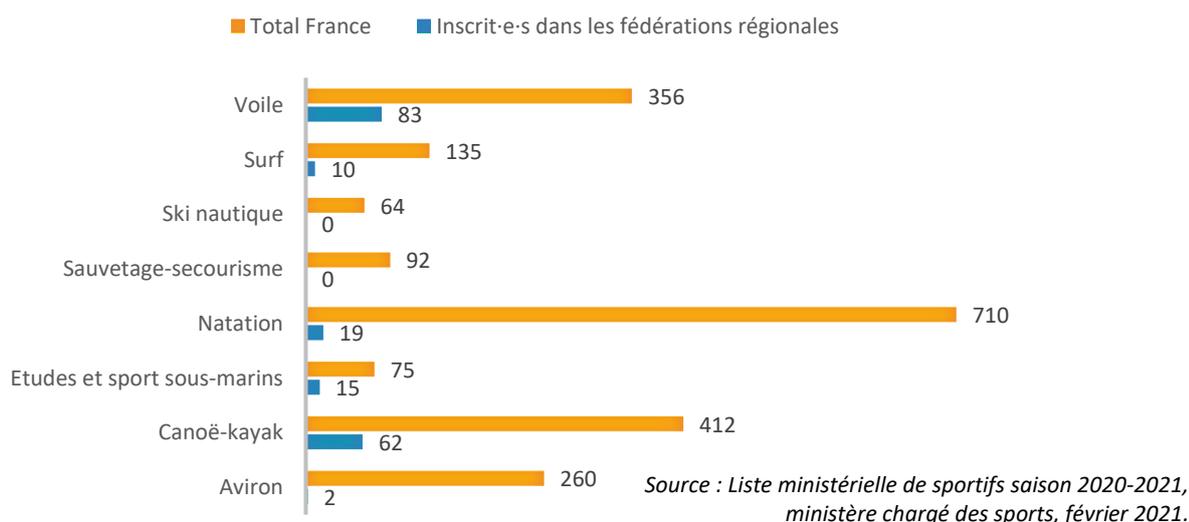
- La liste des sportifs de haut niveau établie par le ministère. Pour la période 2017-2020, l'arrêté du 17 mars 2017 a reconnu le caractère de haut-niveau d'une vingtaine de disciplines nautiques, répartis au sein des familles suivantes : aviron, canoë-kayak, études et sports sous-marins, handisport et sports adaptés, natation, sauvetage-secourisme, ski nautique et wakeboard, surf et voile olympique ;
- Les projets de performance portés par les fédérations ;
- Les compétitions de référence (figurant au calendrier des fédérations internationales et conduisant à l'établissement d'un classement mondial de référence, par exemple les Jeux Olympiques, championnats du monde ou championnats d'Europe).

Si l'on regarde ces différents critères, c'est principalement la voile qui tire l'excellence sportive de la Bretagne et, dans une moindre mesure, le canoë-kayak et plus récemment le surf : d'une part, la voile représente la majorité des sportifs de haut niveau inscrits dans les fédérations bretonnes et, de l'autre, elle anime nombre de compétitions de haut niveau accueillies en Bretagne.

- **La voile représente la majorité des sportifs de haut niveau bretons**

Un peu moins de 200 sportifs issus des fédérations nautiques régionales figurent sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau (Figure suivante)<sup>233</sup>. Cette liste compte, toutes disciplines confondues, 680 noms pour la Bretagne et un peu moins de 12 % des sportifs bretons inscrits pratiquent la voile, sur un total national d'un peu plus de 350 individus.

Figure 26. Nombre de sportif-ves inscrit-es au niveau ministériel, par disciplines



<sup>233</sup> Liste annuelle qui comporte trois catégories, chacune conditionnée à des critères de performance sportive : haut niveau (catégories élite, sénior, relève et conversion), collectifs nationaux et espoirs (sportif âgé d'au moins 12 ans présentant des compétences sportives mais ne remplissant pas encore les conditions exigées pour le haut niveau).

Le positionnement de la Bretagne dans la voile de haut niveau se mesure aussi au nombre de structures d'entraînement implantées sur le territoire : sur les cinq pôles France implantés en région, trois sont dédiés à la voile (pôle France Voile Olympique de Brest, Pôle France Course au large de Port-La-Forêt et Pôle France Ecole nationale de voile de Quiberon). Les deux autres structures d'entraînement de haut niveau sont le pôle France tumbling de Rennes et le Pôle France canoë-kayak de Cesson-Sévigné.

Ces structures sont une véritable pépinière de talents et de champion·nes passé·es et à venir, avec des résultats significatifs : par exemple, le Pôle France Course au large de Port-La-Forêt compte 16 skippers différents distingués en 26 ans sur les compétitions majeures.

## PAYSAGE SPORTIF Quelques succès nautiques

- **Jérémie BEYOU**
  - Solitaire du Figaro 2005, 2011 et 2014
- **Franck CAMMAS**
  - Route du Rhum 2010 (multicoque)
  - Volvo Ocean Race 2011
  - Solitaire du Figaro 1997
- **Charles CAUDRELIER**
  - Volvo Ocean Race 2018
  - Solitaire du Figaro 2004
- **Frank DAVID**
  - Médaille d'or en Planche à voile aux Jeux olympiques de Barcelone (1992)
- **Éric DROUGLAZET**
  - Solitaire du Figaro 2001
- **Yann ELIES**
  - Solitaire du Figaro 2012, 2013 et 2015
- **Jean LE CAM**
  - Solitaire du Figaro 1994, 1996 et 1999
- **Armel LE CLÉAC'H**
  - Vendée Globe 2016
  - Solitaire du Figaro 2003, 2010 et 2020
- **Jean-Yves LE DÉROFF**
  - Médaille d'or en catamaran Tornado aux Jeux olympiques de Séoul (1988)
- **Nicolas LUNVEN**
  - Solitaire du Figaro 2009 et 2017
- **Michel DESJOYEUX**
  - Solitaire du Figaro 1992, 1998 et 2007
  - Vendée Globe 2000 et 2008
  - Route du Rhum 2002
- **François GABART**
  - Vendée Globe 2012
  - Route du Rhum 2014
  - Record du Tour du monde en solitaire 2017 (42 j 16h 40 min)
- **Roland JOURDAIN**
  - Route du Rhum 2006 et 2010 (monocoque)
- **Camille LE COINTRE**
  - Médaille de bronze en Dériveur 470 aux Jeux olympiques de Rio (2016)
- **Pierre LE COQ**
  - Médaille de bronze en planche à voile aux Jeux olympiques de Rio (2016)
- **Paul MEILHAT**
  - Route du Rhum 2018
- **Faustine MERRET**
  - Médaille d'or en planche à voile aux Jeux olympiques d'Athènes (2004)
- **Nicolas TROUSSEL**
  - Solitaire du Figaro 2006 et 2008
- **Yoann RICHOMME**
  - Solitaire du Figaro 2016 et 2019
- **Vincent RIOU**
  - Vendée Globe 2004
- **Sébastien SIMON**
  - Solitaire du Figaro 2018

Cet ensemble forme la *Sailing Valley* qui, entre Brest et Lorient, permet à la Bretagne de se distinguer parmi les régions où se concentrent les équipes et les bateaux de course au large (201 écuries et projets sportifs recensés) et de rayonner sur un grand nombre de courses nationales et internationales : certaines inventions nées en Bretagne ont ainsi révolutionné les pratiques de courses et lors du dernier *Vendée Globe*, 18 des 33 voiliers au départ avaient été conçus et dessinés en région<sup>234</sup>. En 2019, l'économie régionale de la voile de compétition cumulait ainsi un chiffre d'affaire de 348 millions d'euros dont 84 millions exclusivement pour la voile de compétition<sup>235</sup>.

- **Des compétitions nautiques qui contribuent au rayonnement régional**

Depuis Eric TABARLY, précurseur en la matière avec sa victoire lors de la transat en solitaire de 1964, puis ses victoires successives les années suivantes, la Bretagne est une région maritime rompue aux départs de courses et à la célébration médiatique et populaire des arrivées et des records de vitesse : Olivier de KERSAUSON (Tour du monde en équipage), Jean-Pierre DICK (nombreuses victoires en double) ou encore Francis JOYON (record actuel du Tour du monde en équipage).

La Bretagne accueille un grand nombre de manifestations nautiques, dont certaines sont particulièrement médiatisées : la Route du Rhum à Saint-Malo, la BREST Atlantique (tour du monde en solitaire sur Ultim), la Transat AG2R, le Trophée Jules Verne, le SPI Ouest-France (1<sup>er</sup> événement d'habitable en France), le Tour de Bretagne en double en Figaro, la Transat Concarneau – Martinique... Tous les ans, de nombreuses étapes du Figaro et du tour de France à la voile sont également organisées sur le territoire. Au total, en 2019, le Conseil régional de Bretagne a soutenu une douzaine de manifestations nautiques sur un total de 132 événements sportifs. Avec le cyclisme et le tennis, la voile compte parmi les disciplines qui ont bénéficié le plus de cet accompagnement, en volume d'aide financière comme en nombre de manifestations.

Ces courses et régates de haut niveau sont extrêmement populaires, comme en témoignent les relais médiatiques et les chiffres de fréquentation lors des départs et arrivées des coureurs. Elles suscitent l'envie d'aventure et contribuent à entretenir une culture de la navigation auprès du grand public. Elles ont aussi leurs pendants virtuels, avec un nombre croissant de joueurs qui testent leurs compétences de navigateurs et s'affrontent sur des simulateurs en ligne : plus d'un million de joueurs étaient ainsi inscrits sur la plateforme Virtual Regatta pour concourir au Vendée Globe en ligne, finalement remporté... par un habitant de la Drôme<sup>236</sup>.

Si les compétitions organisées dans d'autres disciplines sont moins connues et moins automatiquement associées à la Bretagne (le surf est traditionnellement davantage associé au sud-ouest), la région accueille également chaque année des championnats et événements en dériveur, planche à voile, surf, kite ou kayak qui comptent dans les classements mondiaux :

- Le *Junior Pro La Torche*, compétition qualifiante pour les championnats du monde réservés aux surfeuses et surfeurs de moins de 18 ans ;

---

<sup>234</sup> LE TÉLÉGRAMME, article du 5 mai 2020.

<sup>235</sup> BDI/EUROLARGE, *L'économie de la voile de compétition en Bretagne*. Synthèse, édition 2020.

<sup>236</sup> FRANCE 3 BRETAGNE, *Vendée Globe. Tigrou26120 s'impose dans la Virtual Regatta*. Article du 16 janvier 2021.

- Les *Wave Games*, dix jours de compétitions dédiées aux sports de la glisse qui se tiennent à La Torche ;
- *L’Annaëlle Challenge*, une compétition de bodyboard au large de Lampaul-Ploudalmézeau retransmise en direct sur les réseaux sociaux ;
- Les Roches du diable, en kayak.

Les retombées économiques de ces manifestations sportives sont importantes, sur le plan de l’accueil des compétiteurs comme des retombées médiatiques et touristiques (fréquentation, notoriété).

## 7. La culture maritime dans les savoirs et savoir-faire

Aujourd’hui, la culture maritime de la Bretagne est ancrée aussi dans la vie économique et professionnelle, à travers de nombreux savoirs et savoir-faire liés à la mer qui ont perduré, ont été transmis de génération en génération et réinventés au gré des évolutions sociétales. Ces pratiques sont sources de compétences et d’emplois, pour la plupart non délocalisables, dans des secteurs d’excellence de la région. Le développement économique et l’entrepreneuriat, la formation et l’enseignement supérieur, la recherche et l’innovation sont ainsi marqués par les thématiques maritimes : en 2016, 65 000 emplois maritimes étaient recensés en Bretagne, dans des secteurs diversifiés<sup>237</sup>.

- **Une culture de la connaissance, de la recherche et de l’innovation autour des enjeux maritimes**

On l’a vu plus haut, la recherche et la connaissance autour des sujets maritimes font l’objet d’un ancrage historique en Bretagne. Cette dernière accueille, depuis plusieurs siècles, des activités conséquentes de recherche autour de la mer, de l’océan et des littoraux, qui ont contribué à façonner une culture de connaissance et de compréhension autour de ces enjeux.

La Bretagne bénéficie ainsi de la plus grande force de recherche nationale en la matière, grâce aux implantations locales de grands instituts et organisations qui représentent 90 % de la recherche marine française : Ifremer, Service hydrographique et océanique de la Marine (SHOM)... La région accueille aussi nombre de filières d’enseignement supérieur et laboratoires de recherche centrés sur les sujets maritimes, regroupés notamment au sein de l’Institut universitaire européen de la mer (IUEM), ainsi qu’un pôle de compétitivité, le Pôle Mer Bretagne Atlantique (ils ne sont que 2 en France spécialisés sur ces sujets, avec le Pôle Mer Méditerranée).

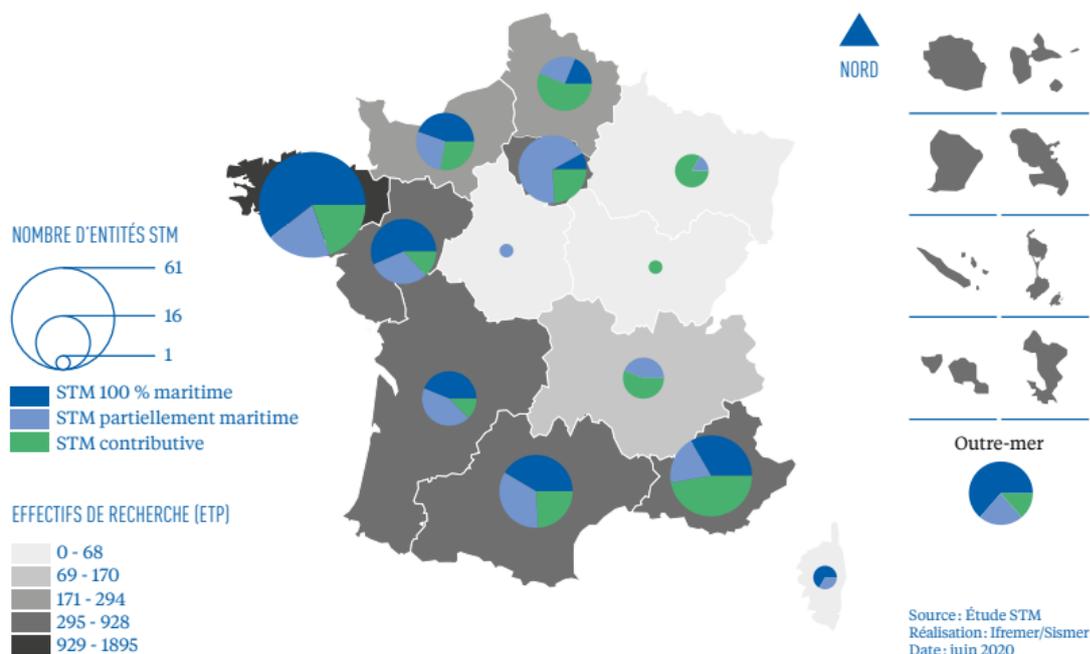
Ce caractère maritime se ressent dans la structuration de l’écosystème régional de recherche régionale et dans l’offre d’enseignement supérieur. Depuis 2004, l’Université de Bretagne Occidentale (UBO) délivre par exemple un master « Sciences de la mer et du littoral » composé d’une douzaine de parcours disciplinaires (biologie, économie appliquée, droit, chimie, physique...) et une Ecole doctorale des sciences de la mer et du littoral (22 spécialités).

---

<sup>237</sup> CCI ET AGENCES D’URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE BRETAGNE, *Observatoire de l’économie maritime en Bretagne*. Septembre 2018.

La cartographie des sciences et techniques de la mer dans la recherche publique française, réalisée par le Comité spécialisé pour la recherche marine, maritime et littorale (COMER) et l’Ifremer, permet de mieux appréhender, par rapport aux autres régions, le poids de la Bretagne en termes d’entités et d’effectifs de recherche consacrés aux sciences et techniques de la mer (Figure suivante)<sup>238</sup>.

Figure 27. Nombre d’entités et d’effectifs de recherche en sciences et techniques de la mer par région



Source : Etude STM, réalisation Ifremer/Sismer, juin 2020

Cette cartographie montre la forte concentration des effectifs et entités de recherche en sciences et techniques de la mer. La Bretagne accueille ainsi quasiment un tiers des effectifs nationaux (7 000 ETP, soit 4 % de l’effort public de recherche), dont une grande majorité dans le Finistère. Près de 20 % de ces effectifs sont doctorants ou postdoctorants.

- **Une vigilance portée à l’ancrage et à la transmission des compétences maritimes**

Plusieurs entreprises régionales intervenant dans les secteurs de la charpenterie navale, de l’exploitation d’algues ou de la fabrication de conserves de poissons sont détentrices du label « *Entreprise du patrimoine vivant* », créé par la loi du 2 août 2005 pour promouvoir les entreprises détenant « *un patrimoine économique, composé en particulier d’un savoir-faire*

<sup>238</sup> Hervé MOULINIER, Marine VERNET, Antoine DOSDAT, Loïc PETIT DE LA VILLEON, Morgane LE GALL, Doriane IBARRA, Julien MEILLON, *Sciences et Techniques de la Mer, un inventaire national quantitatif et qualitatif des ressources publiques de recherche*, 2020.

*rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire »<sup>239</sup>.*

Ces exemples ne sont qu'une partie infime des pratiques, savoirs et savoir-faire liés à la mer en Bretagne et qui caractérisent son tissu économique.

Dans son étude de 2014<sup>240</sup>, le CESER proposait une définition élargie de l'économie maritime, fondée sur les services rendus par les écosystèmes marins et côtiers. Sont ainsi considérées comme relevant du champ de l'économie maritime :

- Les activités qui exploitent directement la mer et les ressources marines (pêche, aquaculture, récolte des algues, biotechnologies marines, matériaux marins, extraction minière, gazière et pétrolière, énergies marines, transport maritime, nautisme, tourisme, thalassothérapie, etc.) ;
- Les activités qui permettent l'accès aux ressources et leur exploitation durable, en toute sécurité (construction/réparation navale, infrastructures, équipements, instrumentation, télécommunications, administration, politiques publiques, Défense, action de l'État en mer, banques, assurances, etc.) ;
- Les activités qui permettent la transformation des ressources (mareyage, halio-alimentaire, distribution, raffineries, stations de raccordement, etc.) ;
- Les activités de protection et de valorisation des paysages et du patrimoine naturel marin (connaissance, protection et gestion), du patrimoine culturel (édition, photo, musées, fêtes maritimes, gastronomie), et les activités de recherche, de formation et d'éducation à la mer.

S'il est difficile d'évaluer précisément le nombre de breton-nes qui exercent un métier en lien avec la mer, tant les résultats peuvent varier selon le périmètre d'étude et le champ de l'économie maritime retenus, le CESER considérait que la part de 10 % des emplois régionaux était sans doute correct dans son ordre de grandeur. La plus récente étude produite au niveau régional dans le cadre du dispositif d'observation de l'économie maritime retient le chiffre de 65 000 emplois maritimes, hors tourisme.

Cette diversité des activités maritimes a conduit à la création et au développement d'un appareil de formation maritime important, à tous les niveaux, que le CESER a présenté dans son étude de 2015 sur les formations aux métiers de la mer<sup>241</sup> :

- Formation secondaire : La Bretagne accueille notamment quatre des douze lycées professionnels maritimes de France, à Saint-Malo, Paimpol, Le Guilvinec et Etel ;
- Formation supérieure (BTS, licences professionnelles, masters, doctorats et autres diplômes de l'École nationale supérieure maritime, de l'École navale, des écoles d'ingénieurs, des universités) ;

---

<sup>239</sup> Article 23 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des PME. Sont notamment détentrices du label les entreprises Agrimer, conserverie Connétable, Chantier naval Jézéquel, conserverie Chancerelle, Armor Lux, JFA Yachts, conserverie Furic.

<sup>240</sup> CESER DE BRETAGNE, *Économie maritime en Bretagne : changeons de regard*. Octobre 2014.

<sup>241</sup> CESER DE BRETAGNE, *Les formations aux métiers de la mer pour conforter la Bretagne comme grande région maritime*. Septembre 2015.

- Formation continue, notamment pour la validation des brevets de navigation (pont et machine), les certificats de cultures marines, les formations et diplômes spécifiques au secteur du nautisme.

C'est un véritable point fort de la Bretagne d'avoir accueilli ces nombreuses formations pour l'apprentissage des activités maritimes : écoles de préparation à la Marine marchande, écoles navales, lycées maritimes... Il n'existe ainsi aucune autre région qui concentre autant de structures dédiées à la formation nautique : école des Glénan, Institut nautique de Bretagne, école nationale de voile, Nautisme en Bretagne, ainsi que l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Bretagne Sud, qui délivrent deux licences professionnelles (à Brest et Lorient). Ces organismes forment environ 50 % des professionnels du secteur en France.

La présence de cet écosystème témoigne d'un effort porté à la transmission des compétences maritimes et au maintien de leur ancrage en région. On doit ainsi souligner la mobilisation de nombreux acteurs pour assurer la pérennité des formations maritimes et assurer le renouvellement des métiers de la mer, face aux phénomènes d'érosion de l'attractivité de certaines filières et métiers : création du Campus des industries navales pour renforcer la lisibilité de l'offre de formation initiale des industries navales, création du Campus des métiers et des qualifications des industries de la mer pour favoriser le continuum de formation, expérimentation d'un Brevet d'initiation mer (BIM) pour faire connaître les métiers maritimes...

#### **Culture maritime et formation aux métiers de la mer : et ailleurs ?<sup>242</sup>**

En 2018, la création du Campus des industries navales sous la double impulsion politique et industrielle du Conseil régional de Bretagne et de Naval Group est née du constat d'une offre de formation initiale mal adaptée et peu lisible, et d'un manque de compétences structurel dans certains métiers des industries navales. Le ministère, les quatre autres principaux industriels, les régions Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côtes d'Azur et les syndicats professionnels se sont ralliés à la démarche.

Le Campus a été officiellement créé en décembre 2018 avec 3 missions : l'attractivité de la filière, notamment auprès des jeunes, la navalisation des parcours et la labellisation des formations ainsi navalisées. Il était prévu que l'Occitanie et les Hauts-de-France rejoignent également la structure, ainsi que des représentants des trois autres filières des industries de la mer (l'oil & gas, les industries nautiques et les énergies marines renouvelables).

## **8. La culture maritime dans la vie démocratique et citoyenne**

Le caractère maritime de la Bretagne imprègne la vie démocratique régionale, emportant avec lui quelques singularités institutionnelles.

- **Les îles, entités administratives singulières**

Un élément emblématique de la singularité du paysage institutionnel régional est constitué des îles, entités maritimes par nature. Une grande majorité des « îles du Ponant », territoires

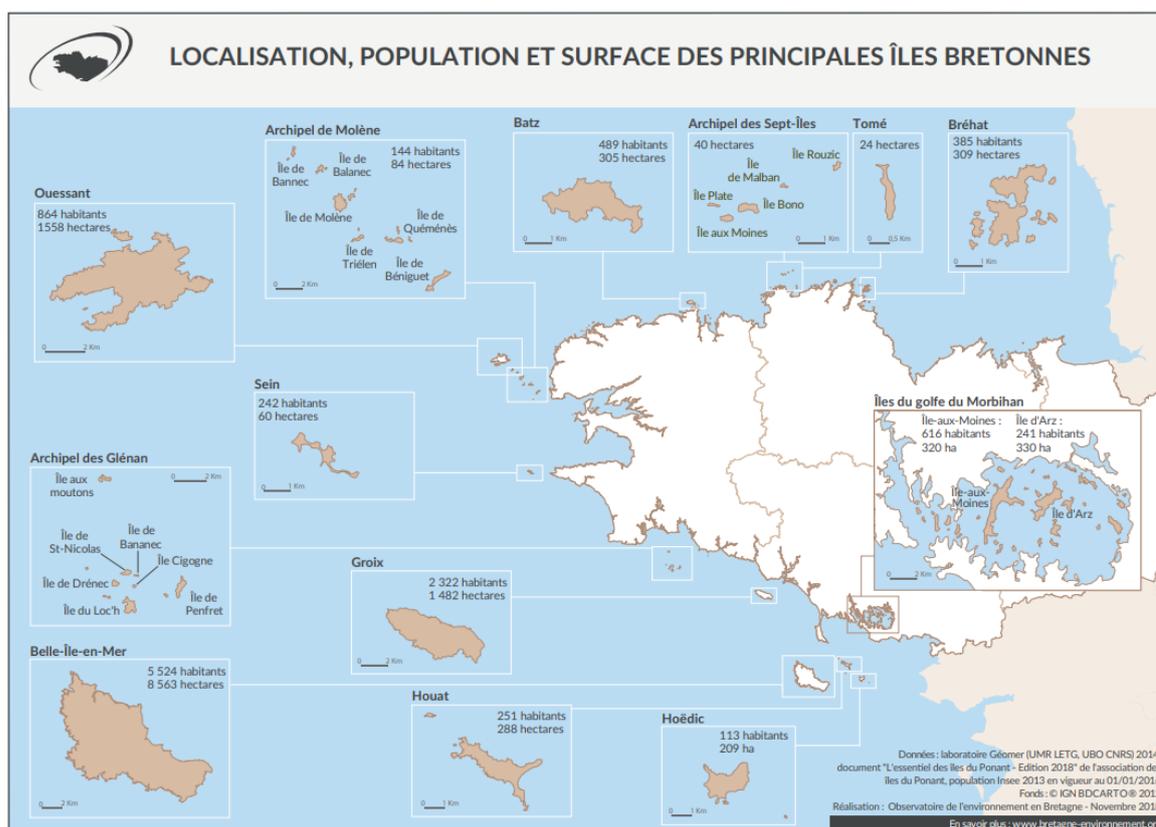
---

<sup>242</sup> ASSOCIATION DES CESER DE L'ATLANTIQUE, *Une nouvelle dynamique de développement de la façade atlantique. Vers un renforcement des coopérations et des synergies interrégionales*. Octobre 2020.

insulaires au large des côtes de la Manche et de l'Atlantique, sont situées en Bretagne (Figure suivante). Ces territoires sont de taille variée mais certains d'entre eux constituent des communes à part entière, voire une communauté de communes pour Belle-Île. D'autres sont rattachées à des communes du continent : c'est le cas de l'archipel des Glénan, inclus dans le nom de sa commune de rattachement (Fouesnant-Les Glénan) alors même qu'il n'est pas habité l'hiver<sup>243</sup>.

De par leurs caractéristiques économiques, sociales, environnementales et culturelles, ces îles constituent des entités singulières du paysage administratif régional. Elles sont fortement associées à l'image de la Bretagne et à sa culture maritime. Leur contribution au rayonnement politique, symbolique et touristique de la région n'a sans doute pas toujours été reconnue à sa juste valeur. Aussi, en 1971, elles se sont organisées au sein de l'association des îles du Ponant, initiative dédiée à la mise en réseau et à la défense des intérêts des territoires iliens, sous l'impulsion de leurs maires. Aujourd'hui, un contrat de partenariat dédié régit les relations entre ces îles et le Conseil régional de Bretagne.

Figure 28. Localisation, population et surface des principales îles en Bretagne



Source : Laboratoire Géomer (UMR LETG, UBO CNRS) 2014, document « L'essentiel des îles du Ponant Édition 2018 » de l'association des îles du Ponant, population Insee 2013 en vigueur au 01/01/2016.

<sup>243</sup> Audition de Louis BRIGAND, Université de Bretagne Occidentale, 27 août 2020.

- **Des spécificités dans l'organisation territoriale de la Bretagne**

La culture maritime imprègne fortement l'action publique en région, on en trouve des marqueurs à tous les niveaux :

- Existence de services étatiques déconcentrés et de fonctionnaires d'Etat dédiés aux sujets maritimes ;
- Exercice de compétences spécifiques par les collectivités territoriales de Bretagne, qui y dédient des services et agents territoriaux (par exemple la Direction de la mer du Conseil régional de Bretagne) ;
- Mobilisation de certains Conseils de développement sur les sujets maritimes ;
- Création en 1999 d'une section Mer-Littoral au sein du CESER ;
- Création en 2009 d'une instance régionale de débat dédiée aux enjeux maritimes, la Conférence régionale de la mer et du littoral.

Plus largement, la mer relie les régions. C'est ainsi bien la culture maritime qui motive les acteurs régionaux à participer à de nombreux réseaux nationaux, européens et internationaux tournés vers les enjeux maritimes (Association nationale des élus du littoral par exemple). La Région Bretagne a ainsi par exemple piloté trois projets européens successifs sur le nautisme : NEA1, NEA2 et Capiten.

Plus précisément, ce n'est pas un hasard si la dynamique de création de l'Arc Atlantique est née en Bretagne, en réaction à une Europe qui avait tendance à se tourner et se construire à l'Est : la mer a constitué un trait d'union entre des territoires confrontés à un risque de périphérisation, conduisant notamment à la création de la Conférence des régions périphériques maritimes.

**Culture maritime et politiques régionales : et ailleurs ?**

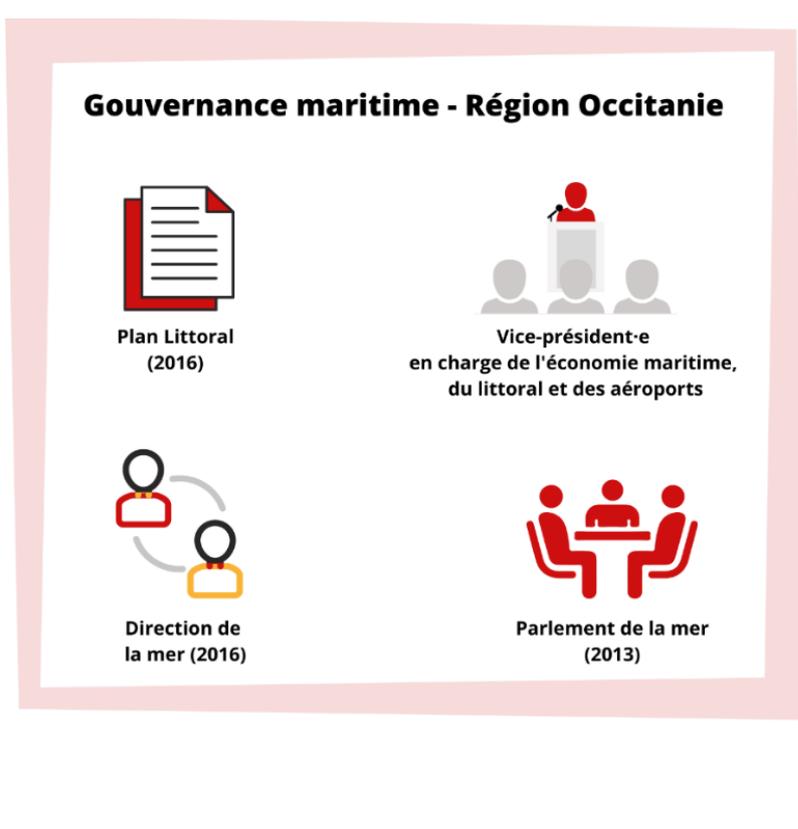
La Région Bretagne fut la première à afficher ses ambitions maritimes au sein de la Charte des espaces côtiers bretons (2007) et à se doter d'une instance de gouvernance et de débat dédiée à ces enjeux avec la Conférence régionale pour la mer et le littoral (reconnue par décret en Conseil d'Etat en 2009).

Au cours de la dernière décennie, un nombre croissant de régions française ont cherché à s'affirmer dans ce domaine et emboîté le pas à la Bretagne. Aujourd'hui, toutes les régions métropolitaines disposant d'une façade littorale ont intégré, avec plus ou moins d'intensité, cette spécificité maritime aux politiques publiques.

L'exemple de la Région Occitanie est intéressant. Elle dispose depuis 2013 d'un Parlement de la mer, créé à l'initiative de l'ex-région Languedoc-Roussillon et composé de trois entités : un forum de la mer très ouvert (2 000 membres), une assemblée de 209 représentants des collectivités et de la société civile et un bureau. Cette instance est installée depuis 2016 à la Maison régionale de la mer de Sète (où siège également le Cépralmar, centre d'études techniques maritimes). Ce mode de gouvernance a d'ailleurs inspiré un « Parlement de la montagne » auquel est adossé un budget participatif citoyen.

La plupart des autres régions littorales se sont dotées, ces dernières années, d'une stratégie ou d'un plan d'actions tournés vers les enjeux maritimes (la région Pays de la Loire en 2018, Sud-PACA et Normandie en 2019). Les régions Pays de la Loire et PACA se sont aussi dotées chacune d'une institution de débat et de concertation sur les enjeux maritimes et littoraux, inspirée de la Conférence régionale pour la mer et le littoral de Bretagne.

Il est toutefois difficile d'évaluer le niveau de vitalité de ces différentes instances et la cohérence d'ensemble de la gouvernance mise en place sur les enjeux maritimes, qui comporte aussi une dimension nationale (Conseil national de la mer et du littoral) et interrégionale (Conseils maritimes de façade).



- **La culture maritime suscite la vie associative et l'expression citoyenne**

La vie maritime et littorale suscite l'engagement associatif depuis de nombreuses années : à titre d'exemple, la première association créée en France après l'adoption de la loi de 1901 fût le « Syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanac'h », fondée le 20 août 1901 pour protéger les rochers de la Côte de granit rose de la destruction<sup>244</sup>.

Les enjeux maritimes sont ainsi au cœur de nombreux projets associatifs, au sein desquels s'engagent de nombreux citoyens et citoyennes : associations autour du patrimoine maritime, associations liées à la plaisance (clubs d'usagers, SNSM...), associations sportives, associations environnementales... S'il est difficile de mesurer précisément le nombre d'associations dont l'objet social est lié à la mer, le Répertoire national des associations (RNA) apporte un premier niveau d'éclairage. Ce fichier, dont les données sont ouvertes<sup>245</sup>, répertorie les associations loi de 1901 dont le siège est en France (en métropole et outre-mer, à l'exclusion des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin). Toutes les associations créées depuis 2009, ou qui ont déclaré un changement de situation, y sont inventoriées selon leur « objet social ». La nomenclature ne comporte pas de code dédié à la culture maritime (tout comme l'observation de l'économie ne comporte pas de rubrique dédiée à l'économie maritime) mais l'objet social de chaque association y est résumé en quelques lignes.

<sup>244</sup> Elisabeth JUSTOME, Conférence « Vue sur mer : L'architecture de villégiature sur la côte de Granit rose », le 26 septembre 2020 à Lannion à l'initiative de l'ARSSAT.

<sup>245</sup> Répertoire national des associations, disponible sur [Data.gouv.fr](https://data.gouv.fr).

Une recherche par mot-clé permet d’appréhender dans les grandes lignes la place de la culture maritime dans les projets associatifs en Bretagne. Au total, sur les quatre départements, plus d’un millier d’associations déclarées au RNA comportent, dans leur objet social, les mots-clés « maritime » ou « nautique » (Figure suivante).

Figure 29. Nombre d’associations maritimes enregistrées au Répertoire national des associations

Mot-clé	Occurrence dans le 29	Occurrence dans le 22	Occurrence dans le 56	Occurrence dans le 35
« maritime » ou « nautique »	525	169	352	167

Source : Répertoire national des associations, 2020  
 Traitement CESER DE BRETAGNE, 2021.

Une étude approfondie du fichier permettrait d’appréhender plus finement le champ d’action de ces associations. Sont toutefois particulièrement représentées les familles suivantes :

- Sports et activités de plein air (code 11000) : près de 450 associations ;
- Environnement et cadre de vie (code 24000) : 130 associations environ ;
- Représentation, promotion et défense d’intérêts économiques (code 23000) : 110 associations environ ;
- Préservation du patrimoine (code 10000) : une centaine d’associations ;
- Culture, pratiques d’activités artistiques et culturelles (code 6000) : 80 associations environ.

Toutes ces associations jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle<sup>246</sup>, et plus globalement d’ailleurs dans la vie régionale, comme le CESER l’a souligné dans son rapport sur le sujet<sup>247</sup>. Elles emploient des salariés et, surtout, mobilisent de nombreux bénévoles : selon le Conseil culturel de Bretagne, ils sont 3000 bénévoles mobilisés dans l’organisation des fêtes maritimes de Brest et de la semaine du golfe du Morbihan, 1800 pour le Festival des chants de marin de Paimpol, 800 pour Temps fêtes Douarnenez, 130 pour les Bordées de Cancale... En 2018, le collectif citoyen *Les Vagues* a par exemple vu le jour à Saint-Malo pour développer la culture maritime du territoire, en proposant une diversité d’évènements (festival, théâtre, café-débat...).

Au-delà de la vie associative, la culture maritime a aussi sa place dans le débat public. Elle mobilise de nombreux citoyen·nes par les sciences participatives, la contribution aux enquêtes et débats publics ou encore par exemple la participation à des initiatives de *crowdfunding*. *Ekosea*, une plateforme de financement participatif dédiée aux projets en lien avec la mer et l’océan a d’ailleurs été créée en 2015 à Lorient. Transférée ensuite à Anglet, elle a permis de lever un total de plus de 750 000 euros depuis sa création<sup>248</sup>.

<sup>246</sup> CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *op. cit.*

<sup>247</sup> Sur ce sujet : CESER DE BRETAGNE, *Les défis de la vie associative en Bretagne*. Décembre 2017.

<sup>248</sup> PRESSELIB, article du 5 mai 2021.

## En conclusion

Aujourd'hui, la culture maritime s'exprime ainsi à travers une grande diversité de pratiques artistiques, culinaires, sportives, professionnelles ou récréatives, qui prennent appui sur des fondations patrimoniales solides. La mer a coloré le territoire dans son ensemble, avec des effets sur le développement régional qui vont bien au-delà de ce que l'on pourrait seulement imaginer...

## Chapitre 3

# La culture maritime : un fil bleu à tisser collectivement

L'exploration des chapitres précédents a montré combien la culture maritime est omniprésente dans le paysage économique, social, culturel et environnemental régional. Bien au-delà de ce qui lui est directement rattaché, elle a des effets que le CESER juge essentiel de révéler...

**Parce que la culture maritime est une source de bien-être et un facteur d'émancipation des personnes...**

**Parce qu'elle est créatrice d'emplois et de valeurs...**

**Parce qu'elle suscite inspiration, innovation et exploration...**

**Parce qu'elle est source d'attractivité...**

**Parce qu'elle invite à changer de regard sur les opportunités liées aux usages de la mer...**

**Parce qu'elle est un vecteur de coopération entre acteurs et d'ouverture vers l'extérieur...**

**Parce qu'elle constitue un commun culturel et un atout que n'ont pas toutes les régions...**

## 1. La culture maritime, un « fil bleu » au service du développement territorial

La contribution de la culture maritime au développement économique, social et environnemental de la Bretagne se mesure dans de multiples dimensions.

**Composante de la culture en général, elle contribue à la cohésion sociale, à la qualité de vie et au développement des territoires.** Inscrite dans le quotidien de nombreuses citoyennes et citoyens, qu'elle accompagne dans leurs activités professionnelles, sportives, récréatives, scolaires, elle contribue au bien-être des individus, à l'émancipation des personnes... Créatrice d'emplois et de valeurs dans toutes les filières culturelles (arts plastiques, livre, musique, audiovisuel, culture scientifique et technique, patrimoine, archéologie, métiers d'arts, spectacle vivant)<sup>249</sup>, elle est partie prenante du développement économique régional. Ses retombées prennent plusieurs formes : emplois créés dans les établissements et équipements culturels, retombées économiques générées par la fréquentation des événements et des sites, emplois et activités bénévoles dans les associations... De nombreuses dynamiques culturelles liées à la mer contribuent aussi à l'insertion sociale et professionnelle (dans le domaine des bateaux du patrimoine par exemple).

---

<sup>249</sup> CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *op. cit.*

**La culture maritime est un support indispensable au développement durable des activités maritimes.** Dans son étude « Produire et résider sur le littoral en Bretagne », le CESER rappelait que le développement économique d'un territoire n'est pas uniquement lié à la dynamique des entreprises qu'il accueille, il est également affecté par des facteurs extérieurs à la vie économique, qui peuvent être sociétaux, historiques ou culturels. Parce qu'elle permet de faire évoluer le regard et d'impulser des changements (valorisation des métiers, appropriation des enjeux maritimes, durabilité des filières, sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux...), la culture maritime doit soutenir une plus forte maritimisation de l'économie bretonne, que le CESER appelle de ses vœux depuis toujours.

**La culture maritime est un formidable vecteur de coopération, d'attractivité et d'ouverture.** Les chapitres précédents ont montré l'importance de la dimension coopérative et partenariale dans le champ de la culture maritime. La plupart des projets repose en effet sur la coopération, prise au sens large, entre différents écosystèmes (associations, professionnels, communauté scientifique, grand public, artistes, enseignants, collectivités, services de l'Etat...), ainsi qu'entre territoires. La mer constitue le trait d'union de nombreuses initiatives de coopération qui transcendent les frontières régionales, nationales et européennes (programmes Interreg, lobbying des régions maritimes, coopérations interrégionales...). La culture maritime véhicule cet esprit d'ouverture sur la France, l'Europe et le monde.

Ce sont tous ses effets démultiplicateurs qui forgent la conviction du CESER que **la culture maritime est essentielle pour renforcer la maritimité de la Bretagne.** En effet, les quatre scénarios esquissés dans l'étude prospective menée par le CESER en 2018 ont montré combien l'intensité, le degré et la qualité de la maritimité de la Bretagne pouvaient varier selon le rapport culturel entretenu par les habitants avec la mer (Figure suivante). Le CESER attirait par exemple l'attention sur certains éléments susceptibles de modifier ce rapport que la société entretient avec la mer : image désuète du patrimoine maritime, perte d'attractivité de certains métiers maritimes, fragilisation de certaines filières, appréhension du milieu marin et des événements extrêmes amplifiés par le changement climatique, arrivées de nouvelles populations moins sensibilisées aux enjeux maritimes...

Figure 30. Intensité, degré et qualité de la maritimité dans les quatre scénarios

	<b>Scénario HEALTH-SEA</b>	<b>Scénario TRAN-SEA-TION</b>	<b>Scénario SEA-LICON VALLEY</b>	<b>Scénario SEA-CURITÉ</b>
Moteur principal du scénario	Très forte attractivité résidentielle de la Bretagne	Mobilisation collective pour un développement durable	Investissements dans les innovations technologiques et opportunités économiques	Recrudescence des risques géopolitiques et climatiques en mer
Contexte social et attentes sociétales	Aspirations à la qualité de vie Redéfinition de l'équilibre travail/loisirs	Aspirations environnementales fortes « Localisme »	Société de la technologie et des emplois très qualifiés	Aspirations sécuritaires Repli de la société
Education à la mer	Education axée sur les pratiques récréatives. Transmission par les structures privées	Education axée sur les écosystèmes. Transmission axée sur la culture scientifique et technique Expérimentation régionale avec l'Education nationale	Education axée sur les métiers. Transmission par les formations professionnelles et supérieures « Breizh campus mondial de la mer »	Education axée sur les risques. Transmission principalement numérique
Intensité, degré et qualité de la maritimité	La mer, espace de jeux, de libertés et de loisirs	La mer, laboratoire de développement durable	La mer, espace de production et consommation	La mer, espace de défense et de sécurité

Source : Extraits du tableau de synthèse des scénarios de l'étude du CESER « La Bretagne et la mer à l'horizon 2040 », 2017.

Figure 31. Illustration des quatre scénarios par Gildas JAVA



Source : Scénarios de l'étude du CESER « La Bretagne et la mer à l'horizon 2040 » interprétés et mis en images par le dessinateur brestois JAVA, 2018.

Après l'exploration des chapitres 1 et 2, le CESER affirme que la culture maritime constitue un socle solide, qui a su s'adapter et évoluer en permanence<sup>250</sup>. Comme un pont entre passé, présent et futur, elle se nourrit des transformations de la société et les nourrit en retour. Elle se construit, se recompose ou s'élargit de génération en génération, au gré d'évolutions sociétales, de nouvelles pratiques et sous l'impulsion d'une volonté politique. Mais malgré ces évolutions ou ces oscillations, elle demeure constante dans l'histoire et le développement de la Bretagne, d'où la notion de fil bleu.

Le CESER fait ainsi le pari résolument optimiste de cette conscience collective et de ce qu'elle peut apporter dans le futur, à l'aune des multiples transitions engagées en Bretagne, dont les moteurs ont été largement détaillés dans de précédents travaux<sup>251</sup> :

- Le changement climatique, causé par l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et les perturbations qui en découlent (hausse généralisée des températures, élévation du niveau de la mer...) ;
- La surexploitation des ressources naturelles, les atteintes à la biodiversité et l'altération de la qualité des milieux (eau, air, sols, zones humides, espaces naturels, forêts, océans) ;
- L'accélération de la mondialisation et son extension, dans tous les secteurs ;
- Le déploiement des nouvelles technologies et de leurs usages, ainsi que l'accélération de la circulation de l'information qui donne à chacun la possibilité d'accéder à des informations multiples, d'échanger, de consommer autrement ;
- Le dynamisme démographique régional (qui devrait se poursuivre, voire s'amplifier), une attractivité forte de la Bretagne à tous les âges de la vie, mais inégale selon les territoires, ainsi qu'un vieillissement de la population ;
- Un lien social qui semble fragilisé par la défiance croissante à l'égard des institutions, la peur du déclassement et un sentiment d'injustice face aux inégalités (qu'elles soient sociales, territoriales, résidentielles, scolaires, culturelles ou concernent la santé) ;
- Une tension sur les finances publiques...

Dans ce contexte, auquel il faut ajouter la crise sanitaire majeure que nous traversons à l'échelle mondiale et ses conséquences sociales, économiques, politiques, ce pari du CESER est fondé sur quatre piliers.

## 1.1. La culture maritime au service d'une attention accrue portée à la qualité des écosystèmes marins et côtiers

La culture maritime révèle un rapport privilégié et un fort attachement aux espaces marins et côtiers. Elle est une part du « continuum de patrimoines » mis en lumière par le CESER dans son étude sur la biodiversité<sup>252</sup>, qui lie les patrimoines social, culturel, naturel mais aussi scientifique. L'ancrage maritime de la Bretagne et l'originalité de ses écosystèmes en font un

---

<sup>250</sup> Sur ce sujet, voir les travaux du GIS histoire de la mer, et notamment les écrits d'André LESPAGNOL et Gérard LE BOUEDEC.

<sup>251</sup> Voir les contributions du CESER sur la Breizh COP et la crise sanitaire, disponibles sur [ceser.bretagne.bzh](http://ceser.bretagne.bzh)

<sup>252</sup> CESER DE BRETAGNE, *Biodiversité et société en Bretagne : cultivons les interactions !* Octobre 2020.

terrain privilégié pour l'observation et la connaissance des milieux marins et côtiers dès le XIX<sup>ème</sup> siècle.

Une attention particulière aux enjeux environnementaux s'est développée à partir de ce double socle scientifique et affectif, liée à la géographie régionale, mais aussi aux empreintes laissées par certains événements traumatisants qui ont accompagné la prise de conscience collective : marées noires liées aux naufrages de l'*Amoco Cadiz*, de l'*Erika*, du *Prestige*, échouage du *TK Bremen*, eutrophisation de certaines baies littorales provoquant régulièrement des phénomènes de prolifération d'algues vertes, autres pollutions physico-chimiques et microbiologiques, artificialisation des côtes et phénomènes de submersion...

Ce contexte régional explique un effort particulier porté à la résolution des conflits et la construction d'une culture de la concertation autour des enjeux maritimes, dont un des symboles est la création du Parc naturel marin d'Iroise, premier créé en France en 2007 mais dont les prémices remontent à 1989.

Plus généralement, la montée en puissance des défis climatiques et écologiques mobilise de plus en plus les populations et motive leur volonté d'agir pour les milieux littoraux. Une enquête conduite en octobre 2019 auprès d'un millier de breton·nes de 18 ans et plus, à la demande de l'association Eaux et rivières de Bretagne, a montré que la sauvegarde du littoral apparaît comme un enjeu important voire très important pour 72 % des sondés, devant la protection des rivières (71 %) et la préservation de la biodiversité (68 %). Les résultats de l'étude Starfish conduite en 2020 par l'Ifremer vont dans le même sens. Ils mettent en évidence les points suivants :

- Au niveau national, 93 % des répondants sont prêts à s'investir davantage pour la protection de l'océan, des mers, des lacs, des fleuves et des rivières :
- Le besoin de savoir est exprimé par tous les âges ;
- Le besoin d'agir est prioritairement exprimé par les 16-40 ans, et plus prononcé encore entre par les 16-25 ans, en particulier ceux qui vivent à proximité de l'océan et de la mer. Il est exprimé dans une moindre mesure par les 40-65 ans ;
- Le besoin de s'investir dans une association de protection de l'environnement est une envie exprimée plus fortement en Bretagne et à La Réunion que dans les autres régions.

La culture maritime peut ainsi, plus largement au-delà des seules sphères militantes, être au service de la protection des milieux marins et côtiers. Comme l'a souligné Paul ROBERT lors de son audition, une espèce de poisson qui s'éteint, c'est aussi tout un pan de la culture maritime qui s'effondre avec la perte des savoir-faire liés à la valorisation de ce produit<sup>253</sup>.

---

<sup>253</sup> Audition de Paul ROBERT, FRCPM Bretagne, 6 février 2020.

## 1.2. La culture maritime, au service de l'ouverture vers une diversité d'usages et d'activités

Au cours de l'histoire, le rapport à la mer a profondément évolué au rythme du changement des pratiques et activités humaines. C'est ainsi la diversité des usages de la mer, et leurs évolutions, qui font la richesse de la culture maritime et de ses expressions.

La Bretagne présente l'avantage de regrouper une palette très complète d'activités liées à la mer, qui s'est diversifiée au fil des décennies : activités professionnelles, pratiques culturelles et sportives, habitudes alimentaires, créations artistiques... Cette pluralité des manières de produire et de créer à partir de la mer peut évidemment être source de conflits d'usages mais elle singularise le rapport entre la société bretonne et la mer. De tous temps, la culture maritime s'est ainsi construite et enrichie de la diversité de ces expériences et pratiques : les paysages maritimes inspirent les artistes qui font rayonner la Bretagne, la biodiversité marine inspire l'innovation technologique...

Enrichie des différents usages de la mer, avec la volonté de n'exclure aucun savoir ni savoir-faire ni savoir-être, la culture maritime donne à voir la complexité sous un jour différent. Elle met en lumière les interdépendances entre fonctionnalité des écosystèmes marins et côtiers, valorisation de nombreuses activités qui contribuent au dynamisme régional et richesse de savoirs et savoir-faire singuliers.

## 1.3. La culture maritime au service d'un esprit d'innovation et d'exploration

La Bretagne a constamment joué un rôle moteur dans les explorations et innovations maritimes : par exemple, les grandes épopées maritimes au départ des ports de Bretagne, la première utilisation d'eau de mer à des fins thérapeutiques à Roscoff en 1899 ou les nombreux records de traversée des océans et de tour du monde à la voile.

Région à la pointe dans de nombreux domaines maritimes d'excellence, la Bretagne accueille l'un des deux pôles de compétitivité nationaux dédiés à la mer, ainsi que de nombreuses pépites qui ont su mobiliser et renouveler des compétences historiques à l'aune d'enjeux contemporains : plus d'une centaine d'entreprises œuvrent à la production d'énergies marines renouvelables, différents projets visent à redéployer le transport maritime à la voile, une multiplicité d'entreprises composent la *Sailing Valley*...

Vivier de grands skippeur-es, la Bretagne est aussi un port d'attache pour une nouvelle génération d'explorateur-trices, que les voyages conduisent sur tous les océans du globe à bord des voiliers *Tara* et *Pen Duick VI*, du navire à hydrogène *Energy Observer*, du catamaran *Nomade des mers*, de la capsule sous-marine *Under The pole* ou encore de la plus grande partie des navires de la flotte océanographique française.

La culture maritime, mémoire des explorations et expérimentations passées, soutient cet esprit de découverte, d'innovation et de créativité, suscitant dans tous les domaines des expériences nouvelles.

## 1.4. La culture maritime au service du vivre et faire ensemble

La solidarité constitue un principe fondamental des relations entre navigants. Le secours et le sauvetage en mer, l'insertion sociale et professionnelle par la navigation, le développement des classes de mer, les mobilisations collectives après des marées noires... de nombreuses initiatives montrent comment la culture maritime est, par essence, au service des solidarités, de l'inclusion, de la cohésion et comment la mer s'avère être un lieu privilégié pour l'apprentissage du faire et du vivre ensemble.

Pourtant, le CESER a relevé que les relations développées avec la mer ne sont pas toujours exemptes d'inégalités territoriales et sociales. Il subsiste en effet de fortes disparités dans l'accès à la mer, y compris sur des territoires considérés comme proches de la mer.

De manière générale, l'attractivité démographique du littoral et ses effets en cascade sur la pression foncière favorisent l'accès des territoires maritimes aux plus hauts revenus (dont la présence est souvent saisonnière) et en éloignent, par effet inverse, les populations aux revenus les plus modestes. Au-delà du critère géographique, l'éloignement à la mer peut aussi être ressenti différemment selon les individus, en fonction de leur âge ou de leur catégorie sociale ou professionnelle : mobilité contrariée, appréhension ou méconnaissance du milieu marin, inégalité femmes-hommes dans les métiers de la mer, faible accès aux loisirs ou aux vacances...

La culture maritime ouvre un chemin pour dépasser ces inégalités sociales et territoriales.

## 1.5. Quelle ambition collective pour faire vivre la culture maritime en Bretagne ?

Connaissance, diversité, créativité et innovation, esprit d'aventure et de découverte, coopération et ouverture, solidarité, insertion et inclusion : voici esquissée, à grands traits, la force de ce commun culturel. Est-il toutefois appréhendé dans sa dimension stratégique et politique ? Quelle ambition collective pour tisser ce fil bleu entre les générations ?

Faire vivre la culture maritime, c'est faire en sorte qu'elle continue à être une source de création, d'innovation et d'expérimentation. L'impulsion est très largement donnée par la société civile qui crée et innove sans cesse autour de la mer, dans une multitude de domaines artistiques, professionnels, sportifs, écologiques, culinaires... mais sans une ambition collective, ces multiples initiatives manquent d'une boussole.

Chacun a un rôle à jouer pour faire vivre la culture maritime, mais le CESER retient ici deux voies :

- La voie d'une ambition politique partagée, affirmée par les acteurs publics, collectivités territoriales et services de l'Etat en région ;
- La voie de l'acculturation du plus grand nombre aux enjeux maritimes, avec le rôle prépondérant des « passeurs de culture maritime ».

## 2. Faire vivre la culture maritime par l'ambition politique

Adoptée collectivement en 2018 par les acteurs régionaux réunis au sein de la Conférence régionale pour la mer et le littoral, la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral a reconnu le rôle prépondérant de la culture maritime dans la singularité régionale, et souligné son caractère essentiel et indispensable pour « *faire de la mer un domaine de projection, un vecteur d'appartenance, une source d'inspiration et de créativité* » et « *pour faire émerger une conscience maritime et engager la transition maritime de la Bretagne, et plus globalement de la société* ».

Les collectivités et l'Etat soutiennent la culture maritime dans l'exercice de leurs compétences propres ou partagées (culture, sport, tourisme, éducation populaire...). Pour autant, quelques années après l'adoption de cette stratégie régionale, le retard pris dans la mise en œuvre de son plan d'actions illustre un décalage : la culture maritime est largement revendiquée, mais pas toujours appréhendée à la hauteur de l'importance qu'elle revêt en Bretagne.

### 2.1. La culture maritime dans l'action publique locale

La plupart des villes côtières valorisent leur ancrage maritime. Au-delà de la communication et du marketing territorial, les communes et EPCI actionnent de nombreux leviers d'action pour soutenir et promouvoir la culture maritime de leur territoire : aménagement de l'interface ville-port et intégration du port dans la ville, aménagement du front de mer et mise en valeur du sentier côtier, financements d'activités scolaires maritimes, subventionnement des classes de mer, valorisation des produits de la mer, soutien aux équipements et événements sportifs et culturels...

La stratégie urbaine de la ville de Saint-Brieuc<sup>254</sup> illustre par exemple la volonté de recréer du lien entre le port du Légué et les habitants, soucieux de se réapproprier cet espace. Le quartier a été redynamisé et transformé en un lieu multifonctionnel (activités portuaires, commerces, restaurants et bars, plaisance, promenade urbaine...). Sur la commune de Loctudy, le projet d'interface ville-port porté par la municipalité va dans le même sens<sup>255</sup> : mobilités douces, aménagement d'une nouvelle halle commerciale, construction de logements pour les jeunes et réhabilitation de l'ancienne conserverie de sardines en un lieu culturel.

Le réaménagement du front de mer sur la commune de Cancale, avec la rénovation de son réputé marché aux huîtres, et le projet de musée d'histoire maritime porté par la municipalité de Saint-Malo sont également des exemples intéressants.

De très nombreuses communes et EPCI, notamment littoraux, soutiennent la pratique d'activités nautiques par les élèves scolarisés sur leur territoire :

---

<sup>254</sup> VILLE DE SAINT-BRIEUC, Plaquette « Stratégie urbaine de Saint-Brieuc : Cap au large ».

<sup>255</sup> Intervention de Christine ZAMUNER, maire de Loctudy, lors de la rencontre sur l'interface ville-port organisée par le réseau « Les Territoires innovent... pour des centres vivants » le 7 octobre 2020.

- Lorsqu’une classe de maternelle pratique du nautisme scolaire, l’activité est financée en moyenne à 46 % par la commune ;
- Lorsqu’une classe de primaire pratique du nautisme scolaire, l’activité est financée à 60 % par la commune et à 24 % par l’EPCI ;
- Lorsqu’une classe de collège pratique du nautisme scolaire, l’activité est financée en moyenne à 47 % par la commune et à 9 % par l’EPCI<sup>256</sup>.

Par exemple, dans la communauté de communes du pays de Landerneau<sup>257</sup>, cet accompagnement consiste en la prise en charge totale d’un cycle de 8 séances d’initiation (voile, canoé-kayak, planche à voile...) ou le financement à 65 % d’un séjour en classe de mer, l’intégralité du coût du transport étant pris en charge dans les deux cas par la collectivité.

La plupart des EPCI littoraux ou des destinations touristiques sont engagés, avec l’appui de Nautisme en Bretagne, dans une démarche de renforcement des liens entre tourisme et nautisme<sup>258</sup> : recensement de l’offre nautique du territoire, formation des conseillers en séjour au sein des offices de tourisme, fédération des prestataires de tourisme, de sports nautiques et de bord de mer...

La culture maritime s’exprime aussi au sein des projets alimentaires territoriaux, prévus dans la loi d’avenir pour l’agriculture, l’alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 et qui visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs, dans une perspective de reconnexion entre consommation alimentaire et productions à l’échelle d’un territoire<sup>259</sup>. Les produits de la mer font l’objet d’actions de valorisation au sein des projets portés, par exemple, par le Pays de Lorient et, par ailleurs, au sein du réseau de performance alimentaire en Cornouaille (ialys) : sensibilisation et formation des restaurateurs à la mise en valeur des produits de la mer, formation des personnels à l’intégration des produits de la mer en restauration scolaire, communication et formation sur les algues...

Toutes les communes et EPCI littoraux contribuent ainsi, d’une manière ou d’une autre, en complément à leurs actions dans d’autres domaines, à tisser et renforcer les attaches culturelles de leur population (permanente ou saisonnière) vis-à-vis de la mer, à travers l’urbanisme, l’alimentation, la scolarisation et la politique sportive ou culturelle... Ce niveau de collectivité s’avère fondamental pour promouvoir une culture maritime du « quotidien » et cultiver le lien des habitant·es à la mer.

---

<sup>256</sup> Eléments fournis par Nautisme en Bretagne, dans le cadre de son observatoire du nautisme scolaire.

<sup>257</sup> Site de la communauté de communes du pays de Landerneau, rubrique [Nautisme](#).

<sup>258</sup> Eléments fournis par Nautisme en Bretagne.

<sup>259</sup> Dans son étude prospective sur l’alimentation de juin 2021, le CESER rappelle que la Bretagne consomme une faible proportion des biens agricoles et alimentaires qu’elle produit.

## 2.2. La culture maritime dans l'action départementale : des ambitions contrariées par la réforme territoriale ?

En juin 2014, la Mission Mer et Littoral créée au sein de l'Assemblée des départements de France avait recensé un total de 13 champs de compétences dans lesquels interviennent les départements côtiers dans le domaine maritime<sup>260</sup>.

Au terme de la loi NOTRe, les départements ont été dessaisis de certaines compétences, au profit des régions et des EPCI. Ce transfert a jeté un froid sur les ambitions de certains départements en matière de politique maritime intégrée, en limitant leur capacité à intervenir dans les domaines du développement économique, de l'aménagement, des transports...

Ce recentrage a évidemment eu un impact sur la capacité et le volontarisme des départements dans le domaine de la culture maritime. Pour autant, il a aussi eu pour effet de réaffirmer le socle de leur action autour de la cohésion sociale et des solidarités territoriales. Dans les faits, les départements contribuent ainsi, avec plus ou moins d'intensité selon les cas, à soutenir, promouvoir et transmettre la culture maritime via leurs compétences en matière d'action sociale et culturelle, de protection des espaces naturels, de gestion des collèges et des archives départementales, etc.

- **La politique culturelle et sociale**

Dans le cadre de leur politique culturelle et sociale, l'intervention des Départements prend généralement la forme d'un soutien financier dans le cadre de projets initiés par d'autres acteurs du territoire :

- Soutien des établissements dédiés à la culture maritime, par exemple le centre 70.8 à Brest, la conserverie LE GALL à Loctudy ou encore le musée d'histoire maritime de Saint-Malo ;
- Soutien aux nombreuses manifestations culturelles et sportives maritimes : fêtes maritimes, compétitions nautiques, salons et festivals...
- Soutien aux pratiques nautiques : aide aux activités scolaires, acquisition de matériel, aide aux bateaux du patrimoine... Certaines classes de collèges sont accompagnées financièrement par les départements pour la pratique d'activités nautiques scolaires (l'activité est financée en moyenne à 14 %) <sup>261</sup> ;
- Soutien aux acteurs de la sensibilisation et de la médiation...

---

<sup>260</sup> ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE, Rapport *Les Départements face au défi littoral : agir, animer, accompagner*. Rapport final de la mission Mer & littoral. Juin 2014. Ces domaines étaient les suivants : habitat et logement littoraux, personnes âgées en zone littorale, emploi bleus et insertion professionnelle, mobilités littorales, infrastructures et gestion portuaires, qualité des masses d'eaux côtières, biodiversité marine, espaces naturels et paysages et littoraux, accompagnement des activités maritimes et littorales traditionnelles et nouvelles, tourisme littoral, promotion des identités et du patrimoine maritimes, risques littoraux et aménagement du littoral.

<sup>261</sup> Eléments fournis par Nautisme en Bretagne, dans le cadre de son observatoire du nautisme scolaire.

Deux projets portés par le Conseil départemental du Finistère illustrent cette capacité d'intervention au prisme de la politique culturelle et sociale<sup>262</sup> :

- Le projet de Centre national des phares, porté en maîtrise d'ouvrage propre par le département ;
- Le plan « Nautisme pour tous », un dispositif créé dans le contexte de la crise sanitaire pour soutenir les centres nautiques et favoriser l'accès à la pratique nautique pour les personnes accompagnées par les services sociaux. Une centaine de jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance du Conseil départemental du Finistère ont ainsi été accueillis par le centre nautique Rêves de mer de Santec entre décembre 2020 et avril 2021<sup>263</sup>.

- **L'exemple de la politique des espaces naturels sensibles<sup>264</sup>**

Ce champ de l'intervention départementale est historique, il s'appuie sur la loi du 18 juillet 1985 instituant le département comme collectivité compétente pour la mise en œuvre d'une politique des espaces naturels sensibles (ENS), avec deux grands objectifs : préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et aménager ces espaces pour être ouverts au public. Ils disposent pour cela de plusieurs outils, notamment un droit de préemption des espaces susceptibles de devenir des ENS et un levier financier (part départementale de la taxe d'aménagement).

Au titre de cette compétence, les départements de Bretagne sont propriétaires de plusieurs milliers d'hectares d'espaces naturels sur le littoral, où leur action s'inscrit en complémentarité de celle du Conservatoire du littoral : également propriétaire de certains sites qu'il acquiert, ce dernier les confie en gestion à des acteurs publics et privés, au premier rang desquels les départements.

Cette mission départementale joue un rôle primordial pour garantir l'accès libre et gratuit du plus grand nombre à un patrimoine naturel qui est à la base de la culture maritime de la Bretagne. Au-delà de l'accès physique aux espaces, les départements contribuent aussi à la sensibilisation aux enjeux maritimes et littoraux. Le Département des Côtes d'Armor anime par exemple un réseau de 8 « Maisons Nature » labellisées, dont quatre ont une dimension littorale affirmée : la station ornithologique de l'Île Grande à Pleumeur-Bodou, la Maison de la Baie à Hillion, la Maison de la Rance à Dinan et la Maison des Faluns à Tréfumel<sup>265</sup>.

En conclusion, si depuis la loi NOTRe, les départements n'investissent pas le champ de la culture maritime avec la même intensité qu'auparavant, leur action au prisme des solidarités sociales et territoriales doit être soulignée. Collectivités cheffes de file dans ce domaine, les départements ont un rôle à jouer en faveur d'une culture maritime qui soit libre et accessible au plus grand nombre, sur tous les territoires de Bretagne.

---

<sup>262</sup> Audition de Marie BEGUE, Conseil département du Finistère, 8 octobre 2020.

<sup>263</sup> OUEST-FRANCE, « La mer, bouée pour les jeunes en difficultés ? », 28 avril 2021.

<sup>264</sup> ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE, *Espaces naturels sensibles : une politique des Départements en faveur de la nature et des paysages*. Juin 2015.

<sup>265</sup> Site du Conseil départemental des Côtes d'Armor, Rubrique [Les espaces naturels sensibles](#).

## 2.3. La culture maritime dans l'action régionale

Depuis l'adoption de la Charte des espaces côtiers bretons, en 2007, le développement de la culture maritime est affiché comme une priorité transversale des politiques régionales. Cet objectif a été réaffirmé par le Conseil régional de Bretagne dans sa feuille de route Mer & Littoral 2018-2022<sup>266</sup>. Il recensait les actions qu'il s'engageait à conduire pour contribuer aux objectifs de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral. Il estimait notamment « *nécessaire de promouvoir toutes les formes de création en lien avec la mer et de soutenir différents types d'événements maritimes* ».

Son rapport transversal « Mer » annexé au Rapport d'activités et de développement durable pour l'année 2019 témoigne de la diversité des leviers que la collectivité peut actionner, dans chacun de ses blocs de compétence. Ainsi, dans la quasi-totalité des missions qui structurent le budget régional, des actions soutiennent les dynamiques culturelles et les créations autour de la mer. Pour autant, leur complète appréhension est rendue complexe par l'approche transversale qui guide l'action du Conseil régional de Bretagne. Si cette approche s'avère nécessaire pour appréhender les enjeux maritimes et littoraux dans leur globalité, elle ne peut remplacer une politique maritime formalisée, au sein de laquelle les leviers pour soutenir la culture maritime soient clairement identifiés.

Voici les grandes lignes du soutien de la collectivité régionale à la culture maritime.

- **La valorisation des paysages de Bretagne et l'accès au patrimoine naturel**

Dans le cadre de sa politique en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité, le Conseil régional de Bretagne soutient le caractère remarquable et l'accessibilité de nombreux sites littoraux : appui à la gestion des grands sites de France et des parcs naturels régionaux, financement de projets d'aménagement de sites, de sentiers d'interprétation ou de rénovation de centres nautiques... Il soutient également, par le biais d'une convention, l'action essentielle du Conservatoire du littoral en faveur de la préservation du littoral et de son ouverture au public.

La politique régionale de soutien aux industries de la création cinématographique et audiovisuelle est aussi à souligner<sup>267</sup>, car l'utilisation des paysages régionaux comme décors pour de nombreux tournages contribue à entretenir l'image maritime de la Bretagne et son rayonnement au-delà de la région.

---

<sup>266</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Feuille de route Mer & Littoral de la Région Bretagne pour la période 2018-2022* : elle constitue la contribution du Conseil régional de Bretagne à la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral.

<sup>267</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Projet stratégique breton en faveur du cinéma et de l'audiovisuel*. Juin 2019.

- **La connaissance et la valorisation du patrimoine maritime**

Depuis 2004, le Conseil régional de Bretagne, comme les autres régions, est titulaire de la compétence de l'inventaire du patrimoine : à ce titre, il « *recense, étudie et fait connaître le patrimoine* », en lien étroit avec les acteurs locaux<sup>268</sup>.

Cette politique volontariste permet d'accompagner les acteurs tout au long de la « chaîne patrimoniale », principalement par des appels à projet dont certains ciblent directement le patrimoine maritime<sup>269</sup> :

- « *Voiliers de Bretagne* », un plan d'action régional en faveur de la sauvegarde et de la valorisation des voiliers du patrimoine ;
- « *Héritages littoraux* » (2014-2016), un dispositif qui a permis de financer la valorisation culturelle, touristique et économique d'édifices et ouvrages maritimes, pour un montant global de 2,5 millions d'euros (inventaire du patrimoine culturel maritime de l'estuaire du Tréguier, réhabilitation d'une conserverie, création d'un sentier archéologique...) ;
- « *NEPTUNE* » (2017-2019), un dispositif pour faire du patrimoine archéologique sous-marin, subaquatique et de l'estran, un levier de développement pour la Bretagne (22 lauréats, 400 000 € alloués) ;
- « *Inventaire du patrimoine des ports de Bretagne* », une aide qui vise à renforcer la connaissance des éléments constitutifs d'un port (ouvert jusqu'à mai 2021).

Le Conseil régional de Bretagne soutient aussi de nombreuses manifestations autour de la culture et du patrimoine : fêtes maritimes, festivals...

- **La vivacité et l'attractivité des métiers et des savoir-faire maritimes**

Le Conseil régional de Bretagne intervient de nombreuses manières en faveur des formations liées aux métiers de la mer<sup>270</sup>, à travers ses interventions dans le domaine de la formation professionnelle, de la gestion des lycées professionnels maritimes (équipements notamment) et de l'enseignement supérieur et de la recherche... Il soutient ainsi, par différents moyens, le développement de la formation et de l'emploi maritime : conventionnement avec différents acteurs sur la promotion et l'attractivité des métiers maritimes (association La Touline, Centre européen des formations continues maritimes, Campus des industries navales, campus des métiers et des qualifications d'excellence des industries de la mer, association BreizhMer...), dotation annuelle de fonctionnement des lycées maritimes, promotion des métiers maritimes au sein du Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle...

Toutes ces actions contribuent à l'attractivité et à la transmission de filières économiques et de métiers qui sont au cœur de la culture maritime de la Bretagne.

---

<sup>268</sup> Site de l'Inventaire et de la valorisation du patrimoine de Bretagne, rubrique Nos missions (mis à jour le 19 octobre 2020).

<sup>269</sup> Audition de la Direction du tourisme et du patrimoine, Conseil régional de Bretagne, 18 juin 2020.

<sup>270</sup> Sur ce sujet : CESER DE BRETAGNE, *Les formations aux métiers de la mer pour conforter la Bretagne comme grande région maritime*, septembre 2015.

- **La démocratisation des sports nautiques**

Le Conseil régional promeut aussi indirectement la culture maritime par le prisme de son action en faveur du développement des pratiques sportives, qui prend appui sur trois dispositifs : l'aide au fonctionnement des ligues régionales, le soutien financier attribué aux manifestations sportives et l'aide octroyée aux sportifs de haut niveau. Au total, en 2019, le Conseil régional a consacré 300 K€ aux différentes disciplines relevant des sports nautiques, afin qu'elles démocratisent leur sport, investissent dans l'excellence sportive et contribuent à offrir des spectacles sportifs de haute qualité<sup>271</sup>. Pour autant, les sports nautiques ne font pas l'objet d'un traitement à part, ils sont aidés par les mêmes dispositifs que les autres disciplines.

Ce qui singularise le soutien porté à ces activités par rapport aux autres disciplines, c'est la pluralité des compétences sollicitées pour accompagner la filière nautique : direction de la communication, direction du tourisme, direction de la formation... Ainsi, le nautisme et la course au large représentée notamment par les trois équipages qui portent les couleurs de la Région Bretagne (Filière d'excellence Bretagne – Crédit mutuel de Bretagne), sont fortement soutenus et placés au cœur du marketing territorial régional.

En juin 2020, le Conseil régional de Bretagne a lancé une mission, unique en France, de coordination des principaux acteurs de la filière nautique (le Comité régional du tourisme, l'agence Bretagne Développement Innovation, l'association Nautisme en Bretagne et l'association des ports de plaisance de Bretagne). Une équipe dédiée a été affectée à la coordination des travaux de cette mission<sup>272</sup>.

- **Le développement de l'éducation à la mer**

Dès 2012, le Conseil régional de Bretagne s'était distingué avec le lancement d'un appel à projets « *Sensibiliser, éduquer aux problématiques littorales* » puis de l'initiative « *Éduquer à la mer et au littoral, pour une appropriation collective des enjeux maritimes en Bretagne* », associant le Réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne (REEB) et le Rectorat d'académie. L'importance de cette éducation à la mer avait été réaffirmée dans sa feuille de route Mer & littoral de 2018.

Depuis lors, le Conseil régional a poursuivi son action en faveur de l'éducation à la mer du plus grand nombre : cofinancement de projets d'éducation à la mer soutenus par le volet territorial du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), accompagnement du déploiement régional des aires marines éducatives, création d'un « Pass Classes de mer » destiné à financer partiellement les séjours de groupes de jeunes bretons en classe de mer, financement de contrats doctoraux et postdoctoraux en sciences de la mer, partenariat avec des explorations scientifiques maritimes, animation du Pôle Bretagne Culture Scientifique et conventionnement avec les centres...

---

<sup>271</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Rapport d'activités et de développement durable*, 2019.

<sup>272</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Filière nautisme : la Région Bretagne lance une mission de coordination*, Communiqué de presse du 22 juin 2020.

Par ces actions, la collectivité régionale soutient l'appropriation des enjeux maritimes auprès du plus grand nombre, à tous les niveaux. Il contribue aussi à la promotion de l'excellence régionale dans le domaine des sciences de la mer.

## 2.4. La culture maritime dans l'action de l'Etat

La Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) de 2017 constitue le document-cadre de l'action de l'Etat dans le domaine maritime<sup>273</sup>. Elle donne les grandes lignes des ambitions maritimes de la France, en lien avec les orientations de l'Union européenne, et comporte une déclinaison territoriale avec les stratégies adoptées au niveau de chaque façade maritime (Nord Atlantique – Manche Ouest pour ce qui concerne la Bretagne). La mise en œuvre de cette ambition nationale maritime repose en particulier sur le ministère de la mer créé en juillet 2020, dont l'action s'inscrit en complémentarité de celles portées par d'autres ministères.

Si la SNML reconnaît l'importance de développer la culture maritime et que la sensibilisation de la population figure parmi ses axes stratégiques, sa mise en œuvre porte peu sur ces sujets à proprement parler, au niveau national comme au niveau de la stratégie de façade Nord Atlantique-Manche Ouest dont le plan d'actions est en cours d'élaboration<sup>274</sup>.

Le soutien à la culture maritime s'opère ainsi de manière indirecte, à travers différentes politiques et actions menées par l'Etat en région, et dont la mise en œuvre est profondément marquée par la présence de la mer : enseignement de la mer à l'école sous la responsabilité du ministère de l'Education nationale, présence historique de la Marine nationale et nombreuses implantations d'administrations maritimes (ministère des Armées et ministère de la mer), politique culturelle (ministère de la Culture), soutien et confortement d'un pôle de recherche important sur les sciences marines en Bretagne (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)... Quelques exemples peuvent être donnés.

- **Culture maritime et plan de relance**

La diffusion de la culture maritime apparaît comme un objectif du volet maritime du plan de relance<sup>275</sup>, avec notamment l'initiative-phare « France vue sur mer » consistant en un plan d'investissement et de communication en faveur du sentier du littoral. Par ce dispositif, l'Etat doit soutenir l'ouverture de nouvelles portions de sentier, l'amélioration de la qualité et de l'attractivité du cheminement et la définition d'une stratégie de communication nationale.

Une première enveloppe de 5 millions d'euros a été prévue dans le cadre du plan de relance pour accompagner six projets portés par des collectivités locales, dont 4 sont en Bretagne :

- Création d'une passerelle d'accès à la plage de Granville en remplacement d'une cale dangereuse, à partir d'un sentier de Grande Randonnée (GR) et d'un parking repensé (Commune de Hillion, Côtes d'Armor) ;

---

<sup>273</sup> Décret 2017-222 du 23 février 2017 portant approbation de la Stratégie nationale de la mer et des littoraux.

<sup>274</sup> Pour suivre l'avancement des travaux : site de la DIRM NAMO, rubrique [Document stratégique de façade](#).

<sup>275</sup> MINISTERE DE LA MER, [Volet maritime du plan de relance : le ministère de la mer annonce 650 millions d'euros et ancre ses objectifs dans un cadre durable](#), communiqué de presse du 4 septembre 2020.

- Création d'un tracé alternatif à la suite d'un éboulement (Commune de Saint Cast le Guildo, Côtes d'Armor) ;
- Création, extension et valorisation d'un sentier avec une boucle ainsi que la sécurisation d'accès au rivage (Commune de Plougastel-Daoulas, Finistère) ;
- Étude pour la réduction d'une discontinuité du sentier littoral sur le GR34 (Commune d'Étel, Morbihan).

- **Culture maritime et politique culturelle**

La culture maritime n'a pas une place à part dans la politique culturelle française. Elle est accompagnée par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) au même titre que les autres secteurs culturels, via des dispositifs de droit commun.

Toutes les missions de la DRAC de Bretagne touchent toutefois sans doute, de près ou de loin, la culture maritime : la valorisation du patrimoine archéologique, le soutien aux industries de la création (audiovisuel, livre et lecture, multimédia, spectacle vivant), le soutien aux Musées de France (dont une dizaine en Bretagne ont une connotation maritime), la protection et la restauration des monuments historiques qui concerne de nombreux éléments maritimes (vieux gréements, phares, Villa Rochefontaine de Perros-Guirec, conserverie de sardines Le Gall de Loctudy...).

La politique en matière d'éducation artistique et culturelle constitue un exemple intéressant. Visant un égal accès de tous les jeunes à l'art et la culture, elle se traduit par un parcours proposé de l'école au lycée, combinant connaissances théoriques, mise en pratique et rencontre des œuvres et artistes. Elle est déclinée en région par le biais d'un partenariat entre la DRAC, le rectorat d'académie, la DRAAF et les structures artistiques et culturelles. Deux projets menés en Bretagne et ayant un lien avec la mer ont été lauréats du prix national de l'audace artistique et culturelle : le projet « SONARS, aventure sous-marine » porté par les élèves de l'école primaire du Forestou de Brest (2020) et le projet « Razzle Dazzle Dupuy » porté par le musée de la marine de Brest, le collectif d'artistes XYZ et le lycée Dupuy de Lôme (2018).

On peut aussi citer l'action de la Direction de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), service national du ministère de la culture qui s'est impliqué aux côtés d'acteurs régionaux dans plusieurs projets visant à valoriser l'archéologie sous-marine, notamment le projet de recherche de l'épave de *La Cordelière* avec le Conseil régional de Bretagne et la réalisation de l'Atlas du Ponant porté par l'ADRAMAR, qui dresse un inventaire des biens culturels maritimes des côtes de l'Arc atlantique.

- **Culture maritime et Éducation nationale**

Ces dix dernières années, l'Éducation nationale semble avoir pris conscience de l'« *importance capitale de l'enseignement de la mer* »<sup>276</sup> dans un pays comme la France. Selon Tristan LE COQ,

---

<sup>276</sup> Discours de Jean-Michel BLANQUER en ouverture du colloque national sur l'emploi maritime organisé le 8 octobre 2020 à Paris.

inspecteur général de l'Éducation nationale, « *jamais la dimension maritime n'a été aussi forte* » dans le système éducatif français<sup>277</sup>.

Les programmes scolaires abordent les enjeux maritimes à tous les niveaux. Au collège, par exemple, ils font l'objet de modules dédiés en géographie : « *Habiter les littoraux* » en 6<sup>ème</sup>, « *Gérer les océans* » en 5<sup>ème</sup>, « *Géographie des mers et des océans* » en 4<sup>ème</sup>, « *Le rôle mondial et maritime de la France* » en 3<sup>ème</sup>. Au lycée, la mer a intégré le module « *Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques* », le cinquième enseignement de spécialité le plus choisi par les élèves.

La formation des enseignants a aussi évolué. Les professeurs d'histoire et de géographie du secondaire sont formés aux enjeux maritimes, en formation initiale comme en formation continue, et la mer figure au programme des concours de recrutement, que ce soit au CAPES ou à l'agrégation.

Les ressources pédagogiques mises à la disposition des enseignants intègrent des contenus maritimisés. L'opérateur Canopé propose par exemple des séquences en ligne autour de l'enseignement de la mer. Les professeurs peuvent aussi s'engager dans de nombreux projets pédagogiques autour de la mer : aires marines éducatives, partenariats noués par l'Éducation nationale avec des organisations telles que comme la Fondation de la Mer, la Fondation Tara Océans, le Vendée Globe ou encore la Fondation de Maud Fontenoy...

Malgré ces engagements des dernières années, l'enseignement de la mer à l'école reste limité. Si le rectorat d'académie de Rennes a déjà témoigné de sa sensibilité maritime<sup>278</sup>, le cadre national reste rigide et les moyens ne sont clairement pas à la hauteur. Il faut aussi souligner qu'il existe de fortes attentes exprimées à l'encontre de l'Éducation nationale en termes de thématiques à intégrer dans des programmes et emplois du temps déjà chargés. Il en résulte que l'enseignement de la mer dans les écoles bretonnes repose principalement sur le volontarisme d'enseignant·es sensibilisé·es, et sur la force des relations humaines qu'ils ont développées avec des centres nautiques ou des associations d'éducation à l'environnement de leur territoire, bien souvent avec le soutien financier des collectivités locales.

Les acteurs publics de Bretagne accompagnent, chacun à leur niveau, la culture maritime mais sans une ambition collective, les initiatives des uns et des autres manquent d'une boussole.

Ainsi, le CESER souligne **la responsabilité de l'ensemble des acteurs publics dans la promotion de la culture maritime**, sous toutes ses formes, et la légitimité du Conseil régional de Bretagne à impulser cette ambition collective pour faire vivre cette singularité culturelle à travers les générations et en faire un véritable axe de différenciation des politiques publiques en région.

Aux yeux de la société civile organisée réunie au sein du CESER, ce commun culturel doit être le ciment d'une politique maritime régionale affirmée.

---

<sup>277</sup> Discours de Tristan LECOQ lors du colloque national sur l'emploi maritime organisé le 8 octobre 2020 à Paris.

<sup>278</sup> Voir plus loin, Chapitre 3, 3.2. La sphère scolaire.

### 3. Faire vivre la culture maritime par l'acculturation du plus grand nombre

Si la culture maritime s'est transmise de génération en génération jusqu'ici, c'est aussi parce qu'au fil des décennies, la société civile s'est impliquée pour faire vivre cette singularité, activement et parfois dans une approche militante. Des « passeurs de culture maritime » ont composé une offre multiforme de dispositifs et outils pour transmettre la culture maritime.

La Bretagne peut aujourd'hui compter sur une solide expérience en matière d'acculturation aux enjeux maritimes. Elle s'est construite collectivement au sein des nombreux réseaux associatifs, éducatifs, culturels et sportifs qui maillent le territoire régional. Le temps est venu de miser sur eux, et d'élargir leur action !

#### 3.1. Les acteurs du patrimoine maritime

À partir des années 80, le patrimoine maritime a suscité un regain d'intérêt. Des acteurs et associations menés par la revue *Le Chasse-Marée* ont œuvré pour promouvoir et remettre en lumière les empreintes témoignant des rapports historiques entre la Bretagne et la mer. Ce mouvement s'est étendu à d'autres façades maritimes et a donné naissance à une vague d'initiatives, dont le point d'orgue fût peut-être les discours prononcés par Jack LANG et Louis LE PENSEC en décembre 1981, à bord du BELEM amarré à un quai de Seine. Respectivement ministres de la culture et de la mer, ils institutionnalisent le patrimoine maritime et dressent « *les grandes lignes de la politique culturelle [de la France] dans le domaine maritime* »<sup>279</sup>.

En Bretagne, ce mouvement de valorisation du patrimoine maritime s'est distingué par sa précocité et son intensité<sup>280</sup>, s'exprimant par la multiplication des festivals et fêtes maritimes, des rénovations de navires anciens, des créations de musées ou de centres patrimoniaux dédiés aux sujets maritimes, etc.

À l'occasion des Rencontres internationales du patrimoine maritime et littoral d'octobre 2018, le Conseil régional de Bretagne a souligné l'importance des initiatives menées en faveur du patrimoine maritime sur le territoire, dans trois catégories d'actions<sup>281</sup> :

- La connaissance : par exemple, l'inventaire du patrimoine culturel maritime du Pays de Tréguier (Association Océanide), l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel de l'archipel des Glénan (FRPCM Bretagne) ou encore l'inventaire du patrimoine des activités humaines liées aux territoires maritimes du Golfe du Morbihan (Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Golfe du Morbihan) ;

---

<sup>279</sup> LE MONDE, *Les propositions de MM. LE PENSEC et LANG. Une politique culturelle maritime*, 21 décembre 1981.

<sup>280</sup> Audition d'André LESPAGNOL, Professeur d'histoire, 9 janvier 2020.

<sup>281</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE, *Catalogue d'initiatives en faveur du patrimoine maritime, insulaire et littoral breton*, édité lors des Rencontres internationales du Patrimoine Maritime et Littoral des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018, à Saint-Malo.

- La conservation-valorisation : par exemple, la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural, naturel et culturel de l'île Cézon (Association Cézon) ou la restauration de la tour de Ténéro de Séné (Association Ténéro) ;
- L'innovation-expérimentation : par exemple, la création d'abris interactifs sonores sur des sites remarquables du Trégor (association Centre de découverte du son) ou la valorisation de l'œuvre de l'abbé Fouré à la Pointe du Christ de Saint-Malo en s'appuyant sur les nouvelles technologies (association « Les amis de l'œuvre de l'Abbé Fouré »).

Ces démarches sont l'œuvre de multiples partenaires, parmi lesquels les collectivités territoriales, notamment le Conseil régional de Bretagne au titre de sa compétence en matière d'inventaire du patrimoine, mais aussi et surtout le monde associatif. Plusieurs sources évoquent ainsi un tissu associatif « dense » autour du patrimoine maritime, tout en admettant que le constat est difficile à affiner compte tenu du caractère éparpillé des acteurs, structurés en différents réseaux. L'un des plus connus est la Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritimes en Bretagne, fondée en 1979.

Le Répertoire national des associations apporte quelques éléments d'éclairage sur la place du patrimoine maritime dans la vie associative<sup>282</sup> : à l'échelle des quatre départements, le mot-clé « patrimoine maritime » apparaît dans l'objet social de 150 associations, dont 126 sont indiquées comme étant actives (Figure suivante). À titre de comparaison, le Mouvement associatif de Bretagne estime que le nombre des associations actives au niveau régional se situe aujourd'hui entre 65 000 et 70 000<sup>283</sup>.

Figure 32. Associations du patrimoine maritime en Bretagne

	Nombre d'associations comportant « patrimoine maritime » dans leur objet social	... dont associations actives	Total des associations enregistrées dans ce département, dans tous les domaines (ordre de grandeur)
Côtes d'Armor (22)	22	17	15 000
Finistère (29)	72	61	26 000
Ille-et-Vilaine (35)	18	14	28 000
Morbihan (56)	38	34	22 000
<b>Total Bretagne</b>	<b>150</b>	<b>126</b>	<b>91 000</b>

Source : Répertoire national des associations, 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Il s'agit d'une estimation basse car une association ne comportant pas explicitement le mot-clé dans son objet social n'y est pas retenue ; pour autant, elle peut conduire des actions en

<sup>282</sup> Le Répertoire national des associations, dont les données sont ouvertes, répertorie les associations loi de 1901 dont le siège est en France (métropole et outre-mer, à l'exclusion des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), qui ont été créées ou ont déclaré un changement de situation depuis 2009. Les associations y décrivent leur objet social : <https://www.data.gouv.fr/fr/>

<sup>283</sup> RECHERCHES ET SOLIDARITÉS, *Panorama du secteur associatif en Bretagne*. 2019.

faveur du patrimoine maritime (par exemple, l'Association des vieux gréements du Tinduff dont l'objet social est le suivant : « assurer la présence, la promotion et la pérennité des vieux gréements au port du Tinduff »).

Ces dynamiques patrimoniales ont un rôle important sur les territoires, elles représentent le premier jalon de la culture maritime et le support de réinterprétations contemporaines. Le patrimoine maritime donne les clés pour comprendre ce qui nourrit la culture maritime. En ce sens, il constitue le début d'un continuum et il est l'une des conditions de vitalité et de transmission de la culture maritime.

## 3.2. La sphère scolaire

Comme on l'a vu plus haut, l'Éducation nationale a renforcé, ces dernières années, la place des enjeux maritimes dans le système éducatif français (programmes scolaires, formation des enseignants, ressources pédagogiques).

Le rectorat d'académie de Rennes compte parmi les précurseurs dans l'enseignement de la mer à l'école. Il a plusieurs fois fait part de son souhait de renforcer le lien des élèves scolarisés en Bretagne avec leur littoral, volonté qui s'est concrétisée principalement via l'éducation au développement durable (EDD). Cet enseignement intègre tous les programmes, de la maternelle au lycée, et doit permettre d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques<sup>284</sup>. En 2013, le lancement de la démarche de labellisation des établissements en démarche de développement durable (label E3D)<sup>285</sup> a permis à un nombre significatif d'établissements scolaires, notamment littoraux, de monter des projets pédagogiques en lien avec la mer<sup>286</sup>.

Il est difficile de recenser précisément les projets éducatifs maritimes conduits en Bretagne, et *a fortiori* le nombre d'élèves qui en bénéficient, mais le CESER souligne leur diversité : pratiques d'activités nautiques, journée de découverte de la biodiversité de l'estran, projets d'éducation artistique et culturelle, projets mêlant les arts et les sciences (Jeunes reporters des sciences...), suivis de grandes courses à la voile...

Le CESER détaille ici quelques initiatives partenariales qui mériteraient d'être densifiées pour concerner un nombre d'élèves plus important.

- **Les aires marines éducatives (AME)**

Le concept est né en 2012 aux Marquises, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu (Ile de Tahuata). Une « aire marine éducative » est une zone littorale de petite taille gérée de manière participative par des élèves de cycle III, avec les objectifs suivants :

---

<sup>284</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *L'éducation au développement durable*, janvier 2021.

<sup>285</sup> CESER DE BRETAGNE, *Former mieux pour réussir la transition énergétique et écologique en Bretagne*. Mai 2017. Le label E3D est attribué aux établissements scolaires engagés dans un projet de développement durable établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur.

<sup>286</sup> Audition de David GUILLERME, Rectorat de l'académie de Rennes, 5 mars 2020.

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable ;
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire ;
- Favoriser le dialogue entre les élèves, les usagers de la mer et les gestionnaires d'espaces naturels...

Elle constitue un projet pédagogique et citoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics. La classe est placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement. Le label a été décliné au niveau terrestre avec les « aires terrestres éducatives ».

Plus de 200 écoles et établissements scolaires sont aujourd'hui engagés dans la mise en place d'une aire éducative (marine ou terrestre) en métropole et dans les Outre-mer. La Bretagne a été pilote sur le développement du dispositif en métropole, avec 83 projets d'aires éducatives recensées en novembre 2020 (Figure suivante), dont 33 aires marines labellisées/renouvelées ou en devenir et 32 aires marines nouvellement inscrites. L'animation du dispositif mobilise de nombreux partenaires, réunis au sein du groupement régional des aires éducatives de Bretagne. Les AME sont principalement financées par les collectivités, notamment les EPCI des écoles engagées dans le dispositif, mais aussi par le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Une quinzaine d'AME sont par exemple animées dans le périmètre du parc naturel régional du Golfe du Morbihan et financées par le FEAMP. Le programme intègre une journée au moins d'intervention sur les métiers maritimes, ainsi qu'un temps de formation des enseignant·es.

Figure 33. Carte des aires éducatives marines et terrestres en mars 2021



Source : Région Bretagne, mars 2021.

- **La formation des enseignants**<sup>287</sup>

Dans le cadre du Plan académique de formation (catalogue de formation continue des enseignant·es), un partenariat a été constitué à l'initiative de la Région Bretagne, de l'Académie de Rennes, du REEB et de Nautisme en Bretagne afin de mettre en place un dispositif de formation mutualisé à destination d'enseignants et non enseignants (éducateurs nature par exemple), permettant la construction d'une culture maritime commune et la constitution d'un réseau de « démultiplicateurs » (relais auprès de leurs collègues). Une journée de formation par département était programmée en 2021, pouvant chacune accueillir une cinquantaine de participants. Dans le contexte de la crise sanitaire liée au covid-19, une seule demi-journée de formation à distance a pu être organisée.

Depuis 2013, l'École Universitaire de Recherche ISblue, en étroite collaboration avec l'UBO, l'Ifremer et Océanopolis propose aux enseignant·es de collège et lycée une semaine de formation sur les enjeux sciences-société liés à la mer et au littoral. Une cinquantaine d'enseignant·es, dont une proportion importante en sciences de la vie et de la terre, ont participé en moyenne chaque année. Pour sa septième édition, programmée en août 2021, la formation sera pour la première fois inscrite au Plan académique de formation. La création d'une communauté de ressources et un élargissement du public cible sont envisagés pour les prochaines éditions.

- **Les classes de mer**

La Bretagne est impliquée de longue date dans le développement des classes de mer. Le projet de recherche CLASMER a analysé la portée éducative de ce dispositif et montré le rôle des acteurs bretons, et plus particulièrement finistériens dans son développement : en 1953, la création de classes de neige dans les écoles parisiennes dans le cadre du « tiers-temps pédagogique »<sup>288</sup> inspire de nombreux instituteurs, en particulier Jacques KERHOAS. En 1964, il organise la première classe de mer avec 25 élèves de CM2 de Brest, qui sont accueillis au centre nautique de Moulin Mer, à Logonna-Daoulas, pour découvrir le milieu marin au cours d'un séjour dans le cadre scolaire. Il est rapidement détaché par l'Éducation nationale pour développer le dispositif : en 1966, 1 000 élèves sont accueillis en Finistère puis en 1971, les classes de mer sont reconnues et encadrées réglementairement. Dès lors, ce ne sont plus des initiatives locales mais des dispositifs pour lesquels l'ensemble des classes françaises sont en capacité d'obtenir des financements. Cette reconnaissance s'inscrit comme une immense opportunité pour le réseau des classes de mer en Bretagne d'affirmer son expérience en la matière : entre 1970 et 1990, les acteurs se mobilisent pour faire connaître le concept au-delà de la Bretagne et attirer des classes de toutes les régions.

Si le dispositif a sensiblement évolué (réduction des temps de séjour...) et que le nautisme scolaire prend différentes formes aujourd'hui, les centres bretons restent une destination privilégiée pour les élèves scolarisés en Bretagne ou dans d'autres régions<sup>289</sup>. En 2019, 26 % des élèves scolarisés en Bretagne avait pratiqué du nautisme scolaire sous une forme ou une

---

<sup>287</sup> Eléments fournis par le Réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne et l'EUR ISBlue.

<sup>288</sup> Réforme des rythmes scolaires de 1969 qui prévoit un créneau dédié aux activités physiques, le « tiers-temps pédagogique ».

<sup>289</sup> Voir plus loin, Chapitre 3, 3.4. Les prestataires d'activités nautiques encadrées.

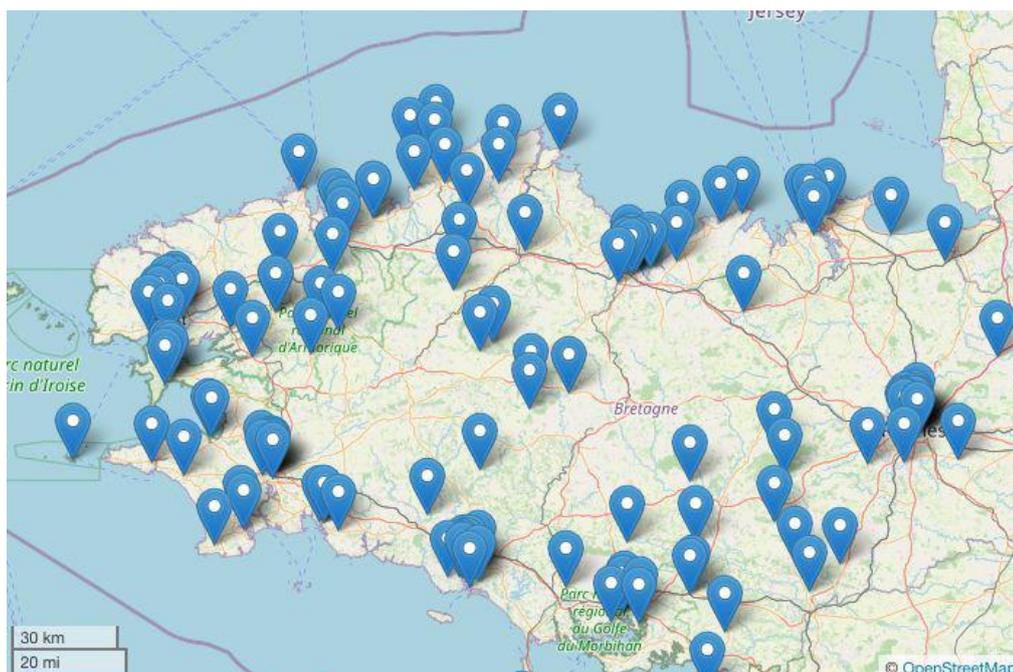
autre<sup>290</sup>. Le projet CLASMER a tout de même montré que ces initiatives ont tendance à bénéficier à des enfants qui sont déjà acculturés à la mer et qui ont un accès facilité à la mer, par proximité géographique ou culturelle : ce sont en effet les communes avec le revenu fiscal médian le plus élevé qui envoient le plus grand nombre de leurs élèves en classes de mer<sup>291</sup>.

### 3.3. Les associations d'éducation à l'environnement

La Bretagne accueille un tissu dense d'acteurs de l'éducation à l'environnement, considéré parmi les plus importants de France (avant les nouvelles régions) et dont les structures sont plutôt bien réparties sur l'ensemble du territoire.

Ces acteurs sont fédérés au sein du Réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne (REEB), dont l'objectif est de favoriser le développement de l'éducation à l'environnement sur tout le territoire (Figure suivante)<sup>292</sup>. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ce regroupement s'est fait en 1992 sous l'impulsion des éducateurs en milieu marin, qui souhaitaient confronter et enrichir leurs savoir-faire au service d'une éducation à l'environnement pour le plus grand nombre.

Figure 34. Les structures adhérentes du REEB



Source : REEB.

Le REEB est composé d'une centaine d'adhérents et de 3 salariées (équivalent à 2,6 ETP). Il est organisé en 12 commissions thématiques, dont la commission Mer-Littoral qui compte le plus d'inscrits, soit une centaine de structures et individuels : associations environnementales

---

<sup>290</sup> Éléments fournis par Nautisme en Bretagne, dans le cadre de son observatoire du nautisme scolaire.

<sup>291</sup> Audition de Julien FUCHS, Université de Bretagne Occidentale, 10 septembre 2020.

<sup>292</sup> Audition du Réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne, 10 septembre 2020.

(Bretagne Vivante, Du flocon à la vague...), parcs naturels régionaux, écomusées, centres de vacances, Conservatoire du littoral... Ce groupe de travail a permis de recenser les principaux enjeux, freins, leviers et axes méthodologiques favorisant la mise en œuvre d'actions innovantes d'éducation à la mer et au littoral.

Ces travaux ont contribué à professionnaliser l'éducation à la mer en Bretagne, composée aujourd'hui d'une offre multiforme d'actions, à destination de différents publics mais dont les scolaires constituent une cible privilégiée : par exemple, visite de l'estran, stage de découverte des algues et leur cuisine, classes d'études portuaires, sensibilisation en kayak de mer... L'éducation à la mer est ici envisagée comme « *une éducation aux territoires* », qui doit « *chercher à construire une conscience maritime pour favoriser une approche citoyenne, faire évoluer les comportements individuels et collectifs* »<sup>293</sup>.

Ses acteurs soulignent, parmi les principaux freins à leur action, le manque d'expériences de nature et la tendance générale à la réduction des sorties scolaires, des classes de découverte et des séjours en centres de vacances, voire même des activités physiques et sportives en extérieur.

### 3.4. Les prestataires d'activités nautiques encadrées

Au-delà de l'aspect sportif et bien-être, les sports sont un moyen privilégié pour transmettre un ensemble de valeurs, techniques, savoir-faire et savoir être. Son terreau historiquement ancré d'acteurs issus de l'éducation populaire et militante a fait de la Bretagne un territoire privilégié pour la découverte du milieu marin combinée à la pratique d'activités nautiques encadrées.

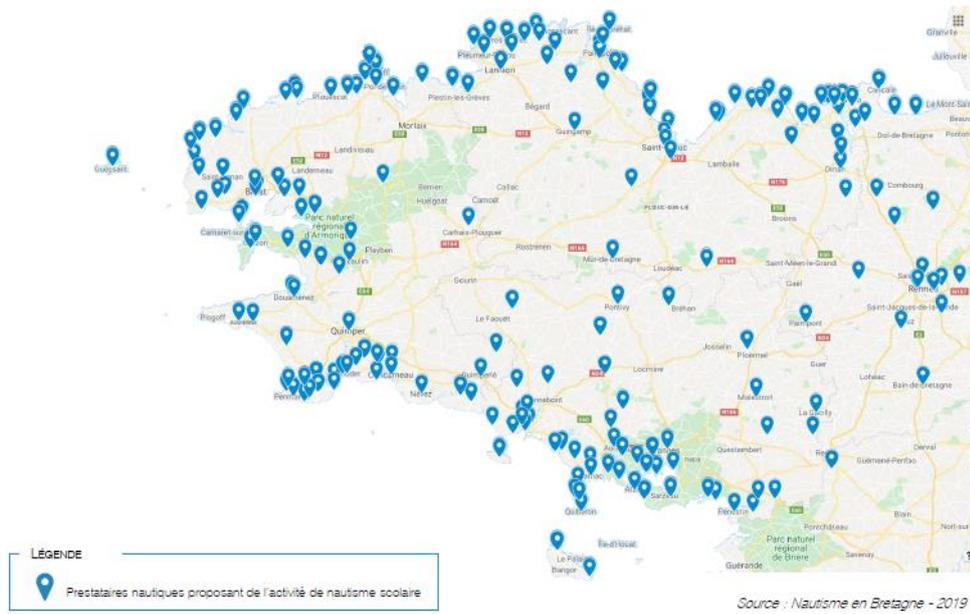
Cette double compétence contribue à la spécificité des activités sportives encadrées dispensées en Bretagne, pendant et en-dehors du temps scolaire (séances découverte ou stages d'initiation, cours hebdomadaires).

En matière de nautisme scolaire, on distingue deux types de structures (Figures suivantes) : les prestataires d'activités en externat et les centres nautiques avec hébergement, qui accueillent les classes de mer à proprement parler, étant précisé que certains centres combinent les deux activités.

---

<sup>293</sup> REEB, *Guide « Eduquer à la mer et au littoral »*, novembre 2019.

Figure 35. Les prestataires de nautisme scolaire en Bretagne



Source : Nautisme en Bretagne, 2019.

Figure 36. Les centres du réseau "Classes de mer en Bretagne"



Source : Nautisme en Bretagne, 2020.

En 2019, ces centres ont accueilli plus de 180 000 élèves de la maternelle au lycée, toutes prestations confondues<sup>294</sup> :

- 159 824 bretons ont pratiqué du nautisme scolaire en 2019, soit 26 % des élèves scolarisés de la maternelle au lycée. 6 % d’entre eux ont été accueillis en classe de mer à proprement parler ;
- Ces centres restent une destination privilégiée pour l’accueil d’élèves scolarisés hors de Bretagne (27 816 élèves provenant d’une autre région en 2019) ;
- La durée moyenne des séjours en classe de mer est de 4,55 jours, pour un coût moyen (hors transport) d’un peu plus de 50 euros la journée ;
- Le coût d’une séance de nautisme scolaire en journée ou demi-journée est d’environ 15 euros par élève (hors transport).

La crise sanitaire liée au Covid-19 a révélé certaines difficultés latentes des centres de classes de mer. Dans la dernière décennie, une vingtaine d’entre eux avaient déjà perdu leur vocation d’accueil de jeunes en classes de mer. Suite à l’annulation de la quasi-totalité des séjours dans le contexte de la crise sanitaire, les tensions financières se sont exacerbées pour une vingtaine de centres supplémentaires avec le risque de perte, pour la Bretagne, de ce qui constitue un pan de son héritage maritime et un vecteur privilégié de transmission de la culture maritime.

Cette situation a conduit à une prise de conscience et à des engagements politiques en faveur des classes de mer, de la part du Conseil régional et des départements du Finistère et des Côtes d’Armor, avec une augmentation de leur financement (de l’ordre d’une trentaine d’euros par journée et par enfant), et un effort particulier porté vis-à-vis des publics de l’aide à l’enfance, des publics handicapés et des mineurs placés. Pour l’avenir, tout l’enjeu sera de définir les modalités de rebond et de stabilité de ces centres dans l’après-crise, pour maintenir et développer l’esprit éducatif et inclusif de ces prestations, tout en explorant de nouveaux modèles économiques (SAS, SEM, SCOP...). Créée en 1982, l’association Rêves de mer est par exemple devenue une société à actions simplifiées (2011), dont l’activité est tournée vers les vacances et les loisirs (événementiels, éducation, hébergement touristique, activités nautiques). L’entreprise regroupe aujourd’hui 11 centres d’hébergement et 5 centres de glisse sur toute la Bretagne (et en Vendée depuis 2019, où elle a racheté le village du port et la résidence L’Amirauté de l’île d’Yeu), et emploie 70 ETP<sup>295</sup>.

### 3.5. Les acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle

Au sens propre, la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) « doit permettre au citoyen de comprendre le monde dans lequel il vit et de se préparer à vivre dans celui de demain. En développant l’information et la réflexion des publics sur la science et ses enjeux, en favorisant les échanges avec la communauté scientifique, en partageant les savoirs, en éduquant à une citoyenneté active, elle inscrit la science dans la société »<sup>296</sup>. En Bretagne, cette

---

<sup>294</sup> Audition de Julien FUCHS, UBO, 10 septembre 2020. Chiffres fournis par Nautisme en Bretagne, dans le cadre de son observatoire du nautisme scolaire.

<sup>295</sup> Site de [Rêves de mer](#).

<sup>296</sup> Site de [l’AMCSTI](#).

« communauté d'intérêts »<sup>297</sup> réunit un large panel d'acteurs engagés de longue date en faveur de la culture scientifique, technique et industrielle : des centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI), des musées orientés sur les sciences et techniques, des associations d'éducation populaire et d'éducation à l'environnement, des universités du temps libre, des observatoires, des médias généralistes ou spécialisés...

Le Pôle Bretagne Culture Scientifique constitue la tête de pont de ce réseau. Sa création fait suite à la loi de juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, qui fait de la CSTI une compétence régionale. Il réunit sept structures : Océanopolis (Brest), la Cité des télécoms (Pleumeur-Bodou), l'Espace des sciences/Maison de la mer (Lorient), le Planétarium de Bretagne (Pleumeur-Bodou), les Petits débrouillards de Bretagne, l'Espace des sciences (Rennes) et la Fondation Tara Océan.

La mer s'inscrit comme un pilier de la médiation scientifique dispensée dans ces structures. Trois des CCSTI labellisés y sont exclusivement dédiés (Océanopolis sur la biodiversité marine, Maison de la mer sur les activités et métiers maritimes et Tara Océan sur la biodiversité mondiale) et d'autres les abordent au moins indirectement (à travers la question des câbles sous-marins à la Cité des télécoms par exemple ou à l'occasion des nombreuses animations sur la gestion durable du littoral qui figurent au catalogue des Petits débrouillards). 68 000 personnes participent chaque année en moyenne aux actions de la Maison de la mer de Lorient (circuits portuaires, expositions, visites virtuelles, animations scolaires...)<sup>298</sup>.

D'autres établissements et initiatives associatives et citoyennes (musées communaux et intercommunaux, l'Observatoire du plancton ou encore le site WIKI-Brest alimenté par les habitants sur le patrimoine et du vivre ensemble à Brest et au Pays de Brest) contribuent aussi au développement de la CSTI.

Il faut ainsi souligner la complémentarité des thèmes abordés et la diversité des médias utilisés (aquariums, circuits, visites, écoles...). Dans son étude de 2016, le Conseil culturel avait noté le lien étroit existant entre les acteurs de la CSTI et le tissu économique, industriel et scientifique régional<sup>299</sup>. Cela se mesure d'ailleurs aux nombreuses propositions culturelles qui font la passerelle avec l'économie maritime ou la communauté scientifique en Bretagne : les établissements culturels comme Haliotika ou la Cité de la voile, les nombreuses entreprises qui ouvrent leurs portes (Ferme marine de Cancale, conserveries de poissons, etc.) ou encore les programmes de sciences participatives (par exemple, l'initiative Objectif plancton portée par l'IUEM/UBO, Océanopolis et l'Ifremer associe les plaisanciers en rades de Brest, Lorient et Concarneau pour sensibiliser et étudier la diversité temporelle du plancton).

Cette offre au croisement de la culture, de la science et des innovations fait aussi preuve d'une capacité de renouvellement et d'un certain dynamisme, avec l'ouverture au printemps 2021 du centre 70.8 à Brest et d'une antenne de l'Espace des Sciences dans la Manufacture royale des tabacs de Morlaix en 2022.

---

<sup>297</sup> Sur l'histoire de la CSTI en Bretagne : Bernard POULIQUEN, « *Un réseau d'acteurs au service de la diffusion de la culture scientifique en Bretagne* ». Article publié le 26 janvier 2021 dans le bulletin de l'AMCSTI.

<sup>298</sup> LORIENT AGGLOMÉRATION, *Lorient le mag, numéro spécial Economie maritime*. n°349, octobre 2020.

<sup>299</sup> CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *op. cit.*

En conclusion, le CESER souligne l'atout que représente, pour la Bretagne, cette offre riche d'initiatives qui contribuent à faire vivre et transmettre la culture maritime au quotidien. Elles apparaissent comme **un levier prioritaire à actionner pour initier un profond mouvement d'acculturation aux enjeux maritimes et engager un cercle vertueux de maritimité.**

Tout l'enjeu est d'assurer la démultiplication et la meilleure convergence de ces actions, et d'en faire bénéficier le plus grand nombre. « *La convergence des actions d'éducation à la mer et au littoral, nombreuses et diverses sur le territoire régional, constitue la principale condition d'une appropriation collective des enjeux maritimes. Elle est indispensable pour affirmer collectivement l'importance de ces enjeux et la nécessité de développer une approche intégrée pour les appréhender. Elle doit favoriser la complémentarité des actions pour toucher tous les domaines et tous les publics. Une éducation à la mer et au littoral doit chercher à construire une conscience maritime pour favoriser une approche citoyenne, faire évoluer les comportements individuels et collectifs* »<sup>300</sup>.

---

<sup>300</sup> Conclusions du groupe de travail « Eduquer à la mer » dont les travaux ont été cités plus haut.



## Chapitre 4

# Les préconisations du CESER



À l'issue de son étude, le CESER souhaite partager un ensemble de recommandations pour guider la construction et la réalisation d'une ambition collective en faveur de la culture maritime. Alors qu'aujourd'hui, la plupart des régions littorales françaises tendent à s'affirmer dans le domaine maritime, la Bretagne a plus que jamais intérêt à valoriser sa culture maritime et à l'inscrire durablement comme l'un des axes de différenciation des politiques publiques. C'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui dans le contexte de crise sanitaire majeure que nous traversons, et qui impose de redoubler d'efforts.

## 1. Incarner une ambition politique en faveur de la culture maritime : donner un cap !

Si la plupart des collectivités et l'Etat en Bretagne accompagnent déjà, d'une manière ou d'une autre, les acteurs pleinement engagés pour faire vivre la culture maritime, le CESER estime nécessaire de renforcer l'efficacité et la visibilité de leurs actions et de les démultiplier. Aux yeux de la société civile organisée réunie au sein du CESER, ce commun culturel doit en effet être davantage qu'un piment relevant le goût des discours et du marketing territorial. Il doit être le ciment d'une politique maritime régionale affirmée.

### ▾ Préconisation n°1 : Réaffirmer la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral et construire son plan d'actions

Les ambitions d'une politique maritime régionale intégrée ont été posées au sein de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral adoptée en 2018, pour laquelle le Conseil régional de Bretagne avait produit sa feuille de route. Cependant, dans un contexte de crises successives (le Brexit puis la pandémie de Covid-19), les différents acteurs réunis au sein de la Conférence régionale pour la mer et le littoral n'ont pas véritablement construit ni déployé à ce jour leur plan d'actions. Ce retard est regrettable et le CESER invite donc l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral à œuvrer pour qu'un plan d'action soit mis en place, afin de donner enfin corps à cette politique maritime partagée pour la Bretagne.

Services de l'Etat en région comme collectivités territoriales, tous ces acteurs peuvent et doivent se mobiliser en ce sens, mais le CESER, à son niveau, s'adresse plus particulièrement au Conseil régional de Bretagne. En raison des responsabilités de chef de file que lui attribue la loi dans les domaines liés à la maritimité, ce dernier doit en effet impulser et coordonner cette mobilisation collective.

À l'aube d'une nouvelle mandature et dans le contexte de construction d'une « sortie de crise », le CESER invite la prochaine assemblée à incarner cette ambition maritime, avec la construction d'une politique régionale dont les actions en faveur de la mer et du littoral seraient plus visibles et mieux coordonnées entre les différents champs d'action sectoriels de la collectivité. Il s'agit à la fois de mieux valoriser, en Bretagne et au-delà, son engagement de longue date sur ces questions, mais aussi d'en démultiplier les bénéfices en favorisant la coordination, le suivi et l'évaluation des politiques sectorielles qui touchent les enjeux maritimes, et la meilleure compréhension de leurs interdépendances et effets conjoints. Le CESER appelle aussi le Conseil régional de Bretagne à décliner cette ambition dans les relations contractuelles qu'il doit engager avec les autres niveaux d'action publique (contrats de partenariats avec les EPCI, contrat de plan État-Région...).

Cette mobilisation collective doit *in fine* positionner la Bretagne comme une figure de proue des enjeux maritimes et littoraux aux niveaux interrégional et national, dans cet esprit de coopération, d'ouverture et d'entraînement propre à la culture maritime et auquel est profondément attaché le CESER.

La mise en œuvre de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral devra donner une large place à la culture maritime et en promouvoir toutes les formes d'expression, car elles constituent le carburant de la maritimité à long terme. Dans ce but, le CESER accompagne cette préconisation de portée générale d'un ensemble de propositions destinées à guider l'action des acteurs publics, pour que la culture maritime continue à être un levier d'inspiration et de création, d'innovation et d'expérimentation, mais aussi de différenciation et de rayonnement de la Bretagne, dans tous les domaines.

### ↘ **Préconisation n°2 : Communiquer (sur) la maritimité**

L'un des premiers leviers pour mobiliser autour de la culture maritime, mais aussi pour la soutenir et la développer, c'est d'en faire un axe de communication infrarégional et suprarégional. La communication des collectivités territoriales, dont notamment celle du Conseil régional de Bretagne, doit prendre sa part dans la diffusion de la culture maritime et l'appropriation des enjeux maritimes, dans toute leur complexité.

Le CESER souligne l'intérêt, pour le Conseil régional de Bretagne, de porter, comme il a pu le faire par le passé, une stratégie de communication permettant d'affirmer cette culture maritime en Bretagne, en France et en Europe, et prenant appui :

- Sur les emblèmes qui parlent au grand public (phares, îles, produits de la mer, sentier des douaniers...) mais aussi sur de nouvelles images-phares à créer, comme autant de points d'entrée dans la culture maritime ;
- Sur le vivier de gens de mer passionnés, qui sont une composante indissociable des paysages emblématiques de la Bretagne et, à ce titre, constituent les meilleurs ambassadeurs de sa maritimité ;
- Sur les médias et technologies de toute sorte (télévision, radio, presse quotidienne régionale, mais aussi jeux-vidéos, podcasts, médias en ligne et sites de diffusion vidéo, drones...), et notamment ceux qui ne sont pas directement dédiés à la mer, pour toucher un plus large public. Le podcast *Demi-Sel* du Conseil régional de Bretagne pourrait par exemple consacrer sa prochaine saison à la culture maritime sous toutes ses formes.

Plus largement, un événement annuel pourrait être organisé sous l'égide de la Conférence régionale pour la mer et le littoral, à l'occasion par exemple de la journée européenne de la mer ou de la fête de la mer et du littoral, pour mettre en lumière la culture maritime de la Bretagne, sous toutes ses formes, et valoriser ses forces vives.

### ▾ **Préconisation n°3 : Promouvoir un libre accès à la mer et à ses activités**

Dans une région comme la Bretagne, maritime par sa géographie mais aussi par sa composition sociale et économique, **le libre accès aux espaces marins et côtiers s'inscrit comme une composante essentielle de l'expérience de nature** que le CESER a décrite dans son étude sur la biodiversité comme un besoin humain fondamental<sup>301</sup> et dont la privation a montré toutes les conséquences psychologiques et sociales. Le confinement forcé des Français lié à la crise sanitaire de la covid-19 a en effet exacerbé les inégalités sociales et territoriales d'accès à la nature et révélé, chez ceux qui en étaient privés, un besoin essentiel de nature. L'interdiction d'accès aux plages a ainsi été particulièrement difficile à vivre pour beaucoup d'habitants.

La liberté d'accès à la mer englobe évidemment l'accès physique aux espaces marins et côtiers et ce qu'ils procurent en termes de santé, de bien-être physique et psychologique, de détente et de loisirs, qui devraient bénéficier au plus grand nombre, mais aussi l'accès à un socle de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être nécessaires pour appréhender les enjeux maritimes dans toute leur complexité : savoir nager, connaître les principes de la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers, être sensibilisé aux risques naturels, connaître les métiers maritimes...

Les acteurs publics doivent être les garants de l'accès, pour tous et partout, à ce « *bagage maritime* » : le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (et l'éducation populaire) en ce qui concerne les scolaires, les collectivités territoriales vis-à-vis de leurs habitants permanents ou de passage... Le CESER appelle ces acteurs à soutenir et démultiplier les initiatives favorisant une plus grande continuité dans l'accès à la mer, tout au long des parcours de vie.

Voici quelques pistes de réflexion proposées par le CESER :

- Soutenir les projets permettant au grand public d'accéder à la culture maritime de la Bretagne et de mieux comprendre ce qui la nourrit (les paysages, les métiers, les produits de la mer...) : ouverture de sites naturels mais aussi d'espaces portuaires ou industriels, valorisation du sentier côtier et du patrimoine maritime, aménagement de l'interface ville-port...
- Réfléchir à la création d'un dispositif inspiré du Pass culture (qui permet, l'année de ses 18 ans, de disposer d'une somme pour accéder aux prestations culturelles de son choix), qui pourrait donner accès à diverses expériences maritimes...
- Poursuivre les démarches en faveur de la réduction des pressions sur le foncier littoral et soutenir la mixité sociale dans les communes et EPCI littoraux. Le CESER souligne aussi l'enjeu de mixité économique et la nécessité de préserver l'accès à la mer d'activités dépendantes des ressources marines, et qui sont constitutives de la culture

---

<sup>301</sup> CESER DE BRETAGNE, *Biodiversité et société en Bretagne : cultivons les interactions !* Novembre 2020.

maritime de la Bretagne. Il renvoie sur ce sujet à ces préconisations faites dans son étude de 2017 « Produire ET résider sur le littoral en Bretagne ! » ;

- Envisager le renouveau des clubs de plage proposant des cours de natation, concept qui pourrait être déployé à nouveau par les collectivités locales ou les structures associatives pour développer le « savoir-nager » ;
- Mobiliser la marétique pour réduire, autant que possible, les inégalités territoriales et sociales dans l'accès à la mer<sup>302</sup> : les technologies numériques présentent en effet un intérêt indéniable pour les publics qui ne peuvent aisément accéder à la mer (personnes à mobilité réduite, populations éloignées du littoral...). Ces outils ne peuvent se substituer à des expériences maritimes réelles, mais constituent des relais intéressants pour amener les individus à la mer.

#### ▾ **Préconisation n°4 : Susciter l'envie de connaître la mer et de créer avec elle**

Il est important que la richesse et la diversité des liens tissés avec la mer et des expressions de la culture maritime se transmettent à travers les générations. Il est tout aussi important qu'elles se renouvellent et se développent. Susciter l'envie de connaître la mer et de créer toujours davantage avec elle semble constituer le meilleur chemin pour construire une maritimité régionale.

En ce sens, le CESER appelle à une posture permanente de recherche et de compréhension de ce qui nourrit la culture maritime, comment elle a évolué dans l'histoire et sous l'effet de quels facteurs : connaître le patrimoine et le faire connaître, collecter les mémoires des modes de vie et de travail avec la mer, développer les connaissances scientifiques... Il ne s'agit pas d'adopter un regard passéiste mais de donner à chacun les clés historiques, géographiques, scientifiques, culturelles, pour comprendre cette singularité régionale et susciter l'envie de l'enrichir, de la réinterpréter, de la faire vivre...

Le développement de la culture maritime est avant tout une affaire d'expériences : goûter les produits, écouter les professionnel·les, découvrir les chants de marins, peindre la mer, observer la biodiversité... Parce que c'est leur diversité qui fait vivre la culture maritime de la Bretagne, le CESER appelle à multiplier les occasions de voir, de toucher, de goûter, d'entendre, de sentir la mer et ses activités. Il s'agit de sensibiliser et de permettre à chaque individu de tisser son lien avec la mer, au gré de ses expériences personnelles et professionnelles.

Voici quelques pistes de réflexion proposées par le CESER :

- Impliquer davantage certains secteurs dans l'acculturation aux enjeux maritimes : le système alimentaire, le secteur du tourisme, le monde artistique...
- Soutenir et développer la vivacité de l'édition maritime en Bretagne, sous toutes ses formes : roman, aventure, jeunesse, sciences, BD, photographie, édition numérique...
- Renforcer la place des produits de la mer dans la stratégie régionale du « bien-manger » et saisir les leviers pour valoriser ces produits, par exemple au sein des projets alimentaires territoriaux, dans la restauration collective scolaire ou par le biais

---

<sup>302</sup> La marétique constitue un domaine d'innovation au croisement de la mer et du numérique. CESER DE BRETAGNE, *Vous avez dit marétique ? Des opportunités à saisir à la confluence de la mer et du numérique en Bretagne*, septembre 2019.

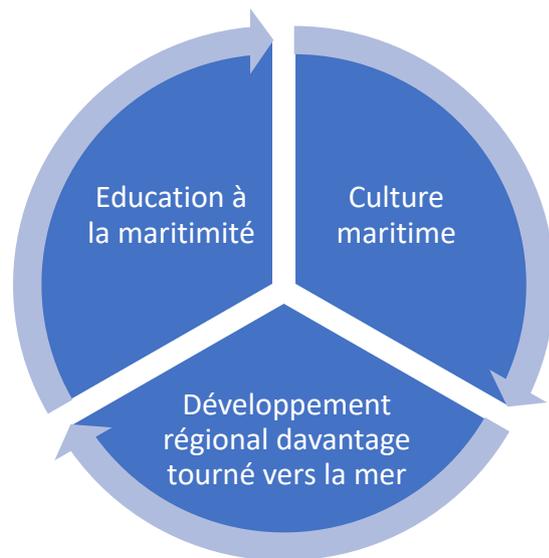
de partenariats avec les instances représentatives des restaurateurs. Une *Semaine du goût maritime* pourrait par exemple être proposée pour mettre en lumière les produits de la mer de Bretagne et susciter de nouvelles habitudes de consommation ;

- Renforcer la pratique des sports d'eau, toutes disciplines confondues (natation en piscine, canoë-kayak en rivière, voile sur les étangs), dans l'idée de faire découvrir des sports que l'on peut ensuite pratiquer en mer.

## 2. Initier un cercle vertueux par l'éducation à la maritimité : embarquer tout le monde !

Aujourd'hui plus que jamais, l'intervention publique en soutien à la transmission de la culture maritime reste nécessaire et attendue, parce qu'elle constitue un véritable pan du patrimoine régional et un atout essentiel dans une grande région maritime. Collectivement au sein de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral, les acteurs de la mer et du littoral ont identifié l'éducation à la mer comme « *le noyau dur de cette acculturation maritime* »<sup>303</sup>.

Classes de mer, sensibilisation du grand public dans les musées et les aquariums, vulgarisation des résultats de la recherche, découverte du milieu marin, des métiers de la mer, des activités maritimes et des espaces portuaires, pratique des sports et des activités nautiques, valorisation du patrimoine maritime matériel et immatériel, fêtes maritimes, évènements sportifs, manifestations nautiques, manifestations culturelles, promotion des produits de la mer... Moments privilégiés pour la transmission de la culture maritime, toutes ces expériences sont un levier prioritaire à actionner pour tisser le fil bleu entre les générations et engager un cercle vertueux en faveur de la promotion de la maritimité en Bretagne.



### ↳ Préconisation n°5 : Investir dans l'éducation à la maritimité

En ce sens, le CESER appelle à **la construction collective d'un plan d'actions en faveur de l'éducation à la maritimité du plus grand nombre** : enfants, adultes, touristes, professionnel·les, élu·es... Réel facteur de complexité, cette multiplicité des cibles impose de mobiliser de manière complémentaire les actions adaptées aux différents publics, mais aussi

---

<sup>303</sup> Le concept d'acculturation est utilisé en sciences sociales pour désigner « *l'ensemble des phénomènes et des processus qui accompagnent la rencontre entre deux cultures différentes* » (Courbot, 2000).

de coordonner les responsabilités de chaque collectivité territoriale et de l'État, au regard de publics ou de territoires qui constituent des cibles prioritaires de l'éducation à la maritimité.

Cette éducation à la maritimité doit permettre de comprendre ce qui nourrit la culture maritime de la Bretagne et ses évolutions, et comment la présence de la mer a coloré ce territoire, dans toutes ses nuances. Elle s'appuie sur toutes les formes de création et de production artistique, culinaire, économique, scientifique, culturelle, touristique inspirées de la mer. Elle mise sur la diversité et l'excellence des acteurs régionaux pour tisser le lien à la mer, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Elle favorise les expériences sensorielles maritimes de toutes sortes et invite à appréhender la mer comme un milieu naturel soumis à des risques particuliers, mais aussi comme le support d'activités nombreuses.

### ↳ **Préconisation n°6 : Inscrire les jeunes générations comme une priorité au long cours de l'éducation à la maritimité**

Les jeunes générations sont des destinataires privilégiés de l'éducation à la maritimité. Elles constituent une priorité de l'effort collectif à conduire, au niveau national et *a fortiori* en Bretagne, où l'éveil maritime s'avère en effet indissociable de la construction, par chaque individu, de son rapport au territoire. De manière générale, le CESER appelle à la poursuite, au renforcement et à la constance des efforts tournés vers la jeunesse et à l'augmentation du temps et des moments consacrés à leur éducation à la maritimité.

Concernant les scolaires, le CESER souligne **la responsabilité naturelle de l'école dans la transmission d'un socle commun, d'un « bagage maritime » qui permette à chaque enfant de tisser son lien à la mer, quels que soient son lieu de résidence et son milieu social**. Il appelle les parties prenantes de l'enseignement scolaire à intégrer le caractère essentiel de l'éducation à la maritimité en Bretagne et à définir les modalités permettant de soutenir et développer les initiatives pédagogiques rendues possibles par la force des relations humaines que des enseignant·es sensibilisé·es ont développées avec leurs partenaires locaux. Il réaffirme notamment son attachement aux classes de mer, qui devraient selon lui bénéficier à un plus grand nombre d'élèves.

Parmi ces initiatives, le CESER tient à **réaffirmer son attachement aux classes de mer, comme lieux et moments à privilégier pour l'éducation à la maritimité**. Cette combinaison d'activités de découverte du milieu marin et de pratiques sportives nautiques a fait ses preuves et constitue une première expérience maritime marquante, dont un plus grand nombre d'élèves devrait pouvoir bénéficier, notamment les adolescent·es qui, selon l'INJEP, accordent une large place au sport dans leurs loisirs (83 % d'entre eux pratiquent au moins une fois par semaine ; plus de sept collégiens sur 10 suivent l'actualité sportive).

La **sensibilisation et la formation des enseignant·es et adultes encadrant·es** constituent aussi un préalable indispensable pour qu'ils développent leur propre éducation à la maritimité. En ce sens, le CESER invite les acteurs régionaux à être force de propositions et de contenus, par exemple auprès de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Bretagne ou des organismes de formation au BAFA. Le CESER propose notamment que ces professionnel·les puissent bénéficier d'un module optionnel autour des enjeux maritimes, dont le contenu s'appuie sur les initiatives existantes : échanges avec des acteurs de la mer et du littoral régionaux, communication des travaux de l'Observatoire régional de l'économie

maritime. Ces expérimentations pourraient d'ailleurs bénéficier ensuite plus largement à d'autres régions maritimes.

En complément de l'action de l'Éducation nationale dirigée vers les scolaires, le CESER souligne l'intérêt pour les acteurs régionaux de renforcer l'éducation à la maritimité des jeunes, par le biais de leurs compétences en matière de jeunesse (Conseil régional) et en matière d'action sociale et d'insertion (Départements).

### ▾ **Préconisation n°7 : Déployer l'ingénierie pédagogique au service de l'éducation à la maritimité des adultes**

Au-delà des actions à destination des enfants et publics scolaires, qui sont essentielles, l'éducation à la maritimité des adultes doit mettre davantage à profit des moments privilégiés de vacances et de loisirs culturels, sportifs et touristiques pour renforcer l'appropriation des enjeux maritimes auprès des adultes et au sein des familles.

À l'ère du numérique notamment, la multiplication et la diversification des médias évoquant la mer, alliées à une capacité accrue de proposition et de personnalisation d'expériences maritimes et à un fort potentiel de diffusion grâce aux réseaux sociaux, ouvrent un large champ d'innovation à exploiter.

Le CESER propose de :

- Créer un label ou un réseau de guides professionnels maritimes ;
- Former davantage les conseillers en séjour touristique aux enjeux maritimes et aux prestations culturelles et touristiques proposées sur le territoire ;
- Encourager, en complément, la constitution de réseaux de « *greeters* » maritimes (bénévoles passionnés qui accueillent gratuitement des touristes lors d'une balade et à qui ils transmettent la connaissance de leur territoire) ;
- Renforcer la visibilité et la complémentarité de l'offre régionale en matière d'éducation à la maritimité, par exemple en construisant des parcours d'interprétation au départ de lieux réputés comme le sentier des douaniers ou les sites remarquables ;
- Valoriser l'offre régionale en matière de tourisme de découverte économique et lever les freins pour les professionnels qui souhaitent partager autour de leurs métiers (découverte des activités, dégustation de produits de la mer...) ;
- Initier des partenariats entre le Comité régional du tourisme et les regroupements de comités d'entreprises pour valoriser l'offre régionale en matière de découverte de la culture maritime.

### ▾ **Préconisation n°8 : Miser sur les passeurs de culture maritime**

Dans l'exercice de ses activités familiales, professionnelles, associatives ou électives, tout un chacun peut contribuer à l'appropriation des enjeux maritimes. Cependant, face à des sujets souvent complexes, les médiateurs professionnels ont un rôle essentiel à jouer : éducateur·trice à l'environnement, moniteur·trice de voile, enseignant·e...

Leur qualité et leur professionnalisme sont reconnus, en Bretagne et au-delà, mais la crise sanitaire liée à la covid-19 a révélé la fragilité latente de nombreuses structures : annulation de milliers de journées d'éducation à l'environnement, menace de fermeture de dizaines de

centres nautiques avec hébergement, incertitudes quant à l'avenir de la vie associative... Même en-dehors de la crise sanitaire, ce sont en effet des métiers très précaires ou des modèles fragiles qui reposent sur le bénévolat.

Parce que l'éducation à la maritimité s'opère sur le temps long et entre générations, elle mérite un investissement durable. Le soutien pérenne de ces acteurs doit être placé au cœur de l'effort collectif en faveur de l'éducation à la maritimité. Ces réseaux doivent être mis en capacité de poursuivre et de démultiplier leur action, mais aussi de conforter et de renforcer leurs partenariats et coopérations, qui sont au cœur de l'éducation à la maritimité.

Le CESER propose de :

- Faire évoluer les principes et modalités d'accompagnement des actions d'éducation à la maritimité, pour assurer la stabilité et la santé économique des structures et soutenir les démarches partenariales entre les différents réseaux ;
- Valoriser au-delà du territoire régional cette compétence au croisement de l'ingénierie pédagogique, de la vulgarisation scientifique et de l'appropriation des enjeux maritimes : à l'heure où les régions se réapproprient leur façade maritime, ne serait-ce pas l'occasion d'exporter cette éducation à la maritimité « à la bretonne » ?
- Exploiter les opportunités offertes au croisement de l'ingénierie pédagogique et de la marétique, afin de proposer des expériences maritimes virtuelles complémentaires des autres dispositifs d'éducation à la maritimité. Ce déploiement devrait toutefois s'effectuer avec une vigilance portée à la formation des professionnels de la médiation.

### ▾ **Préconisation n°9 : Ouvrir les perspectives professionnelles maritimes dès le plus jeune âge**

Le CESER a déjà souligné l'enjeu de valorisation des métiers de la mer et des formations à ces métiers, ce qui englobe les formations dites « maritimes », c'est-à-dire de marins ou de gens de mer, mais aussi un ensemble beaucoup plus large de formations dédiées à l'industrie, au commerce, aux services, à la recherche, à l'administration... qui relèvent tout autant de l'économie maritime et de ses développements<sup>304</sup>.

En tant que collectivité cheffe de file en matière d'orientation professionnelle, le Conseil régional de Bretagne dispose de leviers pour amener les élèves, le plus tôt possible, à envisager la mer comme une source d'emplois.

Aux côtés des actions déjà conduites<sup>305</sup>, voici quelques pistes de réflexion proposées par le CESER :

- Renforcer la communication sur les métiers de la mer sur la plateforme IDEO d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, en y relayant par exemple des témoignages de professionnel·les, et l'élargir aux métiers qui ne sont pas spécifiquement maritimes au départ, mais qui peuvent le devenir (par exemple

---

<sup>304</sup> CESER DE BRETAGNE, *Économie maritime en Bretagne : changeons de regard*, octobre 2014 ; CESER DE BRETAGNE, *Les formations aux métiers de la mer pour conforter la Bretagne comme grande région maritime*, septembre 2015.

<sup>305</sup> Voir plus haut, Chapitre 3, 2.3 La culture maritime dans l'action régionale.

Aux côtés des actions déjà conduites<sup>305</sup>, voici quelques pistes de réflexion proposées par le CESER :

- Renforcer la communication sur les métiers de la mer sur la plateforme IDEO d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, en y relayant par exemple des témoignages de professionnel·les, et l'élargir aux métiers qui ne sont pas spécifiquement maritimes au départ, mais qui peuvent le devenir (par exemple ingénieur en environnement, en acoustique, métiers des matériaux, des biotechnologies...);
- Travailler l'articulation entre la compétence en matière d'orientation professionnelle et l'animation du réseau des centres de culture scientifique, technique et industrielle ;
- Sensibiliser davantage les conseiller·ères d'orientation qui pourraient, de la même manière que les enseignant·es, avoir accès à des modules leur permettant de mieux appréhender les filières et métiers maritimes ;
- Décloisonner et partager les réflexions sur l'attractivité des métiers (y compris en élargissant au-delà des secteurs maritimes), pour aider les filières à objectiver l'image de leurs métiers, à renforcer leur présence sur les médias et réseaux sociaux... Les actions expérimentées ou mises en œuvre dans certaines filières pourraient être davantage partagées et déclinées (possibilité d'échange en direct avec un sous-marinier, présence de la Marine nationale sur les différents réseaux sociaux, actions menées par le Campus des industries navales...).

---

<sup>305</sup> Voir plus haut, Chapitre 3, 2.3 La culture maritime dans l'action régionale.

# Conclusion

Alors oui, la Bretagne, c'est la mer... et la culture maritime constitue le précieux fil bleu de son développement !

Par son effet d'entraînement et les valeurs de solidarité et de coopération qu'elle porte, la culture maritime constitue un levier de progrès social, économique et environnemental et un outil pour faire société et vivre ensemble en Bretagne et au-delà.

Cette étude du CESER sonne comme un appel en faveur d'une culture maritime toujours plus forte et toujours plus vivace, dans toutes ses dimensions. Il appartient à chacun·e d'entre nous de nous engager pour faire vivre et diffuser, le plus largement possible, une culture maritime plurielle. Cette étude s'inscrit comme une contribution en ce sens.

## **Les préconisations du CESER**

1. Réaffirmer la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral et construire son plan d'actions
2. Communiquer (sur) la maritimité
3. Promouvoir un libre accès à la mer et à ses activités
4. Susciter l'envie de connaître la mer et de créer avec elle
5. Investir dans l'éducation à la maritimité
6. Inscrire les jeunes générations comme une priorité au long cours de l'éducation à la maritimité
7. Déployer l'ingénierie pédagogique au service de l'éducation à la maritimité des adultes
8. Miser sur les passeurs de culture maritime
9. Ouvrir les perspectives professionnelles maritimes dès le plus jeune âge



# Annexe



# La culture maritime en Bretagne : sélection de repères historiques

## Note de lecture

Cette mosaïque de dates-clés, qui s'appuie sur les exemples développés dans l'étude, ne prétend pas à l'exhaustivité car de nombreux autres événements ont contribué à faire de la culture maritime ce qu'elle est aujourd'hui en Bretagne.

Cette sélection est le miroir de la culture maritime des membres qui composent la section Mer-Littoral du CESER de Bretagne, et des événements marquants qui ont guidé leur réflexion tout au long de l'élaboration de cette étude. Elle a vocation à illustrer comment cette culture maritime vivante et plurielle s'est construite au fil des évolutions sociétales. Elle doit se lire comme un guide, et comme une invitation à écrire la suite de ce récit...

## PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Expédition de Pythéas, explorateur grec, à la pointe bretonne  
Apogée du site de production de *garum* à Douarnenez  
Commerce de l'étain par les Vénètes  
...

## MOYEN-ÂGE

Arrivée par la mer de populations de Bretagne insulaire  
Raids vikings et pillage de l'abbaye de Landévennec  
...

## 1500-1600

Âge d'or du cabotage en Mer Celtique  
Naufrage de la Cordelière au large de Brest  
Début de l'épopée bretonne à Terre-Neuve (pêche à la morue)  
Parti de Saint-Malo, Jacques Cartier découvre le Canada  
Attribution du statut de ville à Cancale pour ses huîtres  
...

## 1600-1700

Construction de l'Arsenal de Brest et fortifications Vauban  
Création d'une base de la Compagnie des Indes à Port-Louis  
1ères mesures du niveau de la mer dans le port de Brest  
...

## 1700-1800

Création de l'Académie de Marine à Brest  
1ère circumnavigation française par L.A. de Bougainville  
Expédition de J.F. de La Pérouse au départ de Brest  
Création du sentier des douaniers contre la contrebande  
...

## 1830-1860

Nomination de Louis-Philippe Crépin, peintre de la Marine  
Ouverture du 1er établissement breton de bain de mer à Saint-Malo  
Finalisation du canal de Nantes à Brest  
Création de la Station marine de Concarneau  
Fondation du club nautique de Saint-Malo  
...

## 1860-1900

Développement des lignes ferroviaires vers la Bretagne  
Création de la Station biologique de Roscoff  
Apogée des conserveries de poissons  
Mise en service du phare Ar-Men  
Ouverture du 1er centre de thalassothérapie à Roscoff  
1ère édition de l'Almanach du marin breton  
Les peintres en Bretagne (Gauguin, Boudin, Sérusier...)  
...

## 1900-1940

1ère association 1901 créée pour protéger la Côte de granit rose  
Classement des sites naturels de Plogoff et de Beuzec-Cap Sizun  
Construction de la "Bourse aux poissons" de Lorient  
Grande grève des sardinières  
Début du cinéma et tournages sur les côtes bretonnes  
Instauration des congés payés  
...

## 1940-1960

Construction du Mur de l'Atlantique et des bases sous-marines de Brest et Lorient  
Publication du roman *Le recteur de l'île de Sein* d'Henri Quéffelec  
Création de l'école de voile *Les Glénans*  
1er numéro du journal *Le Marin*  
Développement des colonies de vacances et des ports de plaisance

## ANNÉES 1960

Création de l'Union de développement du nautisme  
Début des exploits à la voile d'Eric Tabarly  
Invention des classes de mer à Logonna-Daoulas  
Lancement du ciré emblématique de Guy Cotten  
Construction de l'Île-Longue  
Marée noire du *Torrey Canyon*  
Début du tracé du GR34  
Ouverture du Musée de la pêche de Concarneau  
...

## ANNÉES 1970

Mortalité de l'huître plate *La Belon*  
Implantation du CNEXO à Brest, ancêtre de l'Ifremer  
Mise en réseau des Îles du Ponant  
Lancement à Douarnenez de la voile scolaire  
Création de la BAI (Brittany Ferries)  
Création du Conservatoire du littoral  
Marée noire de l'*Amoco Cadiz*  
Début de l'intensification des marées vertes  
Création de la FRCPM de Bretagne  
Lancement de l'Institut des études marines de l'UBO  
1ère édition de la Route du Rhum  
...

## ANNÉES 1980

Création d'un ministère de la mer  
Reconnaissance officielle du patrimoine maritime  
Création de la revue *Le Chasse-Marée*  
1ères éditions des fêtes maritimes de Douarnenez  
Ouverture du musée des phares à Ouessant  
Classement UNESCO de la réserve de biosphère Îles et mer d'Iroise  
1ère édition du Festival des chants de marin de Paimpol  
...

## ANNÉES 1990

Ouverture d'Océanopolis  
Création du centre d'entraînement de course au large à Port-La-Forêt  
1ères fêtes maritimes de Brest  
Création du Réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne  
Lancement de l'émission *Littoral* de France 3 Bretagne  
Mouvement social à la pêche  
Création de Nautisme en Bretagne  
Marée noire de l'*Erika*  
...

## ANNÉES 2000

Ouverture d'Haliotika au Guilvinec  
Mise en service du porte-avion *Charles de Gaulle* construit à Brest  
Lancement du projet de Pôle de compétitivité Mer Bretagne  
Création du Parc naturel marin d'Iroise  
1ère édition du Festival des chants de marin de Paimpol  
1ère édition du Festival de film *Pêcheurs du monde* de Lorient  
Adoption de la Charte des espaces côtiers bretons  
Création de la Conférence régionale de la mer et du littoral  
...

## ANNÉES 2010 et au-delà...

1ère édition du Festival de photo *L'homme et la mer* du Guilvinec  
Labellisation AOP des moules de bouchot de la baie du Mont Saint-Michel  
Transfert du siège de l'Ifremer à Brest  
1ère apparition des foils lors du *Vendée Globe*  
Prise de la compétence portuaire par la Région et extension du polder  
Départ du navire de transport à la voile *Grain de Sail* de Saint-Malo  
Lancement des aires marines éducatives  
Interdiction d'accès aux plages dans le contexte de la crise sanitaire  
Ouverture du centre 70.8 dédié aux innovations maritimes  
...

## ...2040

Quel scénario pour la Bretagne et la mer ?



# Remerciements

Nous remercions toutes les personnes auditionnées par la section dans le cadre de ce travail. Les titres et les mandats mentionnés sont ceux des personnes au moment de leur audition.

AILLERY Serge	La maison des écrivains de la mer
BEGUE Marie	Chargée de mission milieux aquatiques, randonnée et littoral, Conseil départemental du Finistère
BRIGAND Louis	Maître de conférence de géographie et spécialiste des îles, Université de Bretagne Occidentale
CHLOUS Frédérique	Professeure d'anthropologie, directrice du département Homme et Environnement, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
COLLEU Michel	Cofondateur de la revue Chasse-Marée, Office du patrimoine culturel immatériel
COTTEREAU Dominique	Coordinatrice, REEB
DUBOURG Laurence	Cheffe du service valorisation du patrimoine, Conseil régional de Bretagne
DUCLOS Gwenaël	Société WIPSEA
FLOC'H Nicolas	Enseignant et artiste, Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB)
FUCHS Julien	Professeur, Coordinateur du projet CLASMER, Université Bretagne Occidentale (UBO)
GARÇON Agnès	Société les Sablières de l'Atlantique
GUILLERME David	Délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, Rectorat de l'Académie de Rennes
HAMON Xavier	Directeur, Université des sciences et pratiques gastronomiques
HOUBART Sophie	REEB
JOUAN Anne-Kristell	Cheffe de projets, Nautisme en Bretagne
LATIMIER Anna	Directrice, Haliotika
LAUBIE Xavier	Directeur du service historique de la Défense de Brest
LE BACCON Ronan	Directeur du tourisme et du patrimoine, Conseil régional de Bretagne

LE BORGNE Odile	Directrice du site de Rennes, Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB)
LE GOUVELLO Raphaëla	Présidente, RespectOcean, Société Stermor
LE SANN Alain	Président, Collectif Pêche et Développement
LESPAGNOL André	Professeur d'histoire
LOIR-MONGAZON Elisabeth	Cheffe du service de l'inventaire du patrimoine culturel, Conseil régional de Bretagne
MEVEL Erwan	Enseignant et designer, Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB)
MICHOT Thierry	Sociologue du sport, Professeur, Université de Bretagne occidentale
PENNANGUER Stéphane	Chef du service des politiques maritimes et stratégies de zone côtière, Conseil régional de Bretagne
ROBERT Paul	Fédération régionale de la culture et du patrimoine maritimes en Bretagne (FRCPM), membre du Conseil culturel de Bretagne
RODET Philippe	Directeur, Nautisme en Bretagne
ROGNANT Anne	Conservatrice en charge de la Médiation scientifique et culturelle, Océanopolis
YVERGNIAUX Danièle	Directrice générale, Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB)
VISCART Jessica	Responsable du Pôle Observatoire et Développement, Comité régional du tourisme (CRT)

Nous avons une pensée particulière pour **André LESPAGNOL et Anne ROGNANT**, tous deux décédés avant la parution de cette étude.

Nous remercions aussi toutes les personnes ayant apporté des contributions écrites et des informations complémentaires. Les titres et les mandats mentionnés correspondent à leur situation au moment des échanges.

BIGOUIN Yannick	Délégué régional du Mouvement associatif de Bretagne
CAMPION Jacques	Président du Festival Livre & Mer à Concarneau
DUCOUDRAY Mathieu	Directeur de Livre et lecture en Bretagne
ESTERLINGOT Guillaume	Chef du Service Images et Industries de la création, Conseil régional de Bretagne
HAUSSONNE Jean-Marie	Vice-président d'ArmorScience
HIGNETTE Michel	Vice-président d'ArmorScience
JORIS Thiébaud	Chargé de développement du Comité interrégional Bretagne-Pays de la Loire FFESSM

JOUAN Delphine Accueil des tournages en Bretagne  
LE BRAS Martine Conseillère éducation culturelle et artistique, DRAC Bretagne  
MILLIERE Quentin Chargé de projet Isblue, Université de Bretagne Occidentale  
QUERNEZ Mickaël Vice-président, Conseil départemental du Finistère  
REDUREAU Jean-Yves Président du Comité interrégional Bretagne-Pays de la Loire  
FFESSM  
RUAULT Riwalenn Ingénieure pédagogique Isblue, Université de Bretagne  
Occidentale  
VIALLE Franck Directeur de Films en Bretagne  
VINCENSINI Thomas Chef du service du développement des pratiques sportives,  
Conseil régional de Bretagne

# Glossaire

ADEUPa Brest Bretagne	Agence d'Urbanisme de Brest-Bretagne
ADRAMAR	Association pour le développement et la recherche en archéologie maritime
AIVP	Association internationale des villes portuaires
AMCSTI	Association des musées et centres de sciences pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle
AME	Aires marines éducatives
AOP	Appellation d'origine protégée
CCSTI	Centre de culture scientifique, technique et industrielle
CIBPL - FFESM	Comité Interrégional Bretagne - Pays de la Loire (CIBPL)- Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM)
CNEXO	Centre national pour l'exploitation des océans (ancêtre de l'Ifremer)
COMER	Comité spécialisé pour la recherche marine, maritime et littorale
CREFOP	Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles
DIRM-NAMO	Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DRASSM	Direction de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
EDD	Education au développement durable
EESAB	École européenne supérieure d'art de Bretagne
ENS	Espace naturel sensible
ENSTA Bretagne	École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
ESM	Elément de signalisation maritime
ETP	Equivalent temps plein

FEAMP	Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche
FNPAM	Fédération nationale des plaisanciers de l'Atlantique et de la Méditerranée
FNPPSF	Fédération nationale de la plaisance et des pêcheurs sportifs de France
FRPCM	Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritimes
GR®	Grande randonnée
GR®P	Grande randonnée de pays
IFAC de Brest	Campus des métiers
IGP	Indication géographique protégée
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
INSPÉ	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IPEV	Institut polaire français Paul-Émile-Victor
IRD	Institut de recherche pour le développement
IUEM	Institut universitaire européen de la mer
MEDDE	Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie
REEB	Réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne
RNA	Répertoire national des associations
SHD	Service historique de la défense
SHOM	Service hydrographique et océanographique de la Marine
SIQO	Signe d'identification de la qualité et de l'origine des produits
SNML	Stratégie nationale pour la mer et le littoral
SNPB	Société nationale de protection de phares et balises
SNSM	Société nationale de sauvetage en mer
UBO	Université de Bretagne occidentale
UNAN	Union nationale des associations de navigateurs

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>5</b>
Les fondations de la culture maritime en Bretagne	5
1. Culture maritime et patrimoine naturel	5
1.1. Des écosystèmes et des paysages marins et côtiers riches et variés	6
1.2. Un intérêt culturel pour la biodiversité	10
2. Culture maritime et patrimoine nautique	13
2.1. Les navires, moteurs de la culture maritime	13
2.2. Un patrimoine scientifique qui soutient l'exploration et l'exploitation des ressources de la mer	17
2.3. Les dispositifs de signalisation maritime, un patrimoine architectural au service de la sécurité et de la navigation	19
2.4. Les épaves, un patrimoine subaquatique support d'histoires maritimes	23
3. Culture maritime et patrimoine militaire	27
4. Culture maritime et patrimoine portuaire	31
5. Culture maritime et patrimoine halieutique	36
6. Culture maritime et patrimoine balnéaire	40
7. Culture maritime et patrimoine immatériel	44
En conclusion	47
<b>Chapitre 2</b>	<b>48</b>
Les expressions contemporaines de la culture maritime en Bretagne	48
1. La culture maritime dans les arts visuels et scéniques	48
2. La culture maritime dans la littérature	53
3. La culture maritime dans les productions audiovisuelles	59
4. La culture maritime dans la consommation	64
5. La culture maritime dans les pratiques touristiques et de loisirs	67
6. La culture maritime dans les activités sportives et de plein-air	73
6.1. Culture maritime et randonnées pédestres	73
6.2. Culture maritime et activités nautiques	75
6.3. Culture maritime et excellence sportive	84
7. La culture maritime dans les savoirs et savoir-faire	87
8. La culture maritime dans la vie démocratique et citoyenne	90

En conclusion	95
---------------	----

<b>Chapitre 3</b>	<b>96</b>
La culture maritime : un fil bleu à tisser collectivement	96

1. La culture maritime, un « fil bleu » au service du développement territorial	96
1.1. La culture maritime au service d'une attention accrue portée à la qualité des écosystèmes marins et côtiers	100
1.2. La culture maritime, au service de l'ouverture vers une diversité d'usages et d'activités	102
1.3. La culture maritime au service d'un esprit d'innovation et d'exploration	102
1.4. La culture maritime au service du vivre et faire ensemble	103
1.5. Quelle ambition collective pour faire vivre la culture maritime en Bretagne ?	103
2. Faire vivre la culture maritime par l'ambition politique	104
2.1. La culture maritime dans l'action publique locale	104
2.2. La culture maritime dans l'action départementale : des ambitions contrariées par la réforme territoriale ?	106
2.3. La culture maritime dans l'action régionale	108
2.4. La culture maritime dans l'action de l'Etat	111
3. Faire vivre la culture maritime par l'acculturation du plus grand nombre	114
3.1. Les acteurs du patrimoine maritime	114
3.2. La sphère scolaire	116
3.3. Les associations d'éducation à l'environnement	119
3.4. Les prestataires d'activités nautiques encadrées	120
3.5. Les acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle	122

<b>Chapitre 4</b>	<b>126</b>
Les préconisations du CESER	126

1. Incarner une ambition politique en faveur de la culture maritime : donner un cap !	126
2. Initier un cercle vertueux par l'éducation à la maritimité : embarquer tout le monde !	130

<b>Conclusion</b>	<b>135</b>
-------------------	------------

<b>Annexe</b>	<b>137</b>
---------------	------------

<b>Remerciements</b>	<b>139</b>
----------------------	------------

<b>Glossaire</b>	<b>142</b>
------------------	------------

<b>Table des matières</b>	<b>144</b>
---------------------------	------------

Omniprésente dans les paysages, les villes et les territoires de Bretagne, la mer imprègne les manières de vivre et de travailler, elle inspire les artistes et la gastronomie, elle colore les pratiques sportives et récréatives...

De la production de *garum* en baie de Douarnenez à l'époque romaine à l'ouverture de la galerie 70.8 sur l'innovation maritime à Brest en 2021, la culture maritime de la Bretagne est riche de multiples explorations, découvertes, inventions et créations inspirées de la mer. Parce qu'elle est résolument vivante, la culture maritime est le fil bleu du développement régional.

C'est à la découverte de ce paysage composite que le CESER vous entraîne dans cette étude. Il vous invite à dérouler ce « fil bleu », qu'il appartient à chacun·e d'entre nous de faire vivre et diffuser le plus largement possible. Ainsi, cette étude sonne comme un appel en faveur d'une culture maritime plurielle, toujours plus forte et plus vivace, qui contribue à faire société et au vivre ensemble en Bretagne... Car la Bretagne, c'est la mer !

---

## CESER / BRETAGNE / MER / CULTURE

---

Les rapports du CESER peuvent être :

- Téléchargés sur le site Internet
- Envoyés gratuitement sur demande
- Présentés publiquement sur demande



**CESER**

Conseil économique, social  
et environnemental régional

---

7 rue du Général Guillaudot – CS 26918 – 35 069 Rennes Cedex  
T. 02 99 87 18 75 • [contact@ceser.bretagne.bzh](mailto:contact@ceser.bretagne.bzh)  
🐦 [twitter.com/ceserbretagne](https://twitter.com/ceserbretagne) • [ceser.bretagne.bzh](https://www.ceser.bretagne.bzh)